This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 07589021 4

Précis
D

PRÉCIS

HISTORIQUE ET MILITAIRE

DES OPÉRATIONS

DE LA GRANDE-ARMÉE

ET

DE L'ARMÉE D'ITALIE,

CONTRE

LA TROISIÈME COALITION,

OU

RECUEIL

DES BULLETINS OFFICIELS,

(Suivi du Traité de paix conclu entre la France et l'Autriche, et signé à Presbourg le 26 décembre 1805 (5 nivôse an 14).)

A PARIS,

Chez CORDIER ET LEGRAS, Imprim.-Libraires des Troupes de toute arme, rue Galande, N° 43.

1806.

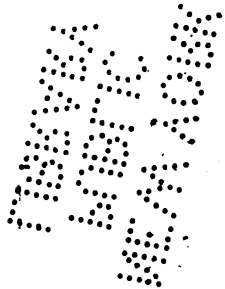

PRÉFACE DES ÉDITEURS.

Il y a quelques mois, on a vu la France menacée par une troisième coalition, plus redoutable encore que les deux premières. L'Angleterre aux abois, voyant arriver l'instant fatal où le sceptre des mers doit lui échapper des mains, suscite de toutes parts des ennemis à l'invincible Monarque qui veut affranchir l'Europe de la tyrannie dont elle est opprimée depuis trop long-temps. Vainement les puissances qu'elle cherche à aveugler sur leurs propres intérêts, ont résisté à ses perfides insinuations; des ministres corrompus se laissent séduire à la vue d'une pluie d'or qu'elle fait répandre : ils se sont vendus. Bientôt l'Autriche retentit du bruit des armes; ses vastes possessions sont couvertes de soldats; des hordes sauvages, sorties du fond de la Russie et du pays des Tartares, sont en marche pour se joindre à ces nombreux bataillons stipendiés par des marchands avides, et menacent d'inonder le territoire de l'Empire Français.

Des bords de la Manche, le Héros auquel sont attachées les destinées de la France, a vu les nuages qui obscurcissent l'horizon politique; il a pressenti l'orage qui se forme contre lui : mais Napoléon a déjà résolu que ces barbares ne verront nos contrées que pour attester leur défaite et sa gloire. En un instant son génie a tout prévu; l'ordre est donné; ses colonnes guerrières traversent la France : bientôt elles ont franchi le Rhin, et se trouvent en présence de l'ennemi, lorsqu'il est encore à peine averti de leur marche.

En trois mois, rétablir ses alliés dans leurs états; livrer deux grandes batailles; défaire ou dissiper toutes les armées ennemies, dont la plus grande partie est forcée de mettre bas les armes; occuper presque toutes les possessions de l'Autriche; signer enfin une paix glorieuse: tels sont les exploits de Napoléon-le-Grand à la tête de la Grande-Armée.

En donnant au Public la Collection des Bulletins qui contiennent les détails de ces événemens inouïs dans l'histoire, jusques et compris le traité de paix entre la France et l'Autriche, et des opérations de cette campagne à jamais mémorable, les Editeurs ont voulu payer, autant qu'il était en leur pouvoir, le juste tribut d'admiration et d'hommages dû à l'auguste Monarque dont la France s'enorgueillit, au Héros guerrier et pacificateur qui efface les plus grands capitaines des temps anciens et modernes. Ils ont encore recueilli ces témoignages authentiques de la valeur et de l'intrépidité françaises, dans la vue de retracer les faits glorieux de tous les corps et de tous les membres de l'armée, généraux, officiers et soldats; de les conduire, comme par la main, sur le théâtre de leurs exploits, et de rappeler sans cesse à leur mémoire les actions éclatantes auxquelles ils ont eu part, et où ils se sont plus particulièrement signalés. Un autre motif non moins puissant pour les Editeurs, a été de témoigner les sentimens d'estime et de reconnaissance dont ils sont pénétrés envers les braves de toute arme et de tout grade avec lesquels ils ont l'honneur d'avoir été ou d'être encore aujourd'hui en correspondance habituelle.

PRÉCIS

HISTORIQUE ET MILITAIRE

DES

OPÉRATIONS DE LA GRANDE-ARMEE

ET DE L'ARMÉE D'ITALIE,

CONTRE LA TROISIÈME COALITION.

Ier BULLETIN DE LA GRANDE-ARMÉE.

L'EMPEREUR NAPOLÉON est parti de Paris le 2 vendémiaire an 14 (24 septembre 1805), et est arrivé le 4 à Strasbourg.

Le maréchal Bernadotte, qui, au moment où l'armée était partie de Boulogne, s'était porté de Hanovre sur Gottingue, s'est mis en marche par Francfort, pour se rendre à Wurtzbourg, où il est arrivé le 1er vendémiaire (23 septembre).

Le général Marmont, qui était arrivé à Mayence, a passé le Rhin sur le pont de Cassel, et s'est dirigé sur Wurtzbourg, où il a fait sa jonction avec l'armée bavaroise et le corps du maréchal Bernadotte.

Le corps du maréchal Davoust a passé le Rhin le 4 à Manheim, et s'est porté, par Heidelberg et Necker-Eltz, sur le Necker.

Le corps du maréchal Soult a passé le Rhin le même jour sur le pont qui a été jeté à Spire, et s'est porté sur Heilbronn.

Le corps du maréchal Ney a passé le Rhin le même jour sur le pont qui a été jeté vis-à-vis de Durlach, et s'est porté à Stuttgard.

Le corps du maréchal Lannes a passé le Rhin à Kehl, le 3, et s'est rendu à Louisbourg.

Le prince Murat, avec la réserve de cavalerie, a passé le Rhin à Kehl, le 3, et est resté en position pendant plusieurs jours devant les débouchés de la Forêt-Noire; ses patrouilles, qui se montraient fréquemment aux patrouilles ennemies, leur ont fait croire que nous voulions pénétrer par ces débouchés.

Le grand parc de l'armée a passé le Rhin à Kehl, le 8, et s'est rendu à Heilbronn.

L'Empereur a passé le Rhin à Kehl, le 9, a couché à Ettlingen le même jour, y a reçu l'électeur et les princes de Bade, et s'est rendu à Louisbourg, chez l'électeur de Wirtemberg, dans le palais duquel il a logé.

Le 10, les corps du maréchal Bernadotte et du général Marmont, et les Bavarois qui étaient à Wurtzbourg, se sont réunis et se sont mis en marche pour se rendre sur le Danube.

Le corps du maréchal Davoust s'est mis en marche de Necker-Eltz, et a suivi la route de Meckmühl, Ingelfingen, Chreilsheim, Dunkelsbühl, Frembdingen, OEttingen, Haarburg et Donawerth.

Le corps du maréchal Soult s'est mis en marche d'Heilbronn, et a suivi la route d'Ochringen, Hall, Gaildorff, Abstgmund, Aalen et Nordlingen.

Le corps du maréchal Ney s'est mis en marche de Stuttgard, et a suivi la route de Esslingen, Goppingen, Weissenstein, Heydenheim, Nattheim et Nordlingen.

Le corps du maréchal Lannes s'est mis en marche de Louisbourg, et a suivi la route de Gross-Beutelspach à Pludershausen, Gmünd, Aalen et Nordlingen.

Voici la position de l'armée au 14 :

Le corps du maréchal Bernadotte et les Bavarois étaient à Weissenbourg.

Le corps du maréchal Davoust à OEttingen, à cheval sur la Reinitz.

Le corps du maréchal Soult à Donawerth, maître du pont de Munster, et faisant rétablir celui de Donawerth.

Le corps du maréchal Ney à Koessingen.

Le corps du maréchal Lannes à Neresheim.

Le prince Murat avec ses dragons bordant le Danube.

L'armée est pleine de santé, et brûle du desir d'en venir aux mains.

L'ennemi s'était avancé jusqu'aux débouchés de la Forêt-Noire, où il paraît qu'il voulait se maintenir et nous empêcher de pénétrer.

Il avait fait fortifier l'Iller. Memmingen et Ulm se fortifiaient en grande hâte.

Les patrouilles qui battent la campagne assurent qu'il a contremandé ses projets, et qu'il paraît fort déconcerté par nos mouvemens, aussi nouveaux qu'inattendus.

Les patrouilles françaises et ennemies se sont souvent rencontrées; dans ces rencontres, nous avons fait 40 prisonniers du régiment à cheval de Latour.

Ce grand et vaste mouvement nous a portés en peu de jours en Bavière, nous a fait éviter les montagnes Noires, la ligne de rivières parallèles qui se jettent dans la vallée du Danube, l'inconvénient attaché à un système d'opérations qui auraient toujours en flanc les débouchés du Tyrol, et enfin nous a placés à plusieurs marches derrière l'ennemi, qui n'a pas de temps à perdre pour éviter sa perte entière.

Traduction d'une Proclamation du Lieutenant-général DEROY.

SOLDATS,

La patrie vous appelle à sa défense.

Au milieu de la paix, notre électeur a été attaqué par l'Autriche; la Bavière est inondée de ses troupes.

Votre prince desirait rester neutre, et vous vous êtes vus forcés d'éviter les armées autrichiennes pour prévenir un engagement.

Mais l'Autriche vous force à les rechercher. Elle exigeait votre incorporation dans son armée ; elle voulait votre désarmement.

Vous savez de quelle manière vous avez été traités dans les dernières campagnes. Alors vous combattiez pour cette puissance ; vous marchiez en corps, et l'on vous soumit à des fatigues inouies.

Quel eût été votre sort, lorsque, disséminés dans son armée, vous n'eussiez plus osé vous dire Bavarois, les fidèles sujets de Maximilien Joseph?

Vous n'avez pas voulu vous laisser désarmer, vous Bavarois, vous qui avez, aussitôt l'invasion de l'ennemi, traversé avec courage ses colonnes pour rejoindre vos drapeaux.

Vous, Souabes et Franconiens, qui, au premier signal, êtes venus trouver vos frères d'armes :

Vous ne souffrirez point que l'on vous déshonore ; vengez le prince que vous chérissez ; vengez les injures non provoquées que vous avez reçues ; venez dans les camps conquérir la paix à votre patrie.

Le grand Empereur des Français se joint à nous avec toutes ses forces.

Pleins de confiance dans la Providence et dans la justice de votre cause, ne souffrez pas que votre patrie soit opprimée.

Soldats, du courage, de la confiance, et nous serons victorieux.

Proclamation de l'Empereur des Français à l'Armée Bavaroise.

« Soldats Bavarois,

« Je me suis mis à la tête de mon armée pour dé-
» livrer votre patrie des plus injustes agresseurs.

» La maison d'Autriche veut détruire votre indé-
» pendance, et vous incorporer à ses vastes Etats.

» Vous serez fidèles à la mémoire de vos ancêtres, » qui, quelquefois opprimés, ne furent jamais abat- » tus, et conservèrent toujours cette indépendance, » cette existence politique qui sont les premiers biens » des nations, comme la fidélité à la maison pala- » tine est le premier de vos devoirs.

» En bon allié de votre souverain, j'ai été touché » des marques d'amour que vous lui avez données » dans cette circonstance importante. Je connais » votre bravoure ; je me flatte qu'après la première » bataille, je pourrai dire à votre prince et à mon » peuple, que vous êtes dignes de combattre dans les » rangs de la grande-armée. »

IIe BULLETIN.

Du 16 vendémiaire (8 octobre 1805).

Les événemens se pressent avec la plus grande rapidité. Le 14, la seconde division du corps d'armée du maréchal Soult, que commande le général Vandamme, a forcé de marche, ne s'est arrêtée à Nordlingen que deux heures, est arrivée à huit heures du soir à Donawerth, et s'est emparée du pont que défendait le régiment de Colloredo. Il y a eu quelques hommes tués et des prisonniers.

Le 15, à la pointe du jour, le prince Murat est arrivé avec ses dragons ; le pont a été à l'heure même raccommodé, et le prince Murat, avec la division de dragons que commande le général Watter, s'est porté sur le Lech, a fait passer le colonel Watier à la tête de 200 dragons du 4e régiment, qui, après une charge très-brillante, s'est emparé du pont du Lech, et a culbuté l'ennemi qui était du double de sa force. Le même jour, le prince Murat a couché à Rain.

Le 16, le maréchal Soult est parti avec les deux

divisions Vandamme et Legrand, pour se porter sur Augsbourg, dans le même temps que le général Saint-Hilaire, avec sa division, s'y portait par la rive gauche.

Le 16, à la pointe du jour, le prince Murat, à la tête des divisions de dragons, des généraux Beaumont et Klein, et de la division de carabiniers et de cuirassiers, commandée par le général Nansouty, s'est mis en marche pour couper la route d'Ulm à Augsbourg. Arrivé à Wertingen, il aperçut une division considérable d'infanterie ennemie, appuyée par quatre escadrons de cuirassiers d'Albert. Il enveloppe aussitôt tout ce corps. Le maréchal Lannes, qui marchait derrière ces divisions de cavalerie, arrive avec la division Oudinot, et après un engagement de deux heures, drapeaux, canons, bagages, officiers et soldats, toute la division ennemie est prise. Il y avait douze bataillons de grenadiers qui venaient en grande hâte du Tyrol au secours de l'armée de Bavière. Ce ne sera que dans la journée de demain qu'on connaîtra tous les détails de cette action vraiment brillante.

Le maréchal Soult, avec ses divisions, a manœuvré toute la journée du 15 et du 16 sur la rive gauche du Danube pour intercepter les débouchés d'Ulm, et observer le corps d'armée qui paraît encore réuni dans cette place.

Le corps du maréchal Davoust est arrivé seulement le 16 à Neubourg.

Le corps du général Marmont y est également arrivé.

Le corps du général Bernadotte et les Bavarois sont arrivés, le 10, à Aichstett.

Par les renseignemens qui ont été pris, il paraît que douze régimens autrichiens ont quitté l'Italie pour renforcer l'armée de Bavière.

IIIe BULLETIN.

Zusmershausen, 18 vendém. an 14 (10 octobre).

Le maréchal Soult a poursuivi la division autrichienne qui s'était réfugiée à Aicha, l'a chassée, et est entré, le 17 à midi, à Augsbourg, avec les divisions Vandamme, Saint-Hilaire et Legrand.

Le 17 au soir, le maréchal Davoust, qui a passé le Danube à Neubourg, est arrivé à Aicha avec ses trois divisions.

Le général Marmont, avec les divisions Boudet, Grouchy, et la division batave du général Dumonceau, a passé le Danube et pris position entre Aicha et Augsbourg.

Enfin, le corps d'armée du maréchal Bernadotte avec l'armée bavaroise, commandée par les généraux Deroi et Verden, a pris position à Ingolstadt; la garde impériale, commandée par le maréchal Bessières, s'est rendue à Augsbourg, ainsi que la division de cuirassiers, aux ordres du général d'Hautpoult.

Le prince Murat, avec les divisions de dragons de Klein et de Beaumont, et la division de carabiniers et de cuirassiers du général Nansouty, s'est porté en toute diligence au village de Zusmershausen, pour intercepter la route d'Ulm à Augsbourg.

Le maréchal Lannes, avec la division de grenadiers d'Oudinot, et avec la division Suchet, a pris poste le même jour au village de Zusmershausen.

L'Empereur a passé en revue les dragons au village de Zusmershausen; il s'est fait présenter le nommé Marente, dragon du 4e régiment, un des plus braves soldats de l'armée, qui, au passage du Leck, avait sauvé son capitaine qui, peu de jours auparavant, l'avoit cassé de son grade de sous-officier. Sa Majesté lui a donné l'aigle de la Légion d'honneur. Ce brave soldat a répondu : « Je n'ai fait que mon devoir;

mon capitaine m'avait cassé pour quelque faute de discipline ; mais il sait que j'ai toujours été un bon soldat. »

L'Empereur a ensuite témoigné aux dragons sa satisfaction de la conduite qu'ils ont tenue au combat de Wertingen. Il s'est fait présenter par régiment un dragon, auquel il a également donné l'aigle de la Légion d'honneur.

S. M. a témoigné sa satisfaction aux grenadiers de la division Oudinot. Il est impossible de voir une troupe plus belle, plus animée du desir de se mesurer avec l'ennemi, plus remplie d'honneur et de cet enthousiasme militaire qui est le présage des plus grands succès.

Jusqu'à ce que l'on puisse donner une relation détaillée du combat de Wertingen, il est convenable d'en dire quelques mots dans ce bulletin.

Le colonel Arrighi a chargé, avec son régiment de dragons, le régiment de cuirassiers du duc Albert. La mêlée a été très-chaude. Le colonel Arrighi a eu son cheval tué sous lui : son régiment a redoublé d'audace pour le sauver. Le colonel Beaumont, du 10e de hussards, animé de cet esprit vraiment français, a saisi, au milieu des rangs ennemis, un capitaine de cuirassiers, qu'il a pris lui-même après avoir sabré un cavalier.

Le colonel Maupetit, à la tête du 9e de dragons, a chargé dans le village de Wertingen ; blessé mortellement, son dernier mot a été : « que l'Empereur soit instruit que le 9e de dragons a été digne de sa réputation, et qu'il a chargé et vaincu aux cris de *vive l'Empereur !* »

Cette colonne de grenadiers, l'élite de l'armée ennemie, s'étant formée en carré de quatre bataillons, a été enfoncée et sabrée. Le 2e bataillon de dragons a chargé dans le bois.

La division Oudinot frémissait de l'éloignement qui l'empêchait encore de se mesurer avec l'ennemi ;

mais à sa vue seule, les Autrichiens accélérèrent leur retraite : une seule brigade a pu donner.

Tous les canons, tous les drapeaux, presque tous les officiers du corps ennemi qui a combattu à Wertingen, ont été pris ; un grand nombre a été tué : 2 lieutenans-colonels, 6 majors, 60 officiers, 4000 soldats, sont restés en notre pouvoir ; le reste a été éparpillé, et ce qui a pu échapper, a dû son salut à un marais qui a arrêté une colonne qui tournait l'ennemi.

Le chef d'escadron Excelmans, aide-de-camp de S. A. S. le prince Murat, a eu deux chevaux tués. C'est lui qui a apporté les drapeaux à l'Empereur, qui lui a dit : « Je sais qu'on ne peut être plus brave que vous ; je vous fais officier de la Légion d'honneur. »

Le maréchal Ney, de son côté, avec les divisions Malher, Dupont et Loison, la division de dragons à pied du général Baraguey-d'Hilliers, et la division Gazan, ont remonté le Danube, et attaqué l'ennemi sur sa position de Grümberg. Il est cinq heures, le canon se fait entendre.

Il pleut beaucoup, mais cela ne ralentit pas les marches forcées de la grande-armée. L'Empereur donne l'exemple : à cheval jour et nuit, il est toujours au milieu des troupes, et par-tout où sa présence est nécessaire. Il a fait hier quatorze lieues à cheval. Il a couché dans un petit village, sans domestiques et sans aucune espèce de bagage. Cependant l'évêque d'Augsbourg avait fait illuminer son palais, et attendu S. M. une partie de la nuit.

IVe BULLETIN.

Augsbourg, 19 vendém. an 14 (11 octobre).

Le combat de Wertingen a été suivi, à vingt-quatre heures de distance, du combat de Günzbourg. Le maréchal Ney a fait marcher son corps d'armée ; la division Loison sur Langenau, et la division Malher sur Günzbourg. L'ennemi, qui a voulu s'opposer à cette marche, a été culbuté partout. C'est en vain que le prince Ferdinand est accouru en personne pour défendre Günzbourg : le général Malher l'a fait attaquer par le 59e régiment ; le combat est devenu opiniâtre, corps à corps. Le colonel Lacuée a été tué à la tête de son régiment, qui, malgré la plus vigoureuse résistance, a emporté le pont de vive force ; les pièces de canon qui le défendaient, ont été enlevées, et la belle position de Günzbourg est restée en notre pouvoir. Les trois attaques de l'ennemi sont devenues inutiles ; il s'est retiré avec précipitation ; la réserve du prince Murat arrivait à Burgau et coupait l'ennemi dans la nuit.

Les détails circonstanciés du combat, qui ne peuvent être donnés que sous quelques jours, feront connaître les officiers qui se sont distingués.

L'Empereur a passé toute la nuit du 17 au 18, et une partie de la journée du 18, entre les corps des maréchaux Ney et Lannes.

L'activité de l'armée française, l'étendue et la complication des combinaisons qui ont entièrement échappé à l'ennemi, le déconcertent au dernier point.

Les conscrits montrent autant de bravoure et de bonne volonté que les vieux soldats. Quand ils ont une fois été au feu, ils perdent le nom de conscrits ; aussi tous aspirent-ils à l'honneur du titre de soldats. Le temps continue à être très-mauvais depuis

plusieurs jours. Il pleut encore beaucoup : l'armée cependant est pleine de santé.

L'ennemi a perdu plus de 2500 hommes au combat de Günzbourg. Nous avons fait 1200 prisonniers et pris six pièces de canon. Nous avons eu 400 hommes tués ou blessés. Le général-major d'Aspre est au nombre des prisonniers.

L'Empereur est arrivé à Augsbourg le 18, à neuf heures du soir. La ville est occupée depuis deux jours.

La communication de l'armée ennemie est coupée à Augsbourg et Landsperg, et va l'être à Fuessen. Le prince Murat, avec les corps des maréchaux Ney et Lannes, se met à sa poursuite. Dix régimens ont été retirés de l'armée autrichienne d'Italie, et viennent en poste depuis le Tyrol. Plusieurs ont déjà été pris. Quelques corps russes, qui voyagent aussi en poste, s'avancent vers l'Inn ; mais les avantages de notre position sont tels que nous pouvons faire face à tout.

L'Empereur est logé à Augsbourg chez l'ancien électeur de Trèves, qui a traité avec magnificence la suite de Sa Majesté, pendant le temps que ses équipages ont mis à arriver.

Ve BULLETIN.

Augsbourg, le 20 vendém. an 14 (12 octobre).

Le maréchal Soult s'est porté avec son corps d'armée à Landsberg, et par-là a coupé une des grandes communications de l'ennemi. Il y est arrivé le 19 à quatre heures après midi, et y a rencontré le régiment de cuirassiers du prince Ferdinand, qui, avec six pièces de canon, se rendait à marches forcées à Ulm. Le maréchal Soult l'a fait charger par le 26e régiment de chasseurs ; il s'est trouvé déconcerté à

un tel point, et le 26e de chasseurs était animé d'une telle ardeur, que les cuirassiers ont pris la fuite dans la charge, et ont laissé 120 soldats prisonniers, 1 lieutenant-colonel, 2 capitaines et 2 pièces de canon. Le maréchal Soult, qui avait pensé qu'ils continueraient leur route sur Memmingen, avait envoyé plusieurs régimens pour les couper; mais ils s'étaient retirés dans les bois, où ils se sont ralliés pour se réfugier dans le Tyrol.

Vingt pièces de canon et les équipages de pontons de l'ennemi étaient passés dans la journée du 18 par Landsberg. Le maréchal Soult a mis à leur poursuite le général Sébastiani avec une brigade de dragons. On espère qu'il sera parvenu à les atteindre.

Le 20, le maréchal Soult s'est dirigé sur Memmingen, où il arrivera le 21 à la pointe du jour.

Le maréchal Bernadotte a marché toute la journée du 19, et a porté son avant-garde jusqu'à deux lieues de Munich. Les bagages de plusieurs généraux autrichiens sont tombés au pouvoir de ses troupes legères. Il a fait une centaine de prisonniers de différens régimens.

Le maréchal Davoust s'est porté à Dachau. Son avant-garde est arrivée à Moisach. Les hussards de Blankenstein ont été mis en désordre par ses chasseurs, et dans différens engagemens, il a fait une soixantaine d'hommes à cheval prisonniers.

Le prince Murat, avec la réserve de cavalerie et les corps des maréchaux Ney et Lannes, s'est placé vis-à-vis de l'armée ennemie, dont la gauche occupe Ulm, et la droite Memmingen.

Le maréchal Ney est à cheval sur le Danube, vis-à-vis Ulm.

Le maréchal Lannes est à Weissenhorn.

Le général Marmont se met en marche forcée pour prendre position sur la hauteur d'Illersheim, et le maréchal Soult déborde de Memmingen la droite de l'ennemi.

La garde impériale est partie d'Augsbourg pour se rendre à Burgau, où l'Empereur sera probablement cette nuit.

Une affaire décisive va avoir lieu. L'armée autrichienne a presque toutes ses communications coupées. Elle se trouve à-peu-près dans la même position que l'armée de Mélas à Marengo.

L'Empereur était sur le pont du Lech, lorsque le corps d'armée du général Marmont a défilé. Il a fait former en cercle chaque régiment, leur a parlé de la situation de l'ennemi, de l'imminence d'une grande bataille, et de la confiance qu'il avait en eux. Cette harangue avait lieu pendant un temps affreux. Il tombait une neige abondante, et la troupe avait de la boue jusqu'aux genoux et éprouvait un froid assez vif; mais les paroles de l'Empereur étaient de flamme : en l'écoutant, le soldat oubliait ses fatigues et ses privations, et était impatient de voir arriver l'heure du combat.

Le maréchal Bernadotte est arrivé à Munich le 20 à six heures du matin; il a fait 800 prisonniers, et s'est mis à la poursuite de l'ennemi. Le prince Ferdinand se trouvait à Munich. Il paraît que ce prince avait abandonné son armée de l'Iller.

Jamais plus d'événemens ne se décideront en moins de temps. Avant quinze jours, les destins de la campagne et des armées autrichiennes et russes seront fixés.

Ve BULLETIN (*bis*).

Elchingen, le 23 vendém. an 14 (15 octobre).

Aux combats de Wertingen et de Günzbourg ont succédé des faits d'une aussi haute importance, les combats d'Albeck, d'Elchingen, les prises d'Ulm et de Memmingen.

Le maréchal Soult arriva le 21 devant Memmingen, cerna sur-le-champ la place, et, après différens pourparlers, le commandant capitula.

Neuf bataillons, dont deux de grenadiers, faits prisonniers; un général-major, trois colonels, plusieurs officiers supérieurs, 10 pièces de canon, beaucoup de bagages et beaucoup de munitions de toute espèce, ont été le résultat de cette affaire. Tous les prisonniers ont été au moment même dirigés sur le quartier-général.

Au même instant, le maréchal Soult s'est mis en marche pour Ochsenhausen, pour arriver sur Biberach et être en mesure de couper la seule retraite qui restait à l'archiduc Ferdinand.

D'un autre côté, le 19, l'ennemi fit une sortie du côté d'Ulm, et attaqua la division Dupont, qui occupait la position d'Albeck. Le combat fut des plus opiniâtres. Cernés par 25 mille hommes, ces six mille braves firent face à tout, et firent mille cinq cents prisonniers. Ces corps ne devaient s'étonner de rien : c'étaient les 9e légère, 32e, 69e et 76e de ligne.

Le 21, l'Empereur se porta de sa personne au camp devant Ulm, et ordonna l'investissement de l'armée ennemie. La première opération a été de s'emparer du pont et de la position d'Elchingen.

Le 22, à la pointe du jour, le maréchal Ney passa ce pont à la tête de la division Loison. L'ennemi lui disputait la possession d'Elchingen avec 16 mille hommes; il fut culbuté par-tout, perdit 3 mille hommes faits prisonniers, un général-major, et fut poursuivi jusque dans ses retranchemens.

Le maréchal Lannes occupa les petites hauteurs qui dominent la plaine au-dessus du village de Pfoël. Les tirailleurs enlevèrent la tête du pont d'Ulm : le désordre fut extrême dans toute la place. Dans ce moment le prince Murat faisait manœuvrer les

divisions Klein et Beaumont, qui par-tout mettaient en déroute la cavalerie ennemie.

Le 22, le général Marmont occupait les ponts de Unterkircher, d'Oberkirch, à l'embouchure de l'Iller dans le Danube, et toutes les communications de l'ennemi sur l'Iller.

Le 23, à la pointe du jour, l'Empereur se porta lui-même devant Ulm. Le corps du prince Murat, et ceux des maréchaux Lannes et Ney, se placèrent en bataille pour donner l'assaut, et forcer les retranchemens de l'ennemi.

Le général Marmont, avec la division de dragons à pied du général Baraguey d'Hilliers, bloquait la ville sur la rive droite du Danube.

La journée est affreuse; le soldat est dans la boue jusqu'aux genoux. Il y a huit jours que l'Empereur ne s'est débotté.

Le prince Ferdinand avait filé la nuit sur Biberach, en laissant douze bataillons dans la ville et sur les hauteurs d'Ulm, lesquels ont été tous pris avec une assez grande quantité de canons.

Le maréchal Soult a occupé Biberach le 23 au matin.

Le prince Murat se met à la poursuite de l'armée ennemie, qui est dans un délabrement effroyable.

D'une armée de 80 mille hommes, il n'en reste que 25 mille, et on a lieu d'espérer que ces 25 mille ne nous échapperont pas.

Immédiatement après son entrée à Munich, le maréchal Bernadotte a poursuivi le corps du général Kienmayer, lui a pris des équipages et fait des prisonniers.

Le général Kienmayer a évacué le pays et repassé l'Inn. Ainsi la promesse de l'Empereur se trouve réalisée, et l'ennemi est chassé de toute la Bavière.

Depuis le commencement de la campagne, nous avons fait plus de 20 mille prisonniers, enlevé à l'ennemi 30 pièces de canon et 20 drapeaux; nous

avons, de notre côté, éprouvé peu de pertes. Si l'on joint à cela les désertions et les morts, on peut calculer que l'armée autrichienne est déjà réduite de moitié.

Tant de dévouement de la part du soldat, tant de preuves touchantes d'amour qu'il donne à l'Empereur, et tant de si hauts faits, mériteront des détails plus circonstanciés. Ils seront donnés du moment que ces premières opérations de la campagne seront terminées, et que l'on saura définitivement comment les débris de l'armée autrichienne se tireront de Biberach, et la position qu'ils prendront.

Au combat d'Elchingen, qui est un des plus beaux faits militaires qu'on puisse citer, se sont distingués le 18e régiment de dragons et son colonel Lefevre, le colonel du 10e de chasseurs, Colbert, qui a eu un cheval tué sous lui, le colonel Lajonquières, du 76e, et un grand nombre d'autres officiers.

L'Empereur a aujourd'hui son quartier-général dans l'abbaye d'Elchingen.

VIe BULLETIN.

Elchingen, le 26 vendém. an 14 (18 octobre).

La journée d'Ulm a été une des plus belles journées de l'histoire de France. La capitulation de la place est ci-jointe, ainsi que l'état des régimens qui y sont enfermés. L'Empereur eût pu l'enlever d'assaut; mais vingt mille hommes, défendus par des ouvrages et par des fossés pleins d'eau, eussent opposé de la résistance; et le vif desir de Sa Majesté était d'épargner le sang. Le général Mack, général en chef de l'armée, était dans la ville: c'est la destinée des généraux opposés à l'Empereur, d'être pris dans des places. On se souvient qu'après les

les belles manœuvres de la Brenta, le vieux feld-maréchal Wurmser fut fait prisonnier dans Mantoue ; Mélas le fut dans Alexandrie, Mack l'est dans Ulm.

L'armée autrichienne était une des plus belles qu'ait eues l'Autriche : elle se composait de quatorze régimens d'infanterie, formant l'armée dite de Bavière, de treize régimens de l'armée du Tyrol, et de cinq régimens venus en poste d'Italie, faisant trente-deux régimens d'infanterie, et de quinze régimens de cavalerie.

L'Empereur avait placé l'armée du prince Ferdinand dans la même situation où il plaça celle de Mélas. Après avoir hésité long-temps, Mélas prit la noble résolution de passer sur le corps de l'armée française ; ce qui donna lieu à la bataille de Marengo. Mack a pris un autre parti. Ulm est l'aboutissant d'un grand nombre de routes : il a conçu le projet de faire échapper ses divisions par chacune de ces routes, et de les réunir en Tyrol et en Bohême. Les divisions Hohenzollern et Werneck ont débouché par Heydenheim. Une petite division a débouché par Memmingen. Mais l'Empereur, dès le 20, accourut d'Augsbourg devant Ulm, déconcerta sur-le-champ les projets de l'ennemi, et fit enlever le pont et la position d'Elchingen ; ce qui remédia à tout.

Le maréchal Soult, après avoir pris Memmingen, s'était mis à la poursuite des autres colonnes. Enfin, il ne restait plus au prince Ferdinand d'autre ressource que de se laisser enfermer dans Ulm, ou d'essayer, par des sentiers, de rejoindre la division de Hohenzollern : ce prince a pris ce dernier parti ; il s'est rendu à Aalen avec quatre escadrons de cavalerie.

Cependant le prince Murat était à la poursuite du prince Ferdinand. La division Werneck a voulu l'arrêter à Langenau ; il lui a fait trois mille prisonniers, dont un officier-général, et lui a enlevé deux

drapeaux. Tandis qu'il manœuvrait par sa droite à Heydenheim, le maréchal Lannes marchait par Aalen et Nordlingen. La marche de la division ennemie était embarrassée par 500 chariots, et affaiblie par le combat de Langenau. A ce combat le prince Murat a été très-satisfait du général Klein. Le 20e régiment de dragons, le 9e d'infanterie légère et les chasseurs de la garde impériale, se sont particulièrement distingués. L'aide-de-camp Brunet a montré beaucoup de bravoure.

Ce combat n'a point retardé la marche du prince Murat. Il s'est porté rapidement sur Neresheim ; et le 25, à cinq heures du soir, il est arrivé devant cette position. La division de dragons du général Klein a chargé l'ennemi. Deux drapeaux, un officier général et mille hommes ont été de nouveau pris au combat de Neresheim. Le prince Ferdinand et sept de ses généraux n'ont eu que le temps de monter à cheval. On a trouvé leur dîner servi. Depuis deux jours, ils n'ont aucun point pour se reposer. Il paraît que le prince Ferdinand ne pourra se soustraire à l'armée française qu'en se déguisant, ou en s'enfuyant avec quelques escadrons par quelque route détournée d'Allemagne.

L'Empereur traversant une foule de prisonniers ennemis, un colonel autrichien témoignait son étonnement de voir l'Empereur des Français trempé, couvert de boue, autant et plus fatigué que le dernier tambour de l'armée. Un de ses aides-de-camp lui ayant expliqué ce que disait l'officier autrichien, l'Empereur lui fit répondre : « Votre maître a voulu me faire ressouvenir que j'étais un soldat ; j'espère qu'il conviendra que le trône et la pourpre impériale ne m'ont pas fait oublier mon premier métier. »

Le spectacle que l'armée offrait dans la journée du 23, était vraiment intéressant. Depuis deux jours la pluie tombait à seaux, tout le monde était trempé ; le soldat n'avait point eu de distributions ; il était

dans la boue jusqu'aux genoux ; mais la vue de l'Empereur lui rendait la gaieté, et du moment qu'il apercevait des colonnes entières dans le même état, il faisait retentir le cri de *vive l'Empereur !*

On rapporte aussi que l'Empereur répondit aux officiers qui l'entouraient et qui admiraient comment, dans le moment le plus pénible, les soldats oublient toutes les privations et ne se montrent sensibles qu'au plaisir de le voir : « Ils ont raison, car c'est pour épargner leur sang que je leur fais essuyer de si grandes fatigues. »

L'Empereur, lorsque l'armée occupait les hauteurs qui dominent Ulm, fit appeler le prince de Lichtenstein, général-major, enfermé dans cette place, pour lui faire connaître qu'il désirait qu'elle capitulât, lui disant que s'il la prenait d'assaut, il serait obligé de faire ce qu'il avait fait à Jaffa, où la garnison fut passée au fil de l'épée ; que c'était le triste droit de la guerre ; qu'il voulait qu'on lui épargnât, et à la brave nation autrichienne, la nécessité d'un acte aussi effrayant ; que la place n'était pas tenable ; qu'elle devait donc se rendre. Le prince insistait pour que les officiers et soldats eussent la faculté de retourner en Autriche. « Je l'accorde aux officiers, et non aux soldats, a répondu l'Empereur ; car qui me garantira qu'on ne les fera point servir de nouveau ? » Puis, après avoir hésité un moment, il ajouta : « Eh bien, je me fie à la parole du prince Ferdinand. S'il est dans la place, je veux lui donner une preuve de mon estime, et je lui accorde ce que vous me demandez, espérant que la cour de Vienne ne démentira pas la parole d'un de ses princes. » Sur ce que M. de Lichtenstein assura que le prince Ferdinand n'était point dans la place : « Alors je ne vois pas, dit l'Empereur, qui peut me garantir que les soldats que je vous renverrai ne serviront pas. »

Une brigade de 4,000 hommes occupe une porte de la ville d'Ulm.

Dans la nuit du 24 au 25, il y a eu un ouragan terrible ; le Danube est tout-à-fait débordé, et a rompu la plus grande partie de ses ponts, ce qui nous gêne beaucoup pour nos subsistances.

Dans la journée du 23, le maréchal Bernadotte a poussé ses avant-postes jusqu'à Wasserbourg et Haag sur la chaussée de Braunau. Il a fait encore 4 à 500 prisonniers à l'ennemi, lui a enlevé un parc de 17 pièces d'artillerie de divers calibres ; de sorte que, depuis son entrée à Munich, sans perdre un seul homme, le maréchal Bernadotte a pris 1500 prisonniers, 19 pièces de canon, 200 chevaux et un grand nombre de bagages.

L'Empereur a passé le Rhin le 9 vendémiaire, le Danube le 14 à cinq heures du matin, le Lech le même jour à trois heures après midi ; ses troupes sont entrées à Munich le 20. Ses avant-postes sont arrivés sur l'Inn le 23 ; le même jour il était maître de Memmingen, et le 25 d'Ulm.

Il avait pris à l'ennemi aux combats de Wertingen, de Güntzbourg, d'Elchingen, aux journées de Memmingen et d'Ulm, et aux combats d'Albreck, de Langenau et de Neresheim, 40 mille hommes, tant infanterie que cavalerie, plus de 40 drapeaux, un très-grand nombre de pièces de canon, de bagages, de voitures, etc. ; et pour arriver à ces grands résultats, il n'avait fallu que des marches et des manœuvres.

Dans ces combats partiels, les pertes de l'armée française ne se montent qu'à 500 morts et à 1,000 blessés. Aussi le soldat dit-il souvent : L'Empereur a trouvé une nouvelle méthode de faire la guerre ; il ne se sert que de nos jambes, et pas de nos baïonnettes. Les cinq sixièmes de l'armée n'ont pas tiré un coup de fusil, ce dont ils s'affligent ; mais tous ont beaucoup marché, et ils redoublent de célérité quand ils ont l'espoir d'atteindre l'ennemi.

On peut faire en deux mots l'éloge de l'armée : elle est digne de son chef.

On doit considérer l'armée autrichienne comme anéantie. Les Autrichiens et les Russes seront obligés de faire beaucoup d'appels de recrues, pour résister à l'armée française, qui est venue à bout d'une armée de 100 mille hommes sans éprouver, pour ainsi dire, aucune perte.

Capitulation de la ville d'Ulm, occupée par les troupes de S. M. l'Empereur d'Autriche et Roi de Hongrie, aux armes de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie.

Entre nous, Alexandre Berthier, maréchal d'empire, commandant la première cohorte de la légion d'honneur, grand-cordon, grand-veneur, grand-officier de l'aigle rouge, major-général de la grande armée, ministre de la guerre, chargé de stipuler pour S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie;

Et M. le feld-maréchal baron de Mack, quartier-maître-général des armées de S. M. l'Empereur d'Autriche et Roi de Hongrie;

Il a été convenu ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.	RÉPONSES.
La place d'Ulm sera remise à l'armée française, avec tous ses magasins et son artillerie.	*La moitié de l'artillerie de campagne restera aux troupes autrichiennes.* Refusé.
II. La garnison sortira de la place avec tous les honneurs de la guerre, et, après avoir défilé, elle remettra ses armes. Messieurs les officiers seront renvoyés sur parole en Autriche, et les soldats et sous-officiers seront conduits en France, où ils resteront jusqu'à parfait échange.	*Tout le monde sera renvoyé en Allemagne, sous condition de ne pas servir contre la France, jusqu'à l'échange.* Refusé.

III. Tous les effets appartenans aux officiers et soldats, leur seront laissés.

Les caisses des régimens aussi.

Accordé.

IV. Les malades et les blessés autrichiens seront soignés comme les malades et les blessés français.

Nous connaissons la loyauté et l'humanité françaises.

V. Cependant s'il se présentait, le 3 brumaire an 14 (25 octobre 1805), avant midi, un corps d'armée capable de débloquer la ville d'Ulm, alors la garnison de cette place serait dégagée de la première capitulation, et serait libre de faire ce qu'elle voudrait.

Si, jusqu'au 25 octobre à minuit, inclusivement, des troupes autrichiennes ou russes débloquaient la ville, de quelque côté ou porte que ce soit, la garnison sortira librement, avec ses armes, son artillerie et cavalerie, pour joindre les troupes qui l'auront débloquée.

Accordé.

VI. Une des portes de la ville d'Ulm (la porte de Stuttgard) sera remise à sept heures du matin à l'armée française, ainsi qu'un quartier suffisant pour pouvoir contenir une brigade.

Oui.

VII. L'armée française pourra faire usage du grand pont sur le Danube, et communiquer librement d'une rive à l'autre.

Le pont est brûlé; on fera l'impossible pour le refaire.

VIII. Le service sera réglé de part et d'autre, de manière à ce qu'il ne se commette aucun désordre, et que tout soit dans la meilleure harmonie entre les deux armées.

La discipline française et autrichienne nous en est le sûr garant.

IX. Tous les chevaux de ca-

valerie, d'artillerie, de charrois, appartenans à sa majesté l'Empereur d'Autriche et Roi de Hongrie, seront remis à l'armée française.

X. Les articles I, II, III, IV et IX, n'auront leur exécution que lorsque le voudra M. le général commandant les troupes autrichiennes, pourvu que cela ne puisse dépasser le 3 brumaire an 14 (25 octobre 1805) avant midi.

Et si, à cette époque, une armée assez en force se présentait pour faire lever le blocus, la garnison serait libre, conformément à l'article V, de faire ce qu'elle voudrait.

Fait double à Ulm, le 25 vendémiaire an 14 (17 octobre 1805).

Signé, le maréchal BERTHIER. *Signé*, MACK.

Etat des Régimens enfermés dans la ville d'Ulm.

Une partie du régiment de cavalerie de Schwarzenberg, hulans;

Les régimens de Hohenlohe, dragons;
Mack, cuirassiers;
Archiduc François;

Un détachement des hussards de Blankenstein, et plusieurs ordonnances chez les généraux, des régimens de Latour, Rosenberg, Klénau et de l'archiduc Albert.

Infanterie.

Chasseurs tyroliens;
Collowrath;

Manfredini ;
Frolich ;
Archiduc Charles ;
Un détachement du régiment de l'Empereur.

Grenadiers.

Hildbourghausen, ci-devant Bender, 1 bataillon.
Archiduc Charles. . . . . 1 *id.*
Manfredini. . . . . 1 *id.*
Colloredo. . . . . 1 *id.*
Stuart . . . . . 1 *id.*

VIIe. BULLETIN.

Elchingen, le 27 vendém. an 14 (19 octobre).

Le 26 vendémiaire, à cinq heures du matin, le prince Murat était arrivé à Nordlingen, et avait réussi à cerner la division Werneck. Ce général avait demandé à capituler. La capitulation qui lui a été accordée n'arrivera que dans la journée de demain. Les lieutenans-généraux Werneck, Baillet, Hohenzollern; les généraux Vogel, Mackery, Hohenfeld, Weiber et Dienesberg, sont prisonniers sur parole, avec la réserve de se rendre chez eux. Les troupes sont prisonnières de guerre, et se rendent en France. Plus de deux mille hommes de cavalerie ont mis pied à terre, et une brigade de dragons à pied a été montée avec leurs chevaux. On assure que le parc de réserve de l'armée autrichienne, composé de 500 chariots, a été pris. On suppose que tout le reste de la colonne du prince Ferdinand doit, à l'heure qu'il est, être investi, le prince Murat ayant débordé sa droite par Aalen, et le maréchal Lannes sa gauche par Nordlingen. On attend le résultat de ces mouvemens; il ne reste au prince Ferdinand que peu de monde.

Aujourd'hui, à deux heures après midi, l'Empereur a accordé une audience au général Mack. A l'issue de cette audience, le maréchal Berthier a signé avec le général Mack, une addition à la capitulation, qui porte que la garnison d'Ulm évacuera la place demain 20. Il y a dans Ulm 27,000 hommes, 3000 chevaux, 13 généraux, et 60 ou 80 pièces de canon attelées. La moitié de la garde de l'Empereur était déjà partie pour Augsbourg; mais sa majesté a consenti à rester la journée de demain pour voir défiler l'armée autrichienne. Tous les jours on est davantage dans la certitude que de cette armée de cent mille hommes, il n'en sera pas échappé vingt mille; et cet immense résultat est obtenu sans effusion de sang.

L'Empereur n'est pas sorti aujourd'hui d'Elchingen. Les fatigues et la pluie continuelle que depuis huit jours il a essuyées, ont exigé un peu de repos; mais le repos n'est pas compatible avec la direction de cette immense armée. A toute heure du jour et de la nuit il arrive des officiers avec des rapports, et il faut que l'Empereur donne des ordres. Il paraît fort satisfait de l'activité et du zèle du maréchal Berthier.

Demain 28, à trois heures après-midi, 27 mille soldats autrichiens, 60 pièces de canon, 18 généraux défileront devant l'Empereur, et mettront bas les armes. L'Empereur a fait présent au sénat des drapeaux de la journée d'Ulm. Il y en aura le double de ce qu'il a annoncé, c'est-à-dire 80.

Pendant ces cinq jours, le Danube a débordé avec une violence qui était sans exemple depuis cent ans. L'abbaye d'Elchingen, dans laquelle est établi le quartier-général de l'Empereur, est située sur une hauteur d'où l'on découvre tout le pays.

On croit que demain au soir l'Empereur partira pour Munich. L'armée russe vient d'arriver sur l'Inn.

Capitulation additionnelle sur la capitulation d'Ulm.

Le maréchal Berthier, major-général de l'armée française, autorisé par ordre exprès de l'Empereur des Français, donne sa parole d'honneur :

1°. Que l'armée autrichienne est aujourd'hui au-delà de l'Inn, et que le maréchal Bernadotte, avec son armée, est en position entre Munich et l'Inn ;

2°. Que le maréchal Lannes, avec son corps d'armée, est à la poursuite du prince Ferdinand, et était hier à Aalen ;

3°. Que le prince Murat, avec son corps d'armée, était hier à Nordlingen ; que les lieutenans-généraux Werneck, Baillet, Hohenzollern et sept autres généraux ont capitulé avec leur corps d'armée, au village de Trotztelfingen ;

4°. Que le maréchal Soult est entre Ulm et Bregenz, surveillant la route du Tyrol ; qu'il n'y a donc aucune possibilité à ce qu'Ulm soit secouru.

M. le lieutenant-général, quartier-maître-général Mack, portant croyance aux déclarations ci-dessus, est prêt à évacuer, dans la journée de demain, la ville d'Ulm, y mettant pour condition :

Que le corps entier de M. le maréchal Ney, composé de douze régimens d'infanterie et de quatre régimens de troupes à cheval, ne quittera pas Ulm et un rayon de dix lieues, jusqu'au 25 octobre à minuit, époque où expire la capitulation.

MM. le maréchal Berthier et le baron de Mack, lieutenant-général, quartier-maître-général, conviennent des articles ci-dessus.

En conséquence, demain à 3 heures après-midi, l'armée autrichienne défilera devant sa majesté l'Empereur des Français, avec tous les honneurs de la guerre ; elle posera les armes, et des ordres de route seront donnés à MM. les officiers, qui conserveront leurs armes, pour se rendre en Autriche par

les deux routes de Kempten et de Bregenz pour le Tyrol.

Fait double, à Elchingen, le 19 octobre 1805 (27 vendémiaire an 14).

Signé, le maréchal BERTHIER.

Le lieutenant-général MACK.

VIIIe. BULLETIN.

Elchingen, 28 vendém. an 14 (20 octobre).

VOICI les deux capitulations annoncées dans le bulletin d'hier, conclues par ordre du prince Murat, l'une signée par le chef d'état-major du prince Murat, l'autre par le général Fauconnet.

L'Empereur a passé aujourd'hui 28, depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir, sur la hauteur d'Ulm où l'armée autrichienne a défilé devant lui. Trente mille homme, dont 2000 de cavalerie, 60 pièces de canon et 40 drapeaux, ont été remis aux vainqueurs. L'armée française occupait les hauteurs. L'Empereur, entouré de sa garde, a fait appeler les généraux autrichiens; il les a tenus auprès de lui jusqu'à ce que les troupes eussent défilé. Il les a traités avec les plus grands égards. Il y avait 7 lieutenans-généraux, 8 généraux et le général en chef Mack. On donnera, dans le bulletin suivant, le nom des généraux et des régimens.

On peut donc évaluer le nombre des prisonniers faits depuis le commencement de la guerre, à 60 mille; le nombre des drapeaux à 80, indépendamment de l'artillerie, des bagages, etc. Jamais victoires ne furent plus complètes et ne coûtèrent moins. On croit que l'Empereur partira dans la nuit pour Augsbourg et Munich, après avoir expédié ses courriers.

Capitulation du général Werneck.

Il a été convenu entre M. le général de division Belliard, chef de l'état-major-général de S. A. S. le prince Murat, maréchal d'Empire, lieutenant de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie,

Et M. le lieutenant-général Werneck, commandeur et chambellan de S. M. l'Empereur d'Allemagne, et commandant un corps d'armée;

1°. Que le corps d'armée aux ordres de M. le lieutenant-général Wernek, déposera les armes, sera prisonnier de guerre et envoyé en France.

OBSERVATIONS du général Werneck.

2°. Que MM. les officiers-généraux et les officiers particuliers seront prisonniers de guerre sur parole et renvoyés en Autriche: ils ne pourront servir contre les armées françaises ou contre celles des alliés de S. M. l'Empereur et Roi Napoléon, qu'après avoir été échangés.

3°. Que les chevaux de la cavalerie, les canons avec leurs attelages, ainsi que les caissons et munitions, seront remis à l'armée française.

4°. Tous les régimens, bataillons, escadrons ou détachemens qui se trouvent séparés du corps d'armée de M. le lieutenant-général Werneck, déposeront aussi les armes, seront prisonniers de guerre, et les articles 2, 3 et 5, leur seront applicables.

J'entends ce qui fait partie de mon corps.

5°. Tous les chevaux et les équipages appartenans à MM. les offi-

ciers-généraux et officiers particuliers, leur seront laissés.

6o. Tous les prisonniers de guerre français qui sont à Trotelfingen, ou dans les autres endroits occupés par des troupes du corps d'armée de M. le lieutenant-général Werneck, seront rendus sur-le-champ.

Trotelfingen, le 27 vendémiaire an 14 (19 octobre 1805).

Signé le général de division, chef d'état-major-général, BELLIARD.

Signé WERNECK, *lieutenant-général, et commandant d'un corps d'armée.*

Capitulation du commandant de l'escorte des grands bagages de l'armée autrichienne.

Cejourd'hui 26 vendémiaire an 14, M. le général de brigade Fauconnet, l'un des commandans de la légion d'honneur, et commandant les chasseurs du 13e et du 14e régiment du 5e corps de la grande armée française; et M. Locatelli, major du régiment de Hohenlohe dragons, ont conclu la capitulation ci-dessous, d'après la sommation faite par M. le général Fauconnet, audit M. Locatelli, de mettre bas les armes, avec le corps de cavalerie qu'il commandait pour l'escorte des grands bagages de l'armée autrichienne.

Art. 1. Tous les bagages, hussards et chevaux-légers qui composent le détachement chargé de l'escorte de l'artillerie et des bagages de l'armée autrichienne, srront prisonniers de guerre et conduits en France : ils mettront en conséquence bas les armes, et

Accordé.

livreront leurs chevaux aux régimens sous les ordres de M. le général Fauconnet.

2. MM. les officiers conserveront le cheval qu'ils montaient au moment où le corps a été pris ; ils auront le droit de conserver un valet à leur service, et il ne sera pas touché à leur équipage. Les soldats conserveront leurs effets.

Accordé un valet pour le major et MM. les capitaines, et un pour 2 lieutenans ou sous-lieutenans.

3. Tous les petits corps d'infanterie et d'artillerie, également tournés par les troupes françaises et joints de plus près par la cavalerie de M. le général Fauconnet, seront prisonniers de guerre, livreront les canons, fourgons, caissons et armes ; et MM. les officiers jouiront des mêmes avantages que ceux accordés aux officiers de cavalerie.

Accordé.

4. MM. les officiers de cavalerie, artillerie et infanterie, faits prisonniers et compris dans la présente capitulation, pourront se retirer dans leurs foyers, en donnant leur parole d'honneur, par écrit, de ne point servir contre l'armée de S. M. I. et R. et ses alliés, jusqu'à ce qu'ils soient échangés, ou jusqu'à la paix, si l'échange ne pouvait avoir lieu.

S. A. S. Mgr. le prince Murat est supplié d'accorder cette condition, qui est soumise à son approbation.

Fait au quartier-général à Bottfingen, le 18 octobre 1805 (25 vendémiaire an 14).

Signé LOCATELLI, *major.*

Le général de brigade, signé FAUCONNET.

Pour copie conforme,

Le général de division, chef de l'état-major de S. A. S. le prince Murat, signé BELLIARD.

IXe. BULLETIN.

Elchingen, 29 vendém. an 14 (21 octobre).

L'Empereur vient de faire la proclamation et de rendre les décrets ci-joints.

A midi, Sa Majesté est partie pour Augsbourg.

On a enfin le compte exact de l'armée renfermée dans Ulm; elle se monte à 33 mille hommes, ce qui, avec 3000 blessés, porte la garnison prisonnière à 36 mille hommes. Il y avait aussi dans la place 60 pièces de canon avec leur approvisionnement, et 50 drapeaux.

Rien ne fait un contraste plus frappant que l'esprit de l'armée française et celui de l'armée autrichienne. Dans l'armée française l'héroïsme est porté au dernier point; dans l'armée autrichienne le découragement est à son comble. Le soldat est payé avec des cartes; il ne peut rien envoyer chez lui, et il est très-maltraité. Le Français ne songe qu'à la gloire. On pourrait citer un millier de traits comme le suivant: Brard, soldat du 76e, allait avoir la cuisse amputée; il avait la mort dans l'ame: au moment où le chirurgien se préparait à faire l'opération, il l'arrête: « Je sais que je n'y survivrai pas; mais n'importe: un homme de moins n'empêchera pas la 76e de marcher, la baïonnette en avant et sur trois rangs, à l'ennemi. »

L'Empereur n'a à se plaindre que de la trop grande impétuosité des soldats. Ainsi le 17e d'infanterie légère arrivé devant Ulm, se précipita dans la place; ainsi pendant la capitulation, toute l'armée voulait monter à l'assaut, et l'Empereur fut obligé de déclarer fermement qu'il ne voulait pas d'assaut.

La première colonne des prisonniers faits dans Ulm, part dans ce moment pour la France.

Voici le compte de nos prisonniers, du moins de

ceux actuellement connus, et les lieux où ils se trouvent : 10 mille dans Augsbourg ; 33 mille dans Ulm; 12 mille à Donawerth, et 12 mille qui sont déjà en marche pour la France. L'Empereur dit dans sa proclamation, que nous avons fait 60 mille prisonniers ; il est probable qu'il y en aura davantage. Il porte le nombre des drapeaux pris à 90 ; il est probable aussi que nous en aurons davantage.

L'Empereur a dit aux généraux autrichiens qu'il avait appelés près de lui, pendant que l'armée ennemie défilait : « Messieurs, votre maître me fait une guerre injuste ; je vous le dis franchement, je ne sais point pourquoi je me bats ; je ne sais ce qu'on veut de moi.

» Ce n'est pas dans cette seule armée que consistent mes ressources. Cela serait-il vrai, mon armée et moi ferions bien du chemin. Mais j'en appelle au rapport de vos propres prisonniers, qui vont bientôt traverser la France : ils verront quel esprit anime mon peuple, et avec quel empressement il viendra se ranger sous mes drapeaux. Voilà l'avantage de ma nation et de ma position. Avec un mot, 200 mille hommes de bonne volonté accourront près de moi, et en six semaines seront de bons soldats ; au lieu que vos recrues ne marcheront que par force, et ne pourront, qu'après plusieurs années, faire des soldats.

» Je donne encore un conseil à mon frère l'Empereur d'Allemagne : qu'il se hâte de faire la paix. C'est le moment de se rappeler que tous les empires ont un terme : l'idée que la fin de la dynastie de la maison de Lorraine serait arrivée, doit l'effrayer. Je ne veux rien sur le continent. Ce sont des vaisseaux, des colonies, du commerce que je veux, et cela vous est avantageux comme à nous. » M. Mack a répondu que l'Empereur d'Allemagne n'aurait pas voulu la guerre, mais qu'il y a été forcé par la Russie. « En ce cas, a répondu l'Empereur, vous n'êtes donc plus une puissance. »

Du

Du reste, la plupart des officiers-généraux ont témoigné combien cette guerre leur était désagréable ; et avec quelle peine ils voyaient une armée russe au milieu d'eux.

Ils blâmaient cette politique assez aveugle pour attirer au cœur de l'Europe un peuple accoutumé à vivre dans un pays inculte et agreste, et qui, comme ses ancêtres, pourrait bien avoir la fantaisie de s'établir dans de plus beaux climats.

L'Empereur a accueilli avec beaucoup de grâce le lieutenant-général Klenau, qu'il avait connu commandant le régiment de Wurmser ; les lieutenans-généraux Giulay, Gottesheim, Ries ; les princes de Lichtenstein, etc.

Il les a consolés de leur malheur, leur a dit que la guerre a ses chances, et qu'ayant été souvent vainqueurs, ils pouvaient être quelquefois vaincus.

Du quartier-général impérial d'Elchingen, le 29 vend. an 14 (21 octobre).

Soldats de la Grande-Armée,

« En quinze jours nous avons fait une campagne. Ce que nous nous proposions est rempli. Nous avons chassé les troupes de la maison d'Autriche de la Bavière, et rétabli notre allié dans la souveraineté de ses états. Cette armée qui, avec autant d'ostentation que d'imprudence, était venue se placer sur nos frontières, est anéantie. Mais qu'importe à l'Angleterre ? son but est rempli. Nous ne sommes plus à Boulogne, et son subside ne sera ni plus ni moins grand.

» De 100 mille hommes qui composaient cette armée, 60 mille sont prisonniers. Ils iront remplacer nos conscrits dans les travaux de nos campagnes. 200 pièces de canon, tout le parc, 90 drapeaux, tous les généraux sont en notre pouvoir ; il ne s'est pas échappé de cette armée 15 mille hommes. Soldats, je vous avais annoncé une grande bataille ; mais,

grâces aux mauvaises combinaisons de l'ennemi, j'ai pu obtenir les mêmes succès sans courir aucune chance ; et, ce qui est sans exemple dans l'histoire des nations, un aussi grand résultat ne nous affaiblit pas de 15 cents hommes hors de combat.

» Soldats, ce succès est dû à votre confiance sans bornes dans votre Empereur, à votre patience à supporter les fatigues et les privations de toute espèce, à votre rare intrépidité.

» Mais nous ne nous arrêterons pas là : vous êtes impatiens de commencer une seconde campagne. Cette armée russe que l'or de l'Angleterre a transportée des extrémités de l'univers, nous allons lui faire éprouver le même sort.

» A ce combat est attaché plus spécialement l'honneur de l'infanterie ; c'est là que va se décider pour la seconde fois cette question qui l'a déjà été en Suisse et en Hollande : si l'infanterie française est la seconde ou la première de l'Europe ? Il n'y a point là de généraux contre lesquels je puisse avoir de la gloire à acquérir ; tout mon soin sera d'obtenir la victoire avec le moins possible d'effusion de sang : mes soldats sont mes enfans. »

De mon camp impérial d'Elchingen, le 29 vend. an 14 (21 octobre).

Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie,

Considérant que la grande-armée a obtenu, par son courage et son dévouement, des résultats qui ne devaient être espérés qu'après une campagne ;

Et voulant lui donner une preuve de notre satisfaction impériale, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1. Le mois de vendémiaire de l'an 14 sera compté comme une campagne à tous les individus composant la grande-armée.

Ce mois sera porté comme tel sur les états pour l'évaluation des pensions et pour les services militaires.

2. Nos ministres de la guerre et du trésor public sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'état, H. B. MARET.

De mon camp impérial d'Elchingen, le 29 vend. an 14 (21 octobre).

Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1. Il sera pris possession de tous les Etats en Souabe de la maison d'Autriche.

2. Les contributions de guerre qui y seront levées, ainsi que les contributions ordinaires, seront toutes au profit de l'armée. Tous les magasins qui seraient pris à l'ennemi, autres que les magasins d'artillerie et de subsistances, seront également à son profit.

Chacun aura une part dans ces contributions, proportionnée à ses appointemens.

3. Les contributions particulières qui auraient été levées, ou les objets qui auraient été tirés des magasins de l'ennemi, seront restitués à la masse générale ; personne ne devant profiter du droit de la guerre, pour faire tort à la masse générale de l'armée.

4. Il sera incessamment nommé un trésorier et un directeur-général, qui rendront compte, chaque mois, à un conseil d'administration de l'armée, des contributions qui auront été levées. L'état en sera imprimé avec la répartition.

5. La solde sera exactement payée sur les fonds de notre trésor impérial.

6. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'état, H. B. MARET.

Xe BULLETIN.

Augsbourg, 30 vendém. an 14 (22 octobre).

Lors de la capitulation du général Wernck près Nordlingen, le prince Ferdinand, avec un corps de mille chevaux et une portion du parc, avait pris les devants : il s'était jeté dans le pays prussien, et s'était dirigé par Gunzenhausen sur Nuremberg. Le prince Murat le suivit à la piste, et parvint à le déborder ; ce qui donna lieu à un combat sur la route de Furth à Nuremberg, le 29 au soir. Tout le reste du parc d'artillerie, tous les bagages sans exception ont été pris. Les chasseurs à cheval de la garde impériale se sont couverts de gloire ; ils ont culbuté tout ce qui s'est présenté devant eux : ils ont chargé le régiment de cuirassiers de Mack. Les deux régimens de carabiniers ont soutenu leur réputation.

On est rempli d'étonnement lorsqu'on considère la marche du prince Murat, depuis Albeck jusqu'à Nuremberg. Quoique se battant toujours, il est parvenu à gagner de vîtesse l'ennemi qui avait deux marches sur lui. Le résultat de cette prodigieuse activité a été la prise de 1500 chariots, de 50 pièces de canon, de 16 mille hommes, y compris la capitulation du général Werneck, et d'un grand nombre de drapeaux. Dix-huit généraux ont posé les armes ; trois ont été tués.

Les colonels Morland des chasseurs à cheval de la garde impériale, Cauchois du 1er régiment de carabiniers, Rouvillois du 1er régiment de hussards, et les aides-de-camp Flahaut et Lagrange se sont particulièrement distingués. Le colonel Cauchois a été blessé.

Le 29 au soir, le prince Murat a couché à Nuremberg, où il a passé la journée du 30 à se reposer.

Au combat d'Elchingen, le 23 vendémiaire, le 69e régiment de ligne s'est distingué. Après avoir

forcé le pont en colonne serrée, il s'est déployé à portée du feu des Autrichiens avec un ordre et un sang-froid qui ont rempli l'ennemi de stupeur et d'admiration.

Un bataillon de la garde impériale est entré aujourd'hui à Augsbourg. Quatre-vingts grenadiers portaient chacun un drapeau. Ce spectacle a produit sur les habitans d'Augsbourg un étonnement que partagent les paysans de toutes ces contrées.

La division de troupes de Wurtemberg vient d'arriver à Geisslingen.

Les bataillons de chasseurs qui avaient suivi l'armée depuis son passage à Stuttgard, sont partis pour conduire en France une nouvelle colonne de 10 mille prisonniers. Les troupes de Bade, fortes de 3 à 4 mille hommes, sont en marche pour se rendre à Augsbourg.

L'Empereur vient de faire présent aux Bavarois de 20,000 fusils autrichiens pour l'armée et les gardes nationales.

Il vient aussi de faire présent à l'électeur de Wurtemberg, de 6 pièces de canon autrichiennes.

Pendant qu'a duré la manœuvre d'Ulm, l'électeur de Wurtemberg a craint un moment pour l'électrice et sa famille, qui se sont rendues alors à Heidelberg; il a disposé ses troupes pour défendre le cœur de ses Etats.

Les Autrichiens sont détestés de toute l'Allemagne, bien convaincue que, sans la France, l'Autriche la traiterait comme ses pays héréditaires.

On ne se fait pas une idée de la misère de l'armée autrichienne; elle est payée en billets qui perdent 40 pour 100 : aussi nos soldats appellent-ils plaisamment les Autrichiens des soldats de papier. Ils sont sans aucun crédit : la maison d'Autriche ne trouverait nulle part à emprunter 10,000 francs. Les généraux eux-mêmes n'ont pas vu une pièce d'or depuis plusieurs années. Les Anglais, du moment qu'ils ont su l'invasion de la Bavière, ont fait

à l'empereur d'Autriche un petit présent qui ne l'a pas rendu plus riche ; ils se sont engagés à lui faire remise des 48 millions qu'ils lui avaient prêtés pendant la dernière guerre. Si c'est un avantage pour la maison d'Autriche, elle l'a déjà payé bien cher.

XIe BULLETIN.

Munich, 4 brumaire an 14 (26 octobre).

L'Empereur est arrivé à Munich le 2 brumaire, à 9 heures du soir. La ville était illuminée avec beaucoup de goût. Un grand nombre de personnes avaient décoré le devant de leurs maisons d'emblêmes qui étaient les expressions de leurs sentimens.

Le 3 au matin, les grands-officiers de l'électeur, les chambellans et gentilshommes de la cour, les ministres, les généraux, les conseillers intimes, le corps diplomatique accrédité près son altesse électorale, les députés des Etats de Bavière, les magistrats de la ville de Munich, ont été présentés à S. M., qui les a entretenus fort long-temps des affaires économiques de leur pays.

Le prince Murat est arrivé à Munich. Il a montré dans son expédition une prodigieuse activité. Il ne cesse de se louer de la belle charge des chasseurs de la garde impériale et des carabiniers.

Un trésor de 200 mille florins est tombé en leur pouvoir ; ils ont passé outre sans en rien toucher, et ont continué à poursuivre l'ennemi.

Le prince Ferdinand s'est trouvé au dernier combat, et s'est sauvé sur le cheval d'un lieutenant de cavalerie.

Toute la ville de Nuremberg a été témoin de la bravoure des Français. Un grand nombre de déserteurs et de fuyards des débris de l'armée autrichienne remplissent la province de Franconie, où ils com-

mettent beaucoup de désordres. Tous les bagages de l'ennemi ont été pris.

Le soir, l'Empereur s'est rendu au théâtre, où il a été accueilli par les démonstrations les plus sincères de joie et de gratitude.

Aujourd'hui, l'Empereur, après avoir vu défiler les troupes du corps d'armée du maréchal Soult, est allé à la chasse à Numphembourg, maison de plaisance de l'électeur.

Tout est en mouvement; nos armées ont passé l'Iser et se dirigent sur l'Inn, où le maréchal Bernadotte d'un côté, le général Marmont d'un autre, et le maréchal Davoust, seront ce soir.

XIIe BULLETIN.

Munich, 5 brumaire an 14 (27 octobre).

Au cinquième bulletin de l'armée, il faut joindre la capitulation de Memmingen, qui a été oubliée.

On travaille dans ce moment, avec la plus grande activité, aux fortifications d'Ingolstat et d'Augsbourg.

Des têtes de pont sont construites à tous les ponts du Leck, et des magasins sont établis sur les derrières.

Sa Majesté a été extrêmement satisfaite du zèle et de l'activité du général de brigade Bertrand, son aide-de-camp, qu'elle a fréquemment employé à des reconnaissances.

Elle a ordonné la démolition des fortifications des villes d'Ulm et de Memmingen.

L'électeur de Bavière est attendu à tout instant. L'Empereur a envoyé son aide-de-camp, le colonel Lebrun, pour le recevoir, et lui offrir sur sa route des escortes d'honneur.

Un *Te Deum* a été chanté à Augsbourg et à

Munich. La proclamation ci-jointe a été affichée dans toutes les villes de Bavière. Le peuple bavarois est plein de bons sentimens ; il court aux armes, et forme des gardes volontaires pour défendre le pays contre les incursions des Cosaques.

Les généraux Deroi et Wreden montrent la plus grande activité : ce dernier a fait beaucoup de prisonniers autrichiens. Il a servi pendant la guerre passée dans l'armée autrichienne, et il s'y est distingué.

Le général Mack ayant traversé en poste la Bavière pour retourner à Vienne, rencontra le général Wreden aux ayant-postes, près l'Inn. Ils eurent une longue conversation sur la manière dont les Français traitaient l'armée bavaroise.

« Nous sommes mieux qu'avec vous, lui dit le général Wreden ; nous n'avons ni morgue, ni mauvais traitemens à essuyer ; et loin d'être exposés les premiers aux coups, nous sommes obligés de demander les postes périlleux, parce que les Français se les réservent de préférence. Chez vous, au contraire, nous étions envoyés par-tout où il y avait de mauvaises affaires à essuyer. »

Un officier d'état-major vient d'arriver de l'armée d'Italie. La campagne a commencé le 26 vendémiaire. Cette armée formera bientôt la droite de la grande armée.

L'Empereur a donné hier un concert à toutes les dames de la cour. Il a fait un accueil très-distingué à madame de Montgelas, femme du premier ministre de l'électeur, et distinguée d'ailleurs par son mérite personnel.

Il a témoigné son contentement à M. de Wintz, maître de musique de l'électeur, sur la bonne composition de ses morceaux, tous pleins de verve et de talent.

Aujourd'hui, dimanche 5 brumaire, l'Empereur a entendu la messe dans la chapelle du palais.

Voici les noms des généraux autrichiens qui ont

été faits prisonniers. Le nombre des officiers est de 1,500 à 2,000. Chaque officier a signé sa parole d'honneur de ne pas servir; on espère qu'ils la tiendront exactement : s'il en était autrement, les lois de la guerre seraient suivies dans toute leur rigueur.

Etat des officiers-généraux autrichiens faits prisonniers aux affaires de Elchingen, Wertingen, Memmingen, Ulm, etc.

MM. le baron Mack, feld-maréchal-lieutenant, quartier-maître-général;
Le prince de Hesse-Hombourg, feld-maréchal-lieutenant;
Le baron de Hipschis, *idem;*
Le comte de Giulay, *idem*, quartier-maître-général de l'armée du prince Ferdinand;
Le baron de Laudon, *idem;*
Le comte de Klenau, *idem;*
Le comte de Gottescheim, *idem;*
Le comte de Riese, *idem;*
Le comte Baillet, *idem;*
Le comte de Werneck, *idem;*
Le prince de Hohenzollern, *idem;*
Le prince de Lichtenstein, général-major;
Le baron d'Abel, *idem;*
Le baron d'Ulm, *idem;*
Le baron de Weidenfeld, *idem;*
Le comte d'Awersberg, *idem;*
Le comte de Gehneddy, *idem;*
Le comte de Fremel; *idem;*
Le comte de Stiecker, *idem;*
Le comte de Hermann, *idem*, pris à Elchingen;
Le comte de Hermann, *idem*, pris à Ulm;
Le comte de Reichter, *idem;*
Le comte de Dieuersberg, *idem;*
Le comte de Mitkiery, général-major;
Le comte de Vogel, *idem;*

MM. le comte de Weiber, *idem;*
Le comte de Hohenfeld, *idem;*
Le baron d'Aspre, *idem;*
Le comte de Spaugen, *idem.*

Capitulation de la garnison de Memmingen.

M. le général de division Saligny, chef de l'état-major du 4e corps de la grande armée, au nom de S. M. l'Empereur des Français, et d'après les ordres de S. Exc. le maréchal Soult, et M. le comte de Spangen, général-major, commandant dans Memmingen, sont convenus de la capitulation suivante :

Art. 1er La garnison autrichienne de Memmingen se rend prisonnière de guerre au 4e corps de la grande armée, commandé par S. Exc. le maréchal Soult.

2. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre.

3. MM. les officiers seront libres de se rendre dans leurs foyers, en donnant leur parole d'honneur de ne servir qu'après échange, grade par grade, ou de suivre le sort de leur troupe.

4. Les officiers conserveront leurs armes, leurs chevaux et leurs équipages ; les sous-officiers et soldats tous leurs effets d'habillement.

5. Les non-combattans, tels que les chirurgiens, médecins, aumôniers, fourriers et musiciens, seront rendus.

6. Tous les papiers qui regardent la place, ou l'armée autrichienne, seront remis à M. le chef de l'état-major de l'armée française.

7. Toute l'artillerie, tous les approvisionnemens de guerre et de bouche, tous les chevaux de troupe et de transport, seront remis à l'armée française, d'après l'état de situation de la place.

8. S. Exc. M. le maréchal promet avec plaisir de

faire donner à tous les malades les mêmes soins qu'aux malades de l'armée française.

9. Il sera donné des chariots pour le transport des effets de MM. les officiers.

Fait en présence du général Sébastiani, du colonel Fitteau et des officiers supérieurs de la place.

Memmingen, le 22 vendémiaire (14 octobre).

Signés, *le général de division* SALIGNY; *le général* HORACE SÉBASTIANI; M. FITTEAU, *colonel au 3e régiment de dragons; le comte* DE SPANGEN, *général-major;* WOUWERMANS, *colonel; le baron* DE LAUER, *major et ingénieur*, etc.

Traduction d'une proclamation de l'électeur de Bavière aux Bavarois.

BAVAROIS,

Dans un moment où j'étais uniquement occupé de votre prospérité, où je ne prévoyais aucun danger, j'ai été forcément séparé de vous.

L'Autriche, pour la conservation de laquelle le généreux sang des Bavarois a coulé si souvent, avait conçu des plans perfides contre vous et contre moi. On demandait, avec menace, vos fils, mes braves soldats, pour être disséminés dans l'armée autrichienne, et pour combattre une puissance qui de tous temps a protégé l'indépendance de la Bavière.

Ainsi, les Bavarois ne devaient plus combattre pour leur patrie, mais pour des intérêts étrangers: ainsi, jusqu'au nom de l'armée bavaroise, devait être détruit.

Mes devoirs, comme prince et comme père d'un peuple fidèle et indépendant, ont dû me porter à repousser des propositions aussi déshonorantes pour la nation, et à maintenir avec fermeté la neutralité de mes états.

Je me flattais encore de voir l'espoir de s'accom-

plir le plus ardent de mes vœux, le repos de la patrie : les négociations à ce sujet n'étaient pas encore rompues, lorsque l'Autriche, fidèle au système d'anéantir l'indépendance de la Bavière, viola les traités les plus sacrés, fit passer l'Inn à son armée, et vous traita comme les habitans d'un pays conquis. Les réquisitions les plus onéreuses furent faites; on vous priva des instrumens les plus nécessaires à votre industrie, même ceux de votre agriculture; vos champs furent dévastés, vos bestiaux enlevés de force; on vous inonda d'un papier-monnaie déprécié; même un grand nombre de vos fils ont été contraints de servir sous les drapeaux de l'Autriche.

Après une invasion aussi perfide, après des outrages aussi inouis, il était de ma dignité, comme prince et comme protecteur de la nation, de prendre les armes, et de délivrer la patrie de ses oppresseurs.

L'Empereur des Français, l'allié naturel de la Bavière, vole à notre secours avec ses intrépides guerriers; il vient pour nous venger : déjà vos frères et vos fils combattent dans les rangs de ces braves habitués à la victoire, et déjà nous voyons l'aurore de notre salut.

Bavarois, qui portez patiemment les maux dont vous accablent les ennemis de la patrie, souvenez-vous de votre prince, qui connaît vos souffrances, qui les partage, et qui ne peut supporter l'idée d'être séparé de vous que dans la persuasion qu'en conservant sa liberté individuelle, il s'est assuré les moyens d'agir avec une indépendance absolue, pour ses chers et fidèles sujets.

Notre bonne cause est sous la protection d'un Dieu juste, et d'une armée courageuse, commandée par un héros invincible.

Que le mot de ralliement de chaque Bavarois soit pour son prince et pour la patrie!

Wurzbourg, le 10 octobre 1805.

Signé, MAX. JOSEPH, *électeur*.

XIIIe BULLETIN.

Haag, 6 brumaire an 14 (28 octobre).

Le corps d'armée du maréchal Bernadotte est parti de Munich le 4 brumaire. Il est arrivé le 5 à Wasserburg, sur l'Inn, et est allé coucher à Altenmarkt: six arches du pont étaient brûlées. Le comte Manucci, colonel de l'armée bavaroise, s'était porté de Roth à Rosenheim. Il avait trouvé également le pont brûlé, et l'ennemi de l'autre côté. Après une vive canonnade, l'ennemi céda la rive droite. Plusieurs bataillons français et bavarois passèrent l'Inn, et le 6 à midi, l'un et l'autre pont étaient entièrement rétablis; les colonels du génie Morio et Somis ont mis la plus grande activité à la réparation desdits ponts; l'ennemi a été vivement poursuivi dès qu'on a pu passer; on a fait à son arrière-garde 50 prisonniers.

Le maréchal Davoust, avec son corps d'armée, est parti de Freysing le 4, et s'est trouvé le 5 à Mulhdorf. L'ennemi a défendu la rive droite, où il avait établi des batteries très-avantageusement situées. Le pont était tellement détruit, qu'on a eu de la peine à le rétablir. Le 6 à midi, une grande partie du corps du maréchal Davoust était passée.

Le prince Murat a fait passer une brigade de cavalerie sur le pont de Mulhdorf, a fait rétablir les ponts d'OEting et de Marekhl, et les a passés avec une partie de sa réserve. L'Empereur s'est porté de sa personne à Haag.

Le corps d'armée du maréchal Soult est bivouaqué en avant de Haag; le corps du général Marmont couche ce soir à Wihsbiburg; celui du maréchal Ney à Landsberg; celui du maréchal Lannes sur la route de Landshut à Braunau. Tous les renseignemens qu'on a sur l'ennemi, portent que l'armée russe marche en retraite.

Il a beaucoup plu toute la journée; tout le pays situé entre l'Iser et l'Inn n'offre qu'une forêt continue de sapins, pays fort ingrat. L'armée a eu beaucoup à se louer du zèle et de l'empressement des habitans de Munich à lui fournir les subsistances qui lui étaient nécessaires.

XIVe BULLETIN.

Braunau, 8 brumaire an 14 (30 octobre).

Le maréchal Bernadotte est arrivé le 3, à dix heures du matin, à Salzbourg. L'électeur en était parti depuis plusieurs jours; un corps de 6 mille hommes qui y était, s'était retiré précipitamment la veille.

Le quartier-général impérial était le 6 à Haag, le 7 à Mulhdorff, et le 8 à Braunau.

Le maréchal Davoust a employé la journée du 7 à faire réparer entièrement le pont de Mulhdorff.

Le 1er régiment de chasseurs a exécuté une belle charge sur l'ennemi, lui a tué une vingtaine d'hommes et lui a fait plusieurs prisonniers, parmi lesquels s'est trouvé un capitaine de hussards.

Dans la journée du 7, le maréchal Lannes est arrivé avec la cavalerie légère au pont de Braunau. Il était parti de Landshut. Le pont était coupé; il a sur-le-champ fait embarquer sur deux bateaux une soixantaine d'hommes. L'ennemi, qui d'ailleurs était poursuivi par la réserve du prince Murat, a abandonné la ville. L'audace des chasseurs du 13e a contribué à précipiter sa retraite.

La mésintelligence entre les Russes et les Autrichiens commence à s'apercevoir. Les Russes pillent tout. Les officiers les plus instruits d'entr'eux comprenneut bien que la guerre qu'ils font est impolitique, puisqu'ils n'ont rien à gagner contre les Français, que la nature n'a pas placés pour être leurs ennemis.

Braunau, comme il se trouve, peut être considéré comme une des plus belles et des plus utiles acquisitions de l'armée. Cette place est entourée d'une enceinte bastionnée, avec pont-levis, demi-lune et fossés pleins d'eau. Il y a de nombreux magasins d'artillerie et tous en bons état; mais ce qui paraîtra difficile à croire, c'est qu'elle est parfaitement approvisionée. On y a trouvé 40 mille rations de pain prêtes à être distribuées, plus de mille sacs de farine : l'artillerie de la place consiste en 45 pièces de canon avec double affût de rechange, en mortiers approvisionnés de plus de 40 mille boulets et obusiers. Les Russes y ont laissé une centaine de milliers de poudre, une grande quantité de cartouches, de plomb, un millier de fusils, et tout l'approvisionnement nécessaire pour soutenir un grand siége.

L'Empereur a nommé le général Lauriston, qui arrive de Cadix, gouverneur de cette place, où il a établi le dépôt du quartier-général de l'armée.

XVe BULLETIN.

Braunau, 9 brumaire an 14 (31 octobre).

Plusieurs déserteurs russes sont déjà arrivés, entr'autres un sergent-major natif de Moscou, homme de quelque intelligence. On s'imagine bien que tout le monde l'a questionné. Il a dit que l'armée russe était dans des dispositions bien différentes pour les Français que dans la dernière guerre; que les prisonniers qui étaient revenus de France s'en étaient beaucoup loués; qu'il y en avait six dans sa compagnie qui, au moment du départ de Pologne, avaient été envoyés plus loin; que si on avait laissé dans les régimens tous les hommes revenus de France, il n'y avait pas de doute qu'ils

n'eussent tous déserté ; que les Russes étaient fâchés de se battre pour les Allemands qu'ils n'aiment pas, et qu'ils avaient une haute idée de la valeur française. On lui a demandé s'ils aimaient l'empereur Alexandre. Il a répondu qu'ils étaient trop misérables pour lui porter de l'attachement ; que les soldats aimaient mieux l'empereur Paul, mais que la noblesse préférait l'empereur Alexandre ; que les Russes, en général, étaient contens d'être sortis de chez eux, parce qu'ils vivaient mieux et étaient mieux payés ; qu'ils desiraient tous de ne pas retourner en Russie, et qu'ils préféraient s'établir dans d'autres climats, à retourner sous la verge d'une aussi rude discipline ; qu'ils savaient que les Autrichiens avaient perdu toutes leurs batailles, et ne faisaient que pleurer.

Le prince Murat s'est mis à la poursuite de l'ennemi. Il a rencontré l'arrière-garde des Autrichiens, forte de 6 mille hommes, sur la route de Merobach : l'apercevoir et la charger n'a été qu'une même chose pour sa cavalerie. Cette arrière-garde a été disséminée sur les hauteurs de Ried. La cavalerie ennemie s'est alors ralliée pour protéger le passage de l'infanterie par un défilé ; mais le 1er régiment de chasseurs et la division de dragons du général Beaumont l'ont culbutée, et se sont jetés avec l'infanterie ennemie dans le défilé. La fusillade a été assez vive ; mais l'obscurité de la nuit a sauvé cette division ennemie : une partie s'est éparpillée dans les bois ; il n'a été fait que 500 prisonniers. L'avant-garde du corps du prince Murat a pris position à Haag. Le colonel Montbrun, du 1er de chasseurs, s'est couvert de gloire. Le 8e régiment de dragons a soutenu sa vieille réputation. Un maréchal-de-logis de ce régiment ayant eu le poignet emporté, dit devant le prince, au moment où il passait : « Je regrette ma main, parce qu'elle ne pourra plus servir notre brave Empereur. » L'Empereur, en apprenant ce trait, a dit : « Je reconnais bien

bien là les sentimens du 8e. Qu'on donne à ce maréchal-de-logis une place avantageuse, et selon son état, dans le palais de Versailles. »

Les habitans de Braunau, selon l'usage, avaient porté dans leurs maisons une grande partie des magasins de la place. Une proclamation a tout fait rapporter. Il y a à présent un millier de sacs de farine, une grande quantité d'avoine, des magasins d'artillerie de toute espèce, une très-belle manutention, et 60 mille rations de pain, dont nous avions grand besoin : une partie a été distribuée au corps du maréchal Soult.

Le maréchal Bernadotte est arrivé à Salzbourg. L'ennemi s'est retiré sur la route de Carinthie et de Wels. Un régiment d'infanterie voulait tenir au village de Hallem ; il a dû se retirer sur le village de Colling, où le maréchal espérait que le général Kellermann parviendrait à lui couper la retraite et à l'enlever.

Les habitans assurent que, dans son inquiétude, l'empereur d'Allemagne s'était porté jusqu'à Wels, où il avait appris le désastre de son armée. Il y avait appris aussi les clameurs de ses peuples de Bohême et d'Autriche contre les Russes qui pillent et violent d'une manière si effrénée, qu'on desirait l'arrivée des Français pour les délivrer de ces singuliers alliés.

Le maréchal Davoust, avec son corps d'armée, a pris position entre Ried et Haag. Tous les autres corps d'armée sont en grand mouvement ; mais le temps est affreux : il est tombé un demi-pied de neige ; ce qui a rendu les chemins détestables.

Le ministre secrétaire-d'état Maret a joint l'Empereur à Braunau.

L'électeur de Bavière est de retour à Munich ; il a été reçu avec le plus grand enthousiasme par le peuple de sa capitale.

Plusieurs malles de Vienne ont été interceptées : les lettres les plus récentes étaient du 18 octobre.

On commençait à y avoir des nouvelles de l'affaire de Wertingen : elles y avaient répandu la consternation. Les vivres y étaient d'une cherté à laquelle on ne pouvait atteindre. La famine menaçait Vienne. Cependant la récolte a été abondante ; mais la dépréciation du papier-monnaie et des assignats qui perdaient plus de quarante pour cent, avaient porté tout au plus haut prix. Le sentiment de la chute du papier-monnaie autrichien était dans tous les esprits.

Le cultivateur ne voulait plus échanger ses denrées contre un papier de nulle valeur. Il n'est pas un homme en Allemagne qui ne considère les Anglais comme les auteurs de la guerre, et les empereurs François et Alexandre comme victimes de leurs intrigues. Il n'est personne qui ne dise : Il n'y aura point de paix tant que les olygarques gouverneront l'Angleterre, et les olygarques gouverneront tant que Georges respirera. Aussi le règne du prince de Galles est-il desiré comme le terme de celui des olygarques, qui, dans tous les pays, sont égoïstes et insensibles aux malheurs du monde.

L'empereur Alexandre était attendu à Vienne ; mais il a pris un autre parti : on assure qu'il s'est rendu à Berlin.

XVIe BULLETIN.

De Ried, le 11 brumaire an 14 (2 novembre).

Le prince Murat a continué sa marche en poursuivant l'ennemi l'épée dans les reins, et est arrivé, le 9, en avant de Lambach. Les généraux autrichiens, voyant que leurs troupes ne pouvaient plus tenir, ont fait avancer huit bataillons russes pour protéger leur retraite. Le 17e régiment d'infanterie de ligne, le 1er de chasseurs et le 8e de dragons char-

gèrent les Russes avec impétuosité, et, après une vive fusillade, les mirent en désordre et les menèrent jusqu'à Lambach. On a fait 500 prisonniers, parmi lesquels une centaine de Russes.

Le 10 au matin, le prince Murat mande que le général Walter, avec sa division de cavalerie, a pris possession de Wels. La division de dragons du général Beaumont, et la 1ere division du corps d'armée du maréchal Davoust, commandée par le général Bisson, ont pris possession à Lambach. Le pont sur la Traun était coupé; le maréchal Davoust y a fait substituer un pont de bateaux. L'ennemi a voulu défendre la rive gauche. Le colonel Walterre, du 30e régiment, s'est jeté un des premiers dans un bateau, et a passé la rivière. Le général Bisson, faisant ses dispositions de passage, a reçu une balle dans le bras.

Une autre division du corps du maréchal Davoust est en avant de Lambach sur le chemin de Steyer. Le reste de son corps d'armée est sur les hauteurs de Lambach.

Le maréchal Soult arrivera ce soir à Wels.

Le maréchal Lannes arrivera ce soir à Lintz.

Le général Marmont est en marche pour tourner la position de la rivière de l'Enns.

Le prince Murat se loue du colonel Conroux, commandant du 17e régiment d'infanterie de ligne. Les troupes ne sauraient montrer, dans aucune circonstance, plus d'impétuosité et de courage.

Au moment de son arrivée à Salzbourg, le maréchal Bernadotte avait détaché le général Kellermann à la tête de son avant-garde, pour poursuivre une colonne ennemie qui se retirait par le chemin de la Carinthie. Elle s'était mise à couvert derrière le fort de Passling, dans le défilé de Colling. Quelque forte que fût sa position, les carabiniers du 27e régiment d'infanterie légère l'attaquèrent avec impétuosité. Le général Werlé fit tourner le fort par le capitaine Campobane, par des chemins presque

impraticables. Cinq mille hommes, dont trois officiers, ont été faits prisonniers. La colonne ennemie, forte de trois mille hommes, a été éparpillée dans les sommités. On y a trouvé une si grande quantité d'armes, qu'on espère ramasser encore beaucoup de prisonniers. Le général Kellermann donne des éloges à la conduite du chef de bataillon Barbès-Latour. Le général Werlé a eu son habit criblé de balles.

Nos avant-postes mandent de Wels, que l'empereur d'Allemagne y est arrivé le 25 octobre; qu'il y a appris le sort de son armée d'Ulm, et qu'il s'est convaincu par ses propres yeux des ravages affreux que les Russes font par-tout, et de l'extrême mécontentement de ses peuples. On assure qu'il est retourné à Vienne sans descendre de voiture.

La terre est couverte de neige; les pluies ont cessé; le froid a pris le dessus; il est assez vif; ce n'est pas un commencement de novembre, mais un mois de janvier. Ce temps plus sec, a l'avantage d'être plus sain et plus favorable à la marche.

XXVIIe BULLETIN.

Lambach, 12 brumaire an 14 (3 novembre).

Aujourd'hui 12, le maréchal Davoust a ses avant-postes près de Steyer. Le général Milhaud, avec la réserve de cavalerie aux ordres du prince Murat, est entré à Lintz le 10. Le maréchal Lannes y est arrivé le 12, avec son corps d'armée. On a trouvé à Lintz des magasins considérables dont on n'a pas encore l'inventaire; beaucoup de malades dans les hôpitaux, parmi lesquels une centaine de Russes. On a fait des prisonniers, dont cinquante Russes.

Au combat de Lambach, il s'est trouvé deux pièces de canon russes parmi celles qui ont été prises. Un

général russe et un colonel de hussards autrichiens ont été tués.

La blessure que le général Bisson, commandant la première division du corps d'armée du maréchal Davoust, a reçue au bras, est assez sérieuse pour l'empêcher de servir tout le reste de la campagne. Il n'y a cependant aucun danger. L'Empereur a donné au général Caffarelli le commandement de cette division.

Depuis le passage de l'Inn, on a fait quinze à dix-huit cents prisonniers, tant Autrichiens que Russes, sans y comprendre les malades.

Le corps d'armée du général Marmont est parti de Lambach le 12, à midi.

L'Empereur a établi son quartier-général à Lambach, où l'on croit qu'il passera toute la nuit du 12.

La saison continue à être rigoureuse; la terre est couverte de neige.

On a trouvé à Lambach des magasins de sel pour plusieurs millions. On a trouvé dans la caisse de Lintz plusieurs centaines de milliers de florins.

Les Russes ont tout dévasté à Wels, à Lambach et dans tous les villages environnans. Il y a des villages où ils ont tué huit ou dix paysans.

L'agitation et le désordre sont extrêmes à Vienne. On dit que l'empereur d'Autriche est établi au couvent des Bénédictins de Molk. Il paraît que le reste du mois de novembre verra des événemens majeurs et d'une grande importance.

M. Lezay, ministre de France à Salzbourg, a eu une audience de l'Empereur, au moment où S. M. partait de Braunau. Il n'avait pas cessé jusqu'alors de résider à Salzbourg.

On n'a point de nouvelles de M. de Larochefoucauld; on le croit toujours à Vienne. Au moment où l'armée autrichienne passa l'Inn, il demanda des passeports qu'on lui refusa.

Il est arrivé aujourd'hui plusieurs déserteurs russes.

Sa majesté l'Empereur a consenti à retirer ses troupes de l'état de Naples. Elles y étaient stationnées en vertu des stipulations du traité de Florence. Les motifs de prudence, de garantie et de sûreté qui avaient déterminé cette mesure, acquéraient sans doute une nouvelle force par la circonstance d'une guerre continentale. Sans doute aussi l'intérêt de la France conseillait de s'assurer, par une conquête utile et facile, d'un royaume qui touche de si près aux états de sa majesté en Italie. Mais elle n'a pas voulu qu'on pût lui imputer d'avoir mis un obstacle à la paix générale; elle a suivi les principes de la politique généreuse et modérée qui lui sert de règle dans toutes ses déterminations, et elle a consenti à conclure le traité suivant avec sa majesté le roi des Deux-Siciles :

« Sa majesté le roi des Deux-Siciles et sa majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie, voulant empêcher que les rapports d'amitié qui unissent leurs états ne soient compromis par les événemens d'une guerre dont il est dans leur vœu de diminuer les maux, en restreignant, autant qu'il est en eux, le théâtre des hostilités présentes, ont nommé pour ministres plénipotentiaires; savoir : sa majesté le roi des Deux-Siciles, S. Ex. M. le marquis de Gallo, son ambassadeur à Paris, près sa majesté l'Empereur des Français, tant en cette qualité qu'en celle de Roi d'Italie; et sa majesté l'Empereur, S. E. M. Charles-Maurice Talleyrand, ministre des relations extérieures; lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus, *sub spe rati*, de ce qui suit :

» Art. 1er. Sa majesté le roi des Deux-Siciles promet de rester neutre pendant le cours de la guerre actuelle entre la France, d'une part, et l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et toutes les puissances belligérantes, de l'autre part. Elle s'engage à repousser, par la force et par l'emploi de tous les

moyens qui sont en son pouvoir, toute atteinte qui serait portée aux droits et aux devoirs de la neutralité.

» 2. Par suite de cet engagement, sa majesté le roi des Deux-Siciles ne permettra qu'aucun corps de troupes appartenant à aucune puissance belligérantes débarque ou pénètre sur aucune partie de son territoire; et elle s'engage à observer, tant sur terre que sur mer, et dans la police des ports, les principes et les lois de la plus stricte neutralité.

» 3. De plus, sa majesté s'engage à ne confier le commandement de ses armées et de ses places à aucun officier russe, autrichien ou appartenant à d'autres puissances belligérantes; les émigrés français sont compris dans la même exclusion.

» 4. Sa majesté le roi des Deux-Siciles s'engage à ne permettre l'entrée de ses ports à aucune escadre appartenante aux puissances belligérantes.

» 5. Sa majesté l'Empereur des Français se confiant aux promesses et engagemens ci-dessus exprimés, consent à ordonner l'évacuation du royaume de Naples par ses troupes. Cette évacuation sera entièrement terminée un mois après l'échange des ratifications. A cette même époque, les places et postes militaires seront remis aux officiers de sa majesté le roi des Deux-Siciles, dans l'état où ils sont, et il est convenu que, dans l'intervalle du mois employé à ces opérations, l'armée française sera nourrie et traitée comme elle l'a été par le passé.

» Sa majesté l'Empereur des Français s'engage, de plus, à reconnaître la neutralité du royaume des Deux-Siciles, tant sur terre que sur mer, pendant la durée de la guerre actuelle.

» Les ratifications de la présente convention seront échangées à Naples dans le plus court délai.

» Fait à Paris, le 21 septembre 1805. »

Le marquis DE GALLO. (L. S.) CH. MAU. TALLEYRAND. (L. S.)

Ratifié à Portici, le 8 octobre 1805.

Signé, FERDINAND.

Et plus bas, TOMMASO FERRAS.

XVIIIe BULLETIN.

Linz, le 14 brumaire an 14 (5 novembre).

Le prince Murat ne perd pas l'ennemi de vue. L'ennemi avait laissé dans Ebersberg 3 ou 4 cents hommes pour retarder le passage de le Traun; mais les dragons du général Walter se jetèrent dans des bateaux, et, sous la protection de l'artillerie, attaquèrent avec impétuosité la ville. Le lieutenant Villaudet, du 13e régiment de dragons, a passé le premier dans une petite barque.

Le général Walter, après avoir passé le pont sur la Traun, se porta sur Enns. La brigade du général Milhaud rencontra l'ennemi au village d'Asten, le culbuta, le poursuivit jusque dans Enns, et lui fit 200 prisonniers, dont 50 hussards russes. Vingt hussards russes ont été tués. L'arrière-garde des troupes autrichiennes, soutenue par la cavalerie russe, a été par-tout culbutée; ni l'une ni l'autre n'ont tenu à aucune charge. Les 22e et 16e de chasseurs et leurs colonels, Latour-Maubourg et Durosnel, ont montré la plus grande intrépidité. L'aide-de-camp du prince Murat, Flahault, a eu une balle dans le bras.

Dans la journée du 13, nous avons passé l'Enns, et aujourd'hui le prince Murat est à la poursuite de l'ennemi. Le maréchal Davoust est arrivé le 12 à Steyer; le 13, dans la journée, il s'est emparé de la ville, et a fait 200 prisonniers: l'ennemi paraissait vouloir s'y défendre. La division de dragons du général Beaumont a soutenu sa réputation. L'aide-de-camp du général Beaumont a été tué. L'un et l'autre des ponts sur l'Enns sont parfaitement rétablis.

Au combat de Lambach, le colonel autrichien de Graffen, et le colonel russe Koloffkin, ont été tués.

L'empereur d'Autriche, arrivé à Lintz, a reçu des plaintes de la régence sur la mauvaise conduite des Russes, qui ne se sont pas contentés de piller, mais encore ont assommé à coups de bâton les paysans ; ce qui avait rendu déserts un grand nombre de villages. L'Empereur a paru très-affligé de ces excès, et a dit qu'il ne pouvait répondre des troupes russes comme des siennes ; qu'il fallait souffrir patiemment ; ce qui n'a pas consolé les habitans.

On a trouvé à Lintz beaucoup de magasins, et une grande quantité de draps et de capotes dans les manufactures impériales.

Le général Deroi, à la tête d'un corps de Bavarois, a rencontré à Lovers l'avant-garde d'une colonne de cinq régimens autrichiens venant d'Italie, l'a complètement battue, lui a fait 400 prisonniers et pris 3 pièces de canon. Les Bavarois se sont battus avec la plus grande opiniâtreté et avec une extrême bravoure. Le général Deroi lui-même a été blessé d'un coup de pistolet.

Ces petits combats donnent lieu à un grand nombre de traits de courage de la part des officiers particuliers. Le major-général s'occupe d'une relation détaillée où chacun aura la part de gloire qu'aura méritée son courage.

L'Enns peut être considéré comme la dernière ligne qui défend les approches de Vienne. On prétend que l'ennemi veut tenir et se retrancher derrière les hauteurs de Saint-Hipolyte, à dix lieues de Vienne. Notre avant-garde y sera demain.

XIXe BULLETIN.

Lintz, le 15 brumaire an 14 (6 novembre).

Le combat de Lovers a été très-brillant pour les Bavarois. Les Autrichiens occupaient au-delà de Lovers un défilé presque inaccessible, flanqué à droite et à gauche par des montagnes à pic. Le couronnement était couvert de chasseurs tyroliens qui en connaissaient tous les sentiers; trois forts en maçonnerie fermant les montagnes, en rendent l'accès presque impossible. Après une vive résistance, les Bavarois culbutèrent tout, firent 600 prisonniers, prirent 2 pièces de canon et s'emparèrent de tous les forts. Mais à l'attaque du dernier, le lieutenant-général Deroi, commandant en chef l'armée bavaroise, fut blessé d'un coup de pistolet. Les Bavarois ont eu 12 officiers tués ou blessés, 50 soldats tués et 250 blessés. La conduite du lieutenant-général Deroi mérite les plus grands éloges : c'est un vieil officier plein d'honneur, extrêmement attaché à l'électeur dont il est l'ami.

Tous les momens ont été tellement occupés, que l'Empereur n'a pu encore passer en revue l'armée bavaroise, ni connaître les braves qui la composent.

Le prince Murat, après la prise d'Enns, poursuivit de nouveau l'ennemi. L'armée russe ayant pris position sur les hauteurs d'Amstetten, le prince Murat l'a attaquée avec les grenadiers du général Oudinot; le combat a été assez opiniâtre. Les Russes ont été dépostés de toutes leurs positions, ont laissé 400 morts sur le champ de bataille et 1500 prisonniers. Le prince Murat se loue particulièrement du général Oudinot; son aide-de-camp Lagrange a été blessé.

Le maréchal Davoust, au passage de l'Enns à Steyer, se loue spécialement de la conduite du général Heudelet, qui commande son avant-garde.

Il a continué sa marche, et s'est porté à Wahidoffen.

Toutes les lettres interceptées portent que les meubles de la Cour sont déjà embarqués sur le Danube, et qu'on s'attend à Vienne à la prochaine arrivée des Français.

XXe BULLETIN.

Lintz, le 16 brumaire an 14 (7 novembre).

Le combat d'Amstetten a fait beaucoup d'honneur à la cavalerie, et particulièrement aux 9e et 10e régimens de hussards, et aux grenadiers de la division du général Oudinot.

Les Russes ont depuis accéléré leur retraite; ils ont en vain coupé les ponts sur l'Ips, qui ont été promptement rétablis, et le prince Murat est arrivé jusqu'auprès de l'abbaye de Molk.

Une reconnaissance s'est portée sur la Bohême. Nous avons pris des magasins très-considérables, soit à Freystadt, soit à Matthausen.

Le maréchal Mortier, avec un corps d'armée, manœuvre sur la rive gauche du Danube.

Une députation du sénat vient d'arriver à Lintz. L'électeur de Bavière y est attendu dans deux heures.

Lintz, le 17 brumaire an 14 (8 novembre).

L'électeur de Bavière et le prince électoral sont arrivés hier soir à Lintz. Le lieutenant-général, comte de Giulay, envoyé par l'Empereur d'Autriche, y est arrivé dans la nuit. Il a eu une très-longue conférence avec l'Empereur. On ignore l'objet de sa mission.

On a fait au combat d'Amstetten 1,800 prisonniers, dont 700 Russes.

Le prince Murat a établi son quartier-général à l'abbaye de Molk. Ses avant-postes sont sur Saint-Polten (Saint-Hipolyte).

Dans la journée du 17, le général Marmont s'est dirigé sur Léoben. Arrivé à Weyer, il a rencontré le régiment de Giulay, l'a chargé, et lui a fait 400 prisonniers, dont un colonel et plusieurs officiers. Il a poursuivi sa route. Toutes les colonnes de l'armée sont en grande manœuvre.

XXIe BULLETIN.

Molk, le 19 brumaire an 14 (10 novembre).

Le 16 brumaire, le corps d'armée du maréchal Davoust se dirigea de Steyer sur Naydhoffen, Marienzell et Lilienfeld. Par ce mouvement, il débordait entièrement la gauche de l'armée ennemie, qu'on supposait devoir tenir sur les hauteurs de Saint-Hipolyte; et de Lilienfeld il se dirigeait sur Vienne par un grand chemin de roulage qui y conduit directement.

Le 17, l'avant-garde de ce maréchal étant encore à plusieurs lieues de Marienzell, rencontra le corps du général Meerfeldt qui marchait pour se porter sur Neustadt et couvrir Vienne de ce côté. Le général de brigade Heudelet, commandant l'avant-garde du maréchal Davoust, attaqua l'ennemi avec la plus grande vigueur, le mit en déroute, et le poursuivit l'espace de cinq lieues.

Le résultat de ce combat de Marienzell a été la prise de 3 drapeaux, de 16 pièces de canon et de 4 mille prisonniers, parmi lesquels se trouvent les colonels des régimens Joseph de Collorédo et de Deutschmeisler, et 5 majors.

Le 13e régiment d'infanterie légère, et le 108e régiment de ligne, se sont parfaitement comportés.

Le 18 au matin, le prince Murat est arrivé à Saint-Hipolyte. Il a dirigé le général de brigade de dragons Sébastiani sur Vienne. Toute la Cour et les grands sont partis de cette capitale. On avait déjà annoncé aux avant-postes que l'Empereur se préparait à quitter Vienne.

L'armée russe a effectué sa retraite à Krems en repassant le Danube, craignant sans doute de voir ses communications avec la Moravie coupées par le mouvement qu'a fait le maréchal Mortier sur la rive gauche du Danube.

Le général Marmont doit avoir dépassé Léoben.

L'abbaye de Molk, où est logé l'Empereur, est une des plus belles de l'Europe. Il n'y a en France ni en Italie aucun couvent ni abbaye qu'on puisse lui comparer. Elle est dans une position forte et domine le Danube. C'était un des principaux postes des Romains, qui s'appelait *Maison de Fer*, bâtie par l'empereur Commode.

Les caves et les celliers de l'abbaye se sont trouvés remplis de très-bon vin de Hongrie; ce qui a été d'un très-grand secours à l'armée, qui depuis longtemps en manquait : mais nous voilà dans le pays du vin; il y en a beaucoup dans les environs de Vienne.

L'Empereur a ordonné qu'on mît une sauve-garde particulière au château de Lustchloss, petite maison de campagne de l'empereur d'Autriche, qui se trouve sur la rive gauche du Danube.

Les avenues de Vienne de ce côté ne ressemblent pas aux avenues des grandes capitales. De Lintz à Vienne il n'y a qu'une seule chaussée; un grand nombre de rivières, telles que l'Ips, l'Eslaph, la Molk, la Trasen, etc., n'ont que de mauvais ponts en bois. Le pays est couvert de forêts de sapins; à chaque pas des positions inexpugnables où l'ennemi a en vain essayé de tenir. Il a toujours eu à craindre de se voir débordé et tourné par les colonnes qui manœuvraient au-delà de ses flancs.

Depuis l'Inn jusqu'ici, le Danube est superbe ; ses points-de-vue sont pittoresques ; sa navigation, en descendant, rapide et facile.

Toutes les lettres interceptées ne parlent que de l'effroyable chaos dont Vienne offre le spectacle. La guerre a été entreprise par le cabinet autrichien, contre l'avis de tous les princes de la famille impériale. Mais Collorédo, mené par sa femme qui, française, porte à sa patrie la haine la plus envenimée ; Cobenzel, accoutumé à trembler au seul nom d'un Russe, dans la persuasion où il est que tout doit fléchir devant eux, et chez qui, d'ailleurs, il est possible que les agens de l'Angleterre aient trouvé moyen de s'introduire ; et enfin, ce misérable Mack qui avait déjà joué un si grand rôle pour le renouvellement de la seconde coalition : voilà les influences qui ont été plus fortes que celles de tous les hommes sages et de tous les membres de la famille impériale.

Il n'est pas jusqu'au dernier bourgeois, au dernier officier subalterne, qui ne sente que cette guerre n'est avantageuse que pour les Anglais ; que l'on ne s'est battu que pour eux ; qu'ils sont les artisans du malheur de l'Europe, comme par leur monopole ils sont les auteurs de la cherté excessive des denrées.

XXIIe BULLETIN.

Saint-Polten, 22 brumaire an 14 (13 novembre).

Le maréchal Davoust a poursuivi ses succès. Tout le corps de Meerfeld est détruit. Ce général s'est sauvé avec une centaine de hullans.

Le général Marmont est à Léoben ; il y a fait cent hommes de cavalerie prisonniers.

Le prince Murat était depuis trois jours à une demi-lieue de Vienne. Toutes les troupes autri-

chiennes avaient évacué cette ville; la garde nationale y faisait le service; elle était animée d'un très-bon esprit.

Aujourd'hui, 22 brumaire, les troupes françaises ont fait leur entrée dans cette capitale.

Les Russes se sont refusés à toutes les tentatives que l'on a faites pour les engager à livrer bataille sur les hauteurs de Saint-Polten (Saint-Hipolyte). Ils ont passé le Danube à Crems, et aussitôt après leur passage, brûlé le pont qui était très-beau.

Le 20, à la pointe du jour, le maréchal Mortier, à la tête de six bataillons, s'est porté sur Stein. Il croyait y trouver une arrière-garde; mais toute l'armée russe y était encore, ses bagages n'ayant pas filé. Alors s'est engagé le combat de Diernstein, à jamais mémorable dans les annales militaires. Depuis six heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, ces quatre mille braves firent tête à l'armée russe, et mirent en déroute tout ce qui leur fut opposé.

Maîtres du village de Loiben, ils croyaient la journée finie; mais l'ennemi, irrité d'avoir perdu dix drapeaux, six pièces de canon, neuf cents hommes faits prisonniers, et deux mille hommes tués, avait fait diriger deux colonnes par des gorges difficiles, pour tourner les Français. Aussitôt que le maréchal Mortier s'aperçut de cette manœuvre, il marcha droit aux troupes qui l'avaient tourné, et se fit jour au travers des lignes de l'ennemi, dans l'instant même où le 9e régiment d'infanterie légère et le 32e d'infanterie de ligne, ayant chargé un autre corps russe, avaient mis ce corps en déroute, après lui avoir pris deux drapeaux et quatre cents hommes.

Cette journée a été une journée de massacre. Des monceaux de cadavres couvraient un champ de bataille étroit. Plus de quatre mille russes ont été tués ou blessés; treize cents ont été faits prisonniers. Parmi ces derniers, se trouvent deux colonels.

De notre côté, la perte a été considérable. Le 4e et le 9e d'infanterie légère ont le plus souffert. Les colonels du 100e et du 103e ont été légèrement blessés. Le colonel Watier, du 4e régiment de dragons, a été tué. S. M. l'avait choisi pour un de ses écuyers. C'était un officier d'une grande valeur. Malgré les difficultés du terrain, il était parvenu à faire, contre une colonne russe, une charge très-brillante; mais il fut atteint d'une balle, et trouva la mort dans la mêlée.

Il paraît que les Russes se retirent à grandes journées.

L'empereur d'Allemagne, l'impératrice, le ministère et la cour sont à Brünn en Moravie. Tous les grands ont quitté Vienne. Toute la bourgeoisie y est restée. On attend à Brünn l'empereur Alexandre, à son retour de Berlin.

Le général comte de Giulay a fait plusieurs voyages, porteur de lettres des empereurs de France et d'Allemagne. L'empereur d'Allemagne se résoudra sans doute à la paix, lorsqu'il aura obtenu l'assentiment de l'empereur de Russie.

En attendant, le mécontentement des peuples est extrême. On dit à Vienne, et dans toutes les provinces de la monarchie autrichienne, que l'on est mal gouverné; que, pour le seul intérêt de l'Angleterre, on a été entraîné dans une guerre injuste et désastreuse; que l'on a inondé l'Allemagne de barbares mille fois plus à craindre que tous les fléaux réunis; que les finances sont dans le plus grand désordre; que la fortune publique et les fortunes particulières sont ruinées par l'existence d'un papier-monnaie qui perd 50 pour 100; qu'on avait assez de maux à réparer, pour qu'on ne dût pas y ajouter encore tous les malheurs de la guerre.

Les Hongrois se plaignent d'un gouvernement illibéral, qui ne fait rien pour leur industrie, et se montre constamment jaloux de leurs priviléges et inquiet de leur esprit national.

En

En Hongrie comme en Autriche, à Vienne comme dans les autres villes, on est persuadé que l'Empereur Napoléon a voulu la paix ; qu'il est l'ami de toutes les nations et de toutes les grandes idées.

Les Anglais sont les perpétuels objets des imprécations de tous les sujets de l'empereur d'Allemagne et de la haine la plus universelle. N'est-il pas temps, enfin, que les princes écoutent la voix de leurs peuples, et qu'ils s'arrachent à la fatale influence de l'olygarchie anglaise ?

Depuis le passage de l'Inn, la grande armée a fait, dans les différentes affaires d'avant-garde et dans les différentes rencontres qui ont eu lieu, environ dix mille prisonniers.

Si l'armée russe avait voulu attendre les Français, elle était perdue. Plusieurs corps d'armée la poursuivent vivement.

Les deux proclamations dont la traduction suit, ont été publiées à Vienne le 10 et le 11 de ce mois.

AVIS.

D'après un décret de son excellence le commissaire de la cour, établi dans la Basse-Autriche, on prévient le public :

Que pour la conservation du repos et de l'ordre dans l'intérieur, il a été arrêté qu'un certain nombre de bourgeois armés, pour être toujours entretenu au complet, y compris les nobles et employés, ainsi que des membres de l'académie des beaux-arts, et autres individus, s'ils ont les moyens nécessaires pour se mettre en état de paraître sous les armes, doivent être prêts à se porter où le besoin l'exigera.

Les places d'armes sont, dans les faubourgs :

Léopoldstadt, place des Carmelites;
Landstrasse, place des Augustins;
Vieder, place Saint-Paul;
Mariahulf, place de Mariahulf;
Saint-Ulric, place de la Cour;
Josephstadt, place des Piaristes;
Allergasse, à la fin du jardin de Eichtenstein;
Rossau, près la fontaine Eichtenstein.

Dans la ville :

Aubins-Viertel, place de l'Université;
Karhtner-Viertel, place Saint-Étienne;
Viener-Viertel, place du Bourg;
Schottens-Viertel, à la Cour.

Lorsque l'appel d'assemblée se fera, on sonnera deux fois de la trompette à chaque place d'assemblée.

La bourgeoisie se rendra à son poste, en prenant les armes, et y attendra de nouveaux ordres.

Il est défendu, sous des peines très-sévères, à toute autre personne que la bourgeoisie armée, de paraître sur les places lorsque la trompette sonnera. Celui qui contreviendra à cette défense, sera arrêté par les patrouilles et livré à la police.

On a, au reste, pris des mesures pour que les citoyens pauvres et malades qui n'ont pas les moyens d'existence, soient reçus dans l'hôpital civil, pour y être soignés jusqu'à leur parfait rétablissement.

Braves habitans de Vienne, vous ne méconnaîtrez pas la sagesse des mesures que le bien de la patrie exige.

Le magistrat concourra à leur exécution avec les sentimens qui l'ont toujours animé, et que vous lui connaissez. Nous attendons tout des habitans de cette résidence, qui se sont distingués dans toutes les circonstances.

A Vienne, le 10 novembre.

Le vice-bourgmestre.

PUBLICATION.

Sa majesté impériale, qui, d'après la promesse qu'elle en avait faite aux respectables états de Hongrie, a daigné clore elle-même la diète, a été empêchée, par les circonstances intervenues depuis, de retourner à Vienne avant d'aller à Brünn, où elle s'était antérieurement déterminée de se rendre. Mais en attendant, il serait possible que les troupes impériales française entrassent dans Vienne : l'expérience a prouvé qu'elles observent une discipline sévère, et qu'elles allégeront les horreurs de la guerre, le plus qu'il sera possible. Par contre, l'on exige que le peuple se tienne en repos, qu'il se tienne dans l'ordre, et qu'il se conduise décemment. Je le recommande à un chacun ; et bien loin que sa majesté, notre souverain, trouvât agréable un zèle déplacé qui pourrait compromettre la vie et les propriétés des citoyens, elle punirait sévèrement le moindre désordre, vu qu'elle n'a renoncé à la défense de sa résidence, que par une sollicitude gracieuse pour les habitans.

Vienne, le 11 novembre 1805.

RODOLPHE, *comte de Wrbna*,
commissaire de la cour.

XXIIIe BULLETIN.

Du château de Schoenbrunn, le 23 brumaire an 14 (14 novembre).

Au combat de Diernstein, où 4 mille Français attaqués dans la journée du 20 par 25 à 30 mille Russes, ont gardé leur position, tué à l'ennemi 3 à 4 mille hommes, enlevé des drapeaux et fait 1300 prisonniers, les 4e et 9e régimens d'infan-

terie légère, et les 100e et 32e régimens d'infanterie de ligne, se sont couverts de gloire. Le général Gazan y a montré beaucoup de valeur et de conduite. Les Russes, le lendemain du combat, ont évacué Krems et quitté le Danube, en nous laissant 1500 de leurs prisonniers dans le plus absolu dénuement. On a trouvé dans leurs ambulances beaucoup d'hommes qui avaient été blessés, et qui étaient morts dans la nuit.

L'intention des Russes paraissait être d'attendre à Krems des renforts et de se maintenir sur le Danube.

Le combat de Diernstein a déconcerté leurs projets. Ils ont vu, par ce qu'avaient fait 4 mille Français, ce qui leur arriverait à forces égales.

Le maréchal Mortier s'est mis à leur poursuite ; pendant que d'autres corps d'armée passent le Danube sur le pont de Vienne, pour les déborder par la droite, le corps du maréchal Bernadotte est en marche pour les déborder par la gauche.

Hier 22, à dix heures du matin, le prince Murat traversa Vienne. A la pointe du jour, une colonne de cavalerie s'est portée sur le pont du Danube, et a passé, après différens pourparlers avec des généraux autrichiens. Les artificiers ennemis chargés de brûler le pont, l'essayèrent plusieurs fois, et ne purent y réussir.

Le maréchal Lannes, et le général Bertrand, aide-de-camp de l'Empereur, ont passé le pont les premiers. Les troupes ne se sont point arrêtées dans Vienne, et ont continué leur marche pour suivre leur direction.

Le prince Murat a établi son quartier-général dans la maison du duc Albert. Le duc Albert a fait beaucoup de bien à la ville. Plusieurs quartiers manquaient d'eau ; il en a fait venir à ses frais, et a dépensé des sommes notables pour cet objet.

Ci-joint l'état de l'artillerie et des munitions trouvées dans Vienne. La maison d'Autriche n'a

pas d'autre fonderie ni d'autre arsenal que Vienne. Les Autrichiens n'ont pas eu le temps d'évacuer au-delà du cinquième ou du quart de leur artillerie et d'un matériel considérable. Nous avons des munitions pour faire quatre campagnes et renouveler quatre fois nos équipages d'artillerie, si nous les perdions. Nous avons aussi des approvisionnemens de siége pour armer un grand nombre de places.

L'Empereur s'est établi au palais de Schoenbrunn.

Il s'est rendu aujourd'hui à Vienne à deux heures du matin. Il a passé le reste de la nuit à visiter les avant-postes sur la rive gauche du Danube, ainsi que les positions, et à s'assurer si le service se faisait convenablement. Il était rentré à Schoenbrunn à la petite pointe du jour.

Le temps est devenu très-beau. La journée est une des plus belles de l'hiver, quoique froide. Le commerce et toutes les transactions vont à Vienne comme à l'ordinaire ; les habitans sont pleins de confiance, et très-tranquilles chez eux. La population de cette ville est de 250 mille ames. On ne l'estime pas diminuée de 10 mille personnes par l'absence de la cour et des grands seigneurs.

L'Empereur a reçu à midi M. de Wrbna, qui se trouve à la tête de l'administration de toute l'Autriche.

Le corps d'armée du maréchal Soult a traversé Vienne aujourd'hui à 9 heures du matin. Celui du maréchal Davoust la traverse en ce moment.

Le général Marmont a eu à Léoben différens petits avantages d'avant-postes.

L'armée bavaroise reçoit tous les jours un grand accroissement.

L'Empereur vient de faire à l'électeur de nouveaux présens. Il lui a donné 15 mille fusils pris dans l'arsenal de Vienne, et lui a fait rendre toute l'artillerie que, dans différentes circonstances, l'Autriche avait prise dans les Etats de Bavière.

La ville de Kuffstein a capitulé entre les mains du colonel Pompeï.

Le général Milhaud a poussé l'ennemi sur la route de Brünn jusqu'à Volkersdorff. Aujourd'hui à midi il avait fait 600 prisonniers, et pris un parc de 40 pièces de canon attelées.

Le maréchal Lannes est arrivé à deux heures après midi à Stokerau. Il y a trouvé un magasin immense d'habillemens, 8 mille paires de souliers et de bottines, et du drap pour faire des capottes à toute l'armée.

On a aussi arrêté sur le Danube plusieurs bateaux qui descendaient le fleuve, et qui étaient chargés d'artillerie, de cuir et d'effets d'habillemens.

Relevé de l'inventaire général des bouches à feu et armes existantes dans ce moment à Vienne, au grand arsenal.

Canons de campagne.

De 3.	2
De 12	5
De divers calibres et états de différentes nations	82

Canons de siége en bronze.

De 12	70
De 18	106
De 24	100

Obusiers en bronze.

(Par livre, on veut dire que le boulet en pierre pèserait 10 livres.)

De 10 livres.	68
De 12.	2
De 20	2

Mortiers en bronze.

De 10 livres	99
De 30	72
De 60	50
De 100	10
De 500	1

Fusils de nouveau modèle, garnis en cuivre	33,306
Idem, de vieux modèle, à baguettes cylindriques	15,986
Idem, de remparts, de paysans et de diverses espèces	12,000
Carabines de hussards ou dragons	23,000
Pistolets d'officiers, de hussards et autres	23,000
Carabines carabinées	2,000
Cuirasses en fer	8,000
Quantité de canons de fusils et de carabines, et pièces de rechange et moulures de platines.	
Bois de carabines et de pistolets	26,000
Pelles rondes et carrées	50,000
Pioches	25,000
Pierres à fusil ou à pistolet	18,000,000
Plomb en balles, divers calibres	1,700 quint.
Idem en saumon	426 *id.*
Fer en barre	1,800 *id.*
Poudre hors de la ville	600,000 *id.*
Cartouches confectionnées	6,000,000

Canons de campagne de métal.

D'une livre	100
De 3	384
De 6	290
De 12	141
De 18	37
De 4	4
De 8	2

Obusiers.

De 7 2
De 10. 53
De 6 15
De 8 2

Canons de fer.

De 6 2
De 12. 1

Mortiers.

De 6 . . . . . 145 de nouveau modèle.
De 6 . . . . . 96 de vieux modèle.
Effets de différens calibres. . . . 350
Bombes de différens calibres. . . 160,000
Obus de différens calibres 52,000
Boulets de différens calibres . . . 600,000

Etat des pièces de canon qui étaient parquées sur la rive gauche.

80 pièces de canon.
200 caissons de différens calibres.
Les pièces et caissons chargés, approvisionnés et prêts à partir.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Au quartier-général impérial à Vienne, le 23 brumaire an 14 (14 novembre).

Ordre du jour.

L'EMPEREUR témoigne sa satisfaction au 4e régiment d'infanterie légère, au 100e de ligne, au 9e d'infanterie légère, au 32e de ligne, pour l'intrépidité qu'ils ont montrée au combat de Diernstein, où leur fermeté à conserver la position qu'ils occupaient, a forcé l'ennemi à quitter celle qu'il avait sur le Danube. . . . . .

S. M. témoigne sa satisfaction au 17e régiment de ligne et au 30e, qui, au combat de Lambach, ont tenu tête à l'arrière-garde russe, l'ont entamée et lui ont fait 400 prisonniers.

L'Empereur témoigne également sa satisfaction aux grenadiers d'Oudinot, qui, au combat d'Amstetten, ont repoussé de ses belles et formidables positions, les corps russes et autrichiens, et ont fait 1500 prisonniers, dont 600 russes.

S. M. est satisfaite des 1er, 16e et 22e régimens de chasseurs, 9e et 10e régimens de hussards, pour leur bonne conduite dans toutes les charges qui ont eu lieu depuis l'Inn jusqu'aux portes de Vienne, et pour les 800 prisonniers russes faits à Stein.

Le prince Murat, le maréchal Lannes, la réserve de cavalerie avec leurs corps d'armée, sont entrés à Vienne le 22, se sont emparés, le même jour, du pont sur le Danube, ont empêché qu'il ne fût brûlé, l'ont passé sur-le-champ, et se sont mis à la poursuite de l'armée russe.

Nous avons trouvé dans Vienne plus de deux mille pièces de canon ; une salle d'armes garnie de cent mille fusils ; des munitions de toutes espèces ; enfin, de quoi former l'équipage de campagne de trois ou quatre armées.

Le peuple de Vienne a paru voir l'armée avec amitié.

L'Empereur ordonne que l'on porte le plus grand respect aux propriétés, et que l'on ait les plus grands égards pour le peuple de cette capitale, qui a vu avec peine la guerre injuste qu'on a faite, et qui nous témoigne, par sa conduite, autant d'amitié qu'il montre de haine contre les Russes, peuple qui, par ses habitudes et ses mœurs barbares, doit inspirer le même sentiment à toutes les nations policées.

Le major-général,

Maréchal BERTHIER.

XXIVe BULLETIN.

Au palais de Schoenbrunn, le 24 brumaire an 14 (15 novembre).

Au combat de Diernstein, le général-major autrichien Smith, qui dirigeait les mouvemens des Russes, a été tué, ainsi que deux généraux russes. Il paraît que le colonel Wattier n'est pas mort, mais que son cheval ayant été blessé dans une charge, il a été fait prisonnier. Cette nouvelle a causé la plus grande satisfaction à l'Empereur, qui fait un cas particulier de cet officier.

Une colonne de 4 mille hommes d'infanterie autrichienne et un régiment de cuirassiers ont traversé nos postes, qui les ont laissé passer, sur un faux bruit de suspension d'armes qui avait été répandu dans notre armée. On reconnaît à cette extrême facilité le caractère du Français, qui, brave dans la mêlée, est d'une générosité souvent irréfléchie hors de l'action.

Le général Milhaud, commandant l'avant-garde du corps du maréchal Davoust, a pris cent quatre-vingt-onze pièces de canon avec tous les caissons d'approvisionnemens et 400 hommes. Ainsi la presque totalité de l'artillerie de la monarchie autrichienne est en notre pouvoir.

Le palais de Schoenbrunn, dans lequel l'Empereur est logé, a été bâti par Marie-Thérese, dont le portrait se trouve dans presque tous les appartemens.

Dans le cabinet où travaille l'Empereur, est une statue de marbre qui représente cette souveraine. L'Empereur, en la voyant, a dit que si cette grande reine vivait encore, elle ne se laisserait pas conduire par les intrigues d'une femme telle que madame de Collorédo. Constamment environnée,

comme elle le fut toujours, des grands de son pays, elle aurait connu la volonté de son peuple ; elle n'aurait pas fait ravager ses provinces par les Cosaques et les Moscovites ; elle n'aurait pas consulté, pour se résoudre à faire la guerre à la France, un courtisan comme ce Cobentzel, qui, trop éclairé sur les intrigues de la cour, craint de désobéir à une femme étrangère, investie du funeste crédit dont elle abuse ; un scribe comme ce Collembach ; un homme enfin aussi universellement haï que Lamberty. Elle n'aurait pas donné le commandement de son armée à des hommes tels que Mack, désignés, non par la volonté du souverain, non par la confiance de la nation, mais par l'Angleterre et la Russie. C'est en effet une chose remarquable que cette unanimité d'opinion dans une nation toute entière contre les déterminations de la cour ; les citoyens de toutes les classes, tous les hommes éclairés, tous les princes même, se sont opposés à la guerre. On dit que le prince Charles, au moment de partir pour l'armée d'Italie, écrivit encore à l'Empereur pour lui représenter l'imprudence de sa résolution, et lui prédire la destruction de la monarchie. L'électeur de Saltzbourg, les archiducs, les grands, tinrent le même langage. Tout le Continent doit s'affliger de ce que l'empereur d'Allemagne, qui veut le bien, qui voit mieux que ses ministres, et qui, sous beaucoup de rapports, serait un grand prince, ait une telle défiance de lui-même, et vive si constamment isolé. Il apprendrait des grands de l'empire, qui l'estiment, à s'apprécier lui-même ; mais aucun d'eux, mais aucun des hommes considérables qui jugent et chérissent les intérêts de la patrie, n'approchent jamais de son intérieur. Cet isolement dont on accuse l'influence de l'impératrice, est la cause de la haine que la nation a conçue contre cette princesse. Tant que cet ordre de choses subsistera, l'Empereur ne connaîtra jamais le vœu de son peuple, et sera toujours le jouet des

subalternes que l'Angleterre corrompt, et qui le circonviennent de peur qu'il ne soit éclairé. Il n'y a qu'une voix à Vienne comme à Paris : les malheurs du Continent sont le funeste ouvrage des Anglais.

Toutes les colonnes de l'armée sont en grande marche, et se trouvent déjà en Moravie et à plusieurs journées au-delà du Danube. Une patrouille de cavalerie est déjà parvenue jusqu'aux portes de Presbourg, capitale de la Haute-Hongrie. Elle a intercepté le courrier de Venise au moment où il cherchait à entrer dans cette ville. Les dépêches de ce courrier ont appris que l'armée du prince Charles se retire en grande hâte, dans l'espoir d'arriver à temps pour secourir Vienne.

Le général Marmont mande que le corps qui s'était avancé jusqu'à Oedembourg par la vallée de la Muerh, a évacué cette contrée après avoir coupé tous les ponts, précaution qui l'a mis à l'abri d'une vive poursuite.

Le nombre des prisonniers que fait l'armée s'accroît à chaque instant.

S. M. a donné audience aujourd'hui à M. le général-major batave Bruce, beau-frère du grand-pensionnaire, venu pour féliciter l'Empereur de la part de LL. HH. PP. les Etats de Hollande.

L'Empereur n'a encore reçu aucune des autorités de Vienne, mais seulement une députation des différens corps de la ville qui, le jour de son arrivée, est venue à sa rencontre à Sigarts-Kirchen. Elle était composée du prince de Senzendorf, du prélat de Seidenstetten, du comte de Veterani, du baron de Kees, du bourgmestre de la ville, M. de Wohebben, et du général Bourgeois, du corps du génie.

S. M. les a accueillis avec beaucoup de bonté, et leur a dit qu'ils pouvaient assurer le peuple de Vienne de sa protection.

Le général de division Clarke est nommé gouverneur-général de la Haute et de la Basse-Autriche.

Le conseiller-d'état Daru en est nommé intendant-général.

Au palais de Schoenbrunn, le 24 brumaire an 14 (15 novembre).

Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

TITRE PREMIER.

Du Gouvernement et de l'Administration de l'Autriche.

Art. 1er. Il y aura un gouverneur-général et un intendant-général de la province d'Autriche.

2. Il y aura un commandant et un intendant pour chaque cercle, ce qui fera cinq commandans et intendans pour la Haute-Autriche, et quatre pour la Basse-Autriche.

TITRE II.

Du Gouverneur et de l'Intendant-général.

3. Le gouverneur-général et l'intendant-général résideront à Vienne.

4. Le gouverneur-général sera chargé de tout ce qui est relatif à la police.

5. L'intendant-général sera chargé de tout ce qui est relatif à l'administration. Les commissaires des guerres et inspecteurs aux revues employés pour les finances et pour les besoins de l'armée, seront sous ses ordres.

6. La gendarmerie, la troupe du pays qui en tient lieu, les régences, les capitaines des cercles, les bourgmestres, seront sous les ordres du gouverneur et de l'intendant-général.

7. Le premier soin du gouvernement et de l'intendant-général sera de faire arrêter les traîneurs, et de mettre un terme aux désordres qui ont lieu sur les derrières de l'armée.

8. Le gouverneur et l'intendant-général pourront travailler avec nous.

9. Le général de division Clarke est nommé gouverneur-général de l'Autriche.

10. Le conseiller-d'état Daru est nommé intendant-général.

TITRE III.

Des Commandans et Intendans des Cercles.

11. Les commandans et intendans de chaque cercle résideront dans le chef-lieu actuel du cercle.

12. Les commandans des cercles correspondront avec le gouverneur-général, et seront sous ses ordres.

Ils correspondront également avec l'état-major-général.

13. Les intendans des cercles correspondront avec l'intendant-général et seront sous ses ordres.

TITRE IV.

14. Le major-général nous présentera demain les commandans de tous les cercles. Il nous présentera en même temps les intendans, qui seront choisis parmi les inspecteurs ou sous-inspecteurs aux revues.

15. A mesure que la Styrie, la Carinthie et la Carniole seront occupées, il leur sera donné des commandans et intendans des cercles qui correspondront avec le gouverneur et l'intendant-général de l'Autriche.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le secrétaire-d'état, signé H. B. MARET.

XXVe BULLETIN.

Schoenbrunn, le 23 brumaire an 14 (15 novembre).

Le prince Murat et le corps du maréchal Lannes ont rencontré hier l'armée russe à Hollabrunn. Une charge de cavalerie a eu lieu ; mais l'ennemi a aussitôt abandonné le terrain en laissant cent voitures d'équipages attelées.

L'ennemi ayant été joint, et les dispositions d'attaque étant faites, un parlementaire autrichien s'est avancé, et a demandé qu'il fût permis aux troupes de l'empereur d'Allemagne de se séparer des Russes. Sa demande lui a été accordée.

Peu de temps après, M. le baron de Wintzingerode, aide-de-camp-général de sa majesté l'empereur de toutes les Russies, s'est présenté aux avant-postes, et a demandé à capituler pour l'armée russe. Le prince Murat a cru devoir y consentir ; mais l'Empereur n'a pas pu approuver cette capitulation. Il part au moment même pour se rendre aux avant-postes.

L'Empereur n'a pas pu donner son approbation, parce que cette capitulation est une espèce de traité, et que M. Wintzingerode n'a pas justifié des pouvoirs de l'empereur de Russie. Cependant Sa Majesté, tout en faisant marcher son armée, a déclaré que l'empereur Alexandre se trouvant dans le voisinage, si ce prince ratifie la convention, elle est prête à ratifier également.

Le général Vialannes, commandant la cavalerie du maréchal Davoust, est entré à Presbourg. M. le général comte de Palffy a écrit une lettre à laquelle le maréchal Davoust a répondu. Les deux lettres sont ci-jointes.

Un corps de 3 mille Autrichiens s'était retranché dans la position de Waldermünchen, au débouché de la Bohême. Le général Baraguay-d'Hilliers, à la

tête de trois bataillons de dragons à pied, a marché contre ce corps, qui s'est hâté d'abandonner sa position.

Le général Baraguay-d'Hilliers était le 18 à Treinitz en Bohême ; il espérait entamer ce corps.

Le maréchal Ney avait eu la mission de s'emparer du Tyrol ; il s'en est acquitté avec son intelligence et son intrépidité accoutumées. Il a fait tourner les forts de Scharnitz et de Neustark, et s'en est emparé de vive force. Il a pris dans cette affaire 18 cents hommes, 1 drapeau et 16 pièces de canon de campagne attelées.

Le 16, à cinq heures après midi, il a fait son entrée à Inspruck ; il y a trouvé un arsenal rempli d'une artillerie considérable, 16 mille fusils et une immense quantité de poudre. Le même jour il est entré à Hall, où il a aussi pris de très-grands et très-riches magasins, dont on n'a pas encore l'inventaire. L'archiduc Jean, qui commandait en Tyrol, s'est échappé par Luchsthall. Il a chargé un colonel de remettre tous les magasins aux Français, et de recommander à leur générosité 12 cents malades qui sont à Inspruck.

A tous ces trophées de gloire, est venu se joindre une scène qui a touché l'ame de tous les soldats. Pendant la guerre dernière, le 76e régiment de ligne avait perdu 2 drapeaux dans les Grisons : cette perte était depuis long-temps pour ce corps le motif d'une affliction profonde. Ces braves savaient que l'Europe n'avait point oublié leur malheur, quoiqu'on ne pût en accuser leur courage. Ces drapeaux, sujets d'un si noble regret, se sont trouvés dans l'arsenal d'Inspruck : un officier les a reconnus ; tous les soldats sont accourus aussitôt. Lorsque le maréchal Ney les leur a fait rendre avec pompe, des larmes coulaient des yeux de tous les vieux soldats. Les jeunes conscrits étaient fiers d'avoir servi à reprendre ces enseignes enlevées à leurs aînés par la vicissitude de la guerre. L'Empereur a ordonné

donné que cette scène touchante fût consacrée par un tableau. Le soldat français a pour ses drapeaux un sentiment qui tient de la tendresse : ils sont l'objet de son culte, comme un présent reçu des mains d'une maîtresse.

Le général Klein a fait une incursion en Bohême avec sa division de dragons. Il a vu par-tout les Russes en horreur : les dévastations qu'ils commettent font frémir. L'irruption de ces barbares, appelés par le gouvernement lui-même, a presque éteint, dans le cœur des sujets de l'Autriche, toute affection pour leur prince. « Nous et les Français, disent les Allemands, nous sommes les fils des Romains ; les Russes sont les enfans des Tartares. Nous aimons mieux mille fois voir les Français armés contre nous, que des alliés tels que les Russes. » A Vienne, le seul nom d'un Russe inspirait la terreur. Ces hordes de sauvages ne se contentent pas de piller pour leur subsistance ; ils enlèvent, ils détruisent tout. Un malheureux paysan, qui ne possède dans sa chaumière que ses vêtemens, en est dépouillé par eux. Un homme riche qui occupe un palais, ne peut espérer de les assouvir par ses richesses ; ils le dépouillent, en le laissant nu sous ses lambris dévastés.

Sans doute, c'est pour la dernière fois que les gouvernemens européens appelleront de si funestes secours. S'ils étaient capables de le vouloir encore, ils auraient à payer ces alliés du soulèvement de leur propre nation. D'ici à cent ans, il ne sera, en Autriche, au pouvoir d'aucun prince d'introduire des Russes dans ses Etats. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ces armées un grand nombre d'officiers dont l'éducation a été soignée, dont les mœurs sont douces et l'esprit éclairé : ce qu'on dit d'une armée, s'entend toujours de l'instinct naturel de la masse qui la compose.

Capitulation proposée par l'Armée russe.

Il a été convenu entre M. le général de division Belliard, chef de l'état-major-général, et d'après l'autorisation de S. A. S. le prince Murat, grand-amiral, maréchal d'empire et lieutenant de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie;

Et M. le baron de Wintzingerode, aide-de-camp général de S. M. l'empereur de toutes les Russies, d'après son autorisation, et général-major de l'armée :

Il y aura armistice entre le corps d'armée aux ordres de S. A. S. le prince Murat, et l'armée russe, commandée par le général en chef comte de Kutusow, du moment de la signature des présentes conditions.

L'armée russe quittera l'Allemagne, et se mettra de suite en marche par la route qu'elle a prise pour s'y rendre, et par journées d'étape. Alors le prince Murat consent à suspendre sa marche sur la Moravie.

Les présentes conditions ne pourront être exécutées qu'après la ratification de sa majesté l'Empereur Napoléon; et, en attendant, l'armée russe et le corps d'armée du prince resteront dans les positions qu'ils occupent maintenant.

Dans le cas de non acceptation de la part de l'Empereur, on se préviendra quatre heures avant de rompre l'armistice.

Fait à Hollabrunn, le 24 brumaire an 14 (15 novembre 1805).

Signés, Aug. Belliard, *général de division, chef d'état-major-général.*

Wintzingerode, *aide-de-camp général.*

Lettre du général comte de Palffy.

Général,

S. A. R. l'archiduc palatin, en sa qualité de chef suprême du militaire et du civil en Hongrie, a chargé le soussigné de déclarer que S. A. R. a fait établir le long de la frontière occidentale de ce royaume, un cordon de gardes non militaires, soutenu par de très-petits détachemens de cavalerie composés d'invalides et de recrues, dans la seule vue d'arrêter les maraudeurs de l'armée autrichienne qui pourraient s'y présenter; et qu'ainsi il n'est nullement question d'aucune sorte d'hostilité, lesdits détachemens ayant l'ordre de se retirer dès que les troupes françaises s'approcheront de la frontière.

Ainsi, dans la circonstance où ces faibles détachemens, qu'on ne peut regarder uniquement que comme des piquets d'avertissement, se replieront à l'approche de l'armée française, S. A. R. a ordonné d'avance aux maisons des invalides, à celles d'éducation, aux officiers pensionnés, aux individus employés aux bureaux de comptabilité des régimens et aux hôpitaux militaires, de rester en place, persuadé que le général ou commandant des troupes françaises ne leur refusera pas les sauve-gardes nécessaires, et qu'il voudra bien donner ses ordres pour que les colonnes et détachemens de l'armée française qui entreront en Hongrie, n'y commettent aucun excès, attendu qu'aucune sorte d'opposition ne sera faite aux troupes françaises, et qu'en conséquence de cette déclaration, le soussigné aurait plusieurs objets très-intéressans à traiter avec le général ou commandant des troupes françaises.

Il le prie de lui assigner un rendez-vous sur parole, sur un bateau au milieu du Danube.

Il attend en conséquence sa réponse, et a l'honneur d'être son très-humble serviteur,

Léopold, comte Palffy, *général-major et commandant à Presbourg.*

Presbourg, le..... 6*

Réponse du maréchal Davoust au général comte Palffy.

Monsieur le général,

J'ai mis sous les yeux de Sa Majesté la lett que vous avez adressée au commandant de n cavalerie légère. Sa Majesté m'a chargé de fai connaître, par votre canal, à S. A. R. l'archidi Palatin, qu'elle était prête à considérer comn neutre la nation hongroise, à interdire à sc armée l'entrée des frontières de Hongrie, si, (son côté, S. A. R. l'archiduc Palatin et la natic hongroise voulaient retirer leurs troupes, ne fai aucune insurrection, continuer à approvisionn Vienne, et enfin conclure entre la nation hongroi et S. A. R. l'archiduc Palatin, et S. M. l'Emperer des Français, une convention tendante à mainten l'harmonie entre les deux pays. J'ai l'autorisatio de laisser passer tout officier que S. A. R. l'archidu Palatin voudrait envoyer auprès de mon souverain, pour traiter d'après ces bases. Je me trouvera heureux par-là de faire une chose agréable à vos compatriotes, et d'assurer le bien-être et le repos d'une nation si estimable à tant de titres, que la nation hongroise.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le général,

Votre très-humble serviteur,

Le maréchal d'empire, l'un des colonels-généraux de la garde de Sa Majesté l'Empereur et Roi,

Signé L. Davoust.

XXVIe BULLETIN.

Znaïm, le 27 brumaire an 14 (18 novembre).

Le prince Murat, instruit que les généraux russes, immédiatement après la signature de la convention, s'étaient mis en marche avec une portion de leur armée sur Znaïm, et que tout indiquait que l'autre partie allait le suivre et nous échapper, leur a fait connaître que l'Empereur n'avait pas ratifié la convention, et qu'en conséquence il allait attaquer. En effet, le prince Murat a fait ses dispositions, a marché à l'ennemi, et l'a attaqué le 25 à quatre heures après mid; ce qui a donné lieu au combat de Znaïmersdorff dans lequel la partie de l'armée russe qui formait l'arrière-garde a été mise en déroute, a perdu 11 pièces de canon, 100 voitures de bagages, 2 mille prisonniers et 2 mille hommes restés sur le champ de bataille. Le maréchal Lannes a fait attaquer l'ennemi de front; et tandis qu'il le faisait tourner par la gauche par la brigade de grenadiers du général Dupas, le maréchal Soult le faisait tourner par la droite par la brigade du général Levasseur, de la division Legrand, composée des 3e et 18e régimens de ligne. Le général de division Walther a chargé les Russes avec une brigade de dragons, et a fait 300 prisonniers.

La brigade de grenadiers du général Laplanche-Mortière s'est distinguée. Sans la nuit, rien n'eût échappé. On s'est battu à l'arme blanche plusieurs fois. Des bataillons de grenadiers russes ont montré de l'intrépidité. Le général Oudinot a été blessé. Ses deux aides-de-camp, chefs d'escadrons Demangeot et Lamotte, l'ont été à ses côtés. La blessure du général Oudinot l'empêchera de servir pendant une quinzaine de jours. En attendant, l'Empereur voulant donner une preuve de son estime aux grenadiers, a nommé le général Duroc pour les commander.

L'Empereur a porté son quartier-général à Znaïm le 26, à trois heures après midi. L'arrière-garde russe a été obligée de laisser ses hôpitaux à Znaïm, où nous avons trouvé des magasins de farine et d'avoine assez considérables. Les Russes se sont retirés sur Brünn, et notre avant-garde les a poursuivis à mi-chemin; mais l'Empereur, instruit que l'empereur d'Autriche y était, a voulu donner une preuve d'égards pour ce prince, et s'est arrêté la journée du 27.

Ci-joint la capitulation du fort de Kuffstein, pris par les Bavarois.

Le général Baraguay-d'Hilliers a fait une incursion jusqu'à Pilsen en Bohême, et obligé l'ennemi à évacuer ses positions. Il a pris quelques magasins, et rempli le but de sa mission. Les dragons à pied ont traversé avec rapidité les montagnes couvertes de glace et de sapins qui séparent la Bohême de la Bavière.

On ne se fait pas d'idée de l'horreur que les Russes ont inspirée en Moravie. En faisant leur retraite, ils brûlent les plus beaux villages; ils assomment les paysans. Aussi les paysans respirent-ils en les voyant s'éloigner. Ils disent: « Nos ennemis sont partis. » Ils ne parlent d'eux qu'en se servant du terme de barbares, qui ont apporté chez eux la désolation. Ceci ne s'applique pas aux officiers, qui sont en général bien différens de leurs soldats, et dont plusieurs sont d'un mérite distingué; mais l'armée a un instinct sauvage que nous ne connaissons pas dans nos armées européennes.

Lorsqu'on demande aux habitans de l'Autriche, de la Moravie, de la Bohême, s'ils aiment leur empereur: « Nous l'aimions, répondent-ils; mais comment voulez-vous que nous l'aimions encore? il a fait venir les Russes. »

A Vienne, le bruit avait couru que les Russes avaient battu l'armée française, et venaient sur Vienne; une femme a crié dans la rue: « Les

Français sont battus ; voici les Russes ! » L'alarme a été générale ; la crainte et la stupeur ont été dans Vienne. Voilà cependant le résultat des funestes conseils de Cobentzel, de Colloredo et de Lamberti. Aussi ces hommes sont-ils en horreur à la nation ; et l'Empereur d'Autriche ne pourra reconquérir la confiance et l'amour de ses sujets, qu'en les sacrifiant à la haine publique ; et un jour plus tôt, un jour plus tard, il faudra bien qu'il le fasse.

Capitulation conclue entre la brigade franco-bavaroise commandée par le général-major comte de Mezzanelly, et la garnison de la forteresse de Kuffstein.

ARTICLE PREMIER.	RÉPONSES.
Demain, à dix heures du matin, le château de Kuffstein sera remis à la brigade franco-bavaroise : les postes extérieurs et l'entrée du château seront occupés à sept heures par ladite brigade.	*Accordé ; mais pour garantie réciproque, un capitaine des troupes bavaroises sera envoyé au château, et un capitaine de la garnison se rendra dans la ville.*
II. La garnison de Kuffstein sortira avec tous les honneurs de la guerre et toute son artillerie de campagne, sans néanmoins emporter aucunes munitions.	*La garnison de la place sortira avec tous les honneurs de la guerre ; elle conservera les armes à feu et les armes blanches, mais la baïonnette sera mise au côté, et les pierres à feu ne seront point à la batterie. La garnison sortira avec deux pièces de trois et deux fourgons sans munitions.*
III. Les propriétés particulières seront respectées, et l'on s'engage à les transporter en toute sû-	*Accordé pour propriétés appartenant à la garnison. L'on se réserve particulièrement tous les plans et*

reté jusqu'à l'armée autrichienne.

cartes des forts et des environs, qui ne seront point enlevés de la place.

IV. La ratification des articles de la capitulation aura lieu aujourd'hui, d'après les lois et ordonnances militaires.

Accordé.

Kuffstein, le 10 novembre 1805.

Signés, le chef d'escadron *Caloppin*; le colonel du régiment Preysing, *Bierenger*; le major-général et brigadier le comte de *Mezzanelly*; le commandant d'artillerie, *J. Witzigmann.*

Signés, le major baron de *Donnerberg*; le major du 4e bataillon du régiment de Klebach infanterie, Antoine, comte de *Kinski.*

Nous garantissons le contenu de la capitulation ci-dessus sur notre honneur, et avons signé:

Kaiser, capitaine; Antoine, comte *Kinski*, major du 4e bataillon; *J. Dunkel*, lieutenant d'artillerie; *Ujhdzzi*, major du génie, et capitaine.

Les pièces ci-jointes ont été présentées à S. M. à Schoenbrunn, le vendredi 24 brumaire (15 novemb.), dans l'audience accordée au général Bruce, envoyé du Grand-Pensionnaire de Hollande.

Discours que le général Bruce a prononcé en remettant à S. M. l'Empereur et Roi, la lettre du Grand-Pensionnaire.

SIRE,

En remettant à V. M. la lettre dont le Grand-Pensionnaire, mon beau-frère, m'a fait l'honneur de me charger, je m'estime heureux d'être auprès de V. M. l'interprète des sentimens qu'ont excités

en lui les étonnans succès que viennent d'obtenir les armes de V. M. Le Grand-Pensionnaire m'a particulièrement chargé, Sire, de vous exposer, qu'ayant été à même de voir sous ses yeux la politique astucieuse et perfide de l'Angleterre, il a été moins surpris peut-être que personne, de voir que ce gouvernement ne se reposerait pas sans avoir encore une fois soulevé une partie de l'Europe contre V. M. et ses alliés. Avant son départ de Londres, il savait qu'en rompant le traité d'Amiens, une guerre continentale entrait pour beaucoup dans le calcul du ministère britannique. L'expérience a prouvé, Sire, que le Grand-Pensionnaire ne s'était point trompé dans son attente; mais il s'est moins trompé encore dans sa conviction que le génie de V. M. saurait se débarrasser des trames ourdies par une tortueuse politique. Le résultat de vos nouveaux exploits, non-seulement justifie, mais surpasse même cette conviction; et V. M. vient encore de donner à l'Europe une preuve éclatante qu'elle sait toujours tromper l'espoir et les projets de ses ennemis, et qu'elle réalise toujours l'espérance de ses alliés.

Le Grand-Pensionnaire, Sire, me charge de vous prier d'agréer ses félicitations sur les résultats glorieux de la campagne la plus miraculeuse qui ait jamais signalé les fastes militaires anciens et modernes. Il vous prie d'agréer ses vœux pour qu'une paix prompte et solide, que V. M. donnera à l'Europe, soit le fruit de ses vastes conceptions, et que V. M., après avoir répandu dans le cœur de ses ennemis la terreur de ses armes, fasse connaître à l'Europe qu'elle sait aussi la maintenir en paix.

Il m'a enfin chargé, Sire, de vous exprimer combien la sollicitude paternelle qui anime V. M. envers sa patrie, le pénètre de la plus parfaite confiance, qu'à l'époque de cette paix désirée, V. M. réserve à la Batavie des destinées que le peuple le

plus loyal et le plus fidèle peut attendre du plus puissant et du plus magnanime allié.

Le général-major et gouverneur de la Haye,

Signé, J. J. Bruce.

Sire,

Après tout ce que V. M. avait déjà fait dans la carrière glorieuse qu'elle a parcourue, il paraissait que rien ne devrait plus étonner. Cette idée, Sire, devait m'être particulièrement propre à moi, qui ai été à même de connaître et d'admirer de si près l'étendue de votre génie; mais ce que V. M. vient de faire dans la campagne qui, à peine ouverte, paraît être terminée, est encore un nouveau prodige par la conception la plus hardie, par la rapidité dans l'emploi des moyens, et par l'éclat du dénouement.

J'éprouve un besoin, Sire, de vous exprimer les sentimens de joie que vos grands exploits ont excités en moi, comme dans ma patrie; j'y vois de nouveaux garans que V. M. accomplira le rôle de régulateur des destinées des nations, et de bienfaiteur de l'humanité en général, et de ses alliés en particulier.

Mon beau-frère le général Bruce est chargé d'avoir l'honneur de remettre cette lettre à V. M.; il sera l'interprète des sentimens d'admiration, de la plus profonde vénération, et du plus sincère attachement à votre personne, et des vœux que je ne cesse de faire pour que V. M., après avoir forcé ses ennemis à accepter une paix à laquelle V. M. saura imprimer le caractère de la stabilité, jouisse enfin, avec son auguste famille, du doux spectacle du rétablissement du droit des gens opéré par ses grands travaux, de la liberté de la mer, des bénédictions de l'humanité, de l'amour constant

de ses peuples, et de la reconnaissance de ses fidèles alliés.

Je prie V. M. d'agréer avec bonté l'hommage de mon profond respect.

Sire,

De V. M. le bien-humble serviteur,

Le Grand-Pensionnaire de la République Batave,

Signé, R. J. Schimmelpenninck.

La Haye, ce 1er novembre.

XXVIIe BULLETIN.

Porlitz, 28 brumaire (19 novembre).

Depuis le combat de Zuntersdorff, l'ennemi a continué sa retraite avec la plus grande précipitation. Le général Sébastiani, avec sa brigade de dragons, l'a poursuivi l'épée dans les reins. Les immenses plaines de la Moravie ont favorisé sa poursuite. Le 27, à la hauteur de Porlitz, il a coupé la retraite à plusieurs corps, et a fait dans la journée 2 mille Russes prisonniers de guerre.

Le prince Murat est entré le 17, à trois heures après midi, à Brünn, capitale de la Moravie, toujours suivant l'ennemi.

L'ennemi a évacué la ville et la citadelle, qui est un très-bon ouvrage, capable de soutenir un siége en règle.

L'Empereur a mis son quartier-général à Porlitz.

Le maréchal Soult, avec son corps d'armée, est à Riemstschitz.

Le maréchal Lannes est en avant de Porlitz.

Les Moraves ont encore plus de haine pour les Russes, et d'amitié pour nous, que les habitans de l'Autriche. Le pays est superbe et beaucoup plus

fertile que l'Autriche. Les Moraves sont étonnés de voir au milieu de leurs immenses plaines, les peuples de l'Ukraine, du Kamtschatka, de la Grande-Tartarie, et les Normands, les Gascons, les Bretons et les Bourguignons, en venir aux mains et s'egorger, sans cependant que leur pays ait rien de commun, ou qu'il y ait entr'eux aucun intérêt politique immédiat; et ils ont assez de bon sens pour dire dans leur mauvais bohémien, que le sang humain est devenu une marchandise dans les mains des Anglais. Un gros fermier morave disait dernièrement à un officier français, en parlant de l'empereur Joseph II, que c'était l'empereur des paysans, et que, s'il avait continué à vivre, il les aurait affranchis des droits féodaux qu'ils payent aux couvens de religieuses.

Nous avons trouvé à Brünn 60 pièces de canon, 300 milliers de poudre, une grande quantité de blé et de farine, et des magasins d'habillement très-considérables.

L'empereur d'Allemagne s'est retiré à Olmutz. Nos postes sont à une marche de cette place.

XXVIIIe BULLETIN.

Brünn, le 30 brumaire an 14 (21 novembre).

L'Empereur est entré à Brünn le 29, à dix heures du matin.

Une députation des Etats de Moravie, à la tête de laquelle se trouvait l'évêque, est venue à sa rencontre. L'Empereur est allé visiter les fortifications, et a ordonné qu'on armât la citadelle, dans laquelle on a trouvé plus de 6 mille fusils, une grande quantité de munitions de guerre de toute espèce, et entre autres 400 milliers de poudre.

Les Russes avaient réuni toute leur cavalerie, qui formait un corps d'environ 6 mille hommes, et voulaient défendre la jonction des routes de Brünn et d'Olmutz. Le général Walther les contint toute la journée, et par différentes charges les obligea à abandonner du terrain. Le prince Murat fit marcher la division de cuirassiers du général d'Hautpoult et quatre escadrons de la garde impériale.

Quoique nos chevaux fussent fatigués, l'ennemi fut chargé et mis en déroute. Il laissa plus de deux cents hommes, cuirassiers ou dragons d'élite, sur le champ de bataille. Cent chevaux sont restés dans nos mains.

Le maréchal Bessières, commandant la garde impériale, a fait, à la tête des quatre escadrons de la garde, une brillante charge qui a dérouté et culbuté l'ennemi. Rien ne contrastait comme le silence de la garde et des cuirassiers, et les hurlemens des Russes.

Cette cavalerie russe est bien montée, bien équipée : elle a montré de l'intrépidité et de la résolution ; mais les hommes ne paraissent pas savoir se servir de leurs sabres ; et, à cet égard, notre cavalerie a un grand avantage. Nous avons eu quelques hommes tués et une soixantaine de blessés, parmi lesquels se trouvent le colonel Durosnel, du 16e de chasseurs, et le colonel Bourdon, du 11e de dragons.

L'ennemi s'est retiré de plusieurs lieues.

XXIXe BULLETIN.

Brünn, 2 frimaire an 14 (23 novembre).

Le maréchal Ney a fait occuper Brixen, après avoir fait beaucoup de prisonniers à l'ennemi. Il a trouvé dans les hôpitaux un grand nombre de malades et de blessés autrichiens. Le 26 brumaire il s'est emparé de Clauzen et de Botzen.

Le général Jellachich, qui défendait le Voralberg, était coupé.

Le maréchal Bernadotte occupe Iglau. Ses partis sont entrés en Bohême.

Le général Wreden, commandant les Bavarois, a pris une compagnie d'artillerie autrichienne, cent chevaux de troupe, 50 cuirassiers et plusieurs officiers.

Il s'est emparé d'un magasin considérable d'avoine et autres grains, et d'un grand nombre de chariots attelés, chargés du bagage de plusieurs régimens et officiers autrichiens.

L'adjudant-commandant Maison a fait prisonniers, sur la route d'Iglau à Brünn, 200 hommes des dragons de la Tour, et des cuirassiers de Hohenlohe. Il a chargé un autre détachement de 200 hommes, et a fait 150 prisonniers.

Des reconnaissances ont été portées jusqu'à Olmutz. La cour a évacué cette place, et s'est retirée en Pologne.

La saison commence à devenir rigoureuse. L'armée française a pris position. Sa tête est appuyée par la place de Brünn, qui est très-bonne, et qu'on s'occupe à armer et à mettre dans le meilleur état de défense.

Vienne, 2 frimaire an 14 (23 novembre).

Le quartier-impérial était encore hier à Brünn. S. M., malgré ses fatigues et les rigueurs de la saison, jouit de la meilleure santé.

L'armée française a pris position.

L'armée russe se retire en Pologne.

On travaille à armer et à approvisionner la citadelle de Brünn, qui sera une très-bonne place, et dans laquelle on découvre chaque jour de nouveaux magasins de munitions, d'artillerie et d'effets d'habillement.

XXXe BULLETIN.

Austerlitz, 12 frimaire an 14 (2 décembre).

Le 6 frimaire, l'Empereur, en recevant la communication des pleins-pouvoirs de MM. de Stadion et de Giulay, offrit préalablement un armistice, afin d'épargner le sang, si l'on avait effectivement envie de s'arranger et d'en venir à un accommodement définitif.

Mais il fut facile à l'Empereur de s'apercevoir qu'on avait d'autres projets; et comme l'espoir du succès ne pouvait venir à l'ennemi que du côté de l'armée russe, il conjectura aisément que les 2e et 3e armées étaient arrivées, ou sur le point d'arriver à Olmutz, et que les négociations n'étaient plus qu'une ruse de guerre pour endormir sa vigilance.

Le 7, à neuf heures du matin, une nuée de Cosaques, soutenue par la cavalerie russe, fit plier les avant-postes du prince Murat, cerna Vischau, et y prit 50 hommes à pied du 6e régiment de dragons.

Dans la journée, l'empereur de Russie se rendit à Vischau, et toute l'armée russe prit position derrière cette ville.

L'Empereur avait envoyé son aide-de-camp, le général Savary, pour complimenter l'empereur de Russie, dès qu'il avait su ce prince arrivé à l'armée. Le général Savary revint au moment où l'Empereur faisait la reconnaissance des feux de bivouac ennemis placés à Vischau. Il se loua beaucoup du bon accueil, des graces et des bons sentimens personnels de l'empereur de Russie, et même du grand-duc Constantin, qui eut pour lui toute espèce de soins et d'attention ; mais il lui fut facile de comprendre, par la suite des conversations qu'il eut pendant trois jours avec une trentaine de freluquets qui, sous différens titres, environnent l'empereur de Russie, que les présomptions, l'imprudence et l'inconsidération régneraient dans les décisions du cabinet militaire, comme elles avaient régné dans celles du cabinet politique.

Une armée ainsi conduite, ne pouvait tarder à faire des fautes. Le plan de l'Empereur fut, dès ce moment, de les attendre, et d'épier l'instant d'en profiter. Il donna sur-le-champ l'ordre de retraite à son armée, se retira de nuit, comme s'il eût essuyé une défaite, prit une bonne position à trois lieues en arrière, fit travailler avec beaucoup d'ostentation à la fortifier et à y établir des batteries.

Il fit proposer une entrevue à l'empereur de Russie, qui lui envoya son aide-de-camp, le prince Dolgorouki. Cet aide-de-camp put remarquer que tout respirait, dans la contenance de l'armée française, la réserve et la timidité ; le placement des grand'gardes, les fortifications que l'on faisait en toute hâte, tout laissait voir à l'officier russe une armée à demi-battue.

Contre l'usage de l'Empereur, qui ne reçoit jamais avec tant de circonspection les parlementaires à son quartier-

quartier-général, il se rendit lui-même à ses avant-postes. Après les premiers complimens, l'officier russe voulut entamer des questions politiques. Il tranchait sur tout avec une impertinence difficile à imaginer : il était dans l'ignorance la plus absolue des intérêts de l'Europe et de la situation du continent. C'était, en un mot, un jeune trompette de l'Angleterre. Il parlait à l'Empereur, comme il parle aux officiers russes, que depuis long-temps il indigne par sa hauteur et ses mauvais procédés. L'Empereur contint toute son indignation ; et ce jeune homme, qui a pris une véritable influence sur l'empereur Alexandre, retourna plein de l'idée que l'armée française était à la veille de sa perte. On se convaincra de tout ce qu'a dû souffrir l'Empereur, quand on saura que sur la fin de la conversation, il lui proposa de céder la Belgique, et de mettre la couronne de fer sur la tête des plus implacables ennemis de la France. Toutes ces différentes démarches remplirent leur effet. Les jeunes têtes qui dirigent les affaires russes, se livrèrent sans mesure à leur présomption naturelle. Il n'était plus question de battre l'armée française, mais de la tourner et de la prendre : elle n'avait tant fait que par la lâcheté des Autrichiens. On assure que plusieurs vieux généraux autrichiens, qui avaient fait des campagnes contre l'Empereur, prévinrent le conseil que ce n'était pas avec cette confiance qu'il fallait marcher contre une armée qui comptait tant de vieux soldats et d'officiers du premier mérite. Ils disaient qu'ils avaient vu l'Empereur réduit à une poignée de monde, dans les circonstances les plus difficiles, ressaisir la victoire par des opérations rapides et imprévues, et détruire les armées les plus nombreuses ; que cependant ici on n'avait obtenu aucun avantage ; qu'au contraire toutes les affaires d'arrière-garde de la première armée russe avaient été en faveur de l'armée française ; mais à cela cette jeunesse présomptueuse opposait le

bravoure de 80 mille Russes ; l'enthousiasme que leur inspirait la présence de leur Empereur, le corps d'élite de la garde impériale de Russie, et, ce qu'ils n'osaient probablement pas dire, leur talent, dont ils étaient étonnés que les Autrichiens voulussent méconnaître la puissance.

Le 10, l'Empereur, du haut de son bivouac, aperçut, avec une indicible joie, l'armée russe, commençant, à deux portées de canon de ses avant-postes, un mouvement de flanc pour tourner sa droite. Il vit alors jusqu'à quel point la présomption et l'ignorance de l'art de la guerre avaient égaré les conseils de cette brave armée. Il dit plusieurs fois : « Avant demain au soir, cette armée est à moi. » Cependant, le sentiment de l'ennemi était bien différent : il se présentait devant nos grand'gardes à portée de pistolet ; il défilait par une marche de flanc sur une ligne de quatre lieues, en prolongeant l'armée française, qui paraissait ne pas oser sortir de sa position : il n'avait qu'une crainte, c'était que l'armée française ne lui échappât. On fit tout pour confirmer l'ennemi dans cette idée. Le prince Murat fit avancer un petit corps de cavalerie dans la plaine ; mais tout d'un coup il parut étonné des forces immenses de l'ennemi, et rentra à la hâte. Ainsi tout tendait à confirmer le général russe dans l'opération mal calculée qu'il avait arrêtée. L'Empereur fit mettre à l'ordre la proclamation ci-jointe. Le soir, il voulut visiter à pied, et incognito, tous les bivouacs ; mais à peine eut-il fait quelques pas, qu'il fut reconnu. Il serait impossible de peindre l'enthousiasme des soldats en le voyant. Des fanaux de paille furent mis en un instant au haut de milliers de perches, et 80 mille hommes se présentèrent au-devant de l'Empereur, en le saluant par des acclamations, les uns pour fêter l'anniversaire de son couronnement, les autres disant que l'armée donnerait le lendemain son bouquet à l'Empereur. Un des plus vieux grenadiers s'approcha

de lui, et lui dit : « Sire, tu n'auras pas besoin de t'exposer. Je te promets, au nom des grenadiers de l'armée, que tu n'auras à combattre que des yeux, et que nous t'amènerons demain les drapeaux et l'artillerie de l'armée russe pour célébrer l'anniversaire de ton couronnement »

L'Empereur dit en entrant dans son bivouac, qui consistait en une mauvaise cabane de paille sans toit, que lui avaient faite les grenadiers : « Voilà la plus belle soirée de ma vie ; mais je regrette de penser que je perdrai bon nombre de ces braves gens. Je sens au mal que cela me fait, qu'*ils sont* véritablement mes enfans ; et, en vérité, je me reproche quelquefois ce sentiment ; car je crains qu'il ne finisse par me rendre inhabile à faire la guerre. » Si l'ennemi eût pu voir ce spectacle, il eût été épouvanté. Mais l'insensé continuait toujours son mouvement, et courait à grands pas à sa perte.

L'Empereur fit sur le champ toutes ses dispositions de bataille. Il fit partir le maréchal Davoust en toute hâte, pour se rendre au couvent de Rayg-rn ; il devait, avec une de ses divisions, et une division de dragons, y contenir l'aile gauche de l'ennemi, afin qu'au moment donné elle se trouvât toute enveloppée : il donna le commandement de la gauche au maréchal Lannes ; de la droite au maréchal Soult ; du centre au maréchal Bernadotte, et de toute la cavalerie, qu'il réunit sur un seul point, au prince Murat. La gauche du maréchal Lannes était appuyée au Suriton, position superbe que l'Empereur avait fait fortifier, et où il avait fait placer 18 pièces de canon. Dès la veille, il avait confié la garde de cette belle position au 17e régiment d'infanterie légère ; et certes elle ne pouvait être gardée par de meilleures troupes. La division du général Suchet formait la gauche du maréchal Lannes ; celle du général Caffarelli formait sa droite, qui était appuyée sur la cavalerie du prince Murat.

Celle-ci avait devant elle les hussards et chasseurs sous les ordres du général Kellermann, et les divisions de dragons Walter et Beaumont, et en réserve les divisions de cuirassiers des généraux Nansouty et d'Hautpoult, avec 24 pièces d'artillerie légère.

Le maréchal Bernadotte, c'est-à-dire le centre, avait à sa gauche la division du général Rivaud, appuyée à la droite du prince Murat, et à sa droite la division du général Drouet.

Le maréchal Soult, qui commandait la droite de l'armée, avait à sa gauche la division du général Vandamme, au centre la division du général Saint-Hilaire, à sa droite la division du général Legrand.

Le maréchal Davoust était détaché sur la droite du général Legrand, qui gardait les débouchés des Etangs, et des villages de Sokolnitz et de Celnitz. Il avait avec lui la division Friant et les dragons de la division du général Bourcier. La division du général Gudin devait se mettre de grand matin en marche de Nicolsburg, pour contenir le corps ennemi qui aurait pu déborder la droite.

L'Empereur, avec son fidèle compagnon de guerre le maréchal Berthier, son premier aide-de-camp le colonel-général Junot, et tout son état-major, se trouvait en réserve avec les dix bataillons de sa garde, et les dix bataillons de grenadiers du général Oudinot, dont le général Duroc commandait une partie.

Cette réserve était rangée sur deux lignes en colonnes par bataillon, à distance de déploiement, ayant dans les intervalles 40 pièces de canon servies par les canonniers de la garde. C'est avec cette réserve que l'Empereur avait le projet de se précipiter par-tout où il eût été nécessaire. On peut dire que cette réserve seule valait une armée.

A une heure du matin l'Empereur monta à cheval pour parcourir ses postes, reconnaître les feux des

bivouacs de l'ennemi, et se faire rendre compte par les grand'gardes de ce qu'elles avaient pu entendre des mouvemens des Russes. Il apprit qu'ils avaient passé la nuit dans l'ivresse et des cris tumultueux, et qu'un corps d'infanterie russe s'était présenté au village de Sokolnitz, occupé par un régiment de la division du général Legrand, qui reçut ordre de le renforcer.

Le 11 frimaire, le jour parut enfin. Le soleil se leva radieux; et cet anniversaire du couronnement de l'Empereur, où allait se passer un des plus beaux faits d'armes du siècle, fut une des plus belles journées de l'automne.

Cette bataille, que les soldats s'obstinent à appeler la journée des Trois Empereurs, que d'autres appellent la journée de l'Anniversaire, et que l'Empereur a nommée *la bataille d'Austerlitz*, sera à jamais mémorable dans les fastes de la Grande-Nation.

L'Empereur, entouré de tous les maréchaux, attendait pour donner ses derniers ordres, que l'horizon fût bien éclairci. Aux premiers rayons du soleil, les ordres furent donnés, et chaque maréchal rejoignit son corps au grand galop.

L'Empereur dit en passant sur le front de bandière de plusieurs régimens : « Soldats, il faut finir » cette campagne par un coup de tonnerre qui con» fonde l'orgueil de nos ennemis; » et aussitôt les chapeaux au bout des baïonnettes, et des cris de *vive l'Empereur*, furent le véritable signal du combat. Un instant après la canonnade se fit entendre à l'extrémité de la droite, que l'avant-garde ennemie avait déjà débordée; mais la rencontre imprévue du maréchal Davoust arrêta l'ennemi tout court, et le combat s'engagea.

Le maréchal Soult s'ébranle au même instant, se dirige sur les hauteurs du village de Pratzen avec les divisions des généraux Vandamme et Saint-Hilaire, et coupe entièrement la droite de l'ennemi, dont tous les mouvemens devinrent incertains. Surprise

par une marche de flanc pendant qu'elle fuyait, se croyant attaquante et se voyant attaquée, elle se regarde comme à demi-battue.

Le prince Murat s'ébranle avec sa cavalerie. La gauche, commandée par le maréchal Lannes, marche en échelons par régimens, comme à l'exercice. Une canonnade épouvantable s'engage sur toute la ligne ; 200 pièces de canon et près de 200 mille hommes faisaient un bruit affreux ; c'était un véritable combat de Géans. Il n'y avait pas une heure qu'on se battait, et toute la gauche de l'ennemi était coupée. Sa droite se trouvait déjà arrivée à Austerlitz, quartier-général des deux empereurs, qui dûrent faire marcher sur-le champ la garde de l'empereur de Russie, pour tâcher de rétablir la communication du centre avec la gauche. Un bataillon du 4e de ligne fut chargé par la garde impériale russe à cheval, et culbuté : mais l'Empereur n'était pas loin ; il s'aperçut de ce mouvement ; il ordonna au maréchal Bessières de se porter au secours de sa droite avec ses invincibles, et bientôt les deux gardes furent aux mains.

Le succès ne pouvait être douteux ; dans un moment la garde russe fut en déroute. Colonel, artillerie, étendards, tout fut enlevé. Le régiment du grand-duc Constantin fut écrasé ; lui-même ne dut son salut qu'à la vîtesse de son cheval.

Des hauteurs d'Austerlitz, les deux empereurs virent la défaite de toute la garde russe. Au même moment le centre de l'armée, commandé par le maréchal Bernadotte, s'avança ; trois de ses régimens soutinrent une très-belle charge de cavalerie. La gauche, commandée par le maréchal Lannes, donna plusieurs fois. Toutes les charges furent victorieuses. La division du général Caffarelli s'est distinguée ; les divisions de cuirassiers se sont emparées des batteries de l'ennemi. A une heure après midi la victoire était décidée ; elle n'avait pas été un moment douteuse. Pas un homme de la réserve n'avait été nécessaire et

n'avait donné nulle part. La canonnade ne se soutenait plus qu'à notre droite. Le corps ennemi, qui avait été cerné et chassé de toutes ses hauteurs, se trouvait dans un bas-fond et acculé à un lac. L'Empereur s'y porta avec 20 pièces de canon. Ce corps fut chassé de position en position, et l'on vit un spectacle horrible, tel qu'on l'avait vu à Aboukir; 20 mille hommes se jetant dans l'eau et se noyant dans les lacs.

Deux colonnes, chacune de 4 mille Russes, mettent bas les armes, et se rendent prisonnières; tout le parc ennemi est pris. Les résultats de cette journée sont 40 drapeaux russes, parmi lesquels sont les étendards de la garde impériale; un nombre considérable de prisonniers; l'état-major ne les connaît pas encore tous; on avait déjà la note de 20 mille; 12 à 15 généraux, au moins 15 mille Russes tués, restés sur le champ de bataille. Quoiqu'on n'ait pas encore les rapports, on peut, au premier coup d'œil, évaluer notre perte à 800 hommes tués, et à 1500 ou 1600 blessés. Cela n'étonnera pas les militaires, qui savent que ce n'est que dans la déroute qu'on perd des hommes; et nul autre corps que le bataillon du 4e n'a été rompu. Parmi les blessés sont le général Saint-Hilaire, qui, blessé au commencement de l'action, est resté toute la journée sur le champ de bataille; il s'est couvert de gloire. Les généraux de division Kellermann et Walther; les généraux de brigade Valhubert, Thiébaut, Sébastiani, Compan, et Rapp, aide-de-camp de l'Empereur. C'est ce dernier qui, en chargeant à la tête des grenadiers de la garde, a pris le prince Repnin, commandant les chevaliers de la garde impériale de Russie. Quant aux hommes qui se sont distingués, c'est toute l'armée qui s'est couverte de gloire. Elle a constamment chargé aux cris de *vive l'Empereur!* et l'idée de célébrer si glorieusement l'anniversaire du couronnement, animait encore le soldat.

L'armée française, quoique nombreuse et belle,

était moins nombreuse que l'armée ennemie, qui était forte de 105 mille hommes, dont 80 mille Russes et 25 mille Autrichiens. La moitié de cette armée est détruite; le reste a été mis en déroute complète, et la plus grande partie a jeté ses armes.

Cette journée coûtera des larmes de sang à Saint-Pétersbourg. Puisse-t-elle y faire rejeter avec indignation l'or de l'Angleterre! et puisse ce jeune prince, que tant de vertus appelaient à être le père de ses sujets, s'arracher à l'influence de ces trente freluquets que l'Angleterre solde avec art, et dont les impertinences obscurcissent ses intentions, lui font perdre l'amour de ses soldats, et le jettent dans les opérations les plus erronées. La nature, en le douant de si grandes qualités, l'avait appelé à être le consolateur de l'Europe. Des conseils perfides, en le rendant l'auxiliaire de l'Angleterre, le placeront dans l'histoire au rang des hommes qui, en perpétuant la guerre sur le continent, auront consolidé la tyrannie britannique sur les mers et fait le malheur de notre génération. Si la France ne peut arriver à la paix qu'aux conditions que l'aide-de-camp Dolgorouski a proposées à l'Empereur, et que M. de Novozilof avait été chargé de porter, la Russie ne les obtiendrait pas, quand même son armée serait campée sur les hauteurs de Montmartre.

Dans une relation plus détaillée de cette bataille, l'état-major fera connaître ce que chaque corps, chaque officier, chaque général, ont fait pour illustrer le nom français, et donner un témoignage de leur amour à leur Empereur.

Le 12, à la pointe du jour, le prince Jean de Lichtenstein, commandant l'armée autrichienne, est venu trouver l'Empereur à son quartier-général, établi dans une grange. Il en a eu une longue audience. Cependant nous poursuivons nos succès. L'ennemi s'est retiré sur le chemin d'Austerlitz à Godding. Dans cette retraite il prête le flanc; l'ar-

mée française est déjà sur ses derrières, et le suit l'épée dans les reins.

Jamais champ de bataille ne fut plus horrible. Du milieu de lacs immenses, on entend encore les cris de milliers d'hommes qu'on ne peut secourir. Il faudra trois jours pour que tous les blessés ennemis soient évacués sur Brünn. Le cœur saigne. Puisse tant de sang versé, tant de malheurs retomber enfin sur les perfides insulaires qui en sont la cause ! puissent les lâches olygarques de Londres porter la peine de tant de maux !

Au bivouac, le 10 frimaire an 14 (2 décembre).

Soldats,

L'armée russe se présente devant vous pour venger l'armée autrichienne d'Ulm. Ce sont ces mêmes bataillons que vous avez battus à Hollabrunn, et que depuis vous avez constamment poursuivis jusqu'ici.

Les positions que nous occupons sont formidables, et pendant qu'ils marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc.

Soldats, je dirigerai moi-même tous vos bataillons; je me tiendrai loin du feu, si, avec votre bravoure accoutumée, vous portez le désordre et la confusion dans les rangs ennemis; mais si la victoire était un moment incertaine, vous verriez votre Empereur s'exposer aux premiers coups : car la victoire ne saurait hésiter, dans cette journée sur-tout où il y va de l'honneur de l'infanterie française, qui importe tant à l'honneur de toute la nation.

Que sous prétexte d'emmener les blessés, on ne dégarnisse pas les rangs, et que chacun soit bien pénétré de cette pensée, qu'il faut vaincre ces stipendiés de l'Angleterre, qui sont animés d'une si grande haine contre notre nation.

Cette victoire finira notre campagne, et nous pourrons reprendre nos quartiers d'hiver, où nous

serons joints par les nouvelles armées qui se forment en France ; et alors la paix que je ferai sera digne de mon peuple, de vous et de moi.

Signé, NAPOLÉON.

Par ordre,

Le major-général de l'armée,

Maréchal BERTHIER.

Austerlitz, le 12 frimaire an 14 (8 décembre).

SOLDATS,

Je suis content de vous ; vous avez, à la journée d'Austerlitz, justifié tout ce que j'attendais de votre intrépidité. Vous avez décoré vos aigles d'une immortelle gloire. Une armée de 100 mille hommes, commandée par les empereurs de Russie et d'Autriche, a été, en moins de quatre heures, ou coupée ou dispersée ; ce qui a échappé à votre fer, s'est noyé dans les lacs.

Quarante drapeaux, les étendards de la garde impériale de Russie, 120 pièces de canon, 20 généraux, plus de 30 mille prisonniers, sont le résultat de cette journée à jamais célèbre. Cette infanterie tant vantée, et en nombre supérieur, n'a pu résister à votre choc, et désormais vous n'avez plus de rivaux à redouter. Ainsi, en deux mois, cette troisième coalition a été vaincue et dissoute. La paix ne peut plus être éloignée ; mais, comme je l'ai promis à mon peuple avant de passer le Rhin, je ne ferai qu'une paix qui nous donne des garanties, et assure des récompenses à nos alliés.

Soldats, lorsque le peuple français plaça sur ma tête la couronne impériale, je me confiai à vous pour la maintenir toujours dans ce haut éclat de gloire qui seul pouvait lui donner du prix à mes yeux ; mais dans le même moment nos ennemis pensaient à la détruire et à l'avilir ; et cette couronne de fer

conquise par le sang de tant de Français, ils voulaient m'obliger à la placer sur la tête de nos plus cruels ennemis; projets téméraires et insensés que le jour même de l'anniversaire du couronnement de votre Empereur, vous avez anéantis et confondus. Vous leur avez appris qu'il est plus facile de nous braver et de nous menacer, que de nous vaincre.

Soldats, lorsque tout ce qui est nécessaire pour assurer le bonheur et la prospérité de notre patrie sera accompli, je vous ramènerai en France. Là vous serez l'objet de mes plus tendres sollicitudes; mon peuple vous reverra avec joie, et il vous suffira de dire : J'étais à la bataille d'Austerlitz, pour que l'on réponde : Voilà un brave !

Signé, NAPOLÉON.

Circulaire à MM. les Evêques et aux Présidens de Consistoires.

Austerlitz, le 12 frimaire an 14 (5 décembre).

M. l'évêque du diocèse de . . . . . .

La victoire éclatante que viennent de remporter nos armes sur les armées combinées d'Autriche et de Russie, commandées par les empereurs de Russie et d'Autriche en personne, est une preuve visible de la protection de Dieu, et demande qu'il soit rendu, dans toute l'étendue de notre empire, de solennelles actions de graces.

Nous espérons que des succès aussi marquans que ceux que nous avons obtenus à la journée d'Austerlitz, porteront enfin nos ennemis à éloigner d'eux les conseils perfides de l'Angleterre, seul moyen qui puisse ramener la paix sur le continent.

Au reçu de la présente, vous voudrez donc bien, selon l'usage, chanter un *Te Deum*, auquel notre intention est que toutes les autorités constituées et notre peuple assistent. Cette lettre n'étant pas à

une autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'état, H. B. MARET.

XXXe BULLETIN (*bis*).

Austerlitz, 13 vendém. an 14 (4 décembre).

En ce moment, arrive au quartier-général la capitulation envoyée par le maréchal Augereau, du corps d'armée autrichienne commandé par le général Jellachich. L'Empereur eût préféré que l'on eût gardé les prisonniers en France, cela eût-il dû occasionner quelques jours de blocus de plus; car l'expérience a prouvé que, renvoyés en Autriche, les soldats servent incontinent après.

Le général Wreden, commandant les Bavarois, a eu différentes affaires en Bohême, contre l'archiduc Ferdinand. Il a fait quelques centaines de prisonniers.

Le prince de Rohan, à la tête d'un corps de 6 mille hommes, qui avait été coupé par le maréchal Ney et par le maréchal Augereau, s'est jeté sur Trente, a passé la gorge de Bonacio, et tenté de pénétrer à Venise. Il a été battu par le général Saint-Cyr, qui l'a fait prisonnier avec ses 6 mille hommes. Ci-joint la dépêche du maréchal Masséna, qui en rend compte au ministre de la guerre.

Capitulation de l'armée autrichienne commandée par le lieutenant-général Jellachich.

Le général de division Maurice Mathieu, grand-officier de la légion d'honneur, commandant la seconde division du 7e corps de la grande-armée, au-

torisé par M. le maréchal d'empire Augereau, général en chef du 7e corps de la grande-armée ; et M. le général-major Wolffskel, au service de S. M. I. et R. l'empereur d'Allemagne, autorisé par M. le général Jellachich, commandant en chef le corps d'armée autrichienne dans le Voralberg, sont convenus des articles suivans :

Art. 1er. Le corps d'armée aux ordres de M. le lieutenant-général Jellachich sera prisonnier de guerre sur parole. Ce corps défilera avec tous les honneurs de la guerre ; il mettra bas les armes et sera conduit en Bohême, aux avant-postes de l'armée autrichienne.

2. Les officiers garderont leurs chevaux, armes et bagages.

3. Tous les chevaux de troupes, les armes, toute l'artillerie, toutes les munitions et magasins militaires, tout ce qui n'est pas propriété particulière, sera remis à l'armée française.

4. L'armée française prendra possession de tout le Voralberg, de Feldkirch, Rudentz, et de leur territoire jusqu'à Larlemberg.

5. Les trois bataillons du régiment de Beaulieu sont compris dans la présente capitulation, si le 23 brumaire (14 novembre), à sept heures du soir, ils n'ont pas joint le corps du prince de Rohan, et s'ils sont sur Larlemberg.

6. Tous les officiers et toutes les troupes du corps d'armée de M. le lieutenant-général Jellachich donneront leur parole d'honneur de ne point servir pendant un an, à compter de la date de la présente capitulation, contre les troupes de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, ou contre ses alliés.

7. Les malades qui resteront dans les hôpitaux français, seront traités avec tous les égards et tous les soins prescrits par l'humanité, et seront renvoyés après leur guérison, se trouvant compris dans l'article 6.

8. Le corps d'armée autrichienne sera conduit en

Bohême, par la route de Lindau, Tettuang, Biberach, Gunzbourg, Amberg et Retz ; il marchera sur trois colonnes, fera les journées ordinaires de troupes, et sera traité, pour les logemens, vivres et fourrages, comme les régimens français.

9. Les troupes autrichiennes seront pendant leur marche, pour leur police et discipline, sous les ordres de leurs officiers, qui seront responsables de tous les dégâts qui pourraient être commis, et elles seront conduites par une escorte française.

10. Un officier d'état-major d'artillerie et de génie, un inspecteur aux revues et un commissaire des guerres prendront possession des arsenaux et magasins de Feldkirch, demain 24 brumaire (15 novembre), à midi, et il y sera envoyé un bataillon.

11. Le corps d'armée autrichienne défilera après-demain, 25 brumaire (16 novembre), à huit heures du matin, devant l'armée française, déposera ensuite ses armes, et fera la remise de ses drapeaux.

Fait double à Dornbern, le 23 brumaire an 14 (14 novembre 1805).

Signé, le général de division MAURICE MATHIEU.

Le général-major WOLFFSKEL.

Approuvé par moi, maréchal d'empire,

Signé, AUGEREAU.

JELLACHICH, F. M. L.

Au quartier-général de Gorizia, le 5 frimaire an 14 (27 décembre).

Le général en chef était instruit par divers rapports, spécialement par une lettre du général Vial, ambassadeur de S. M. I. et R. à Berne, qu'un corps de l'armée autrichienne qui se trouvait coupé par suite des manœuvres de la grande armée, devait descendre des montagnes du Tyrol. Il calcula que cette colonne, dans sa situation, chercherait, soit à traverser la ligne de l'armée pour arriver aux lagunes

de Venise et se réunir aux troupes qui occupent cette place, soit à opérer par Feltre et Bellune pour se joindre aux débris de l'armée du prince Charles vers Laybach. Dans la première hypothèse, la position de l'aile droite qu'il avait laissée pour observer Venise, sous les ordres du lieutenant-général Gouvion-Saint-Cyr, lui répondait que les ennemis ne tenteraient pas impunément le passage. Dans la seconde hypothèse, il avait fait occuper les deux Ponteba et la Chiusa di Pletz autrichienne par plusieurs régimens de cavalerie et d'infanterie, sous les ordres des généraux de brigade Lacour et Lenchantin. Quelque direction que prît la colonne ennemie, la situation de l'armée sur l'Isonzo permettait de détacher à temps des forces suffisantes pour la couper; et cependant l'avant-garde ennemie continuait sa marche sur Laybach.

La colonne forte d'environ 7 mille hommes d'infanterie et 1200 chevaux, commandée par le prince de Rohan, est venue, le 2 frimaire, se jeter sur Bassano : elle put aisément enlever le faible détachement de 150 hommes qui formait la garnison, et elle se dirigea sur Castel-Franco. Aussitôt que le lieutenant-général Saint-Cyr en eut avis, il jugea que le but de l'ennemi était en effet de traverser notre ligne, dont sans doute il ne connaissait pas la force, et il fit ses dispositions pour le bien recevoir.

Le général en chef qui avait tout prévu, était tranquille de ce côté; mais, pour ne rien donner au hasard des événemens, il prit des mesures pour faire arriver, à marche forcée, sur la Piave, la division des grenadiers commandée par le général Partouneaux, deux brigades des divisions Duhesme et Seras, la division des cuirassiers et une brigade de dragons : les grenadiers devaient remonter la Piave par il Bosco del Montello, et tourner la position de Bassano. La division Gardanne, dirigée en même temps sur Vensone, devait renforcer les détachemens envoyés aux deux Ponteba pour couper toute retraite

à l'ennemi, dans le cas où il eût déjà pris la route de Bellune et de la Pieva-di-Cadore pour gagner Villach et rejoindre le prince Charles à Laybach.

Le général en chef avait laissé le reste des troupes sur l'Isonzo, sous le commandement du général Duhesme, et se portait lui-même sur la Piave, pour y diriger les mouvemens qu'il avait ordonnés. Le lieutenant-général Saint-Cyr manœuvrait pour reconnaître l'ennemi et l'arrêter. Il avait formé une colonne tirée des divisions Regnier, Lecchi et Verdier; il était lui-même à Campo-San-Pietro, avec le régiment polonais commandé par le général Peyri. Le général Regnier, à Novale, avait ordre de marcher le 3 frimaire, à la pointe du jour, sur Castel-Franco. L'ennemi arrivé de la veille, et sentant la difficulté de sa position, prévint l'attaque; il se jeta violemment sur la division Regnier, qui le reçut avec la plus grande vigueur, et l'eut bientôt culbuté; il revint plusieurs fois à la charge, et heurta toujours contre la même écueil.

Pendant ce temps, le lieutenant-général Saint-Cyr fit faire un mouvement au régiment polonais et tourna l'ennemi; ce ne fut plus alors qu'une déroute jusqu'à Castel-Franco où nos troupes arrivèrent aussitôt que les Autrichiens. Tout ce qui n'avait pas péri, ou qui n'avait pas été pris sur le champ de bataille, a demandé à capituler. Six mille hommes d'infanterie et mille chevaux sont restés en notre pouvoir. C'est beaucoup plus que nous ne leurs avions opposé de combattans effectifs; mais ils sentirent que, par l'effet nécessaire des dispositions qui les menaçaient de toutes parts, leur perte devenait inévitable. Le général prince de Rohan, commandant ce corps, plusieurs colonels et beaucoup d'officiers sont au rang de nos prisonniers. Six drapeaux et 1 étendard, 12 pièces de canon, leurs caissons et d'immenses bagages sont les résultats de la victoire. Il a été perdu 2 étendards dans la mêlée. Nous n'avons à regretter qu'une centaine d'hommes

d'hommes mis hors de combat. Nous avons retrouvé les prisonniers fait sur nous à Bassano. Un corps de Croates, qu'on présume avoir fait partie de la colonne, est attendu aux débouchés des montagnes. Il est difficile qu'il nous échappe, d'après les mesures déjà prises pour lui faire partager le même sort.

Le lieutenant-général Gouvion Saint-Cyr a déployé une grande habileté dans les manœuvres. Il donne lui-même de justes éloges à la bravoure et aux talens du général de division Regnier. Il cite avec honneur les chefs des 10e et 56e régimens de ligne, le chef de bataillon Clavel, commandant le bataillon suisse, les chefs de brigade Grabinsky, et de bataillon Bialowiski et Clopski.

Le général de brigade Lacour est à Villach; il pousse ses avant-postes sur Clagenfurth, et touche au moment de communiquer avec la grande-armée.

L'avant-garde, aux ordres du général Espagne, fait à chaque pas de nouveaux prisonniers. Les routes d'Idria et de Laybach sont couvertes de chevaux tués, de caissons rompus, et de milliers de boulets abandonnés.

XXXIe BULLETIN.

Austerlitz, 14 frimaire an 14 (5 décembre).

L'Empereur est parti hier d'Austerlitz, et est allé à ses avant-postes près de Saruschitz, et s'est là placé à son bivouac. L'empereur d'Allemagne n'a pas tardé à arriver. Ces deux monarques ont eu une entrevue qui a duré deux heures. L'empereur d'Allemagne n'a pas dissimulé, tant de sa part que de la part de l'empereur de Russie, tout le mépris que leur inspirait la conduite de l'Angle-

terre. « Ce sont des marchands, a-t-il répété, qui mettent en feu le Continent pour s'assurer le commerce du Monde. »

Ces deux princes sont convenus d'un armistice et des principales conditions de la paix, qui sera négociée et terminée sous peu de jours.

L'empereur d'Allemagne a fait également connaître à l'Empereur, que l'empereur de Russie demandait à faire sa paix séparée; qu'il abandonnait entièrement les affaires de l'Angleterre, et n'y prenait plus aucun intérêt.

L'empereur d'Allemagne répéta plusieurs fois dans la conversation : « Il n'y a point de doute, dans sa querelle avec l'Angleterre, la France a raison. » Il demanda aussi une trêve pour les restes de l'armée russe. L'Empereur lui fit observer que l'armée russe était cernée, que pas un homme ne pouvait échapper: « Mais, ajouta-t-il, je desire faire une chose agréable à l'empereur Alexandre; je laisserai passer l'armée russe; j'arrêterai la marche de mes colonnes; mais votre majesté me promet que l'armée russe retournera en Russie, et évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne et prussienne. » — « C'est l'intention de l'empereur Alexandre, a répondu l'empereur d'Allemagne; je puis vous l'assurer; d'ailleurs, dans la nuit, vous pourrez vous en convaincre par vos propres officiers. »

On assure que l'Empereur a dit à l'empereur d'Allemagne, en le faisant approcher du feu de son bivouac : « Je vous reçois dans le seul palais que j'habite depuis deux mois. » L'empereur d'Allemagne a répondu en riant : « Vous tirez si bon parti de cette habitation, qu'elle doit vous plaire. » C'est du moins ce que l'on croit avoir entendu. La nombreuse suite des deux princes n'était pas assez éloignée pour qu'elle ne pût entendre plusieurs choses.

L'Empereur a accompagné l'empereur d'Alle-

magne à sa voiture, et s'est fait présenter les deux princes de Lichtenstein et le général prince de Schwarzenberg. Après cela, il est revenu coucher à Austerlitz.

On recueille tous les renseignemens pour faire une belle description de la bataille d'Austerlitz. Un grand nombre d'ingénieurs lèvent le plan du champ de bataille. La perte des Russes a été immense. Les généraux Kutuzow et Buxhowden ont été blessés; 10 ou 12 généraux ont été tués; plusieurs aides-de-camp de l'empereur de Russie et un grand nombre d'officiers de distinction ont été tués. Ce n'est pas 120 pièces de canon qu'on a pris, mais 150. Les colonnes ennemies qui se jetèrent dans les lacs furent favorisées par la glace; mais la canonnade la rompit, et des colonnes entières se noyèrent. Le soir de la journée, et pendant plusieurs heures de la nuit, l'Empereur a parcouru le champ de bataille et fait enlever les blessés: spectacle horrible s'il en fut jamais! L'Empereur, monté sur des chevaux très-vîtes, passait avec la rapidité de l'éclair, et rien n'était plus touchant que de voir ces braves gens le reconnaître sur-le-champ. Les uns oubliaient leurs souffrances et disaient: « Au moins la victoire est-elle bien assurée? » Les autres: « Je souffre depuis huit heures, et depuis le commencement de la bataille je suis abandonné; mais j'ai bien fait mon devoir. » D'autres: « Vous devez être content de vos soldats aujourd'hui. » A chaque soldat blessé, l'Empereur laissait une garde qui le faisait transporter dans les ambulances. Il est horrible de le dire; quarante-huit heures après la bataille, il y avait encore un grand nombre de Russes qu'on n'avait pu panser. Tous les Français le furent avant la nuit. Au lieu de 40 drapeaux, il y en a jusqu'à cette heure 45, et l'on trouve encore les débris de plusieurs.

Rien n'égale la gaîté des soldats à leur bivouac. A peine aperçoivent-ils un officier de l'Empereur,

qu'ils lui crient : « L'Empereur a-t-il été content de nous ? »

En passant devant le 28e de ligne, qui a beaucoup de conscrits du Calvados et de la Seine-Inférieure, l'Empereur lui dit : « J'espère que les Normands se distingueront aujourd'hui. » Ils ont tenu parole ; les Normands se sont distingués. L'Empereur, qui connaît la composition de chaque régiment, a dit à chacun son mot, et ce mot arrivait et parlait au cœur de ceux auxquels il était adressé, et devenait leur mot de ralliement au milieu du feu. Il dit au 57e : « Souvenez-vous qu'il y a bien des années que je vous ai surnommé *le Terrible*. » Il faudrait nommer tous les régimens de l'armée ; il n'en est aucun qui n'ait fait des prodiges de bravoure et d'intrépidité. C'est-là le cas de dire que la mort s'épouvantait et fuyait devant nos rangs, pour s'élancer dans les rangs ennemis ; pas un corps n'a fait un mouvement rétrograde. L'Empereur disait : « J'ai donné trente batailles comme celle-ci ; mais je n'en ai vu aucune où la victoire ait été si décidée, et les destins si peu balancés. » La garde à pied de l'Empereur n'a pu donner ; elle en pleurait de rage. Comme elle demandait absolument à faire quelque chose : « Réjouissez-vous de ne rien faire, lui dit l'Empereur ; vous devez donner en réserve ; tant mieux si l'on n'a pas besoin de vous aujourd'hui. »

Trois colonels de la garde impériale russe sont pris avec le général qui la commandait. Les hussards de cette garde ont fait une charge sur la division Caffarelli. Cette seule charge leur a coûté 500 hommes qui restèrent sur le champ de bataille. La cavalerie française s'est montrée supérieure et a parfaitement fait. A la fin de la bataille, l'Empereur a envoyé le colonel Dallemagne avec deux escadrons de sa garde en partisans, pour parcourir à volonté les environs du champ de bataille, et ramener les fuyards. Il a pris plusieurs drapeaux, 15 pièces de

canon, et fait 15 cents prisonniers. La garde regrette beaucoup le colonel des chasseurs à cheval Morland, tué d'un coup de mitraille, en chargeant l'artillerie de la garde impériale russe. Cette artillerie fut prise; mais ce brave colonel trouva la mort. Nous n'avons eu aucun général tué. Le colonel Mas, du 14e de ligne, brave homme, a été tué. Beaucoup de chefs de bataillon ont été blessés. Les voltigeurs ont rivalisé avec les grenadiers. Le 55e, le 43e, le 14e, le 36e, le 40e, le 17e.....; mais on n'ose nommer aucun corps; ce serait une injustice pour les autres; ils ont tous fait l'impossible. Il n'y avait pas un officier, pas un général, pas un soldat qui ne fût décidé à vaincre ou à périr.

Il ne faut point taire un trait qui honore l'ennemi: le commandant de l'artillerie de la garde impériale russe venait de perdre ses pièces; il rencontra l'Empereur: « Sire, lui dit-il, faites-moi fusiller; je viens de perdre mes pièces. » — « Jeune homme, lui répondit l'Empereur, j'apprécie vos larmes; mais on peut être battu par mon armée, et avoir encore des titres à la gloire. »

Nos avant-postes sont arrivés à Olmutz; l'impératrice et toute sa cour s'en sont sauvés en toute hâte.

Le colonel Corbineau, écuyer de l'Empereur, commandant le 5e régiment de chasseurs, a eu quatre chevaux tués; au cinquième, il a été blessé lui-même, après avoir enlevé un drapeau. Le prince Murat se loue beaucoup des belles manœuvres du général Kellermann, des belles charges des généraux Nansouty et d'Hautpoult, et enfin de tous les généraux; mais il ne sait qui nommer, parce qu'il faudrait les nommer tous.

Les soldats du train ont mérité les éloges de l'armée. L'artillerie a fait un mal épouvantable à l'ennemi. Quand on en a rendu compte à l'Empereur, il a dit: « Ces succès me font plaisir, car je n'oublie

pas que c'est dans ce corps que j'ai commencé ma carrière militaire. »

L'aide-de-camp de l'Empereur, le général Savary, avait accompagné l'empereur d'Allemagne après l'entrevue, pour savoir si l'empereur de Russie adhérait à la capitulation. Il a trouvé les débris de l'armée russe sans artillerie ni bagages, et dans un épouvantable désordre. Il était minuit; le général Meerfeld avait été repoussé de Godding par le maréchal Davoust; l'armée russe était cernée; pas un homme ne pouvait s'échapper. Le prince Czartorinski introduisit le général Savary près de l'empereur : « Dites à votre maître, lui cria ce prince, que je m'en vais; qu'il a fait hier des miracles; que cette journée a accru mon admiration pour lui; que c'est un prédestiné du ciel; qu'il faut à mon armée cent ans pour égaler la sienne. Mais puis-je me retirer avec sûreté? — Oui, sire, lui dit le général Savary, si V. M. ratifie ce que les deux empereurs de France et d'Allemagne ont arrêté dans leur entrevue. — Eh qu'est-ce? — Que l'armée de V. M. se retirera chez elle par les journées d'étape qui seront réglées par l'Empereur, et qu'elle évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne. A cette condition, j'ai l'ordre de l'Empereur de me rendre à nos avant-postes qui vous ont déjà tourné, et d'y donner ses ordres pour protéger votre retraite, l'Empereur voulant respecter l'ami du Premier Consul. — Quelle garantie faut-il pour cela? — Sire, votre parole. — Je vous la donne. » Cet aide-de-camp partit sur le champ au grand galop, se rendit auprès du maréchal Davoust, auquel il donna l'ordre de cesser tout mouvement et de rester tranquille. Puisse cette générosité de l'Empereur des Français ne pas être aussitôt oubliée en Russie, que le beau procédé de l'Empereur qui renvoya 6 mille hommes à l'empereur Paul avec tant de grâce et de marques d'estime pour lui! Le général Savary avait causé une heure avec l'empereur de Russie, et l'avait trouvé tel que

doit être un homme de cœur et de sens, quelques revers d'ailleurs qu'il ait éprouvés. Ce monarque lui demanda des détails sur la journée : « Vous étiez inférieurs à moi, lui dit-il, et cependant vous étiez supérieurs sur tous les points d'attaque. — Sire, répondit le général Savary, c'est l'art de la guerre et le fruit de quinze ans de gloire ; c'est la quarantième bataille que donne l'Empereur. — Cela est vrai ; c'est un grand homme de guerre. Pour moi, c'est la première fois que je vois le feu. Je n'ai jamais eu la prétention de me mesurer avec lui. — Sire, quand vous aurez de l'expérience, vous le surpasserez peut-être. — Je m'en vais donc dans ma capitale. J'étais venu au secours de l'empereur d'Allemagne ; il m'a fait dire qu'il est content. Je le suis aussi. »

A son entrevue avec l'empereur d'Allemagne, l'Empereur lui a dit : « M. et Mme Collorédo, MM. Paget et Rasumowski ne font qu'un avec votre ministre Cobenzel : voilà les vraies causes de la guerre ; et si V. M. continue à se livrer à ces intrigans, elle ruinera toutes ses affaires et s'aliénera les cœurs de ses sujets ; elle cependant qui a tant de qualités pour être heureuse et aimée ! »

Un major autrichien s'étant présenté aux avant-postes, porteur de dépêches de M. de Cobenzel pour M. de Stadion à Vienne, l'Empereur a dit : « Je ne veux rien de commun avec cet homme qui s'est vendu à l'Angleterre pour payer ses dettes, et qui a ruiné son maître et sa nation, en suivant les conseils de sa sœur et de Mme Collorédo. »

L'Empereur fait le plus grand cas du prince Jean de Lichtenstein ; il a dit plusieurs fois : « Comment, lorsqu'on a des hommes d'aussi grande distinction, laisse-t-on mener ses affaires par des sots et des intrigans ? » Effectivement le prince de Lichtenstein est un des hommes les plus distingués, non-seulement par ses talens militaires, mais encore par ses qualités et ses connaissances.

On assure que l'Empereur a dit, après sa confé-

rence avec l'empereur d'Allemagne : « Cet homme me fait faire une faute, car j'aurais pu suivre ma victoire, et prendre toute l'armée russe et autrichienne ; mais enfin quelques larmes de moins seront versées. »

XXXIIe BULLETIN.

Austerlitz, 15 frimaire an 14 (6 décembre).

Le général Friant, à la bataille d'Austerlitz, a eu quatre chevaux tués sous lui. Les colonels Conroux et Demoustiers se sont fait remarquer. Les traits de courage sont si nombreux, qu'à mesure que le rapport en est fait à l'Empereur, il dit : « Il me faut toute ma puissance pour récompenser dignement tous ces braves gens. »

Les Russes, en combattant, ont l'habitude de mettre leurs havre-sacs bas. Comme toute l'armée russe a été mise en déroute, nos soldats ont pris tous des havre-sacs. On a pris aussi une grande partie de ses bagages, et les soldats y ont trouvé beaucoup d'argent.

Le général Bertrand, qui avait été détaché après la bataille avec un escadron de la garde, a ramassé un grand nombre de prisonniers, 19 pièces de canon et beaucoup de voitures remplies d'effets. Le nombre des pièces de canon prises jusqu'à cette heure, se monte à 170.

L'Empereur a témoigné quelque mécontentement de ce qu'on lui eût envoyé des plénipotentiaires la veille de la bataille, et qu'on eût ainsi prostitué le caractère diplomatique. Cela est digne de M. de Cobenzel, que toute la nation regarde comme un des principaux auteurs de tous ses malheurs.

Le prince Jean de Lichtenstein est venu trouver l'Empereur au château d'Austerlitz. L'Empereur lui

a accordé une conférence de plusieurs heures. On remarque que l'Empereur cause volontiers avec cet officier-général. Ce prince a conclu, avec le maréchal Berthier, un armistice de la teneur suivante :

M. Talleyrand se rend à Nicolsburg, où les négociations vont s'ouvrir.

Armistice conclu entre LL. MM. II. de France et d'Autriche.

Sa majesté l'Empereur des Français et sa majesté l'empereur d'Allemagne, voulant arriver à des négociations définitives pour mettre fin à la guerre qui désole les deux Etats, sont convenus au préalable, de commencer par un armistice; lequel aura lieu jusqu'à la conclusion de la paix définitive ou jusqu'à la rupture des négociations; et dans ce cas, l'armistice ne devra cesser que quinze jours après cette rupture, et la cessation de l'armistice sera notifiée aux plénipotentiaires des deux puissances et au quartier-général des deux armées.

Les conditions de l'armistice sont :

Art. 1er. La ligne des deux armées sera en Moravie, le cercle d'Iglau, le cercle de Znaïm, le cercle de Brünn, la partie du cercle d'Olmutz sur la rive droite de la petite rivière de Trezeboska, en avant de Prosnitz jusqu'à l'endroit où elle se jette dans la Marck, et la rive droite de la Marck jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans le Danube, y compris cependant Presbourg.

Il ne sera mis néanmoins aucune troupe française ni autrichienne dans un rayon de cinq à six lieues autour de Holitch, à la rive droite de la Marck.

La ligne des deux armées comprendra en outre, dans le territoire à occuper par l'armée française, toute la Basse et Haute-Autriche, le Tyrol, l'Etat de Venise, la Carinthie, la Styrie, la Carniole, le comté de Goritz et l'Istrie; enfin, dans la Bohême,

le cercle de Montabor, et tout ce qui est à l'est de la route de Tabor à Linz.

2. L'armée russe évacuera les Etats d'Autriche, ainsi que la Pologne autrichienne; savoir : la Moravie et la Hongrie, dans l'espace de quinze jours, et la Gallicie dans l'espace d'un mois. L'ordre de route de l'armée russe sera tracé, afin qu'on sache toujours où elle se trouve, ainsi que pour éviter tout mal-entendu.

3. Il ne sera fait en Hongrie aucune espèce de levée en masse, ni d'insurrection; et en Bohême, aucune espèce de levée extraordinaire : aucune armée étrangère ne pourra entrer sur le territoire de la maison d'Autriche.

Des négociateurs se réuniront de part et d'autre à Nicolsburg, pour procéder directement à l'ouverture des négociations, afin de parvenir à rétablir promptement la paix et la bonne harmonie entre les deux Empereurs.

Fait double entre nous soussignés, le maréchal Berthier, ministre de la guerre, major-général de la grande-armée, chargé des pleins pouvoirs de sa majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie; et le prince Jean de Lichtenstein, lieutenant-général, chargé des pleins-pouvoirs de sa majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, etc.

A Austerlitz, le 15 frimaire an 14 (6 décembre 1805).

Signés, maréchal Berthier, *et* J. *prince* de Lichtenstein, *lieutenant-général.*

XXXIIIe BULLETIN.

Austerlitz, le 16 frimaire an 14 (7 décembre).

Le général en chef Buxhowden a été tué, avec un grand nombre d'autres généraux Russes dont on ignore les noms. Nos soldats ont ramassé une grande quantité de décorations. Le général russe Kutuzow a été blessé, et son beau-fils, jeune homme de grand mérite, a été tué.

On a fait compter les cadavres : il en résulte qu'il y a 18 mille Russes, 600 Autrichiens et 900 Français. Nous avons 7 mille blessés Russes. Tout compte fait, nous avons 3 mille blessés Français. Le général Roger Walhubert est mort des suites de ses blessures. Il a écrit à l'Empereur une heure avant de mourir : « J'aurais voulu faire plus pour vous ; je meurs dans une heure ; je ne regrette pas la vie, puisque j'ai participé à une victoire qui vous assure un règne heureux. Quand vous penserez aux braves qui vous étaient dévoués, pensez à ma mémoire. Il me suffit de vous dire que j'ai une famille ; je n'ai pas besoin de vous la recommander. »

Les généraux Kellermann, Sébastiani et Thiébaut sont hors de danger.

Les généraux Marisy et Demont sont blessés, mais beaucoup moins grièvement.

On sera sans doute bien aise de connaître les différens décrets que l'Empereur a pris successivement en faveur de l'armée : ils sont ci-joints.

Le corps du général Buxhowden, qui était à la gauche, était de 27 mille hommes ; pas un n'a rejoint l'armée russe. Il a été plusieurs heures sous la mitraille de 40 pièces de canon, dont une partie servie par l'artillerie de la garde impériale, et sous la fusillade des divisions des généraux Saint-Hilaire et Friant. Le massacre a été horrible ; la

perte des Russes ne peut s'évaluer à moins de 45 mille hommes, et l'empereur de Russie ne s'en retournera pas chez lui avec plus de 25 mille hommes.

Puisse cette leçon profiter à ce jeune prince, et lui faire abandonner le conseil qu'a acheté l'Angleterre ! Puisse-t-il reprendre le véritable rôle qui convient à son pays et à son caractère, et secouer enfin le joug de ces vils olygarques de Londres ! Catherine-la-Grande connaissait bien le génie et les ressources de la Russie, lorsque, dans la première coalition, elle n'envoya point d'armée, et se contenta de secourir les coalisés par ses conseils et par ses vœux. Mais elle avait l'expérience d'un long règne et du caractère de sa nation. Elle avait réfléchi sur les dangers des coalitions. Cette expérience ne peut être acquise à vingt-quatre ans.

Lorsque Paul, son fils, fit marcher des armées contre la France, il sentit bientôt que les erreurs les plus courtes sont les meilleures ; et après une campagne, il retira ses troupes. Si Woronzow, qui est à Londres, n'était pas plus Anglais que Russe, il faudrait avoir une bien petite idée de ses talens, pour supposer qu'il eût pu penser que 60, 80, 100 mille Russes parviendraient à déshonorer la France, à lui faire subir le joug de l'Angleterre, à lui faire abandonner la Belgique, et forcer l'Empereur à livrer sa couronne de fer à la race dégénérée des rois de Sardaigne.

Les troupes russes sont braves, mais beaucoup moins braves que les troupes françaises. Leurs généraux sont d'une inexpérience, et les soldats d'une ignorance et d'une pesanteur qui rendent leurs armées, en vérité, peu redoutables ; et d'ailleurs, en supposant des victoires aux Russes, il eût fallu dépeupler la Russie pour arriver au but insensé que lui avaient prescrit les olygarques de Londres.

La bataille d'Austerlitz a été donnée sur le tombeau du célèbre Kaunitz. Cette circonstance a fait la plus grande impression sur la tête des Viennois. A force de prudence et de bonne conduite, et en la maintenant toujours en bonne harmonie avec la France, il avait porté l'Autriche à un haut degré de prospérité.

Voici les noms des généraux russes faits prisonniers; beaucoup d'autres sont morts sur le champ de bataille. Il y a en outre 4 à 500 officiers, dont 20 majors ou lieutenans-colonels, et plus de 100 capitaines.

Prebiszenski.	Le prince Repnin.
Wimpfen.	Le prince Sibersky.
Muller Zakoumsky.	Adrian.
Muller.	Lagonon.
Berg.	Salima.
Selecisow.	Mezenkow.
Strisy.	Woycikoff.
Szerliakow.	

L'Empereur a mandé à Brünn M. de Talleyrand, qui était à Vienne. Les négociations vont s'ouvrir à Nicolsburg.

M. Maret avait joint à Austerlitz S. M., qui y a signé le travail des ministres et du conseil d'état.

L'Empereur a couché ce soir à Brünn.

Brünn, 7 frimaire an 14 (29 novembre).

Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Il sera levé une contribution de cent millions de francs (argent de France) sur l'Autriche, la Moravie et les autres provinces de la maison d'Autriche occupées par l'armée française.

2. Cette somme est donnée en gratification à l'armée, conformément à l'état de distribution que nous arrêterons.

3. Le prix de tous les magasins de sel, de tabacs, des fusils, de la poudre et des munitions de guerre qui ne sont pas nécessaires à l'armement de notre armée, et que notre général d'artillerie ne fera point transporter en France, et que nous jugerons devoir être vendus, sera versé dans la caisse de notre armée, pour lui être distribué en gratification.

4. Sur les premiers fonds qui rentreront de cette contribution, ainsi que sur ceux provenans de la contribution de Souabe, il sera payé trois mois de solde en gratification à tout général, officier et soldat qui a été ou sera blessé dans la présente guerre.

6. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'état, H. B. MARET.

De notre camp impérial d'Austerlitz, le 16 frimaire an 14 (7 décembre).

Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie, Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Les veuves des généraux morts à la bataille d'Austerlitz, jouiront d'une pension de six mille francs leur vie durant; les veuves des colonels et des majors, d'une pension de deux mille quatre cents francs; les veuves des capitaines, d'une pension de douze cents francs; les veuves des lieutenans et sous-lieutenans, d'une pension de huit cents francs; les veuves des soldats, d'une pension de deux cents francs.

2. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera mis à l'ordre du jour de l'armée, et inséré au Bulletin des Lois.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'état, signé, H. B. MARET.

De mon camp impérial d'Austerlitz, le 16 frimaire an 14 (7 décembre).

Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie, Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Nous adoptons tous les enfans des généraux, officiers et soldats français morts à la bataille d'Austerlitz.

2. Ils seront tous entretenus et élevés à nos frais, les garçons dans notre palais impérial de Rambouillet, et les filles dans notre palais impérial de Saint-Germain. Les garçons seront ensuite placés, et les filles mariées par nous.

3. Indépendamment de leurs noms de baptême et de famille, ils auront le droit d'y joindre celui de Napoléon. Notre grand-juge fera remplir à cet égard toutes les formalités voulues par le Code civil.

4. Notre grand-maréchal du palais et notre intendant-général de la couronne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera mis à l'ordre du jour de l'armée, et inséré au Bulletin des Lois.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'état, signé, H. B. MARET.

XXXIVe BULLETIN.

Brünn, le 19 frimaire an 14 (7 décembre).

L'EMPEREUR a reçu aujourd'hui M. le prince Repnin, fait prisonnier à la bataille d'Austerlitz à la tête des chevaliers-gardes, dont il était le colonel. Sa Majesté lui a dit qu'elle ne voulait pas priver l'empereur Alexandre d'aussi braves gens, et qu'il pouvait réunir tous les prisonniers de la garde impériale

russe et retourner avec eux en Russie. Sa Majesté a exprimé le regret que l'empereur de Russie eût voulu livrer bataille, et a dit que ce monarque, s'il l'avait cru la veille, aurait épargné le sang et l'honneur de son armée.

M. le prince Jean de Lichtenstein est arrivé hier avec de pleins-pouvoirs. Les conférences entre lui et M. de Talleyrand sont en pleine activité.

Le premier aide-de-camp Junot, que Sa Majesté avait envoyé auprès de l'empereur d'Allemagne et de Russie, a vu à Holitz l'empereur d'Allemagne, qui l'a reçu avec beaucoup de grâce et de distinction. Il n'a pu continuer sa mission, parce que l'empereur Alexandre était parti en poste pour Saint-Pétersbourg, ainsi que le général Kutuzow.

Sa Majesté a reçu à Brünn M. d'Haugwitz, et a paru très-satisfaite de tout ce que lui a dit ce plénipotentiaire, qu'elle a accueilli d'une manière d'autant plus distinguée, qu'il s'est toujours défendu de la dépendance de l'Angleterre, et que c'est à ses conseils qu'on doit attribuer la grande considération et la prospérité dont jouit la Prusse. On ne pourrait en dire autant d'un autre ministre qui, né en Hanovre, n'a pas été inaccessible à la pluie d'or. Mais toutes les intrigues ont été et seront impuissantes contre le bon esprit et la haute sagesse du roi de Prusse. Au reste, la nation française ne dépend de personne, et cent cinquante mille ennemis de plus n'auraient fait autre chose que de rendre la guerre plus longue. La France et la Prusse, dans ces circonstances, ont eu à se louer de M. le duc de Brunswick, de MM. de Mollendorff, de Knobolsdorff, Lombard, et surtout du roi lui-même. Les intrigues anglaises ont souvent paru gagner du terrain; mais comme, en dernière analyse, on ne pouvait arriver à aucun parti sans aborder de front la question, toutes les intrigues ont échoué devant la volonté du roi. En vérité, ceux qui les conduisaient, abusaient étrangement de sa confiance : la Prusse peut-elle avoir un ami

ami plus solide et plus désintéressé que la France?

La Russie est la seule puissance en Europe qui puisse faire une guerre de fantaisie ; après une bataille perdue ou gagnée, les Russes s'en vont : la France, l'Autriche, la Prusse, au contraire, doivent méditer long-temps les résultats de la guerre ; une ou deux batailles sont insuffisantes pour en épuiser toutes les chances.

Les paysans de Moravie tuent les Russes par-tout où ils les rencontrent isolés. Ils en ont déjà massacré une centaine. L'Empereur des Français a donné des ordres pour que des patrouilles de cavalerie parcourent les campagnes, et empêchent ces excès. Puisque l'armée ennemie se retire, les Russes qu'elle laisse après elle sont sous la protection du vainqueur. Il est vrai qu'ils ont commis tant de désordres, tant de brigandages, qu'on ne doit pas s'étonner de ces vengeances. Ils maltraitaient les pauvres comme les riches ; trois cents coups de bâton leur paraissaient une légère offense. Il n'est point d'attentats qu'ils n'aient commis. Le pillage, l'incendie des villages, le massacre, tels étaient leurs jeux. Ils ont même tué des prêtres jusque sur les autels! Malheur au souverain qui attirera jamais un tel fléau sur son territoire! La bataille d'Austerlitz a été une victoire européenne, puisqu'elle a fait tomber le prestige qui semblait s'attacher au nom de ces *barbares*. Ce mot ne peut s'appliquer cependant ni à la cour ni au plus grand nombre des officiers, ni aux habitans des villes, qui sont au contraire civilisés jusqu'à la corruption.

XXXVe BULLETIN.

Brünn, le 20 frimaire an 14 (11 décembre).

L'armée russe s'est mise en marche le 17 frimaire sur trois colonnes, pour retourner en Russie. La première a pris le chemin de Cracovie et de Therespol; la seconde celui de Kaschau, Lemberg et Brody; et la troisième celui de Cizrnau, Watrell et Hussiatin. A la tête de la première, est parti l'Empereur de Russie, avec son frère le grand-duc Constantin.

Indépendamment de l'artillerie de bataille, un parc entier de 100 pièces de canon a été pris aux Russes avec tous leurs caissons.

L'Empereur est allé voir ce parc; il a ordonné que toutes les pièces prises fussent transportées en France. Il est sans exemple que, dans une bataille, on ait pris 150 à 160 pièces de canon, toutes ayant fait feu et servi dans l'action.

Le chef d'escadron Chaloppin, aide-de-camp du maréchal Bernadotte, a été tué.

Les colonels Lacour, du 5e régiment de dragons; Digeon, du 26e de chasseurs; Bessières, du 11e de chasseurs, frère du maréchal Bessières; Gérard, colonel, aide-de-camp du maréchal Bernadotte; Marès, colonel, aide-de-camp du maréchal Davoust, ont été blessés.

Les chefs de bataillon Perrier, du 36e régiment d'infanterie de ligne; Guye, du 4e de ligne; Schwitter, du 57e de ligne; les chefs d'escadron Grumblot, du 2e régiment de carabiniers; Didelon, du 9e de dragons; Boudichon, du 4e de hussards; le chef de bataillon du génie, Abrissot; Rabier et Mobillard, du 55e de ligne; Proffit, du 43e, et les chefs d'escadron Trévillé, du 26e de chasseurs, et David, du 2e de hussards, ont été blessés.

Les chefs d'escadron de chasseurs à cheval de la garde impériale, Beyermann, Bohn et Thiry, ont été blessés.

Le capitaine Tervé, des chasseurs à cheval de la garde, est mort des suites de ses blessures.

Le capitaine Geist, les lieutenans Bureau, Barbanègre, Guyot, Fournier, Adet, Bayeux et Renno, des chasseurs à cheval de la garde, et les lieutenans Ménager et Rollet, des grenadiers à cheval de la garde, ont été blessés.

XXXVIe BULLETIN.

Schoenbrünn, 23 frimaire an 14 (14 décembre).

Ce sera un recueil d'un grand intérêt, que celui des traits de bravoure qui ont illustré la Grande-Armée.

Un carabinier du 10e régiment d'infanterie légère a le bras gauche emporté par un boulet de canon : « Aide-moi, dit-il à son camarade, à ôter mon sac, et cours me venger; je n'ai pas besoin d'autres secours. » Il met ensuite son sac sur son bras droit, et marche seul vers l'ambulance.

Le général Thiébaut, dangereusement blessé, était transporté par quatre prisonniers russes; six Français blessés l'aperçoivent, chassent les Russes, et saisissent le brancard, en disant : « C'est à nous seuls qu'appartient l'honneur de porter un général français blessé. »

Le général Valhubert a la cuisse emportée d'un coup de canon, quatre soldats se présentent pour l'enlever : « Souvenez-vous de l'ordre du jour, leur » dit-il d'une voix de tonnerre, et serrez vos rangs! » Si vous revenez vainqueurs, on me relèvera après » la bataille; si vous êtes vaincus, je n'attache plus » de prix à la vie. »

Ce général est le seul dont on ait à regretter la perte; tous les autres généraux blessés sont en pleine guérison.

Les bataillons des tirailleurs du Pô, et des tirailleurs corses, se sont bravement comportés dans la défense du village de Strolitz. Le colonel Franceschi, avec le 8e de hussards, s'est fait remarquer par son courage et sa bonne conduite.

On a fait écouler l'eau du lac sur lequel de nombreux corps russes s'étaient enfuis le jour de la bataille d'Austerlitz, et l'on en a retiré 40 pièces de canon russes, et une grande quantité de cadavres.

L'Empereur est arrivé ici avant-hier 21, à dix heures du soir.

Il a reçu hier la députation des maires de Paris, qui lui ont été présentés par S. A. S. le prince Murat.

M. Dupont, maire du 7e arrondissement, a prononcé le discours suivant :

Discours prononcé par M. Dupont, en présentant à S. M. l'adresse des Préfet et Maires de Paris.

Sire,

Nous apportons aux pieds de V. M. I. et R., une adresse respectueuse qui contient l'expression de la vive reconnaissance du peuple de Paris et de ses magistrats, pour le don précieux que V. M. I. et R. a daigné leur faire des premiers drapeaux et des premiers canons enlevés à l'ennemi au combat de Wertingen.

Sire, les Parisiens ont été heureux d'apprendre que c'était le prince leur gouverneur, ce guerrier magnanime, cher à Paris par ses vertus personnelles, et par l'honneur de vous appartenir, qui avait ouvert si glorieusement la campagne dans cette fameuse journée !..... Mais, Sire, nous essayerions en vain de peindre à V. M. les transports de joie, les cris d'alégresse, l'enthousiasme universel que fit

éclater votre bonne ville de Paris, quand elle connut cette lettre immortelle (1) dont V. M. I. et R. honora, dans cette occasion, ses préfet et maires, et dans laquelle, après leur avoir adressé ces drapeaux et ces canons comme des trophées de la gloire de leur gouverneur, V. M., laissant parler son cœur paternel, a tracé ces paroles : « Et qu'ils soient aussi pour ma » bonne ville de Paris un gage de l'amour que lui » porte son souverain. » Ah, Sire ! que ces paroles de V. M. ont été recueillies avec délices ! Elles sont aujourd'hui gravées dans tous les cœurs des Parisiens; elles passeront dans ceux de leurs enfans, et garantissent à V. M. I. et R. l'amour et la fidélité de votre bonne ville de Paris.

Tel était, Sire, l'état de Paris, quand nos conci-

---

(1) *Lettre de S. M. l'Empereur et Roi, aux Préfet et maires de la ville de Paris.*

« Messieurs les préfets et maires de notre bonne ville de Paris, nos troupes ayant, au combat de Wertingen, défait douze bataillons de grenadiers, l'élite de l'armée autrichienne, toute son artillerie étant restée en notre pouvoir, ainsi qu'un grand nombre de prisonniers et huit drapeaux, nous avons résolu de faire présent des drapeaux à notre bonne ville de Paris, et de deux pièces de canon, pour rester à l'Hôtel-de-Ville. Nous desirons que notre bonne ville de Paris voie dans ce ressouvenir et dans ce cadeau, qui lui sera d'autant plus précieux, que c'est son gouverneur qui commandait nos troupes au combat de Wertingen, l'amour que nous lui portons. Cette lettre n'étant à d'autre fin, nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde.

» Au quartier-général impérial d'Ausbourg, ce 18 vendémiaire an 14. »

Signé, NAPOLÉON.

Certifié conforme,

Le secrétaire général de la Préfecture,

Signé, F. HELY.

toyens nous ont envoyés vers vous. Alors la campagne venait de s'ouvrir !..... Et comment arrive-t-il que déjà les armées combinées de vos ennemis soient détruites ; que ces bandes, réputées invincibles, aient été terrassées sous les propres yeux de leurs monarques ; que leurs places fortes, dans une étendue de plus de trois cents lieues, soient en votre pouvoir, enfin que ce soit aujourd'hui, dans Vienne conquise, que les maires de Paris se trouvent accomplir leur mission ?

Votre génie, Sire, pouvait seul créer tant de prodiges.

Sire, placés ici devant V. M. I. et R., qui élève tout ce qui l'approche, qui agrandit toutes les idées ; dans ces lieux que notre présence étonne, mais qui ne peuvent qu'exciter les élans de notre dévouement pour V. M. I. et R., permettez à nos cœurs français et parisiens d'émettre un vœu digne de la grande cité que nous représentons.

Nous supplions V. M. I. et R. d'accorder à la ville de Paris l'honneur de décerner des aigles d'or à ces braves phalanges qui ont conquis ces drapeaux et ces canons qui désormais orneront sa maison commune. Ces enseignes redoutables, que l'ennemi ne rencontrerait jamais qu'avec effroi, seraient à toujours un double monument et de la gloire qu'ont acquise ces corps valeureux, et de l'esprit national qui attache le soldat français à sa patrie, et la patrie à ses défenseurs.

Sire, que V. M. I. et R. daigne approuver cette pensée, et ce sera pour nos concitoyens une nouvelle preuve de votre bienveillance, qui est le premier objet de leur ambition.

Pour nous, Sire, que la marche rapide de vos conquêtes a amenés si loin de nos foyers, la mémoire de cette époque nous sera toujours chère ; toujours nous la regarderons comme une époque aussi de gloire pour nous, puisqu'en remplissant

la mission honorable qui nous a été confiée, nous avons pu mêler aux hommages de nos concitoyens, les expressions personnelles de notre amour, de nos respects, de notre fidélité pour votre personne auguste, et que les premiers, après une campagne si mémorable, nous avons le bonheur de contempler notre monarque.

Qu'il est doux, Sire, pour des Français, pour des hommes, en vous voyant couvert de tant de lauriers, de penser que la paix a toujours été le premier vœu de votre cœur; qu'après tant de conquêtes elle est encore le premier prix que vous voulez de vos victoires, et que bientôt nos murs vous reverront, l'olivier à la main, rendre une nouvelle vie au commerce, aux arts, à l'industrie!

Puisse le Ciel favoriser de si nobles desseins, bénir et prolonger des jours si précieux! et puisse, pour le bonheur des peuples, V. M. I. et R. être prise pour modèle par tous les rois de la terre!

Les Préfet et Maires de la ville de Paris, à S. M. l'Empereur et Roi.

SIRE,

Le don que V. M. vient de faire à sa bonne ville de Paris, excite dans toutes les classes de citoyens le plus noble enthousiasme, et la lettre qui l'annonçait inspire à tous les cœurs parisiens la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance.

Sire, les vœux de la capitale avaient accompagné V. M. dans sa marche rapide et glorieuse au sein de l'Allemagne; et comptant d'avance sur vos triomphes, Paris s'attendait bien à recueillir, avec toute la France, le fruit des nouvelles victoires qui doivent consolider à jamais l'indépendance et le bonheur de l'Empire: mais, Sire, qui de nous aurait osé penser qu'au milieu même des combats,

Paris était plus particulièrement présent à votre ressouvenir, et que, tandis que vos mains victorieuses rassemblaient les premiers trophées de la campagne qui commence, le cœur paternel de V. M. destinait ces trophées à l'illustration de sa capitale, et s'occupait de récompenser par un si noble prix la fidélité de ses habitans?

Sire, la nature même de cette faveur, son objet que V. M. a pris soin d'expliquer avec une bonté si touchante; enfin, les diverses circonstances qui l'accompagnent, la rendent tellement chère et précieuse, qu'il ne serait pas en notre pouvoir d'exprimer tous les sentimens dont elle nous a pénétrés. V. M. nous pardonnera sans doute de rester aujourd'hui, dans nos remercîmens, au-dessous de la bienveillance extraordinaire qui les commande.

Mais, Sire, le bienfait lui-même y suppléera; et ces drapeaux qui vont être appendus aux voûtes de l'hôtel-de-ville, ces canons qui vont en orner la façade, attestant à nos derniers neveux et la gloire du héros régénérateur de l'Empire et l'affection singulière dont il honore sa bonne ville de Paris, publieront en même temps notre reconnaissance jusque dans la postérité la plus reculée.

Daignez, Sire, recevoir par l'organe des magistrats que vous avez chargés d'annoncer vos bienveillantes intentions au peuple de Paris, les nouveaux hommages de dévouement, de respect et d'amour de ce peuple sensible, reconnaissant et pour toujours fidèle; daignez également, Sire, agréer les mêmes hommages de la part de ces magistrats qui, pleins des mêmes sentimens que le peuple dont ils sont les organes, osent avec confiance en faire parvenir l'expression jusqu'au pied du trône de V. M.

Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect ;

SIRE,

De Votre Majesté Impériale et Royale,

Les très-soumis et très-fidèles sujets, les préfets et maires de votre bonne ville de Paris,

Lecordier, maire du 1er arrondissement ; *Brière de Mondetour*, maire du 2e ; *J. J. Rousseau*, maire du 3e ; *Doulen d'Egligny*, maire du 4e ; *Moreau*, maire du 5e ; *Brisogne*, maire du 6e ; *Dupont*, maire du 7e ; *E. Benard*, maire du 8e ; *Peron*, maire du 9e ; *Ad. Duquesnoi*, maire du 10e ; *Camet de la Bonardière*, maire du 11e ; *Collette*, maire du 12e.

FROCHOT.

Sa M. l'Empereur a répondu « Qu'il voyait avec plaisir la députation des maires de Paris ; que, quoiqu'il les reçût dans le palais de Marie-Thérèse, le jour où il se retrouverait au milieu de son bon peuple de Paris, serait pour lui un jour de fête ; qu'ils avaient été à portée de voir les malheurs de la guerre, et d'apprendre, par le triste spectacle dont leurs regards ont été frappés, que tous les Français doivent considérer comme salutaire et sacrée la loi de la conscription, s'ils ne veulent pas que quelque jour leurs habitations soient dévastées et le beau territoire de la France livré, ainsi que l'Autriche et la Moravie, aux ravages des barbares ; que, dans leurs rapports avec la bourgeoisie de Vienne, ils ont pu s'assurer qu'elle-même apprécie la justice de notre cause, et la funeste influence de l'Angleterre et de quelques hommes corrompus. » Il a ajouté « Qu'il veut la paix, mais une paix qui assure le bien-être du peuple français, dont le bonheur, le commerce et l'industrie sont constamment entravés par l'insatiable avidité de l'Angleterre. »

S. M. a ensuite fait connaître aux députés qu'elle était dans l'intention de faire hommage à la cathédrale de Paris, des drapeaux conquis sur les Russes le jour anniversaire de son couronnement, et de leur confier ces trophées pour les porter au cardinal-archevêque.

Lettre de S. M. l'Empereur et Roi, à M. le Cardinal-Archevêque de Paris.

Mon cousin, nous avons pris 45 drapeaux sur nos ennemis, le jour de l'anniversaire de notre couronnement, de ce jour où le Saint-Père, ses cardinaux et tout le clergé de France firent des prières dans le sanctuaire de Notre-Dame, pour la prospérité de notre règne. Nous avons résolu de déposer lesdits drapeaux dans l'église de Notre-Dame, métropole de notre bonne ville de Paris. Nous avons ordonné, en conséquence, qu'ils vous soient adressés, pour la garde en être confiée à votre chapitre métropolitain. Notre intention est que, tous les ans, audit jour, un office solennel soit chanté dans ladite métropole, en mémoire des braves, morts pour la patrie dans cette grande journée, lequel office sera suivi d'actions de graces pour la victoire qu'il a plu au Dieu des armées de nous accorder. Cette lettre n'étant pas à une autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

De notre palais de Brünn, le 20 frimaire an 14.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'état, signé H. B. MARET.

XXXVIIe BULLETIN.

Schoenbrunn, 5 nivôse an 14 (26 décembre).

Voici la position de l'armée aujourd'hui :

Le maréchal Bernadotte occupe la Bohême ;

Le maréchal Mortier, la Moravie ;

Le maréchal Davoust occupe Presbourg, capitale de la Hongrie ;

Le maréchal Soult occupe Vienne ;

Le maréchal Ney occupe la Carinthie ;

Le général Marmont, la Styrie ;

Le maréchal Massena, la Carniole ;

Le maréchal Augereau reste en réserve en Souabe.

Le maréchal Masséna, avec l'armée d'Italie, est devenu le 8e corps de la Grande-Armée.

Le prince Eugène a le commandement en chef de toutes les troupes qui sont dans le pays de Venise et dans le royaume d'Italie.

Le général St.-Cyr marche à grandes journées sur Naples, pour punir la trahison de la reine, et précipiter du trône cette femme criminelle, qui, avec tant d'impudeur, a violé tout ce qui est sacré parmi les hommes. On a voulu intercéder pour elle auprès de l'Empereur ; il a répondu : « Les hostilités dussent-elles recommencer, et la nation soutenir une guerre de trente ans, une si atroce perfidie ne peut être pardonnée. La reine de Naples a cessé de régner : ce dernier crime a rempli sa destinée ; qu'elle aille à Londres augmenter le nombre des intrigans, et former un comité d'encre sympathique avec Spencer Smith, Taylor, Wickam : elle pourra y appeler, si elle le juge convenable, le baron d'Armfeld, MM. de Fersen, d'Antraigues, et le moine Morus. »

M. de Talleyrand est à Presbourg, où l'on négocie. Les plénipotentiaires de l'empereur d'Autriche

sont le prince Jean de Lichtenstein et le général Giulay.

Le prince Charles a demandé à voir l'Empereur. S. M. aura demain une entrevue avec ce prince, à la maison de chasse de Stamersdorff, à trois lieues de Vienne.

L'Empereur passe aujourd'hui la revue de la division Legrand, près Laxembourg.

L'Empereur ne prend à Vienne aucun divertissement. Il a reçu fort peu de personnes.

Pendant quelques jours le temps a été assez froid: la journée d'aujourd'hui est fort belle.

L'Empereur a fait une grande quantité de promotions dans l'armée et dans la légion d'honneur; mais les grades qu'il a à sa disposition peuvent difficilement récompenser tant de braves.

L'électeur de Wurtemberg a envoyé à l'Empereur le grand cordon de l'ordre de Wurtemberg, avec trois autres qui ont été donnés au sénateur Harville, premier écuyer de l'Impératrice; au maréchal Kellermann et au général Marmont.

L'Empereur a donné le grand cordon de la légion d'honneur à l'électeur, au prince électoral et au prince Paul, ses fils, et à ses frères les princes Eugène-Frédéric-Henri et Guillaume-Frédéric-Philippe: il a connu ces deux derniers princes à son passage à Louisbourg, et a été bien aise de leur donner une preuve de l'opinion qu'il a conçue de leur mérite.

Les électeurs de Bavière et de Wurtemberg vont prendre le titre de Roi, récompense qu'ils ont méritée par l'attachement et l'amitié qu'ils ont montrés à l'Empereur dans toutes ces circonstances.

L'Empereur a témoigné son mécontentement qu'on eût osé faire, à Mayence, une proclamation signée de son nom, et qu'on a remplie de sottises. Elle est datée d'Olmutz, où l'Empereur n'a jamais

été ; et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'elle a été mise à l'ordre du jour de l'armée de Mayence. Quel que soit l'individu qui en est l'auteur, il sera puni selon toute la rigueur des lois. Est-il un plus grand crime dans un État civilisé, que d'abuser du nom du souverain ?

L'empereur d'Autriche est toujours à Holitsch.

Un grand nombre de blessés sont guéris. L'armée est en meilleur état qu'elle n'a jamais été. Le prince Murat rend compte que sa cavalerie a presque doublé depuis la bataille d'Austerlitz. Tous les chevaux qui, par suite des marches forcées, étaient restés en route, sont rétablis, et ont rejoint leur corps. Plus de deux mille pièces de canon sont évacuées de l'arsenal de Vienne sur la France. L'Empereur a ordonné qu'il y aurait une salle au Musée-Napoléon, destinée à recevoir les choses curieuses qui ont été recueillies à Vienne.

Il a fait rendre à la Bavière les canons et les drapeaux qui lui ont été pris en 1740. Les Bavarois faisaient alors cause commune avec la France ; mais la France était gouvernée par un prêtre pusillanime.

Les peuples d'Italie ont montré beaucoup d'énergie. L'Empereur a dit plusieurs fois : « Pourquoi mes peuples d'Italie ne paraîtraient-ils pas avec gloire sur la scène du monde ? ils sont pleins d'esprit et de passions : dès-lors il est facile de leur donner les qualités militaires. » Les canonniers italiens de la garde royale se sont couverts de gloire à la bataille d'Austerlitz, et ont mérité l'estime de tous les vieux canonniers français. La garde royale a toujours marché avec la garde impériale, et a été partout digne d'elle.

Venise sera réunie au royaume d'Italie.

Les villes de Bologne et de Brescia sont toujours les premières à se distinguer par leur énergie ; aussi l'Empereur, en recevant les adresses de ces villes,

a-t-il dit : « Je sais que les villes de Bologne et de Brescia *sono miei di cuore.* »

L'Empereur a fort approuvé les dispositions du prince Louis pour la défense de la Hollande, la bonne position qu'il a prise à Nimègue, et les mesures qu'il a proposées pour garantir la frontière du Nord.

Vienne, 8 nivôse an 14 (29 novembre).

On a publié aujourd'hui les deux proclamations suivantes. Celle qui est adressée aux habitans de notre ville, a produit sur nous tous un effet qu'il est impossible de décrire.

PROCLAMATION.

Soldats,

« La paix entre moi et l'empereur d'Autriche est » signée. Vous avez, dans cette arrière-saison, fait » deux campagnes ; vous avez rempli tout ce que » j'attendais de vous. Je vais partir pour me rendre » dans ma capitale. J'ai accordé de l'avancement et » des récompenses à ceux qui se sont le plus distin- » gués : je vous tiendrai tout ce que je vous ai pro- » mis. Vous avez vu votre Empereur partager avec » vous vos périls et vos fatigues ; je veux aussi que » vous veniez le voir entouré de la grandeur et de la » splendeur qui appartiennent au souverain du pre- » mier peuple de l'univers. Je donnerai une grande » fête aux premiers jours de mai à Paris ; vous y » serez tous ; et après, nous irons où nous appelle- » ront le bonheur de notre patrie, et les intérêts de » notre gloire.

» Soldats, pendant ces trois mois qui vous seront » nécessaires pour retourner en France, soyez le » modèle de toutes les armées : ce ne sont plus des

» preuves de courage et d'intrépidité que vous êtes » appelés à donner, mais d'une sévère discipline. » Que mes alliés n'aient pas à se plaindre de votre » passage ; et en arrivant sur ce territoire sacré, com- » portez-vous comme des enfans au milieu de leur » famille ; mon peuple se comportera avec vous » comme il le doit envers ses héros et ses défen- » seurs.

» Soldats, l'idée que je vous verrai tous, avant six » mois, rangés autour de mon palais, sourit à mon » cœur, et j'éprouve d'avance les plus tendres émo- » tions ; nous célébrerons la mémoire de ceux qui, » dans ces deux campagnes, sont morts au champ » d'honneur ; et le monde nous verra tous prêts à » imiter leur exemple, et à faire encore plus que nous » n'avons fait, s'il le faut, contre ceux qui voudraient » attaquer notre honneur, ou qui se laisseraient sé- » duire par l'or corrupteur des éternels ennemis du » continent. »

Schoenbrunn, le 6 nivôse an 14.

Signé, NAPOLÉON.

Par ordre de l'Empereur,

Le major-général, *maréchal* BERTHIER.

PROCLAMATION.

HABITANS DE LA VILLE DE VIENNE,

« J'ai signé la paix avec l'empereur d'Autriche. » Prêt à partir pour ma capitale, je veux que vous » sachiez l'estime que je vous porte, et le contente- » ment que j'ai de votre bonne conduite pendant le » temps que vous avez été sous ma loi. Je vous ai » donné un exemple inoui jusqu'à présent dans l'his- » toire des nations. Dix mille hommes de votre garde » nationale sont restés armés, ont gardé vos portes ; » votre arsenal tout entier est demeuré en votre pou- » voir : et pendant ce temps-là, je courais les chances

» les plus hasardeuses de la guerre. Je me suis confié » en vos sentimens d'honneur, de bonne foi, de » loyauté ; vous avez justifié ma confiance.

» Habitans de Vienne, je sais que vous avez tous » blamé la guerre que des ministres vendus à l'An- » gleterre ont suscitée sur le continent. Votre souve- » rain est éclairé sur les menées de ces ministres cor- » rompus ; il est livré tout entier aux grandes qua- » lités qui le distinguent, et désormais j'espère pour » vous et pour le continent, des jours plus heureux.

» Habitans de Vienne, je me suis peu montré » parmi vous, non par dédain ou par un vain or- » gueil ; mais je n'ai pas voulu distraire en vous au- » cun des sentimens que vous deviez au prince avec » qui j'étais dans l'intention de faire une prompte » paix. En vous quittant, recevez, comme un pré- » sent qui vous prouve mon estime, votre arsenal in- » tact, que les lois de la guerre ont rendu ma pro- » priété : servez-vous-en toujours pour le maintien de » l'ordre. Tous les maux que vous avez soufferts, at- » tribuez-les aux malheurs inséparables de la guerre ; » et tous les ménagemens que mon armée a apportés » dans vos contrées, vous les devez à l'estime que » vous avez méritée. »

Schoenbrunn, le 6 nivôse an 14.

Signé, NAPOLÉON.

Par ordre de l'Empereur,

Le major-général, *maréchal* BERTHIER.

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Paris, le 7 janvier 1806.

Sa Majesté Impériale et Royale vient de nommer,

Grands-Cordons de la Légion d'honneur :

Messieurs les généraux de division,

Vandamme,	Friant,
Saint-Hilaire,	Legrand.

Grands-Officiers :

Messieurs les généraux de division,

Belliard,	Lery,
Bisson,	Malher,
Caffarelly,	Nansouty.

Commandans :

Messieurs

1. Campana, général de brigade ;
2. Mossel, général de brigade d'artillerie ;
3. Ruffin, général de brigade ;

Allain, adjudant-commandant, employé à la 3e division du 5e corps de la Grande-Armée ;

Arrighi, colonel du 1er régiment de dragons ;

Barbanègre, colonel du 48e régiment d'infanterie ;

Barbier, colonel du 2e régiment de hussards ;

Messieurs

Bardet, colonel du 27e régim. d'infanterie de ligne ;
Barois, colonel du 96e régiment d'infanterie ;
Bazancourt, colonel du 4e régiment d'infant. légère ;
Belfort, colonel du 12e régiment de cuirassiers ;
Binot, adjudant-commandant ;
Boerner, adjudant-commandant ;
Bousson, colonel du 2e régiment de chasseurs ;
Broc, colonel du 13e régiment de dragons ;
Brun, colonel du 69e régiment d'infanterie ;
Burthé, colonel du 4e régiment de hussards ;
Carrié, colonel du 22e régiment de dragons ;
Caulaincourt, colonel du 19e régiment de dragons ;
Cavaignac, colonel du 10e régiment de dragons ;
Clément, colonel du 16e régiment de dragons ;
Corbineau, colonel du 5e régiment de chasseurs ;
Curial, colonel du 88e régiment d'infanterie ;
Darricaud, colonel du 32e régim. d'infant. de ligne ;
Delorme, colonel du 26e régiment de dragons ;
Demarçay, colonel d'artillerie ;
Desailly, colonel du 15e régiment d'infant. légère ;
Dijon, colonel du 26e régiment de chasseurs ;
Doumere, colonel du 9e régiment de cuirassiers ;
Duhamel, adjudant-commandant, employé à la première division du 6e corps d'armée ;
Edigoffen, colonel du 28e régim. d'infant. de ligne ;
Fiteau, colonel du 3e régiment de dragons ;
Fontaine, adjudant-commandant ;
Fouler, colonel du 11e régiment de cuirassiers ;
Girard, adjudant-commandant de la réserve de la cavalerie de la Grande-Armée ;
Guiton, colonel du 1er régiment de cuirassiers ;

Messieurs

Houdart-Lamotte, colonel du 36e régim. d'infant.;
Jarry, adjudant-commandant la division de grenadiers;
Lafond-Blaniac, colonel du 14e régim. de dragons;
La Jonquière, colonel du 76e régim. d'infanterie;
Lataye, colonel du 10e régiment de cuirassiers;
La Cour, colonel du 5e régiment de dragons;
La Martinière, colonel du 50e régim. d'infanterie;
Latrille, colonel du 46e régiment d'infanterie;
Le Camus, adjudant-commandant;
Lefebvre, colonel du 18e régiment de dragons;
Le Marois, adjudant-commandant;
Lhuillier, colonel du 75e régiment d'infanterie;
Lomet, adjudant-commandant;
Marx, colonel du 7e régiment de hussards;
Maucune, colonel du 39e régiment d'infanterie;
Maupetit, colonel du 9e régiment de dragons;
Meunier, colonel du 9e régiment d'infant. légère;
Morel, colonel du 25e régiment d'infant. légère;
Morin, colonel du 2e régiment de carabiniers;
Nicolas, colonel du 61e régiment d'infanterie;
Noirot, colonel du 5e régiment de cuirassiers;
Pouget, colonel du 26e régiment d'infant. légère;
Pouzet, colonel du 10e régiment d'infant. légère;
Préval, colonel du 3e régiment de cuirassiers;
Privé, colonel du 2e régiment de dragons;
Ravier, colonel du 18e régim. d'infanterie de ligne;
Rey, colonel du 57e régiment d'infanterie;
Reynaud, colonel du 20e régiment de dragons;
Rigau, colonel du 25e régiment de dragons;
Rouvillois, colonel du 1er régiment de hussards;

Messieurs

Saint-Raymond, colonel du 33e régim. d'infanterie;
Schobert, colonel du 3e régiment d'infant. de ligne ;
Schwartz, colonel du 5e régiment de hussards ;
Taupin, colonel du 103e régiment d'infanterie ;
Tereyre, colonel du 27e régiment de dragons ;
Valtère, colonel du 30e régiment d'infanterie.

Officiers.

Messieurs

Arcambal, commiss.-ordonn. du 4e corps d'armée ;
Bailly-Monthion, chef d'escadron, employé à l'état-major ;
Baltus, chef d'esc. d'artillerie au 5e régim. à cheval ;
Barry, capitaine au 57e régiment de ligne ;
Bigarré, major du 4e régiment de ligne ;
Blanc, chef de bataillon au 14e régiment d'infanterie de ligne ;
Bœuf, commandant du bataillon d'élite du 31e régiment d'infanterie légère ;
Borelly, chef d'escadron de l'état-major ;
Chassignac, commandant le bataillon d'élite du 28e d'infanterie légère ;
Coste, premier médecin de l'armée ;
Courtot, chef du bataillon d'élite du 81e d'infanterie ;
Cuny, colonel d'artillerie de la division Legrand ;
Darcantel, commandant le bataillon d'élite du 2e d'infanterie légère.
Dugay, chef du bataillon d'élite du 28e de ligne ;
Esnard, chef de bataillon à l'état-major de la division Suchet ;
Fontenay, chef de bataillon d'artillerie au 4e corps d'armée ;

Messieurs

Fririon, inspecteur aux revues du grand état-major;
Fruchard, chef de bataillon d'artillerie du 5e corps d'armée;
Gault, chef d'escadron, aide-de-camp du maréchal Bernadotte;
Gerrain, capitaine au bataillon d'élite du 28e d'infanterie légère;
Gruyère, chef de bataillon du 43e régiment;
Girardin, chef d'escadron, aide-de-camp du ministre de la guerre;
Henriot, major du 100e régiment de ligne;
Hulot, commandant les tirailleurs du Pô;
Jacquemin, chef d'esc. du 6e régim. de cuirassiers;
Lambert, inspecteur aux revues du 4e corps de la Grande-Armée;
Legros, chef de bataillon du 46e de ligne;
Mathieu-Faviers, inspecteur aux revues, commissaire-ordonnateur en chef de la réserve;
Maucomble, chef d'escadron, aide-de-camp du général Walter;
Nourri, major d'artillerie au 5e régiment à cheval;
Ornano, command. le bataillon de chasseurs corses;
Oudot, commandant le bataillon d'élite du 12e d'infanterie légère;
Pellegrin, chef d'escadron d'artillerie;
Perrier, chef de bataillon du 36e de ligne;
Pigeau, capitaine au bataillon d'élite du 3e d'infanterie légère;
Polard, chef du bataillon d'élite du 15e d'inf. légère;
Regeau, chef de bataillon du 9e régiment d'infanterie légère;

Messieurs

Renard, chef du bataillon d'élite du 13e d'infanterie de ligne ;

Revest, chef de bataillon attaché à l'état-major du général Vandamme ;

Royer, chef du bataillon d'élite du 9e régim. de ligne ;

Saint-Loup, chef de bataillon d'artillerie de la division du général Gazan ;

Tabarié, sous-inspecteur aux revues, chef de la seconde division au ministère de la guerre.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

Des décrets rendus par S. M. I. et R., au palais de Schoenbrunn, le 27 frimaire an 14, contiennent les nominations suivantes :

Le sieur Dahlmann, major, est nommé colonel commandant en second les chasseurs à cheval de la garde, en remplacement du sieur Morland, tué à la bataille d'Austerlitz ;

Le sieur Bourbier, chef d'escadron des chasseurs à cheval de la garde, est nommé colonel du 11e de dragons ;

Le sieur Beurmann, chef d'escadron des chasseurs à cheval de la garde, est nommé colonel du 17e de dragons ;

Le sieur Lepie, major des grenadiers à cheval de la garde, aura rang de major-colonel de la garde.

Le sieur Dorsenne, major des grenadiers à pied, et le major Legros, jouiront du même avantage ;

Le sieur Guyot, chef d'escadron, est nommé major dans le régiment des chasseurs à cheval de la garde ;

Le sieur Chastel, major du 24e régiment de dragons, est nommé major en second des grenadiers à cheval de la garde ;

Les sieurs Daumesnil, Francy et Cavroy, capi-

taines des chasseurs à cheval de la garde, sont nommés chefs d'escadron dans le même corps ;

Le sieur Delaitre, capitaine, est nommé chef d'escadron des Mameloucks de la garde ;

Le sieur Durival, capitaine des grenadiers à cheval de la garde, est nommé chef d'escadron dans la ligne.

Un décret rendu par S. M. I. et R., au palais de Schoenbrunn, le 30 frimaire an 14, nomme généraux de division, les généraux de brigade Démont, Piston et Sébastiani.

Des décrets rendus par S. M. I. et R., au palais de Schoenbrunn, le 30 frimaire an 14, contiennent les nominations suivantes :

Le sieur Savary, major du 7e régiment d'infanterie de ligne, est nommé colonel du 14e régiment d'infanterie de ligne ;

Le sieur Dalton, adjudant-commandant, est nommé colonel au 59e régiment d'infanterie de ligne ;

Le sieur Chauvel, major du 64e régiment d'infanterie, est nommé colonel du même régiment ;

Le sieur Guyardet, major du 4e régiment d'infanterie légère, est nommé colonel du 13e régiment d'infanterie légère ;

Le sieur Rabié, chef de bataillon au 55e régiment d'infanterie, est promu au grade de colonel, et sera nommé à un commandement d'armes de 3e classe ;

Le sieur Devillers, chef de bataillon au 10e régiment d'infanterie légère, est promu au grade de co-

lonel, et nommé sous-inspecteur aux revues, en remplacement du sieur Dautel, décédé ;

Le sieur Berruyer, chef d'escadron au 1er régiment de dragons, est nommé major au 11e régiment de même arme ;

Le sieur Prevost, capitaine au 26e régiment de dragons, est nommé à l'emploi de chef d'escadron, vacant au 2e régiment de même arme ;

Le sieur Fabre, capitaine du 20e régiment de dragons, est nommé chef d'escadron au 17e régiment de même arme ;

Le sieur Villien, capitaine au 10e régiment d'infanterie légère, est nommé chef de bataillon dans un autre corps ;

Le sieur Chartener, capitaine au 36e régiment d'infanterie, est nommé chef de bataillon au 55e régiment ;

Le sieur Bienvenu, capitaine au 108e régiment d'infanterie de ligne, est nommé chef de bataillon au 11e de même arme ;

Le sieur Becker, capitaine au 55e régiment d'infanterie de ligne, est nommé chef de bataillon au 12e de même arme ;

Le sieur Dodo-Desmaretz, capitaine au 55e régiment d'infanterie de ligne, est nommé chef de bataillon au 30e de même arme ;

Le sieur Henrion, capitaine au 43e régiment d'infanterie de ligne, est nommé chef de bataillon au 59e de même arme ;

Le sieur Peugnet, capitaine au 14e régiment d'infanterie de ligne, est nommé chef de bataillon au 61e de même arme ;

Le S. Baussin, capit. au 3e régim. d'inf. de ligne, est nommé chef de bataillon au 59e de même arme ;

Le sieur Comminet, capitaine au 13e régiment d'infanterie légère, est nommé chef de bataillon au 27e de même arme.

Des décrets rendus par S. M. I. et R., au palais de Schoenbrunn, le 3 nivôse an 14, contiennent les nominations suivantes :

Sont nommés généraux de brigade, pour être employés comme commandans d'armes de 3e classe,

Messieurs

Cochois, colonel du 1er régiment de carabiniers ;
Yvendorff, colonel du 2e régiment de cuirassiers ;
Belfort, colonel du 12e régiment de cuirassiers ;

Sont nommés généraux de brigade,

Messieurs

Conroux, colonel du 17e régim. d'infanterie de ligne ;
Dufour, colonel du 21e *idem* ;
Legendre, colonel du 40e *idem* ;
Raymond-Viviez, colonel du 43e *idem* ;
Bonnet-d'Houieres, colonel du 51e *idem* ;
Le Dru, colonel du 55e *idem* ;
Ritay, colonel du 100e *idem* ;
Schramm, colonel du 2e d'infanterie légère ;
Vedel, colonel du 17e *idem* ;
Wathier, colonel du 4e régiment de dragons ;
Pagès, colonel du 12e *idem* ;
Montbrun, colonel du 1er régiment de chasseurs ;
Colbert, colonel du 10e *idem* ;
Bessières, colonel du 11e *idem* ;

Latour-Maubourg, colonel du 22e régiment de chasseurs ;
Durosnel, colonel du 16e *idem* ;
Franceschi, colonel du 8e de hussards ;
Guyot, colonel du 9e *idem* ;
Beaumont, colonel du 10e *idem*.

Par un décret rendu à Schoenbrunn, le 3 nivôse an 14, S. M. I. et R. a nommé généraux de division, les généraux de brigade,

Becker,	Merle,
Dupas,	Morand,
Heudelet,	Rapp,
Lemarrois,	Royer,
Marchand,	Sahuc.

Par un décret rendu à Schoenbrunn, le 4 nivôse an 14, S. M. I. et R. a nommé général de division, le général de brigade Ordenner, commandant les grenadiers à cheval de la garde.

Des décrets rendus par S. M. I. et R., au palais de Schoenbrunn, le 4 nivôse an 14, contiennent les nominations suivantes :

Le colonel Dorsenne, major des grenadiers à pied de la garde, est nommé général de brigade ;

Les colonels du génie Poitevin, Kirgener, Casals et Vallongue, sont nommés généraux de brigade, le premier en remplacement du général Clémencet, décédé, et le second en remplacement du général Vital, admis à la retraite.

Des décrets rendus par S. M. I. et R., au palais de Schoenbrunn, le 5 nivôse an 14, contiennent les nominations suivantes :

Les sieurs Bizot-Coudret, major du génie; Dode, Garbé, Label, Blein et Liédaut, chefs de bataillon du génie, sont nommés colonels dans cette arme ;

Les sieurs Geoffroy et Micheau, chefs de bataillon du génie, sont nommés majors dans cette arme ;

Le sieur Pezzi, chef de bataillon du génie ligurien, est nommé chef de bataillon du génie français ;

Les sieurs Mayniel, Guardia, Valasi, Baraillon le jeune, Bernard, Le Jeune, Jovain, Firmain-Marie et Prost, capitaines du génie, sont nommés chefs de bataillon dans cette arme.

Des décrets rendus par S. M. I. et R., au palais de Schoenbrunn, le 6 nivôse an 14, contiennent les nominations suivantes :

Le sieur Lanus, chef de bataillon, aide-de-camp du prince Murat, est nommé colonel du 17e régiment d'infanterie de ligne ;

Le sieur Decous, adjudant-commandant, est nommé colonel du 21e régiment de ligne ;

Le sieur Michel, major du 40e régiment de ligne, est nommé colonel du même régiment ;

Le sieur Lemarois, adjudant-commandant, est nommé colonel du 43e régiment de ligne ;

Le sieur Baille, major du 51e régiment de ligne, est nommé colonel du même régiment;

Le sieur Silbermann, chef de bataillon du 59e régiment de ligne, est nommé colonel du 55e;

Le sieur Guyot, chef de bataillon, aide-de-camp du maréchal Lannes, est nommé colonel du 100e régiment de ligne;

Le sieur Brayer, major du 9e régiment de ligne, est nommé colonel du 2e d'infanterie légère;

Le sieur Cabannes, major du 28e d'infant. légère, est nommé colonel du 17e de même arme;

Le prince Borghèse, chef d'escadron de la garde impériale, est nommé colonel du 1er régiment de carabiniers;

Le sieur Chouard, chef d'escadron au 1er régiment de carabiniers, est nommé colonel du 2e de cuirassiers;

Le sieur Dornez, major du 1er régiment de cuirassiers, est nommé colonel du 12e régiment de même arme;

Le sieur Exelmans, chef d'escadron, aide-de-camp du prince Murat, est nommé colonel du 1er régiment de chasseurs;

Le sieur Borde-Soult, major du 1er régiment de chasseurs, est nommé colonel du 22e régiment de même arme;

Le sieur Subervièş, chef d'escadron, aide-de-camp du maréchal Lannes, est nommé colonel du 10e régiment de chasseurs;

Le sieur Laborde, colonel, aide-de-camp du général Junot, est nommé au commandement du 8e régiment de hussards;

Le sieur Barbanègre, chef d'escadron, aide-de-camp du maréchal Bessières, est nommé colonel du 9e régiment de hussards;

Le sieur Jomini, chef de bataillon, employé à l'état-major du 6e corps d'armée, est nommé adjudant-commandant.

BULLETINS

DES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE D'ITALIE.

PREMIER BULLETIN.

Du 26 vendémiaire an 14 (18 octobre).

A quatre heures du matin, le général en chef a fait attaquer le pont du vieux château de Véronne ; le mur qui en barrait le milieu a été renversé par l'effet d'un pétard ; les deux coupures que les Autrichiens avaient faites, ont été rendues praticables à l'aide de planches et de madriers, et vingt-quatre compagnies de voltigeurs se sont élancées de l'autre côté du fleuve, où elles ont été suivies par la première division.

L'ennemi a vivement défendu le passage ; il a été culbuté et chassé de toutes ses positions, après un combat qui a duré jusqu'à six heures du soir. Il a perdu 7 pièces de canon et 18 caissons.

Nous lui avons fait 14 à 15 cents prisonniers, et tué ou blessé un nombre d'hommes à-peu-près égal. il n'a péri de notre côté qu'un petit nombre de combattans.

Nous avons environ 300 blessés, qui le sont peu dangereusement.

Il a été construit sur-le-champ une tête de pont au pont du vieux château.

Nous ferons connaître les suites de cette heureuse journée.

IIe BULLETIN.

Du 7 brumaire an 14 (1er novembre).

Le général en chef a fait attaquer l'ennemi ce matin vers les 5 heures.

Pendant qu'à sa gauche la division du général Seras passait l'Adige à Polo, et qu'à sa droite celle du général Verdier manœuvrait depuis Ronco jusqu'à Albaro, les divisions des généraux Gardanne et Duhesme se déployant en avant du pont du vieux château de Véronne, attaquèrent les hauteurs du Val-Pantena et tournèrent le château de San-Felice: profitant alors de leur position, le général en chef força les Autrichiens à évacuer Véronnette. Les palissades du pont neuf furent aussitôt abattues; la division des chasseurs à cheval aux ordres du général Espagne, celle des grenadiers aux ordres du général Partouneaux, la réserve de cavalerie commandée par le général Monnet, et la division du général Molitor, traversèrent Véronnette et se portèrent sur la grande route de Saint-Michel, où les Autrichiens nous opposèrent de l'infanterie et de la cavalerie protégées par plusieurs pièces de canon: il fut ordonné diverses charges de cavalerie qui furent vivement exécutées, et que soutenaient les grenadiers de la division Molitor; dans l'une de ces charges, l'escadron des guides fit mettre bas les armes à 500 fantassins: l'ennemi a été culbuté, chassé du village de Saint-Michel et jusqu'au-delà de Saint-Martin. Nous avons pris position à Vago.

Seize cents prisonniers et 2 pièces de canon sont le résultat de la journée. Les Autrichiens ont laissé beaucoup de monde sur le champ de bataille. Notre perte est de quelques hommes; nous comptons à-peu-près cent blessés. L'armée va poursuivre ses avantages.

Les

Les divisions, les différens corps ont manœuvré avec précision, et le général en chef se loue de l'ardeur et de l'audace que les troupes ont montrées dans l'attaque : il leur a rendu, auprès de S. M. l'Empereur et Roi, le témoignage qu'elles brûlent du desir d'imiter les exemples de la grande-armée, et de mériter d'avoir part aux nobles récompenses que S. M. décerne à leur valeur.

IIIe BULLETIN.

Du 8 brumaire an 14 (30 octobre).

Après l'affaire du 7, l'armée avait pris position à Vago, deux milles en-deçà de Caldiero. Le 8, à deux heures après midi, elle attaqua l'ennemi sur toute la ligne. La division Molitor, formant la gauche, commença l'action; celle du général Gardanne attaqua au centre, et celle du général Duhesme à la droite. Ces diverses attaques furent bien exécutées et heureusement conduites. Le village de Caldiero fut emporté aux cris de *vive l'Empereur!* et l'ennemi fut poursuivi jusque sur les hauteurs. A quatre heures et demie, le prince Charles fit avancer sa réserve, forte de vingt-quatre bataillons de grenadiers et de plusieurs régimens. La bataille devint alors plus vive. Les troupes de S. M. déployèrent leur intrépidité ordinaire : la cavalerie chargea plusieurs fois, et toujours avec succès; des bataillons de grenadiers de la réserve donnèrent en même temps, et la baïonnette décida du sort de la journée.

L'ennemi avait fait jouer plus de 30 pièces d'artillerie, qui garnissaient ses retranchemens. Malgré l'acharnement de sa résistance, il a été culbuté et poursuivi jusqu'au pied des redoutes au-delà de Caldiero. Nous avons fait 3,600 prisonniers; le champ de bataille est jonché d'Autrichiens; le nombre

de leurs morts et de leurs blessés égale au moins celui de leurs prisonniers. Le prince Charles a fait demander une trève pour enterrer les morts.

Notre perte est très-peu considérable, en comparaison de celle de l'ennemi.

Le maréchal général en chef applaudit à la valeur et au dévouement de l'armée : il fera connaître particulièrement les belles actions qui ont signalé la journée, et mettra sous les yeux de S. M. l'Empereur et Roi, les noms des braves à qui l'honneur en est dû.

L'armée du général Saint-Cyr est arrivée.

IVe BULLETIN.

Au quartier-général de Montebello, le 11 brumaire an 14 (2 novembre).

Après la bataille du 8, par l'effet de la position de l'armée en avant de Caldiero, et par suite des mouvemens ordonnés le 7 à la division Seras, une colonne ennemie forte de 5 mille hommes, commandée par un brigadier, fut séparée du corps du général Rosemberg, et se trouva coupée, de manière à ne pouvoir remonter dans les vallées, ni rejoindre son armée. Le général en chef, instruit qu'elle s'était portée le 10 sur les hauteurs de Saint-Léonard, envoya un de ses aides-de-camp pour la sommer de mettre bas les armes. L'officier-général Hillinger, qui la commandait, s'apercevant qu'il n'avait pas de troupes devant lui, manifesta l'intention de combattre.

Le 22e régiment d'infanterie légère, conduit par son colonel Goguet, eut ordre de se porter de suite en avant de Véronnette : l'ennemi fit un mouvement sur lui, et le força de prendre position sous le château de San-Félice. Le général en chef se porta bien-

tôt sur les lieux, et fit marcher quatre bataillons de grenadiers pour cerner entièrement l'ennemi; le général Charpentier, chef de l'état-major, chargé de ces dispositions, les exécuta avec précision, de concert avec le général Solignac.

Il fut fait alors une nouvelle sommation à l'ennemi, qui sentit qu'il fallait se résoudre à mettre bas les armes. Une capitulation signée par l'officier-général commandant la colonne ennemie, et par le général Solignac, nous a livré 5 mille prisonniers avec armes et bagages, 70 officiers; 1 brigadier, 1 major, 2 colonels, 80 chevaux, etc. etc.

Le prince Charles, de son côté, voyant qu'une colonne de son armée avait été coupée, et craignant d'être tourné dans sa position, s'occupa d'effectuer sa retraite. On fut instruit qu'il avait fait quelques mouvemens dans la nuit: dès la pointe du jour, de fortes reconnaissances furent poussées sur la ligne; la division des chasseurs à cheval, commandée par le général Espagne, et les voltigeurs de la division Gardanne, se mirent à la poursuite des Autrichiens, qui furent harcelés toute la journée, et auxquels on fit 600 prisonniers.

Nous occupons aujourd'hui Montebello; demain l'armée continue sa marche.

Copie d'une capitulation entre M. le général Solignac, commandant un corps de grenadiers de l'armée impériale et royale de S. M. l'Empereur des Français, d'une part, et M. le brigadier-général Hillinger, commandant un corps de troupes de S. M. I. et R. l'Empereur d'Allemagne, d'autre part.

Art. 1er Les troupes autrichiennes commandées par M. le général Hillinger, restent prisonnières de guerre aux conditions suivantes:

2. M. le général Hillinger, ainsi que tous les officiers sous ses ordres, conserveront leurs épées, chevaux et bagages; ils rentreront en Autriche sur leur

parole d'honneur de ne pas servir contre la France ou ses alliés, jusqu'à leur parfait échange.

3. Les soldats mettront bas les armes avant d'entrer dans Véronne; ils conserveront leur butin.

4. Tous les blessés autrichiens qui se trouvent dans les environs de Payano et Grazzano, seront transportés de suite dans les hôpitaux militaires de l'armée française, pour y être traités convenablement.

5. Les troupes de S. M. l'empereur d'Allemagne s'étant battues avec la plus grande intrépidité, et n'ayant capitulé qu'au moment où elles ont été complètement cernées, l'armée française fera pour elles tout ce que l'on doit à la bravoure militaire.

Fait double à Cara-Albertini, le 2 novembre 1805 (11 brumaire an 14).

Signé, HILLINGER, *général-major.*

(*Suivent les autres signatures des officiers supérieurs.*)

Ve BULLETIN.

Du 14 brumaire an 14 (5 novembre).

APRÈS quelques heures de repos à Montebello, l'armée poursuivit l'ennemi sur Vicence. Les portes de la ville avaient été murées: on le somma de l'évacuer; sa réponse fut négative. Un sentiment d'humanité avait dicté la sommation du général en chef; il fallut bien forcer le passage, et diriger du canon et des obusiers contre les portes, et malheureusement contre la ville même. Nous y entrâmes à la pointe du jour. La précipitation avec laquelle la retraite de l'ennemi s'opéra, lui fit abandonner mille blessés, et laisser quelques restes de magasins à notre disposition. Dans la journée, nous lui avons fait 800 prisonniers.

Les Autrichiens s'étaient retirés par le chemin de Bassano. L'armée les y suivit, et entama continuellement leur arrière-garde. A l'embranchement des routes de Bassano et de Treviso, ils se dirigèrent vers cette dernière ville, en brûlant derrière eux le pont qui se trouve sur le torrent près de la Palu. Arrivés au village de Saint-Pierre *in Gu*, nous le trouvâmes occupé par un corps de troupes, qui fut chargé vigoureusement. Le village fut enlevé après un combat qui nous valut encore 600 prisonniers et une pièce de canon.

Nous marchâmes vers la Brenta. L'avant-garde arriva au moment où l'ennemi tentait de détruire le pont. Il s'engagea d'une rive à l'autre une forte canonnade, que la nuit seule fit cesser.

L'armée bivouaqua sur la rive droite. A quatre heures du matin, je fis passer à gué plusieurs régimens de cavalerie avec les voltigeurs en croupe, pendant qu'on réparait le pont. L'armée défila bientôt, et nous arrivâmes à Citadella assez à temps pour enlever les derniers postes de l'ennemi. A cinq heures du soir, nous entrions dans Castelfranco, et nos chasseurs occupaient déjà en avant Salratrunda et Albaredo. Le général en chef sentit la nécessité d'accorder quelques heures aux besoins de l'armée.

Dans notre marche depuis Montebello, nous avons fait plus de 1800 prisonniers.

La division de droite s'est dirigée sur Padoue, où elle arrive aujourd'hui; celle de gauche s'est portée par les *sette comuni* sur Bassano, qu'elle occupera demain.

L'armée marche vers la Piave.

VIe BULLETIN.

Au quartier-général de Passinano, le 22 brumaire an 14 (13 novembre).

L'armée, dans sa marche sur la Piave, n'a rencontré que de faibles obstacles. De la Piave au Tagliamento, elle a vu fuir devant elle quelques corps de cavalerie, qui semblaient l'observer, mais dont la retraite était calculée de manière à éviter tout engagement.

C'est au Tagliamento que l'ennemi parut vouloir nous attendre. Il avait réuni, sur la rive gauche, six régimens de cavalerie et quatre régimens d'infanterie, et sa contenance faisait présumer qu'il défendrait vivement le passage. Le général en chef n'avait eu d'abord que le dessein de faire reconnaître la position par de la cavalerie. Le général Espagne, commandant la division des chasseurs à cheval, les dragons aux ordres du général Mermet, et les cuirassiers aux ordres du général Pully, s'étaient portés sur le fleuve, tandis que les divisions Duhesme et Seras marchaient sur San-Vitto; celles des généraux Molitor et Gardanne se dirigeaient sur Valvasone.

Le général Espagne avait reçu l'ordre de pousser des reconnaissances. Le 21, à six heures du matin, un escadron qu'il avait fait passer, fut chargé par un régiment de cavalerie autrichienne. Il soutint l'attaque avec intrépidité, et donna le temps au général Espagne de se porter au-devant de l'ennemi, qui bientôt fut repoussé et mis en fuite. Notre artillerie cependant s'était mise en position. La canonnade commença d'une rive à l'autre; elle fut très-vive, et se prolongea toute la journée. L'ennemi avait placé 30 pièces de canon derrière une digue; nous n'en avions que 18, et nos artilleurs conservèrent leur supériorité ordinaire. Les divi-

sions d'infanterie arrivèrent vers le soir. Le général en chef, satisfait des avantages qu'il avait obtenus, et qui lui en assuraient de nouveaux, ne voulut pas de suite effectuer le passage ; il se contenta de faire ses dispositions pour le lendemain, persuadé qu'il pourrait porter des coups plus décisifs. Les divisions étaient réunies aux points indiqués, à San-Vitto et à Valvasone : c'est sur ces deux points qu'elles devaient passer le fleuve, tourner et couper l'ennemi. Le prince Charles craignit sans doute l'exécution de ce plan ; il ne jugea pas devoir attendre le jour dans sa position, et dès minuit, il était en retraite sur le chemin de Palma-Nova. L'armée passa le Tagliamento avec le regret de n'avoir plus d'ennemis à combattre ; et ce fut alors qu'elle connut mieux encore tous les résultats de la journée de la veille : la rive gauche du fleuve était couverte d'hommes et de chevaux, qui avaient péri par l'effet de notre artillerie. L'armée continue sa marche. L'espoir de rencontrer et de combattre l'ennemi, ajoute à son impatiente ardeur. Elle apprend tout ce que fait la grande-armée, et le desir de seconder ses mouvemens et de répondre à la confiance de l'Empereur, l'agite et l'aiguillonne sans cesse.

L'avant-garde enlève chaque jour des prisonniers qui vont grossir le nombre de ceux que nous avons déjà faits. Le temps est constamment favorable ; on travaille à réparer les ponts de la Piave et du Tagliamento.

VIIe BULLETIN.

Au quartier-général de Gorizia, le 26 brumaire an 14 (17 novembre)

L'ennemi, en nous abandonnant les rives du Tagliamento, avait dirigé sa retraite sur Palma-Nova. Il ne chercha point à défendre cette place, qu'il aurait pu tenir avec avantage, et ce ne fut qu'à plusieurs milles de là, que nous rencontrâmes ses derniers postes. Il s'engagea quelques affaires de peu d'intérêt, qui nous valurent cependant un certain nombre de prisonniers.

Le 24, l'armée se forma en deux colonnes et se porta sur l'Isonzo. L'avant-garde, aux ordres du général Espagne, entra, deux heures avant la nuit, dans Gradisca, où les Autrichiens n'opposèrent qu'une faible résistance. Les chasseurs à cheval remontèrent alors la rive droite du fleuve pour se porter sur Gorizia, et la division Seras s'établit en même temps à Sagrado, sur la rive gauche.

Le lendemain, les divisions Molitor, Gardanne et Partouneaux longèrent la rive droite de l'Isonzo, dans le dessein de passer au-dessous de Gorizia; mais l'équipage de pont n'étant point encore arrivé, le passage ne put pas s'effectuer sur ce point.

Les divisions Seras et Duhesme marchaient de leur côté sur Rubia et Savogna. Leurs avant-postes talonnaient l'ennemi. Il y eut un engagement à la suite duquel sa cavalerie se replia dans le plus grand désordre; son artillerie ne nous échappa qu'à la faveur de la nuit; nous l'avions poussé jusque sous les murs de Gorizia.

Le général en chef fit ses dispositions pour une attaque générale dans la matinée du 26. Les Autrichiens ne voulurent pas s'y exposer; ils avaient profité de la nuit même pour précipiter leur retraite. Le général Espagne les suit avec de la cavalerie et de

l'infanterie légère. Il a l'ordre de les chasser devant lui jusqu'à Leybach.

L'armée a pris position en avant de l'Isonzo ; trois cents nouveaux prisonniers sont conduits sur ses derrières, et l'on en voit à chaque instant arriver d'autres. Les magasins établis à Udine et à Palma-Nova sont tombés en nos mains.

Le général en chef se loue de l'activité soutenue de l'armée ; elle surmonte avec courage et gaîté les fatigues et les privations inévitables d'une marche aussi rapide. C'est un témoignage qu'il se plaît à lui rendre auprès de Sa Majesté l'Empereur et Roi.

VIIIe BULLETIN.

Au quartier-général de Gorizia, le 2 frimaire an 14 (23 novembre).

L'armée conserve la position qu'elle a prise sur la rive gauche de l'Isonzo. L'avant-garde, aux ordres du général Espagne, s'est portée sur Vipacco, a repoussé les ennemis jusqu'à Gauz, et dans plusieurs charges, conduites avec vigueur, leur a fait une centaine de prisonniers. La totalité de leur cavalerie s'est retirée par la grande route ; une partie considérable de leur infanterie a pris le chemin de la vallée d'Idria, pour gagner celle d'Oberleybach. Cinq compagnies de voltigeurs poursuivent l'ennemi dans cette direction, tandis que nos avant-postes ont déjà poussé des reconnaissances sur les retranchemens de Prevald, et se dirigent vers Leybach.

Le général en chef a fait marcher la division Seras sur Trieste. Les Autrichiens, à notre approche, ont évacué la place, en y abandonnant 300 blessés. Un corps de troupes les a suivis sur la route de Leybach, et leur a enlevé 50 hommes.

Deux régimens de dragons, soutenus par de

l'infanterie, se sont portés à notre gauche, sur la Chiusa de Pletz, que gardaient les deux régimens d'infanterie *Strasaldo* et *de Ligne*, avec quelque cavalerie. Tous les postes ont été abandonnés le lendemain même de l'arrivée de nos troupes. Le général de brigade Lacour, qui les commande, a reçu l'ordre de pénétrer jusqu'à Villach, et de tenter d'ouvrir quelque communication avec la grande-armée, dont les mouvemens ont sans doute déterminé la retraite de l'ennemi, qui aura craint de se voir enveloppé. Il a aussi été dirigé un détachement sur Ponteba-Veneta, où l'ennemi, qui se trouvait en force, n'avait pas osé nous attendre.

Dans ces divers mouvemens, nous avons fait près de 400 prisonniers.

Le général en chef a laissé vers Padoue le corps de troupes venant de Naples. Il a joint à une des divisions de l'armée, la légion Corse, et le 2e régiment italien. Le lieutenant-général Gouvion-Saint-Cyr, qui commande ces forces réunies, observe Chiozza et Brondolo. Il se tient prêt à fondre sur les Russes et les Anglais, s'ils osaient tenter le débarquement dont ils menacent les côtes d'Italie.

Lecchi, général de division, etc., à S. Exc. le Ministre de la guerre.

Je me hâte de prévenir V. Exc. qu'un corps de troupes ennemies, commandé par le prince de Rohan, s'est montré près de Bassano. Le général en chef est parti de Stra avec la réserve, composée d'un corps polonais, commandé par le général Peyry; d'un régiment de cavalerie française; d'un régiment d'infanterie française; d'un bataillon commandé par le général Regnier; et enfin de 4 pièces d'artillerie commandées par le chef de bataillon Millo, et escortées par le 5e régiment d'infanterie italienne.

Le général Regnier, parti de ses cantonnemens,

s'est rendu à Piombino, où il coupait par ce moyen le chemin de Mestre aux Autrichiens, qui cherchaient à se jeter dans Venise. A la pointe du jour, hier 24, il a été trois fois obligé de céder le terrain. Le corps d'infanterie polonaise, qui se trouvait à Campo-San-Pietro avec le général en chef, se dirigea avant le jour vers Castel-Franco avec le général en chef lui-même, qui, s'étant aperçu à moitié chemin que la division Regnier se reployait, ordonna au colonel Grabinski de prendre l'ennemi aux épaules. Ce corps attaqua à l'instant avec la plus grande vigueur, et contraignit l'ennemi à se retirer dans Castel-Franco avec une perte de 150 prisonniers, parmi lesquels 1 major et 1 colonel, de 2 pièces de canon de six, et d'un obusier.

Le général Regnier, profitant de cette manœuvre du général en chef, réattaqua lui-même et fit 2 mille prisonniers.

Le reste de la colonne ennemie se retira à Villa-Franca, où 3 mille Autrichiens, bloqués par le régiment d'infanterie polonaise, rendirent les armes au colonel Grabinski, et un corps de 700 hommes de cuirassiers se rendit au lieutenant-colonel Clopinski.

Huit mille prisonniers, environ 700 chevaux, 12 pièces de canon, 6 drapeaux et 1 étendard, sont le résultat de cette journée. Parmi les prisonniers se trouve M. le prince de Rohan, général-commandant, 3 colonels, 6 majors, 3 lieutenans-colonels, environ 600 morts, parmi lesquels deux colonels, 4 majors, et 2 lieutenans-colonels; en outre 600 blessés environ.

IXe BULLETIN.

Au quartier-général de Gorizia, le 5 frimaire an 14 (27 novembre).

NOTA. Ce Bulletin ne contenant que la lettre qui se trouve à la fin du XXXe Bulletin (*bis*) de la Grande-Armée, pag. 110 et suiv., nous y renvoyons le Lecteur.

SÉNAT CONSERVATEUR.

Paris, le 14 janvier 1806.

Aujourd'hui, à deux heures après midi, en conformité des ordres de sa majesté l'Empereur et Roi, S. A. S. Mgr. le prince archi-chancelier de l'Empire s'est rendu à la séance du Sénat. S. A. a été reçue dans les formes ordinaires; et ayant pris sa place, il a dit :

Messieurs,

« Si le prince Grand-Electeur était encore parmi nous, vous auriez reçu de ses mains la communication que sa majesté l'Empereur et Roi m'ordonne de vous faire.

» La lettre que Sa Majesté adresse au Sénat, et que je lui apporte, a pour objet de vous instruire de deux transactions importantes.

» L'une est le mariage du prince Eugène avec la princesse Auguste, fille de sa majesté le roi de Bavière;

» L'autre est le traité de paix avec l'empereur d'Autriche, conclu à Presbourg le 5 nivôse (26 décembre 1805), et ratifié le lendemain au palais de Schoenbrunn, près Vienne.

» En vous donnant connaissance des articles qui le composent, sa majesté satisfait tout à-la-fois au besoin qu'elle éprouve de communiquer avec vous sur tous les grands intérêts de l'Etat, et au desir d'accélérer la publication de cet acte, dont nos lois constitutionnelles ont voulu que vous fussiez instruits les premiers.

» Vous apercevrez, Messieurs, dans l'établissement du prince Eugène, un nouveau témoignage de la tendresse de Sa Majesté pour celui qui justifie si bien le beau titre qu'elle lui a conféré en le nommant l'enfant de son adoption. Heureux prince qui, appelé si jeune à l'administration d'un grand Etat, a su se rendre égal à cette tâche difficile, se montre de jour en jour plus digne d'imiter les glorieux exemples dont son enfance a été nourrie, et conservera la tradition de bonté dont son auguste mère lui a transmis l'héritage !

» Ce mariage manifeste aussi combien l'Empereur apprécie la loyauté de l'antique maison de Bavière, dont l'attachement pour la France ne s'est jamais démenti dans toutes les époques de notre monarchie, et combien Sa Majesté est touchée du courage et du dévouement dont la nation bavaroise et son illustre chef viennent de lui donner des preuves au péril de leurs plus grands intérêts.

» Quant au traité de paix, chacune des conditions qu'il renferme, offre de nouveaux sujets d'admirer la magnanimité de Napoléon-le-Grand, qui, forcé de prendre les armes, n'a cherché d'autre fruit de ses victoires, que la gloire de fonder le repos de l'Europe, en honorant la fidélité de ses alliés.

» Votre juste impatience compte avec regret les momens jusqu'à celui qui nous rendra la présence de notre monarque. Croyez, Messieurs, qu'il ressent aussi le desir d'être rendu à l'amour de ses peuples. Mais le tableau des heureux qu'il a faits, était une jouissance trop digne de son cœur, pour qu'il pût leur refuser un dernier regard qui accroît leur bonheur et qui en assure la durée.

» Je remets, Messieurs, entre les mains de monsieur le Président, la lettre de sa majesté l'Empereur et Roi, une expédition du traité de paix ratifié, et je demande acte de cette remise. »

Lettre de S. M. l'Empereur au Sénat.

SÉNATEURS,

« La paix a été conclue à Presbourg, et ratifiée à Vienne entre moi et l'Empereur d'Autriche. Je voulais, dans une séance solennelle, vous en faire connaître moi-même les conditions; mais ayant depuis long-temps arrêté, avec le roi de Bavière, le mariage de mon fils, le prince Eugène, avec la princesse Auguste sa fille, et me trouvant à Munich au moment où la célébration dudit mariage devait avoir lieu, je n'ai pu résister au plaisir d'unir moi-même les jeunes époux, qui sont tous deux le modèle de leur sexe. Je suis d'ailleurs bien aise de donner à la maison royale de Bavière, et à ce brave peuple bavarois, qui, dans cette circonstance, m'a rendu tant de services et montré tant d'amitié, et dont les ancêtres furent constamment unis de politique et de cœur à la France, cette preuve de ma considération et de mon estime particulières.

» Le mariage aura lieu le 15 janvier. Mon arrivée au milieu de mon peuple sera donc retardée de quelques jours. Ces jours paraîtront longs à mon cœur; mais, après avoir été sans cesse livré aux devoirs d'un soldat, j'éprouve un tendre délassement à m'occuper des détails et des devoirs d'un père de famille. Mais ne voulant point retarder davantage la publication du traité de paix, j'ai ordonné, en conséquence de nos statuts constitutionnels, qu'il vous fût communiqué sans délai, pour être ensuite publié comme loi de l'Empire.

Donné à Munich, le 6 janvier 1806.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'état, signé H. B. MARET.

COPIE DU TRAITÉ DE PAIX.

Napoléon, par la grace de Dieu et par les constitutions, Empereur des Français, Roi d'Italie,

Ayant vu et examiné le traité conclu, arrêté et signé à Presbourg le 26 décembre 1805 (5 nivôse an 14), par notre ministre des relations extérieures, en vertu des pleins-pouvoirs que nous lui avions conférés à cet effet, avec MM. le prince de Liechtenstein et le comte de Giulai, ministres plénipotentiaires de sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, également munis de pleins-pouvoirs, duquel traité la teneur suit :

Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et sa majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, également animés du desir de mettre fin aux calamités de la guerre, ont résolu de procéder, sans délai, à la conclusion d'un traité de paix définitif, et ont, en conséquence, nommé pour plénipotentiaires, savoir :

Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, M. le prince Jean de Liechtenstein, prince du saint Empire romain, grand-croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, chambellan, lieutenant-général des armées de sadite majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et propriétaire d'un régiment de hussards ; et M. le comte Ignaz de Giulai, commandeur de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, chambellan de sadite majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, lieutenant-général de ses armées, et propriétaire d'un régiment d'infanterie ;

Et sa majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, M. Charles-Maurice Talleyrand Périgord, grand-chambellan, ministre des relations extérieures de sadite majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie, grand-cordon de la Légion d'hon-

neur, chevalier des ordres de l'Aigle-Rouge et Noir de Prusse ;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins-pouvoirs, sont convenus des articles suivans :

Art. 1er Il y aura, à compter de ce jour, paix et amitié entre sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et sa majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, leurs héritiers et successeurs, leurs Etats et sujets respectifs, à perpétuité.

2. La France continuera de posséder, en toute propriété et souveraineté, les duchés, principautés, seigneuries et territoires au-delà des Alpes, qui étaient, antérieurement au présent traité, réunis et incorporés à l'Empire français, ou régis par les lois et les administrations françaises.

3. Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, pour lui, ses héritiers et successeurs, reconnaît les dispositions faites par sa majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, relativement aux principautés de Lucques et de Piombino.

4. Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche renonce, tant pour lui que pour ses héritiers et successeurs, à la partie des Etats de la république de Venise à lui cédée par les traités de Campo-Formio et de Lunéville, laquelle sera réunie à perpétuité au royaume d'Italie.

5. Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche reconnaît sa majesté l'empereur des Français comme Roi d'Italie. Mais il est convenu que, conformément à la déclaration faite par sa majesté l'Empereur des Français, au moment où il a pris la couronne d'Italie, aussitôt que les puissances nommées dans cette déclaration auront rempli les conditions qui s'y trouvent exprimées, les couronnes de France et d'Italie seront séparées à perpétuité, et ne pourront plus, dans aucun cas, être réunies sur la même tête. Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche s'engage à recon-

naître, lors de la séparation, le successeur que sa majesté l'Empereur des Français se sera donné comme Roi d'Italie.

6. Le présent traité de paix est déclaré commun à leurs altesses sérénissimes les électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, et à la République Batave, alliés de sa majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, dans la présente guerre.

7. Les électeurs de Bavière et de Wurtemberg ayant pris le titre de Roi, sans néanmoins cesser d'appartenir à la confédération germanique, sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche les reconnaît en cette qualité.

8. Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, tant pour lui, ses héritiers et successeurs, que pour les princes de sa maison, leurs héritiers et successeurs respectifs, renonce aux principautés, seigneuries, domaines et territoires ci-après désignés :

Cède et abandonne à sa majesté le roi de Bavière le margraviat de Burgaw et ses dépendances, la principauté d'Eichstadt, la partie du territoire de Passau appartenante à S. A. R. l'électeur de Salzbourg, et située entre la Bohême, l'Autriche, le Danube et l'Inn ; le comté de Tyrol, y compris les principautés de Brixen et de Trente ; les sept seigneuries du Voralberg, avec leurs enclaves ; le comté de Hohenems, le comté de Konigsegg-Rothenfels, les seigneuries de Tetnang et Argen, et la ville et territoire de Lindau ;

A sa majesté le roi de Wurtemberg, les cinq villes dites du Danube, savoir : Ehingen, Munderkungen, Reidlingen, Mengen et Sulgaw, avec leurs dépendances ; le haut et bas comté de Hohenberg, le landgraviat de Nellenbourg, et la préfecture d'Altorff, avec leurs dépendances (la ville de Constance exceptée), la partie du Brisgaw faisant enclave dans les possessions wurtembourgeoises, et

située à l'est d'une ligne tirée du Schlegelberg jusqu'à la Molbach, et les villes et territoires de Willingen et Brintengen.

A son altesse sérénissime l'électeur de Bade, le Brisgaw (à l'exception de l'enclave et des portions séparées ci-dessus désignées), l'Ortenaw et leurs dépendances, la ville de Constance et la commanderie de Meinau.

Les principautés, seigneuries, domaines et territoires susdits, seront possédés respectivement par leurs majestés les rois de Bavière et de Wurtemberg, et par S. A. S. l'électeur de Bade, soit en suzeraineté, soit en toute propriété et souveraineté, de la même manière, aux mêmes titres, droits et prérogatives que les possédaient sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, ou les princes de sa maison, et non autrement.

9. Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche reconnaît les dettes contractées par la maison d'Autriche au profit des particuliers et des établissemens publics du pays faisant actuellement partie intégrante de l'Empire Français; et il est convenu que sadite majesté restera libre de toute obligation par rapport à toutes dettes quelconques que la maison d'Autriche aurait contractées, à raison de la possession, et hypothéquées sur le sol des pays auxquels elle renonce par le présent traité.

10. Les pays de Saltzbourg et de Berchtolsgaden appartenans à S. A. R. et E. l'archiduc Ferdinand, seront incorporés à l'empire d'Autriche, et sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche les possédera en toute propriété et souveraineté, mais à titre de duché seulement.

11. Sa majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, s'engage à obtenir, en faveur de son A. R. l'archiduc Ferdinand, électeur de Saltzbourg, la cession, par sa majesté le roi de Bavière, de la principauté de Wurtzbourg, telle qu'elle a été donnée

à sadite majesté par le recès de la députation de l'empire germanique, du 25 février 1803 (6 vent. an 11).

Le titre électoral de S. A. R. sera transféré sur cette principauté, que S. A. R. possédera en toute propriété et souveraineté, de la même manière et aux mêmes conditions qu'elle possédait l'électorat de Saltzbourg.

Et quant aux dettes, il est convenu que le nouveau possesseur n'aura à sa charge que les dettes résultantes d'emprunts formellement consentis par les Etats du pays, ou des dépenses faites pour l'administration effective dudit pays.

12. La dignité de grand-maître de l'Ordre Teutonique, les droits, domaines et revenus qui, antérieurement à la présente guerre, dépendaient de Mergentheim, chef-lieu de l'ordre; les autres droits, domaines et revenus qui se trouveront attachés à la grande-maîtrise à l'époque de l'échange des ratifications du présent traité, ainsi que les domaines et revenus dont, à cette même époque, ledit ordre se trouvera en possession, deviendront héréditaires dans la personne et la descendance directe et masculine, par ordre de primogéniture, de celui des princes de la maison impériale qui sera désigné par sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche.

Sa majesté l'Empereur Napoléon promet ses bons offices pour faire obtenir, le plus tôt possible, à S. A. R. l'archiduc Ferdinand, une indemnité pleine et entière en Allemagne.

13. S. M. le roi de Bavière pourra occuper la ville d'Augsbourg et son territoire, les réunir à ses états et les posséder en toute propriété et souveraineté. Pourra également sa majesté le roi de Wurtemberg, occuper, réunir à ses états et posséder en toute propriété et souveraineté, le comté de Bondorff; et sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche s'engage à n'y mettre aucune opposition.

14. Leurs majestés les rois de Bavière et de Wur-

temberg, et son altesse sérénissime l'électeur de Bade, jouiront, sur les territoires à eux cédés, comme aussi sur leurs anciens états, de la plénitude de la souveraineté et de tous les droits qui en dérivent et qui leur ont été garantis par sa majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, ainsi et de la même manière qu'en jouissent sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et sa majesté le roi de Prusse, sur les états allemands. Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, soit comme chef de l'empire, soit comme co-état, s'engage à ne mettre aucun obstacle à l'exécution des actes qu'ils auraient faits ou pourraient faire en conséquence.

15. Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, tant pour lui, ses héritiers et successeurs, que pour les princes de sa maison, leurs héritiers et successeurs, renonce à tous droits, soit de souveraineté, soit de suzeraineté, à toutes prétentions quelconques, actuelles ou éventuelles, sur tous les états, sans exception, de leurs majestés les rois de Bavière et de Wurtemberg, et de son altesse sérénissime l'électeur de Bade, et généralement sur tous les états, domaines et territoires compris dans les cercles de Bavière, de Franconie et de Souabe, ainsi qu'à tout titre pris desdits domaines et territoires; et réciproquement toutes prétentions actuelles ou éventuelles desdits états à la charge de la maison d'Autriche ou de ses princes, sont et demeureront éteintes à perpétuité; néanmoins les renonciations contenues au présent article ne concernent point les propriétés qui sont, par l'article 11, ou seront, en vertu de l'article 12 ci-dessus, concédées à LL. AA. RR. les archiducs désignés dans lesdits articles.

16. Les titres domaniaux et archives, les plans et cartes des différens pays, villes et forteresses cédés par le présent traité, seront remis, dans l'espace de trois mois, à dater de l'échange des rati-

fications, aux puissances qui en auront acquis la propriété.

17. Sa majesté l'Empereur Napoléon garantit l'intégrité de l'empire d'Autriche dans l'état où il sera en conséquence du présent traité de paix, de même que l'intégrité des possessions des princes de la maison d'Autriche, désignées dans les articles onzième et douzième.

18. Les hautes parties contractantes reconnaissent l'indépendance de la République Helvétique, régie par l'acte de médiation, de même que l'indépendance de la République Batave.

19. Les prisonniers de guerre faits par la France et ses alliés sur l'Autriche, et par l'Autriche sur la France et ses alliés, et qui n'ont pas été restitués, le seront dans quarante jours, à dater de l'échange des ratifications du présent traité.

20. Toutes les communications et relations commerciales seront rétablies dans les deux pays comme elles étaient avant la guerre.

21. Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et sa majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, conserveront entre eux le même cérémonial, quant au rang et aux autres étiquettes, que celui qui a été observé avant la présente guerre.

22. Dans les cinq jours qui suivront l'échange des ratifications du présent traité, la ville de Presbourg et ses environs, à la distance de six lieues, seront évacués.

Dix jours après ledit échange, les troupes françaises et alliées de la France auront évacué la Moravie, la Bohême, le Viertel-Unter-Vienner-Wald, le Viertel-Unter-Manhartsberg, la Hongrie et toute la Styrie.

Dans les dix jours suivans, elles évacueront le Viertel-Ober-Vienner-Wald, et le Viertel-Ober-Manhartsberg.

Enfin, dans le délai de deux mois, à compter de l'échange des ratifications, les troupes françaises et alliées de la France auront évacué la totalité des états héréditaires de sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, à l'exception de la place de Braunau, laquelle restera, pendant un mois de plus, à la disposition de sa majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, comme lieu de dépôt pour les malades et pour l'artillerie.

Il ne sera, pendant ledit mois, fait aux habitans aucune réquisition de quelque nature que ce soit.

Mais il est convenu que, jusqu'à l'expiration dudit mois, il ne pourra être stationné ni introduit aucun corps quelconque de troupes autrichiennes dans un arrondissement de six lieues autour de ladite place de Braunau.

Il est pareillement convenu que chacun des lieux qui devront être évacués successivement par les troupes françaises dans les délais sus mentionnés, ne pourra être occupé par les troupes autrichiennes que quarante-huit heures après l'évacuation.

Il est aussi convenu que les magasins laissés par l'armée française dans les lieux qu'elle devra successivement évacuer, resteront à sa disposition, et qu'il sera fait par les hautes parties contractantes un arrangement relatif à toutes les contributions quelconques de guerre précédemment imposées sur les divers états héréditaires occupés par l'armée française; arrangement en conséquence duquel la levée desdites contributions cessera entièrement, à compter du jour de l'échange des ratifications.

L'armée française tirera son entretien et ses subsistances de ses propres magasins, établis sur les routes qu'elle doit suivre.

23. Immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, des commissaires seront nommés de part et d'autre, pour remettre et recevoir, au nom des souverains respectifs, toutes les

parties du territoire vénitien non occupées par les troupes de sa majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie.

La ville de Venise, les lagunes et les possessions de terre ferme seront remises dans le délai de quinze jours; l'Istrie et la Dalmatie vénitiennes, les Bouches du Cattaro, les îles vénitiennes de l'Adriatique, et toutes les places et forts qu'elles renferment, dans le délai de six semaines, à compter de l'échange des ratifications.

Les commissaires respectifs veilleront à ce que la séparation de l'artillerie ayant appartenu à la république de Venise, et de l'artillerie autrichienne, soit exactement faite, la première devant rester en totalité au royaume d'Italie. Ils détermineront, d'un commun accord, l'espèce et la nature des objets qui, appartenans à sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, devront en conséquence rester à sa disposition. Ils conviendront, soit de la vente au royaume d'Italie, de l'artillerie impériale et des objets sus mentionnés, soit de leur échange contre une quantité équivalente d'artillerie ou d'objets de même ou d'autre nature, qui seraient laissés par l'armée française dans les états héréditaires.

Il sera donné toute facilité et toute assistance aux troupes autrichiennes et aux administrations civiles et militaires, pour retourner dans les états d'Autriche par les voies les plus convenables et les plus sûres, ainsi que pour le transport de l'artillerie impériale, des magasins de terre et de mer, et autres objets qui n'auraient pas été compris dans les stipulations, soit de vente, soit d'échange, qui pourront être faites.

24. Les ratifications du présent traité seront échangées dans l'espace de huit jours, ou plus tôt si faire se peut.

Fait et signé à Presbourg, le 26 décembre 1805 (5 nivôse an 14).

Signé, JEAN, *prince de Liechtenstein* (L. S.)

Signé, Ch. Maur. TALLEYRAND (L. S.)

Signé, IGNAZ, *comte de Giulai.* (L. S.)

Avons approuvé et approuvons le traité ci-dessus, en tous et chacun des articles qui y sont contenus; déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé, et promettons qu'il sera inviolablement observé.

En foi de quoi nous avons donné les présentes signées de notre main, contre-signées et scellées de notre sceau impérial.

Au palais de Schoenbrünn, le 6 nivôse an 14 (27 décembre 1805).

Signé, NAPOLÉON.

Le ministre des relations extérieures, signé, Ch. Maur. TALLEYRAND.

Par l'Empereur, *Le ministre secrétaire-d'état, signé*, H. B. MARET.

Certifié conforme,

Le ministre secrétaire-d'état, signé, H. B. MARET.

Le Sénat, après avoir entendu M. François de Neufchâteau, président; MM. Boissy et Chaptal, a délibéré de faire une adresse de remercîment à sa majesté l'Empereur et Roi, une adresse de félicitation à sa majesté l'Impératrice et Reine; il a délibéré aussi que M. le président écrirait à S. A. S. Mgr. le prince Eugène, vice-roi d'Italie et archi-chancelier d'État, pour le féliciter sur son mariage.

CONVENTION

Pour l'exécution des dispositions de l'article 23 du Traité de Paix.

S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, et S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, voulant, conformément à l'article 23 du Traité de paix, déterminer d'un commun accord l'espèce et la nature des objets qui, appartenans à sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche dans le pays vénitien, devront, en conséquence, rester à sa disposition, comme artillerie, munitions et objets de marine, et qui pourront être vendus au royaume d'Italie, ou échangés contre une quantité d'artillerie, munitions et autres objets qui seraient laissés par l'armée française dans les Etats héréditaires, ont en conséquence nommé pour commissaires, savoir:

Sa majesté l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, M. le prince Liechtenstein, lieutenant-général;

Et sa majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie, M. le maréchal Berthier;

Lesquels sont convenus des articles suivans:

Art. 1er Conformément à l'article 23 du Traité de paix, il sera dressé, à dater de ce jour, un état de l'artillerie et des munitions autrichiennes dont l'armée française est en possession, soit à Brunn, soit dans la place de Vienne.

A cet effet, le comte de Kollovrath et M. le général Andréossy, commissaires de leurs souverains respectifs, feront dresser l'état desdits objets.

2. M. le Cte de Bellegarde, nommé par l'empereur d'Allemagne commissaire pour la remise des pays, forts, places du pays vénitien cédés à l'armée française, et le général de division Lauriston, nommé

commissaire par sa majesté l'Empereur et Roi Napoléon, pour prendre possession des susdits pays,

Veilleront à ce que la séparation de l'artillerie qui a appartenu à la république de Venise, et de l'artillerie autrichienne, soit exactement faite, la première devant rester en totalité au royaume d'Italie; détermineront, d'un commun accord, l'espèce et la nature des objets qui, appartenans à l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, devront en conséquence rester à sa disposition.

3. Quand les états ci-dessus seront dressés, M. le général comte de Kollovrath et M. le général Andréossy sont autorisés à convenir de l'échange desdits objets d'artillerie autrichienne appartenans, dans les états de Venise, à sa majesté l'empereur d'Allemagne, pièce pour pièce, objet pour objet, contre une quantité équivalente d'artillerie ou d'objets de même nature qui seraient laissés par l'armée française dans les états héréditaires, conformément aux états qui seront dressés.

4. Comme il y a dans les arsenaux de Venise plusieurs objets de marine, les susdits commissaires sont autorisés à en faire échange contre l'artillerie et les munitions laissées par l'armée française dans les états héréditaires; les susdits commissaires régleront entre eux la valeur des objets, afin de déterminer l'échange.

5. Le surplus de l'artillerie et des munitions autrichiennes et d'autres objets quelconques qui resteraient dans les états de Venise, et qui ne seraient pas échangés, pourra être acheté pour le royaume d'Italie, conformément au prix qui en sera fixé par MM. de Bellegarde et Lauriston.

6. En conséquence des dispositions ci-dessus, à dater de demain, 4 janvier 1806, toute évacuation d'artillerie et de munitions autrichiennes appartenantes à l'armée française, soit à Brünn, soit à

Vienne, cessera, et les états qui en seront dressés, remis aux commissaires respectifs pour servir à l'échange.

Signé, JEAN, *prince de* LIECHTENSTEIN.

Signé, *maréchal* BERTHIER.

Pour ampliation,

Le ministre de la guerre, major-général de l'armée,

Maréchal BERTHIER.

LES
CONNOISSANCES
GÉOMÉTRIQUES,
A L'USAGE DES OFFICIERS.

LES CONNOISSANCES GÉOMÉTRIQUES,

A L'USAGE des Officiers employés dans les détails des Marches, Campements & subsistances des Armées.

Par M. DUPAIN DE MONTESSON, Capitaine d'Infanterie, Pensionnaire du Roi, & Ingénieur de ses Camps & Armées.

A PARIS, RUE DAUPHINE,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, pere, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. LXXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.

PRÉCIS DE CET OUVRAGE.

IL y a peu d'Officiers qui n'aient une teinture de la Géométrie; on ſuppoſe qu'il en eſt qui ne ſavent pas l'uſage que l'on en fait à la guerre : cet Ouvrage eſt fait pour eux. Ils y trouveront des applications de la connoiſſance des Lignes, des Superficies & des Solides, c'eſt-à-dire, de l'Étendue conſidérée ſous une, ſous deux, & ſous les trois dimenſions; ce qui a déterminé à le diviſer en trois Livres : en voici le plan.

Il eſt utile à la guerre de ſavoir aligner un Camp; diriger des Lignes parallèles; mener des Lignes perpendiculaires; faire des Angles égaux à d'autres; tracer des Figures ſur le papier, ſemblables à celles qui exiſtent ſur un terrein; d'en former ſur le terrein de pareilles à celles qu'on a projettées par un deſſin : c'eſt ce que contient le premier Livre. Dans le ſecond, il eſt queſtion de meſurer les Superficies, celle d'un terrein propre pour camper, celle d'une campagne qu'il faudroit fourrager pour nourrir au verd les chevaux d'une armée; & le troiſième traite du Calcul du fourrage en magaſin, de celui que l'on trouve bottelé ou non-bottelé dans des

lieux particuliers; du poids des ſubſiſtances qu'il faut faire tranſporter par eau ou par terre; du Calcul des grains entaſſés dans différents endroits: on y donne un modèle de Mémoire local & militaire, ſuivi du Tableau des facultés d'un pays.

Cet ouvrage n'eſt pas un Traité complet de Géométrie, on a même évité d'y comprendre ces propoſitions qui deviennent difficiles par l'enchaînement des vérités qui conduiſent à les démontrer, & dont on n'a point occaſion de faire d'application relative à la guerre. Quoiqu'il n'en ſoit pas de même du Triangle-rectangle, on n'a cependant pas parlé de ſes propriétés, parce qu'il y eſt queſtion d'extraction de racines quarrées. Chaque Propoſition énoncée & expliquée eſt immediatement, & autant qu'il a été poſſible, ſuivie de ſon application ſur le papier & ſur le terrein.

TABLE.

IDÉE générale de la Géométrie. Pag. 1

LIVRE PREMIER. *Des Lignes, des Angles, & de leur tracé.*

CHAPITRE PREMIER. *Des Lignes droites, de Lignes parallèles, des Lignes qui se rencontrent, de la Circulaire, & de la Perpendiculaire.*

Du Point. 3
De la Ligne. 4
Remarque sur la Ligne. 6
Du tracé d'une Ligne droite : opération sur le papier. ibid.
Opération sur le terrein, & pour aligner un camp. ibid.
Tracer une Ligne droite pour aligner un camp dans la direction de deux objets dont on ne peut partir pour l'opération. 9
De la Ligne circulaire. 11
Du tracé de la Ligne circulaire : opération sur le papier. 13
Opération sur le terrein. ibid.
De la Ligne de niveau, & de la ligne à-plomb. 15
Des Lignes parallèles : du tracé des Lignes parallèles. 16
Opération sur le papier. 17

Opération sur le terrein exécutée avec un cordeau composé ou à perpendicule. 18
Application à l'égard d'un camp. 19
Remarque sur l'usage du cordeau composé. 21
Des Lignes qui se rencontrent de différentes manières. 22
Mener une Ligne perpendiculaire à une autre : opération sur le papier. 23
Remarque. 24
Opération sur le terrein. ibid.
Opération sur le terrein en faisant usage du cordeau composé. 26
De la Ligne oblique sur une autre. 27

CHAP. II. *Des Angles, & de la manière de les mesurer.* ibid.

De la Mesure des Angles. 29
Mesurer un Angle sur le papier. 30
Mesurer un Angle sur le terrein. ibid.
Faire un Angle égal à un autre : opération sur le papier. 31
Remarque sur la mesure d'un Angle. 33
Opération sur le terrein. ibid.
Remarque sur la mesure d'un Angle, prise au dehors. 35
Rendre cette opération sur le papier. 36
Du nom des Angles les uns par rapport aux autres. ibid.
Des Lignes qui se croisent ; & du nom des Angles par rapport à ces lignes. 38
Prendre l'ouverture de l'Angle accessible d'une pièce de fortification. 39
Prendre sa grandeur, quand il est inaccessible. 40
Du nom, & de l'égalité des Angles faits par des

lignes parallèles rencontrées. 41
Usage des Lignes parallèles dans l'attaque des places. 43
De la valeur générale des Angles qui ont leur sommet différemment situé à l'égard d'une circulaire. 44
Des Triangles, & de leurs différentes espèces. 50
Des Triangles considérés par rapport à leurs côtés. 51
Des Triangles considérés par rapport à leurs angles. 52
Des Triangles considérés par rapport à leurs côtés & à leurs angles. ibid.
Des Triangles comparés ou considérés entre eux. 53
De la valeur des trois Angles d'un triangle rectiligne. 54

CHAP. III. *Des Figures, & de la manière d'en faire de semblables sur le papier & sur le terrein.*

Faire un Triangle égal & semblable à un autre. 56
Opération sur le papier avec le rapporteur. ibid.
Opération avec le compas. 57
Opération sur le terrein. 58
Faire un Triangle semblable à un autre : opération sur le papier. 59
Opération sur le terrein. 60
Remarque sur ces opérations. 61
Des Figures semblables, & de leurs noms. ibid.
Des Figures bornées par quatre lignes ou par quatre côtés. 64
Faire un Quadrilatère égal & semblable à un autre.
Opération sur le papier. 65
Opération sur le terrein. 66

Faire un Quadrilatère ſemblable à un autre : opération ſur le papier. 68
Opération ſur le terrein. 69
Remarque ſur ces opérations. ibid.
Prendre la diſtance entre deux pièces de fortification inacceſſibles. 70
Meſurer la largeur d'une rivière, & connoître combien il faudra de bateaux ou de pontons pour y faire un pont. 71
Meſurer la largeur d'une rivière. 72
Retrancher un poſte. 73
Former un Retranchement quarré : opération ſur le papier. 74
Opération ſur le terrein. 75
Du tracé du Rectangle. 76
Remarque ſur ce qui paroît quarré ou rectangle. ibid.
Du tracé des Polygones réguliers, & des irréguliers : des réguliers. 77
Tracer un Pentagone régulier : opération ſur le papier. 80
Opération ſur le terrein : préparation. 81
Tracer un Eptagone & un Ennéagone réguliers : opération ſur le papier. 82
Des Polygones irréguliers. 84
Du tracé des Polygones irréguliers. 85
Du tracé d'un Retranchement projetté pour défendre la tête d'un pont. 88

CHAP. IV. *Application des Angles & des Figures au figuré d'un camp & à une reconnoiſſance de pays.* 90

Des reconnoiſſances de Pays, ou des reconnoiſſances militaires. 96

LIVRE SECOND. *De l'Étendue superficielle, & de l'usage qu'on en fait à la guerre.*

CHAPITRE PREMIER. *De la Superficie des figures planes; de ce qu'il faut de terrein pour camper une armée; de ce que l'on peut mettre de troupes sur une longueur déterminée.* 105

Application de l'étendue du Quarré, ou du Rectangle au camp d'une troupe, ou au camp d'une armée. 107
Connoître la longueur de terrein qui convient pour camper une armée. 109
Connoître ce que l'on pourra camper de troupes en première ligne sur un terrein de longueur déterminée. 112
De la superficie du Lozange & du Parallélogramme. 113
De la superficie du Triangle. 114
De la superficie du Trapèze & du Trapézoïde. ibid.
De la superficie des Polygones réguliers. 116
De la superficie des Polygones irréguliers. 117
De la longueur d'une Circulaire, de la superficie du Cercle, & de quelques-unes de ses parties. 120
Du Cercle & de ses parties. 124
Du contenu du Cercle. 125

CHAP. II. *De l'étendue de campagne qu'il faut fourrager pour nourrir au verd les chevaux d'une armée.* 127

Poids que produit en verd l'arpent de différents grains. 129

Préparation au calcul de ce qu'il faut de fourrage verd à une armée. 131

Du dénombrement des chevaux de troupes & d'Officiers, ſelon le nombre de Régiments compoſants une armée. 133

De la quantité de fourrage verd qu'il faut pour nourrir les chevaux d'une armée. 137

Comment évaluer à la guerre la quantité d'arpents contenus dans une campagne qu'on a deſſein de fourrager. 138

LIVRE TROISIÈME. *Des Solides, du Calcul de fourrage ſec, du Calcul des grains..*

CHAPITRE PREMIER. *Définitions des Corps.* 143

Du contenu de la ſurface de quelques Corps. 147

CHAP. II. *De la Solidité ou du contenu des Corps.* 149

Du rapport, en général, qu'il y a entre les Solides ou les Corps. 151

Du rapport particulier de la Pyramide & du Cône au Priſme & au Cylindre de même baſe & de même hauteur. 153

CHAP. III. *Application de la connoiſſance des ſolides au tranſport par eau & par*

terre, des fourrages, des farines, & des autres choſes néceſſaires à une armée.

Du tranſport par eau. 156
Remarque. 158
Du tranſport par terre. 159

CHAP. IV. *Du Calcul du fourrage bottelé & non-bottelé en magaſin, à l'air, & en lieux couverts, & du Calcul des grains.* 161

Du Calcul du fourrage bottelé & à l'air. 162
Remarque ſur la quantité de fourrage en magaſin, à l'air, ou découvert. 166
Remarque ſur les déductions. 167
Du Calcul du fourrage bottelé & non-bottelé en lieux couverts. 168
Du Calcul des grains. 176

CHAP. V. *D'un Mémoire local & militaire.* 187

Mémoire local & militaire ſur le pays compris entre l'Emſter & la Lippe, depuis leur entrée dans le Rhin juſqu'à Oſterfelt & Dorſten. 190
Des principaux Chemins. 191
Des Rivières qui bordent cette partie de pays. 193
De l'Emſter en la remontant. ibid.
Des Paſſages de l'Emſter. 196
De la Lippe en la remontant. ibid.
Des Paſſages de la Lippe. 197
Des Villes ſituées dans cette petite portion de pays. 199

Des Positions que de petites armées peuvent prendre dans ce pays. 202
Des facultés d'un Pays dont il faut prendre connoissance. 204
Tableau des facultés de ce Pays. 206

Fin de la Table.

ERRATA.

PAGE 12, article 16 LM, *lisez* MN.
Page 19, en marge fig. 71, *lis.* fig. 17.
Page 26, *lig.* 2, extérier, *lis.* extérieur.
Page 40 art. 48, *lig.* 9, EH, *lis.* EF.
Page 44, *lig.* 15, FC, *lis.* FG.
Page 45 art. 52, *lig.* 14, BF, DF, *lis.* BF, DE.
Page 48, *lig.* 16, FG, *lis.* EF.
Page 56, *lig.* 18, de section C, *lis.* c.
Page 57, première *lig.* oc, *lis.* bc.
Page 60, *lig.* 3, F, H, *lis.* F, G.
Page 67, *lig.* 22, point d, *lis.* point c.
Page 73, *lig.* 9, ayiez, *lis.* ayez.
Page 74, *lig.* 14, qu'il, *lis.* qu'ils.
Page 102, *lig.* première, gauche, *lis.* droite.
Page 123, *lig.* 26, troisième terme, *lis.* premier terme.
Page 138, *lig.* 24, faux, *lis.* faulx.
Page 145 art. 166, cône trondqué, *lis.* tronqué.
Page 146, *lig.* 11, mouvoir, *lis.* se mouvoir.
Page 164, *lig.* 25, EF, FG, *lis.* EF, G.
Page 165, avant-dernière *lig.* KNPI, *lis.* KNPL.
Page 179, *lig.* 21, la base B, *lis.* BC.
Page 185, *lig.* 8, le tiers de XY, *lis.* XV.
Page 186, *lig.* 6, qu'entre les deux demi-cônes, *lis.* deux quarts de cônes.
Page 194, *lig.* 22, elle reçoit, *lis.* & sur sa rive droite coulent deux ruisseaux ; l'un qui vient du marais, &c.
Page 195, *lig.* 16, *Nunnhl*, lis. *Neunuhl.*
Idem, *lig.* 18 & 19, *Remminckhoff*, lis. *Temminckhoff.*

Approbation du Cenſeur Royal.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un manuſcrit ayant pour titre : *les Connoiſſances Géométriques à l'uſage des Officiers, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Compiegne, le 9 Août 1773.

MONTUCLA, *Cenſeur Royal.*

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre; A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Conſeils Supérieurs, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur Jombert, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public *les Connoiſſances Géométriques à l'uſage des Aides-Maréchaux des Logis d'une Armée*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années conſécutives à compter du jour de la date des préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la preſente permiſſion; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier, Garde des Sceaux de France, le ſieur DE MAUPEOU; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit ſieur DE MAUPEOU: le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles vous man-

dons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le premier jour de Décembre, l'an mil ſept cent ſoixante-treize, & de notre regne le cinquante-neuvieme. Par le Roi en ſon Conſeil. LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIX. de la Chambre Royale & Syndicale des Lib. & Impr. de Paris, N°. 2701, fol. 173, conformément au réglement de 1723. A Paris, ce 7 Décembre 1773. C. A. JOMBERT pere, Syndic.

Achevé d'imprimér pour la premiere fois le premier Mars 1774 :

De l'Imprimerie de L. CELLOT, rue Dauphine.

LES

LES CONNOISSANCES GÉOMÉTRIQUES,

A L'USAGE des Officiers employés dans les détails des marches, campements & ſubſiſtances des Armées.

IDÉE GÉNÉRALE DE LA GÉOMÉTRIE.

LA ſcience qui conduit par des principes démontrés à faire des figures & des ſolides, à les meſurer & à trouver le contenu de tout ce qui a de l'étendue, eſt nommée *Géométrie*; c'eſt une partie des Mathématiques qui ſe diviſe:

En *Géométre élémentaire*, dans laquelle on conſidère les lignes droites & la ligne circulaire, les ſuperficies, les ſurfaces, & les ſolides les plus ſimples.

La Géométrie élémentaire eſt *ſynthétique* ou *analytique*; la *ſynthétique* enſeigne

par une ſuite de raiſonnements, ou par une chaîne de principes inconteſtables, à découvrir des vérités, des poſſibilités, des fauſſetés, & des impoſſibilités: l'*analytique* emploie l'algèbre pour exprimer des grandeurs d'une manière générale, pour démontrer des vérités, & pour réſoudre des problêmes.

En *Géométrie compoſée*, dans laquelle on examine les propriétés des lignes courbes nommées *ſections coniques*, & l'étendue plane ou ſolide renfermée par ces lignes courbes.

En *Géométrie tranſcendante*, où, à l'exception de la ligne circulaire, on conſidère toutes les autres lignes courbes, deſquelles on déduit des règles pour réſoudre de ſavants problêmes de différents degrés, en employant le calcul différentiel.

En *Géométrie ſublime*, où l'on conſidère la quadrature & la rectification des courbes, excepté de la circulaire, en faiſant uſage du calcul intégral.

Et en *Géométrie pratique*, où l'on exécute ſur le papier, ſur le terrein, & ſur les corps, ce que la *Géométrie théorique* démontre & enſeigne.

On ne donnera dans ce Traité que les principes & la théorie de la Géométrie élémentaire & ſynthétique néceſſaires aux jeunes militaires employés dans une armée.

LIVRE PREMIER.

Des Lignes, des Angles, & de leur tracé.

CHAPITRE PREMIER.

Des Lignes, des Lignes paralleles, des Lignes qui ſe rencontrent, de la Ligne circulaire, de la Perpendiculaire.

DÉFINITIONS.

Du Point.

ARTICLE I. CE que l'on conſidère comme le terme d'une longueur, comme inviſible ou indiviſible, ou ſans partie exprimable, eſt appellé *Point géométrique* ou *mathématique*; mais lorſqu'un point eſt ſenſible, ou qu'il peut s'appercevoir avec le ſecours d'une loupe, on le nomme *Point phyſique*.

L'endroit où une ligne concave commence à devenir convexe vers le même côté, ſe nomme *Point d'inflexion*.

L'endroit où une ligne courbe change

ſubitement de direction, ou ſe plie pour revenir vers le côté où elle commence, ſe nomme *Point de rebrouſſement.*

L'endroit où l'on poſe la pointe d'un compas ou une aiguille ſur un papier, un piquet, ou un jalon, ou un ſignal ſur le terrein, ſe nomme *Point pratique.* Quelque petit qu'on le ſuppoſe, il a de l'étendue, de ſorte que le point pratique répeté ſucceſſivement produit une longueur. Donc il en eſt le principe ou le générateur.

De la Ligne.

Pl. prem. 2. Toute étendue en longueur ſeulement, & ſuppoſée ſans largeur, eſt appellée *Ligne;* il y en a de quatre ſortes.

Fig. 1. La *Ligne droite* AB, qui ne change point de direction.

Fig. 2. La *Ligne courbe* CD, qui ſe plie inſenſiblement.

Fig. 3. La *Ligne pliée, coudée* ou *anguleuſe* EF, qui change de direction en faiſant des retours ſenſibles & marqués vers le même côté, ou alternativement d'un côté & de l'autre.

Fig. 4. Et la *Ligne mixte* GH, qui eſt en partie droite & en partie courbe.

La trace d'une étendue en longueur, quelqu'étroite qu'on la ſuppoſe, ſe nomme

Ligne pratique. Cette ligne miſe autant de fois que l'on voudra, à côté d'elle-même, produit une étendue qui a longueur & largeur. Donc elle en eſt la génératrice.

3. Une ligne droite IK tracée ſur une carte, ſur un plan, &c. & diviſée en parties qui repréſentent en petit des meſures uſitées, comme des lieues, des milles, des chaînes, des perches, des toiſes, des pieds, &c. s'appelle *Echelle.* Fig. 5.

L'*Echelle* ſert à former un plan, un deſſin, une carte, &c. ſelon des meſures ou des dimenſions déterminées. On ſe ſert du compas pour prendre ſur cette échelle les meſures qu'il faut donner à chaque partie d'un deſſin, afin de les repréſenter en petit, & chacune dans les proportions qu'elles ont ou qu'elles auront en nature.

L'Echelle ſert ſur une carte, à faire connoître la diſtance entre différents lieux: ſur un plan on en fait uſage pour ſavoir la longueur, la largeur, la hauteur des parties de ce que le deſſin repréſente; pour cet effet on prend avec le compas, la longueur de la ligne que l'on veut connoître, on la porte ſur cette échelle, on voit combien elle embraſſe de ſes parties, & cette quantité eſt celle que l'on vouloit connoître.

Remarque sur la Ligne.

4. La Ligne pratique, ou une étendue en longueur, s'exprime par la quantité de fois qu'elle contient une autre étendue de même espèce, c'est-à-dire, une mesure linéaire, comme le pouce, le pied, la toise, la perche, &c. Ainsi on dit qu'une ligne a 20 pieds, ou 60 toises, ou 10 perches de longueur, quand elle contient autant de fois l'une ou l'autre de ces mesures linéaires.

DU TRACÉ D'UNE LIGNE DROITE.

Opération sur le papier.

Fig. 1. 5. Le tracé d'une ligne droite sur le papier est une chose très-simple à faire, puisque pour cela il ne faut que mettre une règle proche des deux points A & B qui déterminent la situation de cette ligne, & avec un crayon, une plume, ou une pointe, suivre le bord de la règle en passant par ces points: ainsi se tracent toutes lignes droites.

Opération sur le terrein & pour aligner un camp.

Fig. 6. 6. Pour diriger une ligne droite sur le terrein, on tend un cordeau du point L au point M où cette ligne doit aboutir; on

trace la ligne dont il s'agit le long de ce cordeau avec un outil convenable, tel qu'une pioche, une pointe de fer, le bout d'une hallebarde, &c. C'eſt ainſi que dans quelques occaſions on trace devant le camp des Bataillons, les lignes ſur leſquelles on exerce les troupes d'infanterie.

7. Lorſque la ligne droite qu'il faut tracer ſurpaſſe la longueur du cordeau, on arrange des piquets ou des ſignaux dans ſa direction NO, on tend ſucceſſivement le cordeau le long de ces piquets, c'eſt-à-dire, que lorſqu'il a ſervi à indiquer le tracé d'une partie de la ligne, on le tranſporte plus loin pour le même effet: & ainſi l'on parvient à tracer la ligne ſelon ſa direction & ſa longueur NO. *Fig. 7.*

C'eſt de cette manière que l'on fait le premier tracé du plan d'un édifice, comme celui d'un canal, d'un parc, d'un jardin, d'un château; ou tel que celui des lignes qui couvrent ou qui ferment un pays où ſe fait une guerre; des lignes de circonvallation & de contrevallation dont on environne une fortereſſe, afin d'en faire le ſiège ſans être inquiété par une armée ennemie ou par la garniſon; on trace de même le plan d'une enceinte, d'un retranchement, d'un fortin, d'un baſtion, d'une redoute, &c. en tendant le cordeau de

piquets en piquets dans la direction de ceux qui déterminent la situation des lignes, & la figure de ce que l'on veut construire.

Fig. 7. 8. Quand il n'eſt pas néceſſaire de marquer une ligne à demeure & qu'il ſuffit de l'indiquer, on aligne des piquets ou des ſignaux N, P, Q, R, O, dans la direction de cette ligne, comme lorſqu'il s'agit de faire connoître à une troupe qui va camper, ſon front de bandière, ou la place des premières tentes ; celle des faiſceaux de chaque compagnie; celle des cuiſines, &c. ou la tête des régiments en bataille.

Un Général d'armée qui connoît la poſition de l'ennemi & le pays où il commande, décide ſuivant ſes vues & les circonſtances, dans ſon cabinet ou ſur le terrein même, que l'armée qui eſt à ſes ordres campera dans l'alignement de deux objets qu'il indique ; déſignant celui qui ſera à droite & celui qui ſera à gauche, ou de quel côté l'armée ſera face. Dans ce cas il arrive ſouvent qu'on ne peut partir de l'un ou de l'autre des objets déſignés, pour marquer cette ligne ſur le terrein, & que l'on n'y réuſſit qu'en tâtonnant ; voici comme cela ſe fait.

Tracer une ligne droite pour aligner un camp dans la direction de deux objets dont on ne peut partir pour l'opération.

9. Deux ou trois perſonnes, chacune un jalon à la main, & à certaine diſtance l'une de l'autre, s'alignent & ſe font réciproquement ſigne de ſe déplacer juſqu'à ce qu'elles ſe voient dans la direction qu'elles cherchent : par exemple, ſuppoſons qu'un clocher A & un château B ſoient indiqués pour être l'alignement du camp qu'une armée doit occuper, & que trois perſonnes ſont employées à cette opération. Celle qui eſt au milieu examine ſi chacune des deux autres eſt avec elle dans l'alignement du clocher A & du château B ; les deux autres examinent à leur tour ſi celle du milieu ſe trouve dans la direction de l'objet qu'elles voient. En ſuppoſant le contraire elles s'avancent toutes trois en c, d, e, & font le même examen juſqu'à ce qu'enfin elles parviennent en *c, d, e,* où elles ſe voient dans la direction du clocher A & du château B ; alors elles marquent cette direction en y mettant des piquets ou des jalons. (8) *Fig. 8.*

10. Lorſqu'il n'y a que deux perſonnes qui s'occupent à tâtonner un alignement, elles opèrent de la même manière : par *Fig. 9.*

exemple, la perſonne qui eſt en D regarde ſi celle qui eſt en E ſe trouve dans la ligne DEB; celle-là examine à ſon tour ſi l'autre eſt dans la ligne EA; elles font tour-à-tour cette remarque étant en *d* & en *c*, & s'avancent juſqu'à ce qu'enfin elles ſe voient dans l'alignement A, *d*, *e*, B. Alors leur diſtance entre elles eſt une portion de la ligne droite AB, puiſque *d e* prolongée de part & d'autre, iroit rencontrer les objets A & B. Ainſi en mettant des piquets, ou des jalons ſur ces prolongements, on tracera ou l'on indiquera le front de bandière dont il s'agit: c'eſt ainſi que l'on tâtonne, que l'on trouve & que l'on jalonne ſur le terrein la direction le long de laquelle un Général a décidé de camper une armée ou de la mettre en bataille.

On trace de la même manière une ligne coudée ou anguleuſe, telle que la magiſtrale d'une enceinte, un chemin, un canal, des zigzags ou boyaux de tranchée, &c. en ſe dirigeant de coude en coude ſur un ſignal ou ſur un piquet enfoncé à chaque endroit où la ligne doit plier, ou en ſe dirigeant ſur l'objet indiqué pour marquer la direction de certaine partie d'une ligne à détours.

De la Ligne circulaire.

11. Une ligne courbe EOLAG ſans bout, conſtamment & également éloignée d'un même point C qu'elle enveloppe, ſe nomme *circonférence de cercle*: le point C s'appelle *centre*. *Fig.* 10.

Les premiers Géometres ont imaginé toutes circonférences de cercle petites ou grandes, contenir 360 parties égales, chacune nommée *degré*; ils ont ſuppoſé au degré 60 parties égales, appellées *minutes*; à la minute 60 parties égales nommées *ſecondes*; à la ſeconde 60 *tierces*; à la tierce 60 *quartes*, &c. Ce nombre 360 a été pris par préférence; parce qu'il a beaucoup de diviſeurs; & la circonférence du cercle a été diviſée de la ſorte pour ſervir à la meſure des angles, comme on le verra.

Le degré, la minute, la ſeconde, la tierce, &c. ne ſont pas de grandeur conſtante, puiſqu'une petite circonférence en contient autant qu'une grande; ces diviſions ont une étendue proportionnée à la longueur de cette ligne courbe ou circulaire.

12. Toutes lignes droites CB, CD, CF, menées du centre C d'une circonférence de cercle à cette circonférence, eſt nommée *rayon* ou *demi-diamètre*. *Fig.* 10.

13. Une ligne droite EF qui par ſes extrémités aboutit à une circonférence en paſſant par ſon centre C, ſe nomme *diamètre*. Le diamètre coupe donc une circonférence en deux parties égales ou en deux demi-circonférences. Ainſi une demi-circonférence contient 180 degrés; conſéquemment un quart de circonférence contient 90 degrés. (11)

14. Une ligne droite GH, qui de part & d'autre aboutit à une circonférence ſans paſſer par ſon centre, ſe nomme *corde*; & une corde appartient à la petite & à la grande portion d'une circonférence, puiſqu'elle leur eſt commune.

15. Une ligne droite IK qui coupe en deux points une circonférence, s'appelle *ſécante*. Sa partie IL contenue entre les deux points où la courbe eſt coupée, s'appelle *partie intérieure*; & celle LK qui eſt dehors, s'appelle *partie extérieure* à la circulaire.

16. Une ligne droite LM qui ne fait qu'approcher ou toucher une circonférence ſans pouvoir la couper, eſt nommée *tangente*; & le point O où une tangente touche une courbe, eſt appellé *point de contact*.

17. Une portion GI, ou IA ou DF de circulaire ſe nomme *arc*: un arc prend le

nom de la quantité de degrés qu'il contient, comme lorſque l'on dit, un arc de 30 degrés; ou il prend le nom de moitié, de quart, de tiers, de ſixième, lorſqu'il eſt la moitié, le tiers, le quart, le ſixième, &c. d'une circonférence.

DU TRACÉ DE LA CIRCULAIRE.

Opération ſur le papier.

18. Pour tracer une circonférence ſur le papier, on ſe ſert d'un compas que l'on ouvre de la grandeur que doit avoir le rayon (12), on poſe une des pointes de ce compas au point donné pour centre (11), & on fait tourner ſur le papier l'autre pointe autour de ce centre : alors elle décrit la circonférence ou la circulaire, puiſqu'elle trace une ligne courbe qui eſt toujours également éloignée du même point. (11)

Opération ſur le terrein.

19. Le tracé d'une circulaire ſe fait ſur le terrein comme ſur le papier, en ſe ſervant d'un cordeau & d'un piquet au lieu de compas. On n'a pas occaſion à l'armée de tracer de circulaire ou de portion de cette courbe, à moins que l'on ne veuille

ménager des places d'armes saillantes au-delà du fossé d'une fortification passagère, que l'on construit pour contenir l'ennemi, pour fermer un poste, ou même pour envelopper un magasin, ou opposer une barrière aux voleurs & aux incendiaires. Soit donc que l'on veuille ménager de l'espace pour une troupe qui occupe un poste qu'elle doit disputer à des assaillants, ou que l'on ait intention de ne pas faire de fouille de terre inutile, & qui donneroit du superflu, on arrondit les fossés vers la pointe des ouvrages : pour tracer cet arrondissement, qui est une portion de circonférence, on enfonce un piquet au point où doit être le centre de l'arc ; on a un cordeau où l'on fait deux boucles à la distance l'une de l'autre, de la longueur du rayon ; on introduit dans l'une le piquet central P, on passe une fiche ou une pointe de fer dans l'autre boucle ; on tend bien le cordeau sur terre ; & avec cette fiche tenue bien droite, on trace l'arc ou l'arrondissement QR du fossé. *Comme la sécheresse & l'humidité allonge ou raccourcit les cordeaux, une chaîne, un bâton assez long, ou plusieurs tenant les uns aux autres par des anneaux, pourroient être employés par préférence au cordeau, sur-tout s'il s'agit de tracer un arc avec beaucoup de précision,*

Fig. 11.

ou qui ſoit à une grande diſtance de ſon centre, comme cela arrive dans la conſtruction de certains édifices.

De la Ligne de niveau & de la Ligne à-plomb.

20. Une ligne également éloignée dans toute ſa longueur du centre de la terre, & par conſéquent une portion AB de la circonférence de notre globe, eſt appellée *ligne de niveau*, ou *du vrai niveau*. *Fig.* 12.

Une ligne CD tangente (16) à la terre, eſt nommée *ligne du niveau apparent*, ou *ligne horiſontale*.

21. Une ligne tracée par un fil EF, où pend librement un plomb F, ſe nomme *ligne verticale:* tous corps peſants tendant au centre de la terre, on peut dire qu'une ligne verticale ou qu'une ligne-à-plomb eſt le prolongement d'un rayon de la terre ; ainſi une ligne horiſontale étant une tangente à la ſurface de notre globe, eſt donc une perpendiculaire (27) à la verticale au même endroit. *Fig.* 13.

La ligne du vrai niveau ſert à donner du cours aux eaux des canaux, des aqueducs, des rigoles, &c. Elle ſert avantageuſement à procéder au deſſéchement des terreins inondés ou marécageux, afin de les mettre

en culture ; elle ſert encore à la guerre à découvrir une campagne que l'ennemi a ſubmergée dans la vue de rendre une fortereſſe inacceſſible, afin d'empêcher d'en approcher ou d'en faire aiſément le ſiège: dans ce cas d'inondation, on fait des foſſés, ou des ſaignées pour détourner ou pour faire couler ces eaux, ſécher la campagne, & parvenir à ouvrir la tranchée ; mais pour réuſſir dans cette entrepriſe, il faut qu'elle ſoit précédée d'un nivellement.

La ligne verticale ou à-plomb, & la ligne du niveau apparent, ou horiſontale, ſervent enſemble à élever des édifices qui ne penchent point ſur terre, afin qu'ils ſubſiſtent autant qu'une bonne conſtruction peut le promettre ; elles ſervent encore à ſituer les inſtruments de mathématiques avec leſquels on fait des obſervations d'angles ou des hauteurs d'aſtres, dans une poſition horiſontale ou verticale, ſelon le cas.

Des Lignes parallèles.

Fig. 14. 22. Les lignes qui conſervent conſtamment la même diſtance entre elles, ſe nomment *lignes parallèles ;* telles ſont les lignes AB, CD, & les circulaires qui ont le même centre.

Du

DU TRACÉ DES LIGNES PARALLÈLES.

La théorie enſeigne différents moyens de mener une ou pluſieurs lignes parallèles à une autre ligne. Nous nous arrêterons au plus ſimple, & aux lignes droites.

Opération ſur le papier.

23. Suppoſons qu'à la ligne AB on veut, par le point C ou D, lui mener une parallèle, on approche une équerre (*ſorte de règle de cuivre ou de bois, dont un côté ne penche point ſur l'autre*) le long de la droite AB, tenant l'equerre fixe: on appuie une règle à l'autre côté de cette équerre: on tient la règle immobile, puis on fait gliſſer l'équerre le long de cette règle juſqu'au point C ou D, par lequel on trace le long de l'équerre la ligne CE ou DF que l'on prolonge d'un côté ou de l'autre s'il le faut, & qui eſt parallèle à AB; car, puiſqu'on a fait gliſſer l'équerre le long d'une règle immobile GH, c'eſt comme ſi la ligne AB conſervant toujours ſa même inclinaiſon par rapport à la règle, s'étoit tranſportée en CE ou DF qui eſt par conſéquent parallèle à AB. *Fig.* 15.

24. Pour mener une ligne droite qui ſoit parallèle à une autre, l'on opère en-

core de cette manière; on décrit vers le même côté de la ligne donnée, deux arcs qui ont leur centre sur cette ligne & qui ont pour rayon la distance qui doit être entre ces parallèles; on approche une règle qui touche ces deux arcs: le long de cette règle, on trace une ligne qui est tangente à ces arcs & parallèle à l'autre ligne, puisqu'à cause des rayons égaux, elle en est à même distance (22).

Opération sur le terrein exécutée avec un cordeau composé ou à perpendicule.

25. On se sert de différents outils de cuivre ou de bois, toujours embarrassants, communément difficiles à manier & sujets à se déranger par le transport ou par une chûte: toute chose qui sera simple, qui accélérera l'opération, qui n'assujettira à rien, dont tout homme sans science peut se servir, & que l'on portera ou que l'on fera soi-même à la guerre, mérite sans doute la préférence: ainsi on doit la donner au *cordeau composé* ou au *cordeau à perpendicule*, sur-tout lorsqu'il n'est pas question d'opérer avec cette exactitude géométrique dont on n'a nul besoin à la guerre: ce cordeau est de moyenne grosseur, on y attache trois anneaux C, D, E,

Fig. 16.

à égale distance l'un de l'autre, comme à 6, 10, 15, 20 pieds ou *toises*; les anneaux extrêmes C, E, sont aussi chacun à égale distance d'un quatrième anneau F, comme à 8, 12, 18, 24 pieds ou *toises*, fixé au bout F des trois cordons CF, DF, EF. Il est clair que si l'on tend le cordon de base AB, que l'on mette un piquet dans chacun des anneaux d'alignement C, D, E; qu'ensuite, par le moyen du perpendicule DG, on tende également bien les cordons obliques CF, EF, en enfonçant un piquet dans l'anneau extérieur F, il est clair, dis-je, que le cordon DF ou DG ne penchera pas sur AB. C'est de ce cordeau composé ou à perpendicule dont il faut se servir en beaucoup d'occasions à l'armée, où il faut toujours faire promptement toutes choses, c'est-à-dire, aligner des troupes, tracer des fortins, &c.

Application à l'égard d'un camp.

26. Pour donner l'usage de ce cordeau composé, supposons qu'il s'agit de mener une parallèle au *front de bandière* AB d'une première ligne de troupe, pour donner l'alignement à une seconde ligne; pour cet effet, tendez la base du cordeau à perpendicule dans la direction du front de bandière AB; enfoncez un piquet dans chaque *Fig. 7.*

anneau de baſe *m*, *n*, *o*; tendez le cordon *np*, & avec lui ou enſemble les cordons obliques *mp*, *op*: & enfoncez un piquet dans l'anneau extérieur *p*; enſuite alignez & plantez ſucceſſivement des jalons dans la direction *np*, ſur laquelle meſurez la diſtance qui doit être entre la première ligne AB & la ſeconde ligne du camp (qui eſt ordinairement de 400 pas ou de 200 toiſes), & mettez-y un ſignal X. Opérez de même à un des points C ou D de la ligne AB, vous aurez le lieu du ſignal Y, qui ſera comme X à même diſtance de la ligne AB; de ſorte que ſi vous poſez des jalons dans l'alignement XYY, vous aurez une parallèle à AB, & qui ſera indiquée aux troupes par les jalons interpoſés entre X & Y.

Autrement ſi étant arrivé au point X, vous mettez la baſe du cordeau compoſé dans la direction *n*X, que vous tendiez le cordon perpendicule, & que vous plantiez des jalons dans la direction X*q*, vous aurez encore de cette manière l'alignement X*q*YY parallèle à la première ligne AB, puiſque *n*X, CY ou DY ſont des diſtances égales entre elles (22). C'eſt ainſi que l'on opère ſur le terrein & ſur-tout à une armée, pour tracer, ou ſeulement indiquer une ou pluſieurs lignes droites & parallèles

à une autre ligne droite, ou au front de bandière d'une première ligne de troupes campées, ou de troupes rangées en bataille dans la première disposition qu'un Général ordonne.

Remarque sur l'usage du cordeau composé.

Il faut se servir du petit cordeau à perpendicule, c'est-à-dire, de celui dont les anneaux de base & l'anneau extérieur ont peu de distance entre eux, quand les parallèles à tracer ou à indiquer ne seront pas considérablement éloignées les unes des autres, comme lorsqu'il s'agit d'en mener d'externes ou d'internes à la contrescarpe d'un fossé pour tracer un chemin couvert, un glacis, &c. à la magistrale d'une ligne de circonvallation, de contrevallation; d'un retranchement, d'un fortin, ou de tous autres ouvrages de l'architecture civile & de l'architecture militaire que l'on construit pour faciliter le transport & le commerce; ou que l'on éleve pour fermer & assurer un pays; pour former un poste; pour soutenir ou défendre un pont, un gué, un défilé, ou pour assûrer un camp contre l'entreprise d'un ennemi.

Des Lignes qui ſe rencontrent de différentes manières.

Fig. 18. 27. Deux lignes droites AB, BC, qui ſe rencontrent ſans pencher lune ſur l'autre, ſont appellées perpendiculaires chacune par rapport à l'autre, c'eſt-à-dire que AB eſt une perpendiculaire ſur BC, & que BC eſt une perpendiculaire à AB. Par exemple, CD eſt une ligne perpendiculaire ſur AB, s'il y a même diſtance de C
Fig. 19. en A que de C en B, & même diſtance de D en A que de D en B; & comme on peut dire la même choſe de tous les points de la ligne CD, qu'ils ſont à égale diſtance de A & de B, conſéquemment une perpendiculaire DC ne penche point ſur une ligne AB; de ſorte que ſi ſur le milieu C d'un diametre AB on a une ligne CD qui ne penche pas, cette ligne CD diviſera la demi-circonférence (*ou* 180 *degrés*) en deux parties égales, ou en deux quarts de circonférence qui valent chacun 90 degrés (11 & 17): donc deux lignes qui ſe rencontrent perpendiculairement comprennent entre elles un quart de circonférence, ou 90 degrés.

MENER UNE LIGNE PERPENDICULAIRE A UNE AUTRE LIGNE.

Opération ſur le papier.

28. Pour mener du point C d'une ligne droite AB, une ligne qui lui ſoit perpendiculaire, marquez à égales diſtances, & de part & d'autre du point C, deux points *a* & *b*; de chacun, vers le même côté & avec une même longueur, décrivez deux arcs qui ſe coupent; & de leur point de ſection D, tirez la ligne CD, elle ſera perpendiculaire ſur AB: car, par l'opération, elle n'y penche point (27). *Fig.* 20.

Pour mener d'un point D, hors d'une ligne AB, une ligne qui la rencontre perpendiculairement; de ce point extérieur D, & avec une ſuffiſante ouverture de compas, tracez un arc qui coupe AB en deux endroits *d*, *e*; partagez *d e* en deux parties égales, ou des points *d*, *e*, & avec une même & arbitraire longueur, faites une ſection E de l'un ou de l'autre côté de la ligne AB, en-deçà ou en-delà du point D; par ce point D & par celui de ſection E, tirez une ligne qui arrive ſur AB, elle lui ſera perpendiculaire, puiſque par la conſtruction, elle n'y penche pas. *Fig.* 21.

REMARQUE.

29. On ſe ſert quelquefois ſur le papier d'un rapporteur (37), ou d'une équerre (23), pour mener une ligne perpendiculaire à une autre ligne.

Quand on fait uſage du rapporteur pour cela, on applique ſon centre ſur le point marqué ſur la ligne, & duquel doit partir la perpendiculaire : en même tems on fait convenir le diamètre de cet outil avec la ligne donnée, alors on met un petit trait vis-à-vis le nombre 90 degrés ; par le point déterminé, & par ce trait, on trace une ligne indéfinie qui eſt perpendiculaire à la ligne donnée, puiſqu'elle n'y penche pas (27).

Lorſque l'on ſe ſert d'une équerre, on accorde un de ſes côtés le long de la ligne donnée, de manière que ſon autre côté touche le point déterminé ; & le long de ce côté & en paſſant par ce point, on trace une ligne qui eſt perpendiculaire ſur l'autre, ſi l'équerre eſt juſte, c'eſt-à-dire, ſi l'un de ſes côtés ne penche pas ſur l'autre, ou, ſi entre eux, ils renferment préciſément un quart de circonférence (27).

Opération ſur le terrein.

30. Pour mener une ligne qui ſoit per-

pendiculaire à une autre ſur le terrein, on opère de même que ſur le papier, mais avec des outils différents, comme avec le cordeau, ou avec un demi-cercle de cuivre, ou avec un inſtrument de bois, propre à faire cette opération.

Suppoſons, par exemple, que du point C donné ſur une ligne AB, il faille lui mener une perpendiculaire; marquez avec des piquets deux points *a* & *b* également éloignés de part & d'autre du point C. Attachez un cordeau de longueur diſcrète, au point *a* & vis-à-vis de C, décrivez un petit arc; enſuite mettez le même cordeau au point *b*, & avec la même longueur pour rayon, tracez un ſecond arc qui coupe le premier; par leur point de ſection D & par le point donné C, menez une ligne indéfinie CD, ou de la longueur qui conviendra, cette ligne ſera perpendiculaire ſur la ligne AB; car, par l'opération, elle n'y penche pas. *Fig.* 22

Imaginons que le point C eſt extérieur à la ligne donnée AB; dans ce cas, attachez d'abord le cordeau à ce point C, duquel tracez un arc qui coupe la ligne AB en deux endroits *d*, *e*; de chacun de ces points *d*, *e*, comme centre, & avec la même longueur de cordeau pour rayon, décrivez deux arcs qui ſe coupent; par

leur point de ſection E & par le point extérier C, tendez un cordeau qui traverſe la ligne AB ; le long de ce cordeau, tracez la ligne CD, ou l'indiquez par des piquets, ſi cela ſuffit ; elle ſera perpendiculaire ſur AB, puiſqu'elle y parvient directement ſans y pencher.

AVERTISSEMENT.

Nous ſuppoſons toujours que l'on eſt à une armée où il faut opérer promptement, ſans inſtrument ſujet à ſe déranger, ſouvent embarraſſant, & dont toutes perſonnes ne ſavent pas ſe ſervir : ainſi on va faire la même opération avec le cordeau à perpendicule.

Opération ſur le terrein, en faiſant uſage du cordeau compoſé.

31. Pour diriger une ligne perpendiculaire à une autre ligne, en ſe ſervant du cordeau compoſé, fixez l'anneau intermédiaire *n* de la baſe de ce cordeau, à l'endroit duquel doit partir la perpendiculaire ; arrangez & fixez cette baſe ſur la ligne donnée AB ; tendez & fixez le cordon de milieu ; & le long de ce cordeau, tracez une ligne *np*X, ou indiquez-là avec des jalons ; elle ſera perpendiculaire ſur l'autre

Fig. 17.

ligne AB, par la conſtruction de ce cordeau (25).

Si le point, par lequel doit paſſer la perpendiculaire, eſt extérieur à la ligne donnée, tendez le cordeau compoſé ſur cette ligne, & l'y menez juſqu'à ce que le cordon perpendicule arrive ſur le point extérieur à cette ligne; alors fixez ce cordeau, comme on l'a dit (26 & 31), & tracez ou indiquez la ligne le long du cordon perpendicule, elle arrivera ſur l'autre ſans y pencher, & par conſéquent elle lui ſera perpendiculaire.

De la Ligne oblique ſur une autre.

32. Une ligne qui penche ſur une autre, eſt nommée *Ligne oblique* à ſon égard. On verra plus loin comment on mene une ligne oblique à une autre ligne, ſelon ce qui fait qu'elle penche plus ou moins deſſus.

CHAPITRE II.

Des Angles, & de la manière de les meſurer.

DÉFINITIONS.

33. DEUX lignes qui ont un point commun A & qui s'écartent de plus en plus l'une de l'autre, en ſuivant leur direction

Fig. 23, 24 & 25.

AB, AC, préſentent un eſpace ou une ouverture indéfinie que l'on nomme *angle*. Les lignes AB, AC, ſe nomment les *côtés de l'angle*; & leur point commun, ou leur point de rencontre A, s'appelle *pointe*, ou *ſommet de l'angle*.

34. On diſtingue trois ſortes d'angles par rapport aux lignes qui les forment: l'angle fait par des lignes droites ſe nomme *angle rectiligne*; s'il eſt formé par des lignes courbes, on l'appelle *angle curviligne*; s'il eſt compris entre une ligne droite & une ligne courbe, on le nomme *angle mixtiligne* ou *angle mixte*.

Lorſque les côtés d'un angle curviligne ſont des portions de la circonférence d'un globe ou d'une ſphere, on donne à cet angle le nom d'*angle ſphérique*.

Fig. 23. 35. On diſtingue auſſi trois ſortes d'angles, eu égard à leur ouverture: celui qui eſt fait par la rencontre de deux lignes qui ne penchent point l'une ſur l'autre, ſe nomme *angle droit*. Celui qui eſt fait par une ligne qui penche ſur une autre, ſe
Fig. 24. nomme *angle oblique*; mais on le nomme *angle aigu*, quand il eſt moins ouvert qu'un angle droit; & s'il eſt plus ouvert qu'un
Fig. 25. droit, on le nomme *angle obtus*: ainſi les trois eſpèces d'angles, eu égard à leur ouverture, ſont l'*angle droit*, l'*angle aigu*, &

l'*angle obtus*, qui peuvent en même tems être rectilignes, curvilignes, ou mixtes. Les angles prennent encore des noms de leur manière d'être les uns par rapport aux autres, ou par rapport aux lignes qui les font: nous en parlerons en un autre endroit.

De la Mesure des angles.

36. Pour bien concevoir comment on mesure l'ouverture des angles, imaginez deux lignes l'une contre l'autre, & se tenant par un de leur bout par une espèce de pivot ou d'aiguille, qui est en même tems posé au centre d'une circulaire; si on écarte ces lignes par leur bout libre, dès-lors elles comprendront entre elles une partie de la circulaire; & plus elles s'éloigneront l'une de l'autre, plus la portion de la circulaire sera grande, ou plus elle contiendra de parties d'une circonférence de cercle, c'est-à-dire, de degrés; cette quantité marquera donc leur écart, ou l'inclinaison d'une de ces lignes sur l'autre, ou la valeur de l'angle qu'elles formeront.

La grandeur, ou l'ouverture d'un angle, est donc déterminée par l'étendue de l'arc décrit de son sommet entre ses côtés, ou par le nombre de degrés que cet arc contient: c'est pour apprécier cette valeur d'angle que l'on a divisé la circonférence d'un cercle, comme on l'a dit (11).

Meſurer un Angle ſur le papier.

37. Pour meſurer l'ouverture d'un angle qui eſt ſur le papier, on ſe ſert d'un rapporteur (*demi-cercle de cuivre, ou de corne, ou de papier, diviſé en ſes degrés, ou en 180 parties égales* (11).) On applique ſon centre ſur le ſommet A de l'angle : on fait en même tems convenir le demi-diamètre du rapporteur avec un des côtés AB ou AC de cet angle, & on voit combien, entre ce côté & l'autre, il y a de degrés contenus & écrits ſur la circonférence du rapporteur : cette quantité eſt la valeur de l'angle : de ſorte que ſi, de D en E, on compte 63 ou 105 $\frac{1}{2}$ degrés, l'angle BAC eſt de 63 ou de 105 $\frac{1}{2}$ degrés.

Fig. 26.

Meſurer un Angle ſur le terrein.

38. On meſure l'ouverture d'un angle ſur le terrein de la même manière que ſur le papier, mais avec plus de préciſion, en ſe ſervant d'un graphomètre (*inſtrument de mathématique, demi-cercle diviſé en ſes degrés, & les degrés en minutes par des tranſverſales, ou par un autre moyen. Cet outil porte deux allidades ou deux lunettes qui ſe croiſent à ſon centre.*) On place le centre du graphomètre au ſommet F de

Plan. 2. *Fig.* 27.

l'angle, on arrange l'allidade ou la lunette immobile ſur le côté gauche FG * de cet angle; on dirige l'autre allidade, ou l'autre lunette qui eſt mobile, dans l'exacte direction du côté droit FH de cet angle; & l'on examine ou l'on compte ſur la circonférence de l'inſtrument, combien il y a de degrés & de parties de degrés compris entre les deux lunettes, c'eſt-à-dire, depuis le côté FG juſqu'au côté FH: de ſorte que, ſi on en trouve 70 ou 92°, 25 minutes, cette quantité eſt la valeur ou l'ouverture de l'angle obſervé GFH ſur le terrein.

On ſe ſert de cette manière de découvrir l'ouverture, ou la valeur des angles, quand il s'agit de faire le fond ou le canevas de la carte d'un pays, d'un terrier, &c. *On peut voir ſur ce ſujet l'Art de lever les plans, première Partie, Chapitre ſecond.*

Faire un Angle égal à un autre.

AVERTISSEMENT.

On a ſans doute remarqué, dans quelques-uns des articles précédents, que l'on opère ſur le papier avec la règle, le compas,

* Le côté gauche d'un angle eſt celui qui tient cette place, en regardant du ſommet de l'angle dans ſon ouverture.

le crayon, le rapporteur, &c. & que l'on exécute ſur le terrein avec le cordeau, les piquets, la chaîne, le graphomètre, &c. Ainſi c'eſt avec les uns ou les autres de ces outils qu'on doit manœuvrer, pour faire des angles égaux.

Opération ſur le papier.

39. Si l'on connoît le nombre de degrés que comprend l'angle, on ſe ſervira du rapporteur pour faire cet angle égal: ſi on ne connoît pas le nombre de degrés, on le découvrira, comme il a été dit (37), & il ſera facile de faire ſon égal; autrement, du *Fig.* 28. ſommet S de l'angle donné ASB, décrivez un arc CD entre ſes côtés; du ſommet *s* de l'angle à faire, & avec la même ouverture de compas, tracez l'arc indéfini *cd*; prenez la longueur CD de l'arc, & la portez du point *c* ſur l'arc indéfini *cd*, pour avoir le point *d* déterminé; tirez la ligne *sb*, elle fera avec *as* l'angle *asb* égal à l'angle donné ASB, puiſqu'à diſtances égales de leur ſommet S, *s*, ils renferment chacun un arc égal CD, *cd*: ainſi *sb* n'approche ni plus ni moins de *sa*, que SB de SA. Elles inclinent donc également l'une ſur l'autre: donc ces deux angles ASB, *asb*, ſont égaux l'un à l'autre.

Remarque

Remarque sur la mesure d'un Angle.

40. Si de la pointe ou du sommet S d'un angle on détermine sur ses côtés un point A & un point B, également ou différemment éloignés du point S, & que l'on mesure la distance ou la transversale AB, il est inconteſtable que tout angle qui aura une égale transversale à même distance de son sommet, lui sera égal, ou il faudroit que la transversale, ou sa distance de chacun de ses bouts au sommet de l'angle, fût plus ou moins grande dans l'un de ces angles que dans l'autre ; mais cette égalité subsistant en ordre, ces angles sont nécessairement égaux. On donne cette remarque, parce qu'elle conduit à faire des angles égaux, & sur le papier & sur le terrein, sans qu'il soit besoin de savoir ce qu'ils contiennent de degrés, comme on va le voir. *Fig.* 29.

Opération sur le terrein.

41. Pour faire un angle égal à un autre angle ; du sommet S de l'angle donné, mesurez sur chacun de ses côtés une longueur arbitraire SA, SB ; mesurez aussi la distance de A en B, ou la transversale AB ; portez autant de mesures sur *sa* que vous en aurez de S en A, prenez autant de me- *Fig.* 29.

ſures que vous en aurez auſſi de S en B; avec cette longueur & par le moyen d'un cordeau, du point *s*, comme centre, tracez un arc *cd* du côté convenable; du point *a*, & ſur cet arc, portez la longueur de la tranſverſale AB, afin d'avoir ſur cet arc le point *b* correſpondant au point B; alors tirez la ligne indéfinie *sb*, vous aurez l'angle *asb* égal à l'angle ASB; car à même diſtance des ſommets *s*, S, on a fait la tranſverſale *ab* égale à la tranſverſale AB; ainſi *sb* n'incline ni plus ni moins ſur *sa*, que SB ſur SA: donc l'angle *asb* a été fait égal à l'angle donné ASB, ſans qu'il ait été néceſſaire de ſavoir ce qu'il contient de degrés.

Ce que l'on vient d'expoſer dans les articles précédents (39, 40 & 41), ſert à rapporter ſur un papier des angles d'après des meſures priſes ſur un deſſin ou ſur le terrein, afin d'en avoir l'ouverture: cela ſert à la guerre à former ſur le terrein, & d'après un plan coté & arrêté, une ouverture d'angle déterminé, comme ſeroit l'angle ſaillant d'un redent, d'une demi-lune, d'un baſtion, ou d'ouvrages iſolés, ou tenant les uns aux autres par des branches, comme aux retranchements; ou par des courtines, comme aux lignes de circonvallation, ou autres lignes.

Remarque ſur la meſure d'un angle, priſe au dehors.

Il arrive fréquemment qu'un ouvrage eſt précédé d'un foſſé aquatique ou marécageux qui ne permet pas d'opérer dans un angle, afin d'y prendre des meſures qui faſſent connoître ſon ouverture : dans ce cas on opère au dehors de cet angle ; par exemple :

42. Suppoſons que l'on veut avoir l'ouverture de l'angle ABC, dans lequel il ſeroit embarraſſant de prendre des meſures ſur ſes côtés, & d'avoir la longueur d'une tranſverſale : dans ce cas opérez au dehors de cet angle ; prolongez ſon côté AB d'une grandeur arbitraire BH ; meſurez CB, BH, HC, & conſidérez que HC ſera une tranſverſale dans l'angle CBH ; que CB & HB ſeront les diſtances des bouts de la tranſverſale au ſommet B de cet angle, & qu'ainſi, par ce moyen, vous aurez ſon ouverture (40) ; remarquez en même tems que CB eſt un des côtés de l'angle CBA, & HB le prolongement de ſon autre côté ; l'ouverture de l'angle HBC vous donnera donc inconteſtablement la grandeur de l'angle CBA. *Fig. 30.*

Rendre cette opération ſur le papier.

Fig. 30 & 31. Pour rapporter cette opération ſur le papier, tirez une ligne indéfinie *ab*, ſur ſon prolongement ; & du point *b*, portez la même meſure, *priſe ſur l'échelle* (3), qu'aura BH ſur le terrein ; faites *bc* & *hc* auſſi d'autant de meſures, priſes ſur la même échelle, qu'il y en a de B en C & de H en C ; alors vous aurez l'angle *cbh* égal à l'angle CBH (42), & conſéquemment l'angle *cba* égal à l'angle CBA. De plus, en ſuppoſant que vous avez meſuré ſur le terrein CD, DE, EF, & que vous avez déterminé une tranſverſale dans chacun des angles C, D, E, pour en avoir l'ouverture, rapportez ces angles ſur le papier, comme on l'a dit (41), en donnant à leurs côtés autant de meſures de l'échelle qu'ils en auront en nature, vous aurez après cela la figure exacte, & en petit, de ce qui exiſte en grand.

Du nom des angles les uns par rapport aux autres.

Fig. 32. 43. Une ligne droite AB qui rencontre une autre ligne droite CD, forme avec elle deux angles que l'on nomme *angles de ſuite.*

Deux angles de ſuite ont enſemble une demi-circonférence pour meſure, ou valent enſemble 180 degrés; puiſque ſi du point de rencontre B, comme centre, on décrit un arc EF, cet arc ſera une demi-circonférence, car CD paſſe par ſon centre (13); mais la portion EG eſt la meſure de l'angle CBA, & le reſte GF eſt la meſure de l'angle ABD (36). Ces deux angles de ſuite valent donc enſemble 180 degrés, ou deux angles droits (11). Il eſt conſéquent que ſi pluſieurs lignes droites en viennent rencontrer une autre au même point & du même côté, tous les angles qui aboutiront ſur cette ligne vaudront enſemble 180 degrés; & qu'autour du même point de rencontre, ils vaudront en total 360 degrés (11).

44. L'angle ou l'arc qui manque à un autre angle, ou à un arc pour completter 180 degrés, ou pour achever une demi-circonférence, eſt appellé ſon *ſupplément*. Deux angles de ſuite formés par deux lignes réciproquement perpendiculaires l'une ſur l'autre, ſont également ſupplément l'un de l'autre, quoiqu'ils valent enſemble 180 degrés, & chacun 90 degrés.

45. Si deux lignes AC, BC, viennent du même côté, l'une obliquement & l'autre perpendiculairement en rencontrer une *Fig.* 33.

autre DE au même point C, ces lignes font deux angles DCA, ACB, qui enſemble valent un quart de circonférence ou 90 degrés, (puiſque BC ne penche pas ſur DE,) & que l'on nomme *complément* l'un de l'autre; de ſorte que le complément d'un angle néceſſairement aigu, eſt un angle aigu; & celui qui lui manque pour valoir un quart de circonférence, ou pour completter 90 degrés, ce que l'on dit du complément d'un angle, s'entend du complément d'un arc.

Des Lignes qui ſe croiſent, & du nom des Angles par rapport à ces Lignes.

Les lignes qui ſe croiſent font indiſtinctement des angles droits, aigus, ou obtus auxquels on donne des noms qui indiquent leur ſituation les uns à l'égard des autres: & à l'égard de ces lignes, cette dénomination ſert à démontrer beaucoup de vérités géométriques.

Fig. 34. 46. Lorſque deux lignes AB, CD, ſe coupent, elles font, en ſe croiſant, des angles AEC, DEB, que l'on dit *angles oppoſés au ſommet*, & ces angles oppoſés au ſommet ſont l'un égal à l'autre: car ſi du point E, pris pour centre, on décrit un arc *abcd*, ſa portion *abc* ſera une demi-circonférence,

ainſi que *bcd*. Or ſi de ces deux demi-circulaires qui ſont égales, (puiſqu'elles ont même rayon) on en retranche leur partie commune *bc*, il reſtera l'arc *ab* d'une part, égal à l'arc *cd* d'autre part; mais l'arc *ab* eſt la meſure de l'angle CEA; l'arc *cd*, la meſure de l'angle DEB (36): donc les angles CEA, DEB, ou AED, CEB oppoſés au ſommet, ſont égaux.

Puiſque l'on vient de démontrer que les angles oppoſés par leur pointe ſont égaux; ſur ce principe, on peut avoir l'ouverture d'un angle dans lequel il eſt moralement impoſſible d'opérer, comme dans une forteresſe ennemie en tems de guerre: par exemple,

Prendre l'ouverture de l'Angle acceſſible d'une pièce de fortification.

47. Suppoſons qu'il eſt queſtion de connoître l'ouverture de l'angle ſaillant & acceſſible A d'un rempart ennemi, ou de tous autres ouvrages d'architecture militaire ou civile, dans lequel on ne peut entrer pour cela: prolongez ſes côtés avec des jalons & des piquets, vous ferez un angle BAC qui lui ſera oppoſé au ſommet, & par conſéquent qui lui ſera égal (46); pour avoir l'ouverture de cet angle égal, du point A *Fig.* 35.

meſurez ſur le prolongement AB, & enſuite ſur le prolongement AC, une longueur diſcrete & arbitraire AB, AC; meſurez auſſi la tranſverſale BC; vous aurez alors le moyen de connoître l'ouverture de l'angle BAC ou de ſon oppoſé au ſommet, & d'en faire un qui lui ſoit égal, ou ſur le terrein, ou ſur le papier (40 & 41).

Prendre ſa grandeur, quand il eſt inacceſſible.

Fig. 36. 48. Si l'angle ſaillant D de l'ouvrage eſt inacceſſible, parce qu'il eſt précédé d'un foſſé ou d'un terrein marécageux, ou parce qu'il ſeroit imprudent & inutile d'y parvenir ſous le feu de l'ennemi; prolongez de même ſes côtés avec des piquets, ou des jalons; ſur chacun de ces prolongements meſurez une longueur arbitraire & ſuffiſante EH, GH, jalonnez & meſurez la tranſverſale FH; des bouts F & H de cette tranſverſale meſurez ſur elle deux longueurs arbitraires FI, HK; meſurez encore les deux tranſverſales EI, GK; cotez toutes ces choſes à meſure, vous aurez les moyens de faire & de connoître l'ouverture de l'angle inacceſſible D; car la longueur des tranſverſales EI, GH, ſituées dans les angles F & H qui ſont aux bouts de la tranſverſale FH, donneront par leur

oncours l'angle EDG égal à ſon oppoſé D (46).

Ces mêmes choſes ſe font encore en ſe ervant du graphomètre, & auſſi en emloyant le calcul trigonométrique. Voyez *'Art de lever les Plans.*

Du nom & de l'égalité des Angles faits par des lignes parallèles rencontrées.

49. Lorſque deux parallèles DC, FE Fig. 37. iboutiſſent ſur une ligne droite AB, elles orment du même côté deux angles DCA, EFA, que l'on nomme *angles correſpondants*; ou l'un EFA *angle interne*, parce qu'il eſt dans l'eſpace parallèle; & celui DCA, qui en eſt dehors, *angle externe.* L'angle interne EFA eſt égal à l'angle externe DCA, ou les angles correſpondants ſont égaux; car les lignes DC, EF étant parallèles, elles inclinent également ſur AB. Si on imagine qu'une des parallèles, telle que DC, ſe meut le long de la ligne AB, ſans changer d'inclinaiſon, lorſque cette parallèle ſera parvenue en F, elle ſe confondra avec l'autre parallèle EF; l'angle interne DCB & l'angle externe EFB ne feront que le même angle: donc l'angle externe eſt égal à l'angle interne, ou les angles correſpondants ſont egaux entre eux.

50. Deux lignes parallèles coupées par une autre ligne, forment enſemble huit angles ; ceux qui ſont dans l'eſpace parallèle ſe nomment *angles internes*, & ceux de dehors s'appellent *angles externes*. Les angles internes pris haut & bas, & de part & d'autre de la ſécante, ſe nomment *angles alternes-internes* : les angles externes pris haut & bas, & auſſi de différents côtés de la ſécante, s'appellent *angles alternes-externes* ; & les angles alternes ſont égaux.

Fig. 38. Suppoſons les deux parallèles AB, CD croiſées par une ligne droite EF. Pour prouver que l'angle AGE eſt égal à ſon alterne-externe FHD, conſidérez que l'angle AGE eſt égal à ſon oppoſé au ſommet BGH (46), & que l'angle BGH eſt égal à ſon correſpondant DHF (49) ; conſéquemment l'angle DHF eſt égal à l'angle AGE. Ainſi les *angles alternes* ſont égaux pris dedans ou hors l'eſpace parallèle.

Des articles 49 & 50, on peut donc conclure, 1°. que ſi ſur la droite, ou ſur la gauche d'une ligne droite & vers la même extrêmité on fait des angles égaux, le ſecond côté de l'un de ces angles ſera parallèle au ſecond côté de l'autre (49) : 2°. que ſi de part & d'autre d'une ligne droite on fait des angles alternes égaux, les lignes qui formeront ces angles ſeront auſſi parallèles (50).

Uſage des Lignes parallèles dans l'attaque des places.

Lorſque l'on aſſiège une fortereſſe, on fait enſorte de placer les batteries de canons qui doivent faire breche, paralléle-nent aux faces des pièces de fortification que l'on veut ouvrir, afin que ces batteries faſſent plus d'effet : pour parvenir à placer une batterie dans ce paralléliſme, prolongez les côtés BA, CA de l'angle ſaillant A de l'ouvrage que nous ſuppoſons, fig. 39, pour avoir l'ouverture de cet angle ou de ſon oppoſé au ſommet DAE qui lui eſt égal (46), que vous trouverez, comme on l'a dit (47 & 48), ſur le prolongement qui eſt du côté de la face que l'on veut renverſer ; faites un angle ADF de même ouverture que l'angle A ; vous aurez pour ſon ſecond côté une ligne DF qui ſera parallèle à la face AB de l'ouvrage, puiſque l'angle interne FDA eſt fait égal à l'angle externe BAC (49), ou que cet angle FDA eſt fait égal à l'alterne DAE (50). *Fig.* 39.

51. Si du centre C d'une circulaire on mene un rayon CD perpendiculaire ſur une corde AB, ce rayon diviſera cette corde & l'arc qu'elle ſouſtend en deux parties égales EA, EB ; DA, DB. CD ne penchant point ſur AB, & CA étant égal *Fig.* 40.

à CB, parce qu'ils ſont rayons, tous les points E, E, D de ce rayon ſeront chacun en particulier également éloignés des extrêmités A & B de la corde AB : cette corde eſt donc diviſée en deux parties égales EA, ED ; l'arc ADB eſt donc auſſi diviſé en deux portions égales DA, DB ; mais puiſque l'arc DA eſt égal à l'arc DB, l'arc AA & l'arc BB compris entre deux parallèles ſont égaux entre eux. De plus ſi par le point D on mene une parallèle FG à la corde AB, cette parallèle ſera tangente à la circulaire au point D ; & comme CD ne penche pas ſur AB, il ne penchera pas ſur ſa parallèle FC : donc un rayon mené au point de contact d'une tangente, fait avec elle un angle droit, ou de 90 degrés d'ouverture.

De la valeur générale des Angles qui ont leur ſommet différemment ſitué à l'égard d'une circulaire, & dont les côtés renferment une portion concave de cette courbe, vis-à-vis leur ſommet.

Juſqu'ici on a parlé des différentes eſpèces d'angles, de leur dénomination par rapport à leurs côtés, à leur ouverture, à leur ſituation les uns à l'égard des autres, & à l'égard des lignes ; il reſte à conſidérer

leur grandeur, lorſqu'ils ont leur ſommet ſur, dedans, ou dehors une circulaire, & qu'ils en comprennent une portion entre leurs côtés.

52. Un angle ABD formé par un diamètre AB & par une corde BD, qui ont un point commun B ſur une circulaire, a pour ouverure ou pour meſure la moitié de l'arc, ou la moitié de la valeur de l'arc DA compris entre ſes côtés AB, BD. *Fig.* 41.

Si par le centre C on mene le diamètre FCE parallèle à la corde BD, on aura l'angle BDA égal à ſon alterne BCF (50), ou à ſon correſpondant ECA (49) qui étant oppoſés au ſommet, ont pour meſure les arcs égaux AE, BF (46); mais l'arc BF égal à l'arc AE, eſt auſſi égal à l'arc DE; puiſque ces arcs BF, DF ſont compris entre des cordes parallèles (51). Ainſi AE, moitié de AD, eſt donc l'ouverture ou la meſure de l'angle ABD formé par un diamètre & par une corde, qui ont un point commun ſur la circulaire.

53. *Un angle* ABD *fait par deux cordes* BA, BD *qui partent du même point* B *d'une circulaire, a également pour ouverture ou pour meſure la moitié de l'arc, ou de la valeur de l'arc* AED *compris entre ſes côtés* BA, BD. *Fig.* 42.

Du ſommet B de cet angle & par le

centre C de la circulaire, ſoit mené le diamètre BCE, & ſoient tirés les rayons CA, CD; l'angle ABE aura pour meſure la moitié de l'arc AE (52); l'angle DBE aura pour meſure la moitié de l'arc ED: donc l'angle total ABD aura pour ouverture ou pour meſure, la moitié de l'arc ou la moitié de la valeur de l'arc AED renfermé par ſes côtés.

Fig. 43. 54. *Si le centre* C *d'une circulaire eſt hors de l'angle* ABD *fait par deux cordes* BA, BD *qui ont un point* B *commun ſur la courbe, cet angle* ABD *aura, de même, pour meſure la moitié de l'arc* AD *terminé par ſes côtés.*

Si l'on mene le diamètre BE, l'angle ABE aura pour meſure la moitié de l'arc EA; l'angle total EBD aura pour meſure la moitié de l'arc EAD: donc l'angle ABD, au dehors duquel eſt le centre, aura pour ouverture, ou pour meſure, la moitié de l'arc ou de la valeur de l'arc AD terminé par ſes côtés.

Fig. 44. 55. Si l'une des cordes s'écarte de l'autre juſqu'à devenir une tangente BD (16) à la circulaire, *l'angle* ABD *formé par la corde* AB *& par la tangente* BD, *aura encore pour meſure la moitié de l'arc ſoutendu ou renfermé dans l'angle.* Car ſi, par le point A, on mene une parallèle AE à a

tangente BD, l'angle DBA ſera égal à ſon alterne BAE (50) : ainſi ils auront chacun pour meſure la moitié de l'arc BE (52) ; mais l'arc BE eſt égal à l'arc BA, puiſqu'ils ſont compris entre une corde & une tangente parallèles entre elles (51) ; & ces arcs étant égaux, leurs moitiés ſont égales : donc l'angle fait au point de contact (16) par une tangente & par une corde, a pour ouverture, ou pour meſure, la moitié de l'arc ou la moitié de la valeur de l'arc ſoutendu ou compris dans cet angle.

56. Des articles précédents (52, 53, 54 & 55), il réſulte que tout angle qui a ſon ſommet à une circulaire & qui renferme une portion de cette courbe entre ſes côtés, a pour ouverture, ou pour meſure, la moitié de cette portion circulaire, ou la moitié de ſa valeur, à quelqu'endroit que ſoit le centre de cette courbe par rapport à cet angle ; d'où il faut tirer cette conſéquence, que ſi l'angle comprend entre ſes côtés une demi-circonférence, il vaudra 90 degrés (11 & 27), qui ſont le quart d'une circulaire : donc ce ſera un angle droit ; que ſi l'angle contient entre ſes côtés une portion de circulaire moindre qu'une demi-circonférence, il vaudra moins de 90 degrés : donc cet angle ſera aigu (35) : ſi l'angle renferme entre ſes côtés un arc plus grand

qu'une demi-circonférence, il vaudra plus de 90 degrés : donc il ſera obtus (35).

Fig. 45. 57. *Tout angle* DAB *qui a ſon ſommet* A *dans une circulaire & ailleurs qu'au centre, a pour meſure la moitié des arcs* DB, EF *compris entre ſes côtés & entre leur prolongement :* car ſi par le point E, où la circulaire eſt rencontrée par le prolongement du côté BA, on mene une parallèle EG au ſecond côté AD de cet angle, l'arc DG ſera égal à l'arc FE (51) ; on aura l'angle DAB égal à ſon correſpondant GEB (49), lequel a pour meſure la moitié de l'arc BDG compoſé de l'arc BD, compris entre les côtés de l'angle, & de l'arc DG, ou de ſon égal FG, renfermé entre leur prolongement.

Fig. 46. 58. *Tout angle* ABC *qui a ſon ſommet* B *hors d'une circulaire coupée par ſes côtés* BA, BC, *a pour meſure la moitié de la différence des arcs compris entre ces ſécantes.* Soit menée la ligne DE parallèle au côté BA ; conſidérez que l'arc DF eſt égal à l'arc EA (51), & qu'ainſi l'arc EC eſt la différence de l'arc AC à l'arc AE ou FD, & que l'angle EDC a pour meſure la moitié de cette différence, ou de l'arc EC (52) : donc ſon égal, ou ſon correſpondant ABC, a pour ſon ouverture, ou pour valeur, la moitié de la différence des arcs AC,

AC, FD, compris entre ſes côtés AB, BC.

59. *Si l'une des ſécantes s'écarte de l'autre juſqu'à devenir tangente à la circulaire, l'angle* ABC *aura également pour meſure la moitié de la différence des arcs* AFE, ED, *compris entre ſes côtés* BA, BC. Car ſi, par le point de contact E, on mene une ligne EF parallèle au côté BA, l'arc AF ſera égal à l'arc DE : conſéquemment l'arc FE ſera la différence de l'arc AFE à l'arc DE; mais l'angle ABC eſt égal à ſon correſpondant FEC (49), & cet angle FEC a pour meſure la moitié de l'arc FE (55) : donc l'angle ABC aura pour meſure la moitié du même arc : donc l'angle fait par une ſécante & par une tangente a pour ouverture, ou pour meſure, la moitié de la différence des deux arcs compris entre ſes côtés, ou la moitié de la différence de la valeur de ces deux arcs. Fig. 47.

Si par le point D on eût mené une parallèle DG à la tangente BC, l'angle ABC eût été égal à ſon correſpondant ADG qui a pour meſure la moitié de l'arc AG (53), qui eſt la différence entre l'arc AGE & l'arc ED, puiſque ED eſt égal à EG (51).

60. Des articles 57, 58 & 59 il réſulte, lorſque la ſomme des deux arcs (57), ou leur différence (58 & 59), eſt égale à une demi-circulaire, que l'angle eſt droit, puiſ-

qu'il a pour mesure la moitié de 180 degrés, ou 90 degrés (11 & 13). Lorsque cette somme, ou cette différence, est moindre qu'une demi-circulaire, l'angle est aigu, puisqu'il a pour mesure moins de la moitié de 180 degrés; & quand cette somme, ou cette différence, est plus grande qu'une demi-circonférence, l'angle est obtus, puisqu'il a pour valeur plus de la moitié de 180 degrés.

Tout ce qu'on a vu depuis le 51e *article inclusivement jusqu'ici, sert dans la Trigonométrie rectiligne.* Voyez *l'Art de lever les Plans.*

Des Triangles & de leurs différentes espèces.

61. Toute étendue bornée par trois lignes, se nomme *triangle.*

Lorsque les lignes sont droites, on le nomme *triangle rectiligne.*

Quand les lignes sont courbes, on le nomme *triangle curviligne;* & si ces lignes courbes sont des arcs ou des portions d'une circonférence, on le nomme *triangle sphérique.*

Enfin si les lignes sont les unes droites & les autres courbes, on le nomme *triangle mixtiligne.* (On ne parlera que des triangles-rectilignes).

62. Les lignes AB, BC, CA, qui forment un triangle, ſont appellées les *côtés* de ce triangle. Planc. 31 Fig. 48.

La ligne AD menée de la pointe d'un angle A perpendiculairement ſur le côté, ou ſur le prolongement du côté oppoſé à cet angle, eſt nommée la *hauteur du triangle;* & ce point A eſt nommé ſon *ſommet.*

La ligne BC oppoſée au ſommet A d'un triangle, ſe nomme ſa *baſe.*

On prend pour baſe *d'un triangle tel côté que l'on veut. Mais quel que ſoit celui que l'on choiſiſſe, le ſommet eſt toujours oppoſé à la baſe, & la hauteur du triangle eſt toujours la perpendiculaire abbaiſſée du ſommet ſur la baſe.*

Il y a trois ſortes de triangles; ſoit qu'on les conſidère par rapport à leurs côtés, ſoit par rapport à leurs angles, ſoit enfin par rapport à leurs côtés & à leurs angles en même tems.

Des Triangles conſidérés par rapport à leurs côtés.

63. Un triangle qui a ſes trois côtés égaux, & conſéquemment ſes trois angles auſſi égaux entre eux, ſe nomme *triangle équilatéral.* Fig. 49.

Celui qui a deux côtés égaux, & par conſéquent deux angles auſſi égaux l'un Fig. 50.

à l'autre, ſe nomme *triangle iſocèle.*

Fig. 51. Et celui qui a ſes côtés & ſes angles inégaux entre eux, ſe nomme *triangle ſcalène.*

Des Triangles conſidérés par rapport à leurs angles.

Fig. 52 & 53. 64. Un triangle qui a un angle droit ou de 90 degrés, & par conſéquent deux côtés réciproquement perpendiculaires l'un ſur l'autre, ſe nomme *triangle rectangle.*

Fig. 54 & 55. Celui qui a un angle obtus ou de plus de 90 degrés, & qui a conſéquemment deux angles aigus, ſe nomme *triangle obtus-angle.*

Fig. 56 & 57. Et celui qui a chacun de ſes angles aigus, ou valant moins de 90 degrés, ſe nomme *triangle acutangle.*

Des triangles conſidérés par rapport à leurs angles & à leurs côtés.

Fig. 53. 65. Un triangle qui a un angle droit compris entre deux côtés égaux, ſe nomme *triangle rectangle & iſocèle.*

Fig. 55. Celui qui a un angle obtus entre deux côtés égaux, ſe nomme *triangle obtus-angle & iſocèle.*

Fig. 56. Et celui qui a un angle aigu entre deux côtés égaux, s'appelle *triangle acutangle & iſocèle.*

Des Triangles comparés ou considérés entre eux.

66. Les triangles qui contiennent une égale étendue, quoiqu'ils soient dissemblables entre eux, se nomment *triangles égaux.*

Les triangles qui ont chacun de leurs angles égal à chacun de ceux d'un autre triangle, se nomment *triangles semblables*, ou *triangles équiangles.*

Et les triangles qui non-seulement ont leurs angles, mais les côtés opposés à ces angles, aussi égaux chacun à chacun, sont appellés *triangles semblables & égaux.*

67. L'angle fait par le côté d'un triangle, & par le prolongement du côté adjacent, est nommé *angle extérieur* du triangle ou de la figure dont il s'agit : *l'angle extérieur d'un triangle est égal aux deux angles du triangle qui en sont éloignés.* Car si on prolonge BA, & que par le point A on mene AE parallèle à BC, l'angle EAD est égal à son correspondant CBD (49), qui est un des angles du triangle CBA ; l'angle CAE est égal à son alterne C (50), qui est aussi un angle du même triangle : donc tout l'angle CAD, ou l'angle extérieur d'un triangle, vaut les deux angles éloignés B & C. Et si l'on considère que BD est une *Fig.* 38.

ligne droite, que l'angle CAB eſt le ſupplément de l'angle extérieur CAD (44), on conclura que les trois angles d'un triangle ſont égaux à 180 degrés, ou à deux angles droits. C'eſt une vérité que l'on démontre encore de deux manières différentes, ainſi qu'on va le faire, comme ſi l'on n'en étoit pas prévenu.

De la valeur des trois angles d'un Triangle rectiligne.

Fig. 59. 68. Si de trois points A, B, C, pris à volonté ſur une circulaire, on tire une corde de l'un à l'autre, ces cordes AB, BC, CA, formeront un triangle ABC inſcrit dans cette courbe: alors conſidérez que l'angle A a pour meſure la moitié de l'arc BDC; que l'angle B a pour meſure la moitié de l'arc CEA, & que l'angle C a pour meſure la moitié de l'arc AFB (52, 53), & que ces trois arcs compoſent toute la circulaire: donc les trois angles d'un triangle ont enſemble, pour meſure, la demi-circulaire: donc ils valent 180 degrés, ou qu'ils ſont égaux à deux angles droits. Cete vérité ſe prouve encore comme il ſuit.

Fig. 60. 69. Par un des points angulaires A d'un triangle ABC, menez une ligne droite DAE parallèle au côté oppoſé BC, &

conſidérez que l'angle DAB eſt égal à ſon alterne B dans le triangle (50); que l'angle EAC eſt auſſi égal à ſon alterne C dans le triangle, & qu'il manque aux deux angles DAB, EAC, ſitués ſur une ligne droite, le troiſième angle BAC du triangle pour completter 180 degrés : donc les trois angles d'un triangle valent deux droits : d'où l'on tire cette conſéquence, que ſi dans un triangle on connoît la valeur de deux de ſes angles, & que l'on ôte cette ſomme de 180 degrés, le reſte ſera la valeur du troiſième angle de ce triangle : d'où il ſuit auſſi qu'un triangle-rectiligne ne peut avoir ni deux angles droits, ni deux angles obtus; car deux angles droits, ſur une même ligne, produiroient deux parallèles, & deux angles obtus auroient des côtés qui s'écarteroient de plus en plus vers le même endroit. Ainſi dans ces deux cas, ces lignes ne peuvent ſe rencontrer & former un triangle : d'où il ſuit encore que dans un triangle-rectangle, l'un des deux angles aigus eſt le complément de l'autre (45).

CHAPITRE III.

Des Figures, & de la manière d'en faire de ſemblables ſur le papier & ſur le terrein.

FAIRE UN TRIANGLE ÉGAL ET SEMBLABLE A UN AUTRE.

CETTE opération s'exécute ſur le papier avec le compas, par des ſections d'arcs; ou avec le rapporteur, ou avec le ſecours des tranſverſales.

Opération ſur le papier avec le rapporteur.

Fig. 61 & 62. 70. Tirez une ligne indéfinie, faites *ab* égal à AB, meſurez l'angle DAE avec le rapporteur; faites *de* de même nombre de degrés, & tirez l'indéfinie *adc*; meſurez auſſi l'angle FBG avec le rapporteur, faites *fg* de même nombre de degrés, & tirez l'indéfinie *bgc*; vous aurez le point de ſection C, & par conſéquent le triangle *abc* égal & ſemblable au triangle ABC; car ſi on met *ab* ſur ſon égale AB, les angles *a* & *b* ayant été faits chacun égal à ſon correſpondant, ils ne ſe ſurpaſſeront pas. Ainſi

ac conviendra ſur AC; *bc* ſur BC, & les points *c* & C ſe confondront: donc ces triangles ſont ſemblables & égaux.

Opération avec le compas.

71. Ayant fait *ab* égal à AB, des points A & B, *a* & *b* comme centre, décrivez les arcs DE, FG; *de*, *fg*; faites *de* égal DE; *fg* égal FG; par *a* & *d*, *b* & *g* tirez les lignes indéfinies *ad*, *bg* qui ſe couperont en *c*, & vous aurez le triangle *abc* égal & ſemblable au triangle ABC; car ſi on applique *ab* ſur AB, les points *c* C n'en feront qu'un, puiſque les angles *a* & *b* ont été faits chacun égal à ſon correſpondant A, B; d'ailleurs le troiſième angle *c* eſt le ſupplément de deux ſommes égales (44). *Fig.* 61 & 62.

72. On fait encore un triangle égal & ſemblable à un autre ſur le papier, en ſe ſervant de ſes côtés comme de tranſverſales: par exemple, ayant fait *cb* égal à CB; du point *b* comme centre, & de l'intervalle BA, tracez un petit arc *a*; du point *c* portez la longueur du côté CA ſur cet arc, vous y aurez le point *a* déterminé; tirez *ba*, *ca*, vous aurez le triangle *abc* égal & ſemblable au triangle ABC; les côtés pris pour tranſverſales ſont à égales diſtances du ſommet de l'angle auquel elles ſont oppoſées (40).

Opération ſur le terrein.

73. C'eſt la même choſe que ſur le papier, en ſe ſervant du cordeau & de piquets, ou d'inſtruments convenables; mais lorſque les côtés du triangle ont une longueur trop conſidérable pour que l'on puiſſe déterminer par une ſection la ſituation & l'étendue des lignes qui doivent former ce triangle ſemblable & égal à un autre, opérez de la manière ſuivante.

Fig. 63 & 64. Tendez un cordeau le long duquel vous meſurerez une longueur *ab* égale à AB, afin d'avoir d'abord les points *a* & *b* à même diſtance l'un de l'autre que A l'eſt de B; ſur chacun des côtés qui forment l'angle A, meſurez, depuis A, une longueur arbitraire, ſuffiſante & diſcrète AD, AE, & meſurez l'exacte diſtance entre D & E; du point *a* & avec une longueur de cordeau égale à AD, tracez un arc *de*; prenez la longueur de la tranſverſale DE, & la portez du point *d* ſur cet arc pour avoir le point *e* correſpondant au point E; par le point *a* & par le point *e*, tendez un cordeau, afin de prolonger *ae* avec des piquets juſqu'à ce que vous ayez fait *ac* égal ou de même longueur que AC; tendez un cordeau de *b* en *c*, & tracez ou indiquez la ligne *bc*, vous aurez le triangle *abc* égal

& ſemblable au triangle ABC; car, par la conſtruction, *ab* a été fait égal à AB; *ac*, égal à AC; l'angle *a*, égal à l'angle A (40); *bc* eſt donc néceſſairement égal à BC, ou l'angle *a* ſeroit plus ou moins ouvert que l'angle A, ce qui ſeroit contre la conſtruction. *On ſe ſert du graphomètre ou de la planchette, pour faire une ſemblable opération. Nous ne parlerons point de l'uſage de ces inſtruments.* (Sur ce ſujet on peut conſulter l'*Art de lever les Plans, première Partie*, chap. 2 & 8). *Nous continuerons d'enſeigner la manière de faire des opérations géométriques à la guerre, ſans autres outils qu'un cordeau & des piquets.*

FAIRE UN TRIANGLE SEMBLABLE A UN AUTRE.

Opération ſur le papier.

74. Suppoſons qu'il s'agiſſe de faire un triangle ſemblable à un triangle FGH. Tirez une ligne indéfinie, portez-y la longueur que vous voudrez donner au côté qui repréſentera le côté FG ou GH ou HF; faites l'angle *f* égal à l'angle F; l'angle *g* égal à l'angle G (39 & 40), (*parce qu'on imagine que vous avez choiſi le côté* FG); prolongez leur ſecond côté *fi*, *gk* juſqu'à ce qu'ils ſe rencontrent: alors vous *Fig.* 65 & 66.

aurez le triangle *fgh* ſemblable au triangle FGH, puiſque les angles *f* & *g* ſont chacun égal à ſon correſpondant F, H, & que le troiſième angle *h* eſt conſéquemment auſſi égal au troiſième angle H (67): car les lignes *fh*, *gh* n'inclinent ni plus ni moins ſur *fg*, que les lignes FH, GH ſur FG, à cauſe de l'égalité qui ſubſiſte entre l'angle *f* & l'angle F, entre l'angle *g* & l'angle G.

Opération ſur le terrein.

Fig. 65 & 67. 75. C'eſt la même choſe que ſur le papier, avec cette différence, qu'après que vous aurez donné au côté *gh*, par exemple, la longueur qui lui ſera attribuée, au lieu de vous ſervir de portions de circulaires ou d'un rapporteur, faites uſage de tranſverſales pour donner à l'angle *g* & à l'angle *h*, même ouverture qu'à l'angle G & l'angle H; prolongez pareillement leurs ſeconds côtés, qui ſe joindront en *f* & formeront le triangle *ghf* ſemblable au triangle GHF.

Si les côtés *gh*, *hf*, *fg* ſont d'une étendue qui excède la longueur du cordeau, faites uſage de piquets ou de jalons, comme on l'a dit (26, 73), pour tracer ou pour indiquer les côtés du triangle, dont vous marquerez le ſommet de chacun de ſes

angles en y plantant un ſignal qui ſe diſtingue des piquets ou des jalons qui vous auront ſervi à aligner.

Remarque ſur ces opérations.

76. Le contenu des deux articles précédents 74 & 75, fait voir comment on met en petit ſur un papier un triangle ou toute autre figure ſemblable à celle qui ſeroit faite & que l'on auroit ſur le terrein, & de quelle manière on trace en grand, ou ſur le terrein, un triangle ou autre figure qu'on auroit projettée, arrêtée & même cotée ſur le papier, afin que le grand & le petit ſoient ſemblables, & dans la proportion des meſures de l'échelle (3) aux meſures naturelles. *Ces deux articles 74 & 75 donnent donc la manière de tracer ſur le terrein ce qui eſt projetté par un deſſin, & de repréſenter par un plan ce qui eſt fait ſur un lieu, ſelon les meſures que peuvent avoir ces édifices:* quoi qu'il en ſoit, on ne ſe diſpenſera pas de s'étendre davantage ſur ce ſujet.

Des Figures ſemblables, & de leurs noms.

Toutes étendues, plates & limitées, ſe nomment figures ; *on donne également ce nom à l'aſſemblage des lignes qui bornent*

une figure : nous ne parlerons ici que de leurs noms, eu égard à leur forme, & nous conſidérerons plus loin leur contenu ou leur étendue.

77. On nomme *figures ſemblables* celles qui ont des angles égaux chacun à chacun entre des côtés qui ſont en proportion, & qui ſe correſpondent dans ces figures : les cercles, les demi-cercles, les quarts de cercles, &c : les triangles équilatéraux, les triangles rectangles & iſocèles, les quarrés, les polygones réguliers qui peuvent être inſcrits ou circonſcrits à une circulaire, &c, ſont des figures ſemblables. Elles prennent leurs noms de la quantité de lignes qui les bornent, ou de la nature de la ligne, ou du mêlange des lignes qui les renferment. Par exemple, une figure renfermée par trois lignes ſe nomme *triangle* (61) ; une figure terminée par une circulaire ſe nomme *cercle ;* une figure contenue entre deux rayons & un arc, ſe nomme *ſecteur ;* une figure terminée par une demi-circulaire & ſon diamètre, ſe nomme *demi-cercle ;* une étendue bornée par un arc & ſa corde, ſe nomme *ſegment*, &c.

78. Une figure qui a quatre côtés ſe nomme en général *quadrilatère.*

Celle qui en a cinq, ſe nomme *pentagone.*

Celle qui en a ſix, ſe nomme *exagone.*

Celle qui en a ſept, ſe nomme *eptagone.*

Celle qui en a huit, ſe nomme *octogone.*

Celle qui en a neuf, ſe nomme *ennéagone.*

Celle qui en a dix, ſe nomme *décagone.*

Celle qui en a onze, ſe nomme *ondécagone.*

Celle qui en a douze, ſe nomme *dodécagone.*

A ces noms on ajoute le mot régulier ou irrégulier, ſelon que l'eſt la figure; & en général, lorſque l'on fait abſtraction du nombre de côtés, on donne à ces figures le nom de *polygone; polygone régulier,* ou *polygone irrégulier,* ſelon qu'il eſt l'un ou l'autre.

C'eſt communément par les noms que l'on vient de voir, que l'on déſigne la quantité de côtés ou de fronts de fortification qui renferment une ville de guerre: par exemple, on dit que le *Neuf-Briſack* eſt un octogone; que la *Citadelle de Lille* eſt un pentagone; que celle de *Beſançon* eſt un quadrilatère ou un *quarré long,* &c.

Des Figures bornées par quatre lignes, ou par quatre côtés.

DÉFINITIONS.

Une figure, ou une étendue ſuperficielle renfermée par quatre côtés, ſe nomme en général *quadrilatère*; mais comme il y en a de pluſieurs eſpèces, on leur a donné des noms qui les diſtinguent les uns des autres.

Fig. 68. 79. Lorſque les quatre côtés d'un quadrilatère ſont égaux & qu'ils ne penchent pas les uns ſur les autres, on le nomme *quarré*.

Fig. 69. 80. Lorſque les côtés d'un quadrilatère ſont égaux & les oppoſés parallèles & penchants les uns ſur les autres, on le nomme *lozange*.

Fig. 70. 81. Lorſque les côtés oppoſés d'un quadrilatère ſont égaux & parallèles entre eux, & qu'ils ne penchent pas les uns ſur les autres, on le nomme *parallélogramme-rectangle*, ou ſimplement *rectangle*.

Fig. 71. 82. Lorſque les côtés oppoſés d'un quadrilatère ſont égaux & parallèles entre eux, & qu'ils penchent les uns ſur les autres, on le nomme *parallélogramme-obliqu'angle*, ou ſimplement *parallélogramme*.

Fig. 72. 83. Lorſque d'un quadrilatère deux côtés ſont parallèles & inégaux entre eux, &

& que ſes deux autres côtés inclinent différemment ou ne ſont pas parallèles, on le nomme *trapèze*.

84. Lorſque les côtés d'un quadrilatère s'inclinent différemment les uns ſur les autres, ſans qu'il y ait, entre les oppoſés, de parallélisme, on le nomme *trapézoïde*, ou *quadrangulaire*. Fig. 73.

85. La ligne droite AC menée d'un des angles d'un quadrilatère à l'angle oppoſé, s'appelle *diagonale*. Elle partage cette figure en deux triangles égaux ou inégaux, ſelon l'eſpèce du quadrilatère : égaux dans le quarré, le lozange, le rectangle & le parallélogramme : inégaux dans le trapèze, le trapézoïde & le quadrangulaire. Fig. 68, 69, 70, 71, 72 & 73.

Un quadrangulaire eſt aiſé à former ſelon ſon eſpèce, ou d'après des conditions ou des meſures qui déterminent la longueur de chacun de ſes côtés & leur inclinaiſon ; il eſt également facile d'en prendre l'exacte figure d'après nature, comme on va le voir.

FAIRE UN QUADRILATÈRE ÉGAL ET SEMBLABLE A UN AUTRE.

Opération ſur le papier.

86. Suppoſons le quadrilatère ABCD : pour en faire un qui lui ſoit ſemblable & Fig. 74 & 75.

égal, tirez une ligne indéfinie; prenez avec le compas la longueur du côté qu'il vous plaira, comme AB, & la portez sur cette ligne; vous aurez le côté *ab* égal & correspondant au côté AB: du point *a* comme centre, & avec AD pour rayon, tracez un petit arc *d*; du point B & avec la longueur de la diagonale, déterminez le point *d* qui correspondra au point D; du point *b* comme centre, & avec BC pour rayon, tracez un arc *c*; prenez la longueur de DC & la portez de *d* sur cet arc; vous aurez le point *c* qui correspondra au point C: tirez les lignes *ad*, *dc*, *cb*; vous aurez alors le quadrilatère *abcd* égal & semblable au quadrilatère ABCD, quelle que soit son espèce, puisqu'il est composé de deux triangles contigus *bad*, *bdc* qu'on a fait égaux aux deux triangles BAD, BDC qui composent le quadrilatère donné ABCD.

Opération sur le terrein.

Fig. 76 & 77. 87. Pour tracer un quadrilatère égal & semblable à un autre, on se conduit sur le terrein comme sur le papier, en se servant d'instruments différents, de la règle, du compas & du crayon, comme on l'a dit (25, 73). Mais si les côtés du quadrilatère excèdent la longueur du cordeau & qu'on ne puisse l'employer pour faire des sections

qui déterminent les points correſpondants, il faut ſe conduire de la manière qu'on l'a expliqué (73) : par exemple, imaginons que l'on connoît la longueur de chacun des côtés du quadrilatère ABCD, & l'ouverture de ſes angles A & B par le moyen des tranſverſales EF, GH que l'on a déterminées (40). Pour faire un quadrilatère qui lui ſoit ſemblable & égal, employez le cordeau & les piquets; tracez une ligne, faites-la égale à AB, marquez-en les extrémités *a* & *b*, en y plantant des ſignaux; faites l'angle *a* égal à l'angle A, par le moyen que vous donne la longueur de la tranſverſale EF, & ſa diſtance au point angulaire A; prolongez le côté *ae* de cet angle juſqu'à ce que vous ayez fait *ad* égal à AD, & mettez un ſignal au point *d*; agiſſez de même pour faire l'angle *b* égal à l'angle B, & prolongez *bg* juſqu'à ce que *bc* ſoit égal à BC, & plantez un ſignal au point *d*; enfin dirigez une ligne droite du ſignal *c* au ſignal *d*; vous aurez le quadrilatère *abcd* ſemblable & égal au quadrilatère donné ABCD: car vous avez fait *ab*, *ad*, *dc* égal à AB, AD, DC leur correſpondant, & les angles *a* & *b* chacun auſſi égal à ſon correſpondant A & B; le côté *dc* eſt donc néceſſairement égal au côté DC. Pour qu'il en fût autrement, il fau-

droit que ces choſes, ou l'une d'elles eût été faite inégale à ſa correſpondante, ce qui eſt contraire à l'opération. Donc il ſubſiſte une parfaite reſſemblance & égalité entre les quadrilatères *abcd*, ABCD.

88. Si, pour faire ce tracé, on ne pouvoit point meſurer de tranſverſale dans les angles, on la prendroit dans celui que l'on feroit avec le prolongement d'un de ſes côtés, ce qui donneroit toujours le même angle : car un angle n'a pas deux ſuppléments; ainſi, ſoit que la tranſverſale EF, GH ſoit intérieure ou extérieure, elle donnera également l'inclinaiſon de AD, ou BC ſur AB.

FAIRE UN QUADRILATÈRE SEMBLABLE A UN AUTRE.

Opération ſur le papier.

Fig. 78 & 79. 89. Suppoſons le quadrangulaire IKLM. Pour faire ſon ſemblable, tirez une ligne indéfinie: portez-y la longueur, priſe ſur une échelle, que doit avoir, ou que vous voudrez donner à cette ligne qui repréſentera, par exemple, le côté IM; faites *kil* égal à l'angle KIL, l'angle *lim* égal à l'angle LIM; l'angle *imk* égal à l'angle IMK, & l'angle *kml* égal à l'angle KML; prolongez les côtés de ces angles, afin d'avoir

par leur section le point *l* & le point *k*, qui répondront au point L & au point K; enfin tirez les lignes *ml*, *lk*, *ki*, vous aurez le quadrilatère *iklm* semblable à l'autre IKLM.

Opération sur le terrein.

90. Faites un alignement avec le cordeau, en employant des piquets s'ils sont nécessaires; portez sur cette ligne la quantité de mesures que doit avoir le côté par lequel vous commencerez à tracer cette figure, & aux bouts de cette longueur que je suppose représenter le côté IM, faites-y planter un jalon *i* & *m*; faites les angles en *i* & en *m* égaux à ceux qui sont en I & en M; prolongez leurs côtés jusqu'à ce qu'ils se rencontrent, & qu'ils vous donnent les points *k* & *l* qui répondront aux points K, L; après cela tendez successivement le cordeau de *m* en *l*, de *l* en *k*, de *k* en *i*, & à mesure, tracez ou indiquez ces lignes; vous aurez le quadrilatère *imlk* semblable au quadrilatère IMLK.

Ce seroit encore ici le lieu de la remarque (76); *nous y substituerons la suivante.*

Remarque sur ces opérations.

91. Les articles précédents (89 & 90) font voir le moyen de connoître une lon-

gueur inacceſſible; cela eſt utile à la guerre, dans l'attaque des places, quand on veut ſavoir à quelle diſtance d'une fortereſſe on a pouſſé une tranchée, ou lorſque l'on veut connoître l'intervalle entre deux baſtions dont on ne peut approcher, parce qu'une rivière ou un mauvais terrein en empêche, ou parce que dans un tems de guerre la prudence & le ſecret ne le permettent pas.

Prendre la diſtance entre deux pièces de fortification inacceſſibles.

Fig. 78. Suppoſons que KL eſt un front de fortification qui ſera celui de l'attaque que l'on projette; il ſuffira donc, pour connoître la diſtance du baſtion K au baſtion L, de meſurer une longueur IM des extrémités de laquelle on puiſſe voir les angles ſaillants K, L; de meſurer dans les angles que l'on formera en I & M des tranſverſales NO, OP; QR, RS à 10, 12 ou 15 toiſes des ſommets I, M; de rapporter ces opérations ſur le papier, comme on l'a
Fig. 79. dit (89); de prendre avec le compas la diſtance *kl*, & de la porter ſur l'échelle (qui aura ſervi à faire ce rapport), pour voir ce qu'elle contiendra de meſures artificielles, & par conſéquent combien la longueur inacceſſible KL en contiendra de naturelles.

On auroit de même la distance entre les principaux points angulaires d'une enceinte, en liant les opérations successives les unes aux autres, par une ligne commune à deux opérations de suite, autant que cela se pourroit faire; ou en les liant entre elles par un triangle qui auroit pour base la distance entre deux points de station réciproquement voisins. *Cette manière de déterminer sur le papier les principaux points d'une enceinte, d'une ville, &c. en faisant usage du graphomètre ou de la planchette pour cela, est sans contredit la meilleure & celle qu'il faut préférer à toutes autres méthodes, lorsque l'on veut former un plan exact à certains égards.*

De quelle manière on peut mesurer aisément la largeur d'une Rivière, & connoître combien il faudra de bateaux ou de pontons pour y faire un pont.

On sait combien il est utile à la guerre de connoître la largeur des grandes rivières, principalement dans les endroits où on veut les passer, afin d'apprécier la quantité de pontons ou de bateaux qui sera nécessaire pour construire des ponts.

On a différents moyens pour mesurer la largeur d'une rivière avec toute l'exacti-

tude poſſible ; mais on ne propoſera ici, pour faire cette opération, que l'uſage du cordeau & des piquets, afin que tout officier l'entreprenne & y réuſſiſſe.

Meſurer la largeur d'une Rivière.

Fig. 80. 92. Pour cet effet, & le long du rivage ou à peu de diſtance, ſelon la figure que fera le bord de la rivière, meſurez une ſuffiſante longueur en ligne droite AB ; de ſes extrêmités A & B remarquez un point C de l'autre côté de cette rivière ; à 10 ou 12 toiſes de chacun des points A & B, tant ſur la droite AB que dans les alignements AC, BC, mettez des piquets D, E, F, G ; meſurez les tranſverſales DF, EG, & cotez ces meſures ſur un figuré de vos opérations.

Fig. 81. Faites une échelle (6) ſur un morceau de carton que vous aurez en main, ou ſur un papier que vous y appuierez : alors rapportez ces opérations, comme vous avez vu (74). Cela fait, mettez une pointe de compas au point *c*, & l'ouvrez comme pour tracer un arc dont *ab* ſeroit la tangente (16) ; portez cette ouverture de compas ſur l'échelle, & voyez combien elle donne de toiſes pour la ligne *ch* ; cette quantité ſera la largeur de la rivière en cet endroit, & au cas que la droite *ab* paſſe à une certaine diſtance du bord de cette rivière, me-

ſurez cette diſtance ſur le terrein & la déduiſez de la valeur de *ch*: alors vous aurez pour reſte la largeur dont il s'agira. Si vous diviſez cette largeur par celle d'un ponton ou d'un bateau joint à celle de l'intervalle qu'on laiſſe entre eux, vous aurez le nombre de pontons ou de bateaux néceſſaires pour conſtruire le pont: par exemple, ſuppoſons que vous ayiez 180 toiſes pour la largeur CH de la rivière; que les bateaux que l'on peut employer ont 12 pieds de largeur, & qu'ils ſeront auſſi à 12 pieds les uns des autres; diviſant 180 par 4 toiſes, il viendra 45 pour le nombre de bateaux qu'il faut: mais ſi on ſe ſert de pontons qui ont ordinairement 5 pieds 6 pouces de largeur & que l'on les eſpace à 8 pieds 6 pouces l'un de l'autre, diviſant 180 toiſes par 14 pieds ou par 2 toiſes $\frac{1}{3}$, il viendra 77 pour le nombre de pontons néceſſaires.

Retrancher un Poſte.

Lorſqu'on eſt en guerre, ſoit qu'on agiſſe offenſivement ou que l'on ſe tienne ſur la défenſive, on ſuppoſe toujours prudemment, & ſur-tout dans ce ſecond cas, que l'on a un adverſaire actif & ambitieux, prêt à profiter de tout & des moindres choſes pour faire changer la guerre, ſurtout lorſqu'il juge ſainement qu'il peut

avoir quelqu'avantage ſans courir de riſque, au cas que ſon entrepriſe n'ait point de ſuccès. Cette ſage ſuppoſition détermine à faire élever en avant, ſur les flancs & aux environs d'un camp, différents ouvrages de la fortification paſſagère, faits de terre & de faſcines, & dont l'objet eſt d'éloigner, de contenir & de ralentir l'ennemi, au cas qu'il prenne ſécrètement le parti de tenter une ſurpriſe : ces ouvrages ſont, ou triangulaires, ou angulaires, ou quarrés, ou rectangles, ou d'une figure quelconque, ſelon la nature du lieu où l'on les forme, & l'objet qu'il doivent remplir. Comme il eſt utile à un Officier détaché en quelqu'endroit, pour veiller contre l'approche de l'ennemi, & pour aſſurer une armée, de ſe faire un bon poſte du lieu où l'on l'envoie, dans lequel il puiſſe faire une vigoureuſe défenſe, conſerver ſa troupe & ſe couvrir de gloire, il convient de lui montrer à tracer ces figures.

FORMER UN RETRANCHEMENT QUARRÉ.

Opération ſur le papier.

Plan. 4. *Fig.* 82. 93. Pour former cette figure il ne s'agit que d'élever, à chaque extrêmité A & B de la longueur donnée, ou priſe pour côté

du quarré à faire, une perpendiculaire AC, BD (28) égale à ce côté, & de joindre le bout de ces perpendiculaires par une ligne CD qui ſera néceſſairement parallèle & égale au côté AB.

Opération ſur le terrein.

94. Commencez par tracer avec le cordeau, ou avec des piquets, une ligne *ab* de la longueur que doit avoir le côté du quarré; ſervez-vous du cordeau compoſé (25) pour élever, en *a* & *b*, & tracer les perpendiculaires *ac*, *bd* (31) que vous ferez chacune égale au côté *ab*; tendez le cordeau ſimple du piquet *b* au piquet *d*, du piquet *d* au piquet *c*, du piquet *c* au piquet *a*, & tracez ces lignes à meſure, vous aurez le quarré *abcd* qu'il s'agiſſoit de former. *Fig.* 83.

95. Pour marquer l'épaiſſeur du parapet, & ſes talus, la largeur de la banquette, &c: à la diſtance de la magiſtrale *abcd* où doivent être chacune de ces choſes, menez des parallèles (26), & marquez leurs bouts par des piquets; plantez-en auſſi un au centre des arrondiſſements du foſſé; tracez ces arrondiſſements (19), tant pour marquer la largeur ſupérieure du foſſé que la largeur inférieure déterminée par le talus que l'on donne ordinairement aux

terres coupées pour qu'elles ſe ſoutiennent. Tout cela fait, vous aurez le tracé du quarré & des choſes qui lui ſeront intérieures & extérieures, & que l'on lui ſuppoſe, en imaginant que c'eſt une pièce de la fortification paſſagère dont il s'agit. Alors il ne reſtera plus qu'à l'élever, c'eſt-à dire, qu'à former ſon parapet & ſa banquette, avec les terres qui proviendront de la fouille du foſſé.

DU TRACÉ DU RECTANGLE.

96. Le rectangle ou le quarré-long ſe trace de même que le quarré parfait ſur le papier, & auſſi de même ſur le terrein; puiſqu'il n'y a d'autre différence entre le quarré & le rectangle, qu'en ce que les côtés du quarré ſont égaux, & qu'il n'y a que les oppoſés qui le ſoient dans le rectangle.

Remarque ſur ce qui paroît Quarré ou Rectangle.

97. Pour lever d'après nature la figure d'un ouvrage de quatre côtés, qui peut paroître quarré ou rectangle ſans l'être en effet, meſurez non-ſeulement la longueur de chacun de ſes côtés, mais encore celle d'une diagonale qui traverſe cette figure (85): rapportez ces opérations ſur le pa-

pier en vous ſervant du compas & d'une échelle, vous aurez alors l'exacte figure de l'ouvrage, & vous verrez s'il eſt régulier ou irrégulier dans ſon eſpèce. On a expliqué (71, 74, 86, 89) la manière de faire ce rapport ſur le papier; nous ajouterons ſeulement que quant au détail (*car nous ſuppoſons que c'eſt un ouvrage de fortification*), tel que le parapet & ſes talus, la banquette & ſon talus, la berme & les talus du foſſé, on le marque par des parallèles menées à la principale ligne de l'ouvrage, ſelon la largeur ou l'épaiſſeur qu'on a trouvée à chacune de ces différentes choſes.

DU TRACÉ DES POLYGONES RÉGULIERS ET DES IRRÉGULIERS.

Des Réguliers.

98. Il faut être prévenu, 1°. qu'une figure régulière ou irrégulière, dont tous les points angulaires deviennent différents points d'une circulaire, eſt dite inſcrite dans cette courbe; & la circulaire, circonſcrite à la figure: 2°. que lorſque tous les côtés d'une figure touchent ou ſont tangents à une circulaire, on dit alors que cette figure eſt circonſcrite à cette courbe, & que la circulaire eſt inſcrite dans la figure.

Tout ce qu'il faudroit démontrer pour faire connoître comment on trouve dans la rigueur géométrique le côté des polygones réguliers de nombre de cotés impairs, tel que le peritagone, l'éptagone, l'ennéagone, l'ondécagone, le quintagone &c, nous conduiroit à faire un Géomètre de cabinet, tandis que notre objet eſt d'offrir ſeulement à un Militaire la géométrie, moins théorique que pratique qui lui eſt indiſpenſablement néceſſaire, lorſqu'il veut faire connoître ſon intelligence à la guerre. Dans cette vue on va lui enſeigner à tracer tous polygones réguliers ſans qu'il ait beſoin d'une ſuite de propoſitions théoriques qui ont leurs difficultés, ou du moins de la ſéchereſſe pour qui n'eſt pas né géomètre.

99. Quelque nombre de côtés qu'ait un polygone régulier, ſi on le ſuppoſe inſcrit dans une circonférence & que l'on diviſe la valeur 360 degrés d'une circonférence (11) par le nombre de côtés du polygone, on trouvera la quantité de degrés ou la valeur de l'arc ſouſtendu par chaque côté de ce polygone. Par exemple,

Si l'on diviſe 360 par 5, ou que l'on en prenne le 5e, on trouvera 72 degrés.

Si l'on diviſe 360 par 6, ou que l'on en prenne le 6e, on trouvera 60 degrés.

Si l'on diviſe 360 par 7, ou que l'on en

prenne le 7e, on trouvera 51 degrés $\frac{3}{7}$.

Si l'on diviſe 360 par 8, ou que l'on en prenne le 8e, on trouvera 45 degrés.

Si l'on diviſe 360 par 9, ou que l'on en prenne le 9e, on trouvera 40 degrés.

Et ainſi par d'autres nombres de côtés.

100. Si d'un angle A d'un polygone régulier on tire des lignes droites à chacun des autres angles C, D, E, F, &c, de ce polygone, les angles faits en A ſeront égaux entre eux, puiſqu'ils ont leur ſommet à la circonférence, & qu'ils renferment des arcs égaux dont la moitié ſera leur valeur (53). Ceci bien entendu, il eſt facile de tracer un polygone régulier de tel nombre de côtés que l'on voudra, en remarquant, 1°, que le nombre de triangles eſt égal au nombre moins deux, des côtés du polygone; c'eſt-à-dire, que le quarré ſera diviſé en deux triangles, le pentagone en trois, l'exagone en quatre, l'eptagone en cinq, l'octogone en ſix, l'ennéagone en ſept, & ainſi des autres: 2°. que la valeur de l'angle total, ou celle de tous les angles qui ont un ſommet commun A, ſera égale à autant de fois la valeur d'un de ces angles qu'il y aura de triangles contigus, & par conſéquent égale à autant de fois la moitié de la valeur de l'arc ſouſtendu par le côté du polygone.

Fig. 84, 85 & 86.

Fig. 82 & 84.

Fig. 85.

Fig. 86.

TRACER UN PENTAGONE RÉGULIER.

Opération ſur le papier.

Fig. 84. 101. Faites au même point A trois angles contigus & chacun de 36 degrés (99) qui compoſeront enſemble un angle de 108 degrés; du ſommet de cet angle, portez ſur ſon côté gauche & ſur ſon côté droit la longueur que doit avoir, ou que vous voulez donner au côté du pentagone, vous aurez les points angulaires B, E; de ces points B & E portez la même ouverture de compas ſur la diagonale voiſine AC, AD, vous aurez les points C, D, & par conſéquent les cinq points angulaires A, B, C, D, E qui ſont au pentagone que vous formerez en tirant les lignes AB, BC, CD, DE, EA. On conçoit ſans peine que CD eſt égal à chacun des autres côtés: car ſi on menoit la diagonale EC & que l'on fît en E ce que l'on vient de faire en A, on porteroit le côté ED, de D ſur la diagonale voiſine & vis-à-vis un angle de 36 degrés (99), & on auroit donc le point C comme on a eu le point D en partant du point A pour déterminer le point E & enſuite le point D: *c'eſt ainſi qu'avec le rapporteur & un compas, on peut déterminer ſur le papier les*

points

points angulaires d'un pentagone & de tous autres polygones réguliers.

OPÉRATION SUR LE TERREIN.

Préparation.

102. Il faut par avance & avec le secours d'une échelle (6), où les pieds soient sensiblement exprimés, afin de ne rien négliger des plus petites mesures, & selon la longueur que doit avoir le côté du pentagone, en tracer un sur le papier, comme on vient de le dire (101), & le plus grand que l'on pourra. Alors d'un des points angulaires A de ce pentagone, on portera 10 à 12 ou 15 toises sur chacun des côtés de l'angle total & d'un des angles faits au point A, pour avoir M, N, T; cela fait, prenez avec le compas la distance de M en T, & la portez sur l'échelle pour savoir ce qu'elle contient de mesures, & les cotez; prenez la distance MN & la portez sur l'échelle pour connoître sa longueur, & cotez-là; voyez aussi quelle est la longueur précise de chaque diagonale AC, AD, & l'écrivez à sa place; vous aurez alors les moyens de former l'angle total MAT, les angles égaux qui le composent, & le pentagone sur le terrein. Voici com- Fig. 84

ment vous opérerez pour cet effet, en consultant le deſſin.

Fig. 84 & 85. 103. Le point angulaire *a*, la direction & la longueur du côté du pentagone étant déterminées, faites avec la valeur de *am* & de *mt* un triangle iſocèle (63) *mat*, dont l'angle en *a* ſera égal aux trois angles en A qui compoſent cet angle total: prenant la valeur de AM pour côté, & avec la longueur de la tranſverſale MN, faites trois angles contigus & iſocèles *man*, *nao*, *oat*, égaux entre eux, & qui doivent enſemble être égaux à l'angle total (100); mettez un piquet à chacun des points *m*, *n*, *o*, *t*; prolongez les côtés de ces angles avec le cordeau ou les piquets, juſqu'à ce que vous ſoyez parvenu à leur donner la longueur cotée ſur le papier, au bout de laquelle vous mettrez un jalon; alors vous aurez les cinq points angulaires *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, du pentagone; tendez ſucceſſivement le cordeau de l'un à l'autre & tracez ces lignes à meſure, vous aurez le pentagone régulier dont il s'agit.

TRACER UN EPTAGONE ET UN ENNÉAGONE RÉGULIERS.

Opération ſur le papier.

Fig. 86. 104. Pour tracer un eptagone, faites

cinq angles égaux, contigus & chacun de 25 degrés $\frac{1}{7}$ (99 & 100), qui compoſeront enſemble un angle total BAG de 128 degrés $\frac{4}{7}$; du point ou du ſommet A de cet angle, portez ſur chacun de ſes côtés la longueur que vous voudrez donner au côté de l'eptagone, vous aurez d'abord les points angulaires A, B & G; des points B & G, portez la même ouverture de compas ſur la diagonale qui en eſt voiſine, vous aurez les points angulaires C & F; des points C & F, portez encore cette même ouverture de compas ſur les diagonales voiſines, vous aurez les points angulaires D & E, & par conſéquent les extrêmités des ſept côtés de l'eptagone régulier que vous formerez en tirant les lignes BC, CD, DE, EF, FG qui ſe joindront aux deux premiers côtés tracés GA, AB.

165. S'il s'agit d'un ennéagone, faites au même point A ſept angles égaux, contigus & chacun de 20 degrés, & qui compoſeront en total un angle de 140 degrés (100); du ſommet commun A, déterminez d'abord, ſelon la longueur que vous donnerez au côté de l'ennéagone, les points B & I; & de ces points portez ſucceſſivement, (*comme on vient de le dire* (104)), la longueur du côté BA ſur la diagonale prochaine, vous aurez ainſi les neuf points *Fig.* 87.

angulaires A, B, C, D, E, F, G, H, I, que vous joindrez par des lignes qui vous donneront l'ennéagone ABCDEFGHIA. *Ces deux exemples ſuffiſent pour faire voir comment on tracera ſur le papier un polygone régulier d'un nombre de côtés quelconques ; & pour le tracer ſur le terrein, on ſuivra ce qui a été dit au ſujet du pentagone* (102 & 103).

Il peut ſe trouver des empêchements à tracer ſur un terrein un polygone de la manière qu'on vient de le dire. Nous en parlerons (107, 108, 109), *en faiſant voir en ces cas comment il faut ſe conduire pour y réuſſir.*

DES POLYGONES IRRÉGULIERS.

Quoiqu'un polygone puiſſe être inſcrit dans une circulaire, ſi ſes angles ou ſes côtés ſont inégaux entre eux, ou qu'il y en ait ſeulement un qui diffère des autres, ce polygone eſt irrégulier : ce qui fait que la manière de le tracer, qui eſt ſemblable à celle dont on vient de parler, eſt en elle même irrégulière dans ſon exécution ſur le terrein ; on en donnera ſeulement un exemple, en ſuppoſant les obſtacles qui peuvent ſe rencontrer.

DU TRACÉ DES POLYGONES IRRÉGULIERS.

On a donné la manière de faire des angles égaux à d'autres angles (40 & 41), de faire des triangles ſemblables ou égaux à d'autres triangles (70, 71, 72, 73, 74, 75), & de faire auſſi des figures égales ou ſemblables à d'autres figures ſur le papier; on ſuppoſera ici un polygone irrégulier & projetté par un deſſin pour être tracé ſur le terrein.

106. Soit ABCDEF le polygone irrégulier arrêté par un plan formé exactement au moyen d'une échelle dont on s'eſt ſervi pour figurer ce polygone ſelon des dimenſions déterminées: diviſez ce polygone en triangles qui aient un ſommet commun A, & pour baſe chacun un de ſes côtés (62): du point A portez ſur chacun des côtés des angles en A, une égale & diſcrète longueur AG, AH, AI, AK, AL, que vous aurez priſe ſur l'échelle; avec le compas prenez la longueur de chaque tranſverſale GH, HI, IK, KL, GL, & auſſi celle des côtés AB, AC, AD, AE, AF de chacun des angles en A, & la portez ſur l'échelle pour en connoître la valeur que vous coterez à meſure ſur le plan; avec ces moyens, tracez ce polygone irré- *Fig. 88.*

gulier ſur le terrein, en faiſant ce qui eſt enſeigné (101, 104 & 105).

Fig. 88 & 89. 107. Si l'intérieur de l'emplacement du polygone eſt occupé de manière que l'on ne puiſſe pas tracer ſur le terrein les diagonales AC, AD, AE; dans ce cas, ſervez-vous de l'échelle du plan pour connoître & coter à meſure la longueur de chacun des côtés AB, BC, CD, DE, EF, FA du polygone; de leurs extrêmités A, B, C, D, E, F, portez-y une diſcrète & égale longueur que vous coterez en même tems; avec le compas, prenez la longueur de chaque tranſverſale GH, IK, LM, NO, PQ, RS, &c, & la préſentez ſur l'échelle pour en connoître l'étendue, & pour la coter ſur le plan: cette préparation étant faite, vous aurez ce qu'il faut pour tracer ce polygone ſur le terrein, & comme cela eſt dit (101, 104, 105).

Fig. 89 & 90. 108. Si ce qui ſera ſur le terrein ne permet pas que l'on puiſſe faire uſage des tranſverſales internes GH, IK, LM, NO, PQ, RS, &c, il faut alors prendre le parti de prolonger ſur le plan, & par un bout ſeulement, chacun des côtés du polygone, de manière qu'il en réſulte des angles ſucceſſifs & tous ſemblablement tournés, comme le fait voir la 90e figure: puis de chaque point angulaire A, B, C, D, E, F,

&c, portez ſur chacun de ces angles externes une égale & diſcrète longueur que vous prendrez ſur l'échelle, & que vous coterez; préſentez la longueur de chaque tranſverſale extérieure ſur l'échelle pour en connoître la valeur, que vous coterez auſſi à meſure à ſa place: ces choſes étant écrites ſur le plan, vous pourrez aiſément tracer ce polygone irrégulier ſur le terrein, en ſuivant les articles (101, 104 & 105).

109. Si le terrein ou quelques obſtacles ne permettent pas que toutes les tranſverſales qui détermineront l'ouverture des angles du polygone ſoient toutes établies intérieurement, ou toutes établies extérieurement, il faut alors prendre le parti qui ſe préſente d'un côté ou d'un autre alternativement & indiſtinctement; c'eſt-à-dire, vers l'endroit où il n'y aura pas d'empêchement, ce qui ne peut cauſer d'erreur, puiſque le ſupplément d'un angle détermine toujours l'ouverture de cet angle (44).

Pour donner une application de ce que l'on vient de dire du tracé des Polygones, nous ſuppoſerons qu'une armée eſt en campagne, & que l'on a reconnu l'emplacement d'un pont à conſtruire ſur une rivière pour la paſſer quand on voudra, & que pour couvrir & défendre ce pont, au cas que l'ennemi

ſe préſente, on a conſulté la nature du lieu, & en conſequence l'on a projetté un fortin ou un retranchement qu'il s'agit d'exécuter avec cette intelligence & cette promptitude qui conviennent à la guerre.

DU TRACÉ D'UN RETRANCHEMENT PROJETTÉ POUR DÉFENDRE LA TÊTE D'UN PONT.

Fig. 91. 110. Imaginons que la 91e figure eſt le plan du projet : pour ſe préparer à le tracer ſans avoir continuellement le compas en main ſur le terrein, tirez les lignes CA, CB, CD, CE ; portez la longueur de chacune ſur l'échelle, afin de la connoître & de la coter ; connoiſſez & cotez de même la longueur des lignes AB, BD, DE ; cotez auſſi la longueur & la largeur de toutes les lignes & de toutes les parties qui conſtituent la figure du retranchement dont il s'agit ; & après cette préparation,

Fig. 91 & 92. 111. Du point *c* ſur le terrein, donnez d'abord pareilles meſures en nature aux lignes *ca*, *ce*, qui ſont ſur le bord de la rivière, qu'à leurs correſpondantes CA, CE ſur le plan ; faites ſur *ac* un triangle ſemblable au triangle CAB (75) ; faites ſur *ce* un triangle ſemblable au triangle CED ; marquez avec des piquets ou avec des jalons les points *a*,

b, *d*, *e*, qui repréſenteront les points A, B, D, E du projet : conſultez le plan & les cotes afin de diriger comme il convient les branches ou les faces de l'ouvrage ; partez des points *b* & *d*, donnez aux lignes *bg*, *bf*, *fk*, *ki* & *dg*, *dh*, *hl*, *lm* les mêmes longueurs en nature qu'aux lignes BG, BF, FK, KI & DG, DH, HL, LM, & les terminez chacune par un piquet. Tendez le cordeau d'un de ces piquets à l'autre, & tracez ſucceſſivement ces lignes, vous aurez le principal trait du retranchement, ſemblable au principal trait du projet ; conſultez encore les cotes du plan, & des points *b* & *d*, tracez les arrondiſſements *op*, *rs* du foſſé (19), mettez un piquet à chaque point *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, tendez le cordeau de *n* en *o*, de *p* en *q*, de *q* en *r*, de *s* en *t*, & tracez à meſure les lignes *no*, *pq*, *qr*, *st*, vous aurez le foſſé ſelon ſes dimenſions.

112. Quant au coffre du retranchement, c'eſt-à-dire au parapet & à ſes talus, à la banquette, &c, marquez ces choſes par des parallèles que vous menerez à la diſtance où elles doivent être de la principale ligne ou de la magiſtrale *ikfbgdhlm*, ſelon que l'indique le plan ; alors ce projet ſera tracé ſur le terrein ; il ne s'agira plus que de fouiller ou de faire le foſſé, dont

les terres doivent être employées à élever le parapet du retranchement.

On croit avoir ſuffiſamment expliqué la manière de faire des figures équiangles ou ſemblables ſur le papier & ſur le terrein, pour que l'on n'y ſoit point embarraſſé, & que l'on puiſſe opérer en maître lorſqu'il ſe trouvera des difficultés.

CHAPITRE IV.

Application des Angles & des Figures au figuré d'un camp & à une reconnoiſſance de pays.

CE que l'on a dit des différentes eſpèces d'angles & des figures équiangles ou ſemblables, doit être regardé comme une préparation à ſavoir former toutes ces choſes à vue, c'eſt-à-dire, ſans faire uſage de la toiſe, du cordeau, ou d'aucun inſtrument, parce qu'il arrive communément à la guerre, que l'on n'a pas le tems de lever ou de tracer un plan ſur le terrein avec cette exactitude qui n'eſt pas toujours néceſſaire. Il eſt donc eſſentiel d'enſeigner aux jeunes Militaires, & par une courte application, les moyens de devenir intel-

ligents, expéditifs, clairvoyants & capables de rendre bon compte d'un local & de l'emplacement, ainſi que de la figure des ouvrages de la fortification paſſagère, que l'on forme aux environs d'un camp pour ſa ſûreté, contre le deſſein qu'un ennemi auroit d'en approcher & de le ſurprendre.

Imaginons qu'un chef d'armée ait ordonné de faire différents ouvrages aux endroits qu'il a déſignés à la tête & ſur les flancs d'un camp, & qu'il charge un officier de lui rendre compte de l'emplacement & de la figure des différentes pièces de la fortification paſſagère que l'on a faite pour remplir ſes vues.

Dans ce cas il faut que cet officier opère au pas ou à l'eſtime & à vue: il doit s'y habituer, car dans bien des circonſtances, c'eſt tout ce qu'il faut ou tout ce que l'on peut faire, afin de rendre promptement raiſon d'une choſe ou d'une autre ſur laquelle ſe doit régler une manœuvre, un mouvement, une marche, une attaque, ou une retraite.

113. Pour remplir comme il convient la commiſſion que l'on ſuppoſe, il faut que l'officier particulier qui en eſt chargé parcoure tout l'avant du camp avec beaucoup d'attention & le crayon à la main, pour figurer d'après nature, & avec intelligence,

tout ce qu'il verra d'intéreſſant, dont il fera la reſſemblance ſur un papier & aux endroits correſpondants à ceux du terrein: par exemple,

Fig. 93 & 94. Il obſervera qu'à la droite du camp, dans l'alignement de l'entre-première & ſeconde ligne de troupes, & ſur le haut d'un eſcarpement mouillé au pied par une rivière qui paſſe en avant du camp, il y a un retranchement A compoſé de deux faces de 30 toiſes de longueur, qui préſentent un angle ſaillant & obtus du côté de l'ennemi; il aura attention de remarquer que ce retranchement a pour objet de couvrir le flanc droit de l'armée, & qu'il voit directement dans une plaine découverte deux chemins qui ſe réuniſſent ſur le bord de la rivière: il repréſentera cet ouvrage dans l'alignement de l'intervalle entre la première & la ſeconde ligne de troupes qu'il aura tracée au crayon ſur ſon papier.

Il continuera ſa marche entre la première ligne du camp & la rivière; & remarquera qu'à peu de diſtance en-deçà de cette rivière & vis-à-vis un gué qui eſt dans la direction d'un grand chemin (*qu'il nommera par écrit*), on y a conſtruit un double redent B, ou un ouvrage à quatre faces, qui préſente deux angles ſaillants & un angle rentrant du côté de l'ennemi, tous

s angles droits & formés par des côtés
25 toiſes chacun, de ſorte que le déve-
ɔement de ce double redent eſt de 100
es. Il obſervera que dans cet ouvrage
a 8 pièces de canon de 12 livres de
e, ſavoir deux pièces à chaque face
ır tirer à barbette (*c'eſt-à-dire en razant l'eſſus du parapet de l'ouvrage*). Il obſer-
a auſſi vis-à-vis quel régiment ſe trouve
ɛctement ce gué & cet ouvrage, & qu'il
à 150 toiſes en avant & au niveau du
ıp; il repréſentera cela ſur ſon papier,
écrira les notes qui ne peuvent pas ſe
dre par le deſſin, telles que la largeur
la profondeur du gué, la nature du fond
la rivière; celle du chemin, &c.
Cet officier continuera ſa marche, &
ra ſur une élévation prochaine de la
ière & à 8 ou 9 pieds au-deſſus de ſon
eau, un ouvrage C à deux faces de 20
ſes chacune, & qui forment un angle
u du côté de l'ennemi; il remarquera
e cet ouvrage a pour objet de s'oppoſer
d'empêcher de s'approcher de la ri-
ɛre; car ſes faces en voient le cours
ut & bas, & que pour cet effet on a
ıcé dans cet ouvrage 4 pièces de canon
huit livres de balle; il fera encore atten-
n que l'ouvrage eſt ſitué vis-à-vis la gau-
e de l'infanterie en première ligne, &

qu'il en eſt à environ 140 toiſes; il figurera cela, & les contours de la rivière ſur ſon papier.

Il obſervera que cette élévation de terrein continue le long du même côté de la rivière, mais qu'elle eſt interrompue par un ravin qu'elle borde de part & d'autre; que ce ravin eſt large, profond, impraticable & de nature qu'il aſſure le flanc gauche de l'armée; il remarquera que ſur le haut & dans l'angle fait par le retour de cette élévation de terrein, & vis-à-vis la gauche de l'aile gauche de cavalerie en première ligne, il y a un ouvrage quarré nommé redoute, de 15 toiſes de côté, & ſitué de manière qu'il domine la campagne, qu'il voit directement le haut & le bas du cours de la rivière qu'il peut balayer au moyen de ſix pièces de canon de huit livres de balle qu'il renferme; à meſure que cet officier appercevra ces choſes, il les exprimera ſur le papier, chacune à leur place reſpective, & alors il ſera pourvu d'un bon figuré de l'avant du camp ſuppoſé.

Pour faire un examen complet, il faut qu'il parcoure de même, & l'une après l'autre, les lignes du camp, afin d'exprimer auſſi ſur le même papier l'emplacement des différents régiments qui ſe ſuccedent le long de chacune de ces lignes, & d'en écrire le

nom ou celui des régiments chefs de brigade : en faiſant ſa marche il marquera en ſon lieu ſur le papier ce qu'il verra ſur le terrein, comme le parc d'artillerie, les chemins & leur direction, les fermes, les maiſons, les moulins, les clôtures, les croix, les poteaux, les juſtices, les villages, les châteaux, les foſſés, les ruiſſeaux, les étangs, les bois, &c. Ce détail de lignes d'un camp fait voir d'un coup-d'œil les régiments ou les brigades dont on compoſera les différentes colonnes de troupes, lorſqu'il ſera queſtion de faire marcher l'armée, de quelle manière il conviendra d'indiquer aux régiments des différentes lignes leur mouvement pour ſe trouver aux lieux de départ ſans confuſion, pour former les colonnes, & marcher en ordre : c'eſt ſur un ſemblable détail des troupes qui occupent un camp, ou ſur le tableau d'un ordre de bataille, que le Maréchal-général des Logis d'une armée ſe guide pour faire ſes ordres de marche, de manière que les troupes ſe meuvent aiſément lorſqu'elles parviennent aux rendez-vous indiqués, qu'elles ſe ſuccedent & marchent en colonnes, & arrivent en même tems ſur le terrein qu'elles doivent occuper en y campant ou en ſe formant en bataille.

DES RECONNOISSANCES DE PAYS.

114. Quoiqu'un Général chef d'armée ſoit pourvu des meilleures cartes imprimées & manuſcrites du pays où il fait la guerre, & auſſi d'excellents mémoires relatifs à ces cartes, cela ne l'empêche pas d'examiner lui-même la conſtitution du pays, & d'en faire faire des reconnoiſſances particulières & bien détaillées à vue ſeulement, afin de mieux voir par ce moyen tout ce qui peut être intéreſſant & avantageux pour faire mouvoir aiſément ſon armée, & pour la diſpoſer au combat ſelon la nature du terrein qu'il ſaiſit en grand, & qui le détermine à prendre une poſition, & à faire un mouvement plutôt qu'un autre, & dont il tire beaucoup d'avantage ſur ſon ennemi. Après avoir enſeigné à un officier à examiner un camp & à en rendre compte, il convient à préſent de le faire pénétrer dans le pays pour prendre une connoiſſance détaillée de ſa conſtitution, afin que ſur ſon rapport & ſur celui de pluſieurs autres officiers chargés de la même commiſſion par différents chemins, on puiſſe juger de ce qu'il faut faire pour protéger & pour aſſurer la marche des colonnes de troupes dont on compoſera l'armée miſe en mouvement, ſoit pour occuper un nouveau camp,

camp, ſoit pour arriver & ſe former en bataille à l'inſçu, ou en préſence de l'ennemi.

C'eſt ordinairement le Maréchal-général des Logis ou ſes aides, ainſi que les ingénieurs des camps qui font ces reconnoiſſances militaires, en ſuivant chacun différents chemins pour arriver ſur les points qui leur ſont indiqués par un ordre écrit & qui émane de cet officier ſupérieur.

Ces reconnoiſſances de pays ſe font promptement & en gros, c'eſt-à-dire, que l'on ne ſe ſert ni d'inſtruments ni de chaînes; qu'elles ſe font à vue & au pas réglé de l'homme ou du cheval. A vue, pour former à peu-près & à meſure que l'on avance, les angles que font entre eux différents chemins qui ſe croiſent, & leurs principales parties, ainſi que les principales ſinuoſités des rivières, des ruiſſeaux, les coudes des digues, des canaux, des grands foſſés, des ravins, &c. Au pas de l'homme ou du cheval, pour connoître les longueurs des chemins entre un endroit & un pont, un gué, un carrefour, & les lieux par où paſſe la route. On eſtime la diſtance qu'il y a du chemin que l'on ſuit, aux objets qui en ſont voiſins, comme la diſtance à un clocher, à un château, à une tour, à un moulin, à un hameau, à une ferme, à

un bois, &c, (*dont on écrit le nom sur le figuré du pays*), si l'on n'a pas de moyens plus sûrs d'avoir ces distances que de s'en rapporter aux lumières d'un bon guide *, ou à une bonne carte que l'on a mise pour cet effet de petit en grand sur une échelle d'un demi ou d'un quart de pied pour lieue.

Quand on en a le tems, on monte dans un édifice dominant sur la campagne, se faisant accompagner d'un ou de plusieurs indicateurs du pays ; de cet endroit, on trace sur le papier des lignes occultes dans la direction de chacun des objets remarquables & essentiels que l'on apperçoit, on trace grossiérement & à vue les angles que ces directions font entre elles ; sur chacune de ces lignes ou de ces rayons visuels, & en partant de leur point commun, qui est le lieu où l'on est, on met la distance en lieues ou en parties de lieue que l'on juge, ou qu'annonce l'indicateur ; & au bout de ces distances, on écrit le nom de l'objet qui

* Les meilleurs guides sont les Chasseurs, les Commissionnaires, les voituriers, les Traficants & les Commerçants ambulants, les Chirurgiens : il en faut changer à mesure que l'on avance & qu'ils ne peuvent plus donner de renseignements ; mais on ne doit point les congédier aussi-tôt que l'on en prend d'autres, cette conduite les induiroit à passer pour ignorants.

s'y trouve, & qui indique celui du terrein. Ayant ainſi les principaux endroits du pays chacun à ſa place ſur le papier, on ſe met en marche & on travaille à figurer le détail qui ſe trouve entre eux : pour réuſſir, il faut remarquer devant ou à peu-près devant ſoi un objet diſtinct, comme un clocher, une tour, un arbre, un moulin à vent ou ce qui ſe préſente de loin, & bien obſerver en avançant ſi cet objet ſe trouve toujours dans la direction du chemin que l'on ſuit, ou s'il ſe trouve à droite ou à gauche lorſque le chemin fait un coude ou un détour, & enfin de quel côté il eſt à chaque principaux grands détours que fait ce chemin ; il faut auſſi remarquer d'autres objets ſitués de part & d'autre de l'endroit d'où l'on commence, & du chemin que l'on tient ; & chaque fois qu'il change de direction qui mérite attention, il faut en apprécier à vue l'angle que fait ce détour avec ces objets, ou avec ceux que l'on apperçoit en avançant, & exprimer à meſure ſur le papier les choſes qui conſtituent la nature du pays, telles que les rivières, les ruiſſeaux, les canaux, les montagnes, les collines, les vallons, &c ; & celles qui ſont de détail, comme les ponts, les gués, les ravins, les marais, les moulins, les bois, les villages, les hameaux, les fermes, les

croix, les juſtices, & généralement tout ce que l'on voit ou que l'on rencontre le long d'un chemin & ſur ſes côtés; on figure toutes ces choſes ſelon leur étendue approchante. C'eſt tout ce qu'il faut à la guerre, où l'on n'a jamais trop de tems; on joint à ce travail, qui ſe fait, pour ainſi parler, ſur la main, des notes inſtructives ſur ce qui a beſoin d'être expliqué, comme ſur la nature des chemins, ſur le fond & les bords des courants d'eau, ſur la profondeur & l'eſpèce des ravins, ſur la roideur plus ou moins conſidérable des pentes de montagnes ou des eſcarpements, ſur les bois taillis & de haute futaie qui peuvent être clairs ou fourrés, & enfin ſur tout ce qui eſt intéreſſant par rapport aux marches & autres mouvements d'une armée: c'eſt ainſi que ſe font les reconnoiſſances militaires d'un pays.

Pour ſatisfaire le lecteur par un exemple, imaginons que le Maréchal-général des Logis de l'armée a chargé pluſieurs de ſes aides de reconnoître en détail le pays en avant du camp actuel, en marchant par différents chemins juſqu'à une certaine hauteur, & qu'il donne la même commiſſion à un officier particulier, en lui faiſant ſuivre le chemin qui arrive directement au gué B. Cet officier partant du gué B, obſervera (*nous*

Planc. 5. *Fig.* 95.

entendons qu'il tracera ſes remarques ſur le papier) que ce chemin traverſe des terres labourées, qu'il va en ligne directe, en laiſſant une petite maiſon à droite juſqu'à une ferme nommée l'*Iſolée*, qui ſe trouve à gauche de ce chemin & à environ trois quarts de lieue du gué B ou de la rivière; il remarquera qu'immédiatement au-deſſus & à la gauche de cette ferme aboutit un chemin qui fait, avec le précédent, un angle peu obtus, & que ce chemin côtoie un terrein marécageux ſitué au-delà de la ferme, qu'il s'étend en avant juſqu'à une pente de montagne qui ſe trouve à demi-lieue au-delà de cette ferme; il fera attention que ſur la droite du chemin vis-à-vis l'*Iſolée*, il y a un petit bois taillis d'environ 300 pas de largeur ſur 600 pas de longueur, parallèle au chemin, & que ce bois eſt terminé à ſa droite & à ſa partie ſupérieure, par une prairie diviſée par des haies; il verra qu'à la ferme ce chemin fait un coude à droite & d'un quart de lieue de longueur qui aboutit à un ruiſſeau qui ſe paſſe à gué, & ſur une planche pour les gens à pied; que ce ruiſſeau eſt un peu encaiſſé & bordé d'arbres, qu'il vient du marais qui eſt à gauche du chemin, qu'il prend ſon cours en laiſſant la ferme l'*Iſolée* & le bois taillis à environ demi-lieue à ſa

gauche, & enfin que les eaux d'une fontaine qui eſt au-deſſous & ſur la gauche de *Corlo*, viennent ſe joindre à ce ruiſſeau en ſerpentant ſur une prairie en pente douce. Cet officier ayant paſſé le ruiſſeau, remarquera que le grand chemin fait un coude ſur la gauche, & que ſur la droite il y a un chemin qui conduit à *Corlo*, qu'il eſtime à demi-lieue du gué; il verra que le terrein eſt un peu élevé & eſcarpé dans l'angle que fait cette fourche de chemin, & que ſur cette élévation il ſe trouve une croix de pierre ou de bois; il examinera que depuis le ruiſſeau, le terrein va toujours en s'élevant preſqu'inſenſiblement juſqu'à un bois de haute futaie, au bord duquel, & à gauche du chemin, ſe trouve une juſtice appellée celle de l'Abbaye, & diſtante du gué d'un grand quart de lieue; continuant ſa route, il verra que ce chemin traverſe directement ce bois; qu'à une demi-lieue de la juſtice, il y a une route en ligne droite plantée des deux côtés, qui va & paſſe dans l'*Abbaye S. Paul*, ſituée à trois petits quarts de lieue du grand chemin, & que depuis l'avenue de l'Abbaye juſqu'à la ſortie du bois, il y a un quart de lieue; que ce bois a au moins un quart de lieue de largeur, qu'il occupe tout le plateau juſqu'au bas de la pente qui forme

cette élévation au milieu d'une plaine labourée & coupée de fortes haies; il observera que ce grand chemin conserve à peu-près sa même direction, qu'il descend par une pente douce jusqu'au bord du bois où, un grand quart de lieue après la sortie de ce bois, il est rencontré par deux chemins qui font une double fourche en cet endroit; il remarquera que le chemin qui est à gauche va au village nommé *la Pointe*, situé à une petite demi-lieue de la jonction de ces trois chemins; qu'il fait avec le chemin du milieu un angle aigu dans lequel se trouve le moulin à vent de l'Abbaye; que le chemin qui fait fourche à droite de la grande route & qui est bordé de haies, va, en faisant un angle aigu, traverser la paroisse nommée *Bidin*; que le chemin du milieu arrive & traverse une grande plaine cultivée & découverte en-avant des villages *la Pointe* & *Bidin*, & que cette plaine de cinq quarts de lieue ou environ de longueur, a plus d'un quart de lieue de largeur, qu'elle est terminée par un ruisseau assez considérable, & planté d'arbres de part & d'autre, sur lequel se trouve un pont de pierre que le grand chemin traverse entre deux gués, qui sont à environ demi-lieue de ce pont, ou du chemin que l'on a eu ordre de suivre jus-

qu'à ce ruiſſeau ſeulement; & ainſi l'on eſt en état de rendre bon compte de la commiſſion dont on a été chargé.

On donnera plus loin la manière de faire des reconnoiſſances militaires d'une autre eſpèce.

LES CONNOISSANCES GÉOMÉTRIQUES.

LIVRE SECOND.

De l'Étendue ſuperficielle & de l'uſage que l'on en fait à la guerre.

CHAPITRE PREMIER.

De la Superficie des figures planes ; de ce qu'il faut de terrein pour camper une armée ; de ce que l'on peut mettre de troupes ſur une longueur déterminée.

JUSQU'ICI l'on n'a conſidéré les figures que par rapport à leurs côtés & à leur circuit ou périmetre : maintenant examinons leur étendue, & voyons comment on la

ttouve. *On ne s'étendra ſur ce ſujet qu'autant que l'on en a beſoin à la guerre.*

115. La meſure dont on ſe ſert pour exprimer une étendue ſuperficielle, eſt elle-même une meſure ſuperficielle, c'eſt-à-dire, qui a longueur & largeur, telle qu'un pied quarré, une toiſe quarrée, une perche quarrée, &c : la quantité de fois que cette meſure quarrée ſe trouve dans une étendue ſuperficielle quelconque, eſt ce que l'on nomme la *ſuperficie* ou le *contenu* d'une figure.

Fig. 96 & 97. 116. Soit un quarré (79) ou un rectangle ABCD (81) diviſé ſelon ſa longueur & ſa largeur par des lignes parallèles à égale diſtance l'une de l'autre, comme à 1 pouce, ou à 1 pied, ou à 1 toiſe, &c : ces parallèles couvriront le quarré ou le rectangle de petits carreaux qui rempliront ces figures, conſéquemment la quantité ou la ſomme de ces carreaux en ſera néceſſairement le contenu ou la ſuperficie.

Si l'on conſidère que la quantité de carreaux contenus dans une tranche formée par deux parallèles ſucceſſives, eſt répétée autant de fois qu'il y a de tranches parallèles ou priſes dans le même ſens, qui couvrent totalement la figure, & que ce nombre de tranches eſt fixé par le côté d'équerre du quarré ou du rectangle, il faudra

donc, pour avoir la ſomme de ces carreaux ou la ſuperficie du quarré ou du rectangle, multiplier ſa longueur par ſa largeur : par exemple, ſi le côté AB d'un quarré a 9 pieds, ſa ſuperficie ſera de 81 pieds quarrés, qui eſt le produit de 9 par 9.

Si la longueur AB d'un rectangle eſt de 10 toiſes & ſa largeur AC de 8 toiſes, ſon contenu ſera de 80 toiſes quarrées, qui eſt le réſultat de 10 multiplié par 8.

APPLICATION DE L'ÉTENDUE DU QUARRÉ, OU DU RECTANGLE, AU CAMP D'UNE TROUPE OU AU CAMP D'UNE ARMÉE.

117. Un bataillon ſous les armes, pour faire l'éxercice à quatre hommes de hauteur ou de file, occupe ordinairement de front & au plus fort 100 pas ou 50 toiſes, ſur 12 pas ou 6 toiſes de profondeur : de ſorte que ſi on multiplie 50 par 6, on aura 300 toiſes quarrées pour la ſuperficie du terrein couvert par un bataillon prêt à faire l'exercice.

118. Pareillement ſi on multiplie l'étendue du front de bandière d'un eſcadron de cavalerie ou de dragons qui eſt d'environ 50 ou 56 pas, ou 25 ou 28 toiſes, par ſa profondeur réglée ſur trois cavaliers de

file ou de hauteur, on aura l'étendue du terrein occupé par un eſcadron rangé en bataille.

119. Un bataillon campé par compagnies a ordinairement pour la longueur de ſon front de bandière, y compris l'intervalle, depuis 70 pas ou 35 toiſes juſqu'à 100 pas ou 50 toiſes, & pour ſa profondeur juſqu'au camp de ſon état major, depuis 100 pas ou 50 toiſes juſqu'à 120 pas ou 60 toiſes: un bataillon occupe donc dans le premier cas 1750 toiſes quarrées de terrein, qui eſt le produit de 35 par 50; & dans le ſecond cas, il couvre 3000 toiſes quarrées, qui eſt le réſultat de 50 par 60 toiſes.

120. Un eſcadron de cavalerie compoſé de quatre compagnies a ordinairement, pour la longueur de ſon front de bandière, depuis 50 pas ou 25 toiſes juſqu'à 56 pas ou 28 toiſes; & pour ſa profondeur juſqu'à ſon état-major, environ 120 pas ou 60 toiſes; de manière qu'il occupe 1500 toiſes ſuperficielles, qui eſt le produit de 25 par 60, ou qu'il couvre 1680 toiſes quarrées de terrein, qui eſt le réſultat de 28 toiſes par 60 toiſes.

121. Un eſcadron de dragons compoſé de trois compagnies a communément, pour la longueur de ſon front de ban-

dière, environ 40 pas ou 20 toiſes, & pour ſa profondeur juſqu'au camp de ſon état-major, 140 pas ou 70 toiſes; de ſorte qu'il occupe 1400 toiſes quarrées de terrein, qui eſt le produit de 70 toiſes par 20 toiſes.

Le détail dans lequel on vient d'entrer conduit à découvrir combien une armée campée en ordre de bataille ſur deux ou trois lignes occupera de longueur de terrein, ou combien, ſur la longueur d'une plaine, on pourra camper de troupes ſur pluſieurs lignes: nous nous bornerons à deux exemples ſur ce ſujet.

CONNOÎTRE LA LONGUEUR DE TERREIN NÉCESSAIRE POUR CAMPER UNE ARMÉE.

122. Suppoſons que, ſuivant un ordre de bataille, l'on a en première ligne 30 bataillons & 32 eſcadrons. (*On ne conſidérera que la première ligne de troupes, parce qu'étant toujours plus forte que la ſeconde & la troiſième lignes, il y aura toujours ſuffiſamment de longueur pour celles-ci*).

. . . . . 30 Bataillons

à . . . . . 50 toiſes de longueur pour le front de bandière de chaque bataillon, produiront . 1500 toiſes de longueur.

. . . . . 32 Escadrons
à . . . . 28 toises pour leur front de bandière,
produiront . 896 toises de longueur qui, jointes à la longueur précédente, donnent 2396 toises en total, pour la longueur qu'occupera la première ligne, laquelle étant la plus considérable, fait voir que l'on aura assez de longueur pour camper les autres lignes.

Quant à la profondeur de tout le camp, l'espace entre la première & la seconde ligne
étant de . . . 400 pas, ou 200 toises,
entre la seconde & la troisième,
aussi de . . . 400 pas, ou 200 toises, &
la profondeur de cette ligne (119)
d'environ . . 100 pas, ou 50 toises, on aura
en total . . . 900 pas, ou 450 toises pour la largeur de terrein qu'il faut pour camper sur trois lignes; mais comme il faut à une armée assez d'espace ou de profondeur de terrein pour agir & se rallier avec aisance, autant que le local peut le permettre, on peut porter cette largeur de terrein pour trois lignes de troupes jusqu'à 6 ou 700 toises.

123. Lorsque la longueur d'une pre-

mière ligne de troupes, dont on veut conſerver l'ordre, excède celle du terrein qu'on donne à chaque régiment pour le plus grand front de bandière qu'il ait ordinairement, on leur en accorde moins: par exemple, au lieu de 100 pas ou 50 toiſes par bataillon, on ne donne que 70 pas ou 35 toiſes.

Au lieu de 56 pas ou 28 toiſes par eſcadron, on ne donne que 50 pas ou 25 toiſes. *Cette diminution eſt priſe ſur les grandes rues, comme on le ſait*, de manière que

pour . . . . . 30 Bataillons
à . . . . . 35 toiſes,
on aura . . . 1050 toiſes.

Pour . . . . . 32 Eſcadrons
à . . . . . 25 toiſes,
on aura . . . 800 toiſes,

ce qui fait en total 1850 toiſes pour l'étendue de la première ligne.

Ainſi dans le premier cas (122), ſuivant le plus grand front de bandière, il faut que la longueur du terrein excède 2396 toiſes. Dans celui-ci elle doit ſurpaſſer 1850 toiſes: c'eſt ainſi que l'on juge ſi l'on aura une longueur de terrein ſuffiſante pour camper une armée, ou pour la ranger en ordre de bataille.

CONNOÎTRE CE QUE L'ON POURRA CAMPER DE TROUPES EN PREMIÈRE LIGNE SUR UN TERREIN DE LONGUEUR DÉTERMINÉE.

124. Imaginons qu'il eſt queſtion de camper une armée ſur pluſieurs lignes & ſur un terrein ſuffiſant en largeur, mais d'une longueur de 2000 ou 2150 toiſes environ: comme on a deſſein d'avoir ſur les aîles de la première ligne vingt-quatre eſcadrons, on veut ſavoir ce que l'on pourra y camper de bataillons; mais pour rendre cette ligne nombreuſe, malgré l'étendue du terrein, on ſe propoſe de ne donner que 50 pas ou 25 toiſes par eſcadron, & 80 pas ou 40 toiſes par bataillon.

Pour . . . . . 24 Eſcadrons
à . . . . . 25 toiſes,
il faudra . . . 600 toiſes,
qui ôtées de 2000 toiſes,
reſte . . . . . 1400 toiſes pour l'infanterie;
ce qui étant diviſé
par . . . . . 40 toiſes que l'on donne par bataillon,
il vient . . . 35 pour le nombre de bataillons que l'on peut avoir en première ligne.

Ces

Ces calculs ſont ſimples & faciles à faire: les exemples que l'on vient d'en donner ſont ſuffiſants pour réſoudre tous les cas de cette eſpèce qui peuvent ſe trouver à la guerre ; on pourroit même en faire une table aiſée à dreſſer.

De la superficie du Lozange et du Parallélogramme.

125. Si l'on prolonge le côté AB d'un lozange (80) ou d'un parallélogramme (82), & que des points angulaires C & D on mene ſur AB prolongé les perpendiculaires CE, DF, on aura le triangle BDF égal au triangle ACE, puiſque BD égale AC; DF égale CE; & BF égale AE, à cauſe des angles égaux en D & en C, en B & en A, formés par des parallèles (80 & 82). *Fig.* 98 & 99.

Ces triangles étant égaux, ſi au lieu de ACE on prend BDF, le lozange & le parallélogramme ſeront changés chacun en un rectangle ECDF, ſans changer d'étendue ; mais on a vu (116) que pour avoir le contenu d'un rectangle, il falloit multiplier l'un des côtés parallèles par celui qui lui eſt d'équerre; il faut donc, pour avoir la ſuperficie d'un lozange ou d'un parallélogramme, multiplier ſa longueur

AB par ſa largeur perpendiculaire CE, afin de trouver au produit cette ſuperficie.

DE LA SUPERFICIE DU TRIANGLE.

Fig. 96, 97, 98 & 99. 126. Si dans le quarré, le rectangle, le lozange & le parallélogramme on mene la diagonale CB, chacune de ces figures ſera diviſée en deux triangles ACB, CBD égaux entre eux, puiſque les trois côtés de l'un ſont égaux aux trois côtés de l'autre (66), & ils ſeront chacun moitié de la figure diviſée; mais pour avoir le contenu de cette figure, il faut multiplier ſa longueur par ſa largeur perpendiculaire (116 & 125). Il faudra donc, pour avoir la ſuperficie du triangle qui en eſt moitié, multiplier ſa longueur ou ſa baſe par la moitié de ſa largeur, c'eſt-à-dire, par la moitié de la hauteur de ce triangle, & on aura au produit ſon contenu en meſures quarrées. Par exemple, ſi la baſe d'un triangle a 20 toiſes & ſa hauteur 8 toiſes, multipliant 20 par 4, on aura 80 toiſes quarrées pour la ſuperficie de ce triangle.

DE LA SUPERFICIE DU TRAPÈZE ET DU TRAPÉZOÏDE

Fig. 100 & 101. 127. Si on mene une diagonale GI dans un trapèze & dans un trapézoïde GHIK,

cette diagonale diviſera chacune de ces figures en deux triangles inégaux HGI, GIK. Mais puiſque pour avoir le contenu d'un triangle il faut multiplier ſa baſe par la moitié de ſa hauteur (126), on aura donc la ſuperficie du trapèze en multi- *Fig.* 100. pliant chacun de ſes côtés parallèles par la moitié de ſa largeur perpendiculaire GL ou IM, ou en multipliant ces deux côtés parallèles joints enſemble par la moitié de leur diſtance perpendiculaire GL ou IM.

A l'égard du trapézoïde, on aura ſon *Fig.* 101. contenu en multipliant, 1°. le côté GK par la moitié de la hauteur IM du triangle GIK; en multipliant, 2°. le côté HI par la moitié de la hauteur GL du triangle HGI, & en faiſant un total de ces deux produits qui ſera la ſuperficie du trapézoïde, puiſqu'elle eſt égale à celle des deux triangles GIK, HGI:

Par exemple, ſi le côté HI du trapèze *Fig.* 100. avoit . . . . . 16 toiſes:
que ſon oppoſé & parallèle eût 22 toiſes:
joignant ces valeurs l'une à l'autre, on aura . . . . . 38 toiſes;
& ſi l'on ſuppoſe que la largeur GL ou IM du trapèze eſt de 11 toiſes, multipliant la ſomme précédente par 5 toiſes 3 pieds, on trouvera au produit 209 toiſes pour la ſuperficie de ce trapèze.

Fig. 101. Imaginons que le côté GK eſt de . . 17 pieds 6 pouces
que la perpendiculaire IM eſt de . . 8 pieds,
on trouvera . . 70 pieds quarrés pour le contenu du triangle GIK.
Suppoſons que le côté HI eſt de . . 13 pieds
& la perpendiculaire GL de . . . 7 pieds,
on trouvera . . 45 pieds 6 pouces pour l'étendue du triangle HGI.
Et ſi on fait une addition de ces étendues de triangles,
on aura au total . . 115 pieds 6 pouces pour la ſuperficie du trapézoïde GHIK.

DE LA SUPERFICIE DES POLYGONES RÉGULIERS.

Fig. 102. 128. Si du centre C d'un polygone régulier (78) on tire à chacun de ſes points angulaires une ligne CA, CB, &c, que l'on nomme *rayon oblique*, ce polygone ſera diviſé en autant de triangles égaux entre eux, qu'il aura de côtés, & le contenu total de tous ces triangles ſera celui du polygone. Par conſéquent ſi l'on multiplie la valeur de tous les

côtés, ou du circuit du polygone, par la moitié de la perpendiculaire CD menée du centre sur un des côtés, laquelle est la hauteur commune à tous les triangles, on aura au produit la superficie de ce polygone régulier. De ce qu'un polygone régulier est égal en étendue à tous les triangles égaux dans lequel il est divisé par des rayons menés de son centre à chacun de ses angles, & que ces triangles joints ensemble sont égaux à un triangle qui auroit même hauteur & une base égale à toutes les bases de ces triangles, il suit qu'un polygone régulier est égal en superficie au produit de son circuit par la moitié de son rayon droit.

De la superficie des Polygones irréguliers.

129. Si d'un même point angulaire A d'un polygone irrégulier on mene à chacun de ses angles une diagonale, ces diagonales diviseront ce polygone en triangles différents, & dont les valeurs jointes ensemble composeront la superficie de ce polygone; ainsi, pour en avoir l'étendue, il faut donc multiplier la base de chacun de ces triangles par la moitié de leur hauteur (126); & de toutes ces étendues particulières, en faire un total qui sera le contenu du polygone irrégulier. *Fig.* 103.

130. *Exemple à l'égard des Polygones réguliers.*

Fig. 102. Suppoſons qu'il eſt queſtion de trouver la ſuperficie d'un eptagone (78) dont le côté AB eſt de 68 toiſes, & le rayon droit CD de 70 toiſes.

Si on multiplie le côté AB ou par le nombre de côtés égaux ou par . . . . . 7, — 68 toiſes

on aura pour le circuit de cet eptagone 476,

ce qui étant multiplié par la moitié de ſon rayon droit ou par 35,

donne au produit . . . 16660 toiſes pour le contenu de cet eptagone.

131. *Exemple par rapport aux Polygones irréguliers.*

Fig. 103. Imaginons qu'il s'agit de connoître l'étendue d'un pentagone (78) irrégulier ABCDE.

La baſe BC du triangle ABC étant de 63 toiſes,

& ſa demi-hauteur AF de . . . 19 toiſes,

on aura pour le contenu de ce triangle 1197 toiſes quarrées.

La baſe DA du triangle ACD étant de . . . . 56 toiſes,
& la moitié de ſa hauteur CG de . 13 toiſes,
on aura pour l'étendue de ce triangle . 728 toiſes quarrées.

La baſe DA du triangle DEA étant de . . . . 56 toiſes,
& la moitié de ſa hauteur EH de . 9 toiſes,
on aura pour l'aire de ce triangle . . 504 toiſes quarrées.

Le triangle CAB contenant . . 1197 toiſes quarrées,
le triangle DCA contenant . . 728 toiſes quarrées,
& le triangle DEA contenant . . 504 toiſes quarrées.
Si on joint ces valeurs enſemble, on aura . . . 2429 toiſes quarrées pour le contenu du pentagone irrégulier ABCDE.

Nous avons réſervé de parler ici de la longueur de la ligne circulaire qu'il faut connoître, lorſque l'on veut trouver le contenu du cercle.

DE LA LONGUEUR D'UNE CIRCULAIRE, DE LA SUPERFICIE DU CERCLE, ET DE QUELQUES-UNES DE SES PARTIES.

Quoique l'on n'ait pas beaucoup d'occaſions à la guerre d'avoir beſoin de la longueur d'une circulaire, il convient néanmoins d'expliquer comment on parvient à la trouver, de même que la longueur d'une de ſes portions, ou d'un arc.

132. On n'a pas le rapport géométriquement exact du diamètre à la circulaire ou à la circonférence d'un cercle : mais dans la pratique on ſe ſert de celui de 113 à 355, & communément de celui de 7 à 22, qui eſt une approximation qui nous vient d'Archimede.

Ainſi trois fois le diamètre plus un ſeptième du même diamètre, eſt égal à la circonférence; le nombre ſimple 7 repréſentant un diamètre quelconque, & le nombre ſimple 22 ſa circonférence : à l'aide de ce rapport numérique, on découvre aiſément la longueur d'une circulaire, ou celle d'un diamètre qui eſt inconnu; pour cet effet on établit une règle de trois dont le premier terme eſt 7, & le ſecond 22, ſi l'on cherche une circonférence; ou dont le premier terme eſt 22 & le ſecond terme 7, lorſ-

qu'il s'agit de connoître un diamètre: dans le premier cas le troisième terme de cette règle est le diamètre connu; dans le second cas ce troisième terme est la circonférence connue, le diamètre étant l'objet de cette règle. *Par exemple,*

133. Imaginons qu'un diamètre AB a 35 pieds, & qu'il s'agit de savoir ce qu'en a sa circonférence ACBD. *Fig.* 104.

On dira . . 7, *diamètre,*
est à . . . . 22 *sa circonférence,*
comme . . 35, *autre diamètre,*
est à sa circonférence que l'on cherche.

Multipliant le second terme 22
par le troisième terme . . 35,
on aura pour produit . . 770,
lequel étant divisé par le premier terme 7,
donne au quotient . . 110 pieds
pour la longueur de cette circulaire.

134. Supposons qu'une circulaire AC BD a 42 toises, on demande combien en a son diamètre AB. *Fig.* 104.

On dira . . 22, *circonférence,*
est à . . . 7 *son diamètre,*
comme . . . 42, *autre circonférence,*
est à son diamètre qui est inconnu.

Multipliant le second terme . 7
par le troisième terme . . 42,
on aura au produit . . . 294,

ce qui étant diviſé par le premier terme 22,

donne au quotient . . . 13 toiſes $\frac{8}{22}$ ou $\frac{4}{11}$ pour la longueur de ce diamètre.

135. Toute circulaire contenant 360 degrés (11), dès que l'on aura ſa longueur en pieds ou en toiſes, ou en toutes autres meſures déterminées, on trouvera aiſément la longueur d'une de ſes portions, ſelon qu'elle contiendra de degrés: & lorſque l'on ſaura ce qu'un arc vaudra de degrés & de meſures quelconques, on trouvera facilement ce qu'une circulaire contiendra de pareilles meſures; pour cet effet on établit une règle de trois: *dans le premier cas* on poſe pour ſon premier terme la valeur en degrés d'une circonférence, pour ſecond terme la valeur de l'arc en degrés, & pour troiſième terme la valeur de cette circulaire en meſures déterminées: *dans le ſecond cas* on met pour premier terme de la règle de trois, la valeur de l'arc en degrés, pour ſecond terme la valeur de la circulaire en degrés, & pour troiſième terme la longueur de l'arc en meſures conſtantes. Par exemple,

Fig. 104. 136. Suppoſons qu'une circulaire AC BD a 28 toiſes de longueur, & que l'on veut ſavoir combien en a une portion BD de cette courbe de 54 degrés.

On dira 360 *la circonférence en degrés* est à . . . 54 *valeur de l'arc en degrés*, comme . 28 toises, *longueur de cette circonférence*, est à la longueur de l'arc de 54 degrés.

Multipliant le second terme 54
par le troisième 28
on aura au produit . . 1512.
Ce qui étant divisé par le premier terme . . . 360,
donne au quotient . . 4 toises $\frac{1}{5}$
pour la longueur de cet arc.

137. Imaginons qu'un arc AC de 25 degrés a 40 pieds de longueur, on demande combien en a la circulaire dont il fait partie. *Fig.* 104.

On dira 25, *valeur de l'arc en degrés*, est à . . 40 *pieds*, *longueur de cet arc*, comme 360 *degrés*, *contenu de la circonférence*, est à la longueur de cette circulaire.

Multipliant le second terme 40
par le troisième terme . . 360,
on aura . . . . . 14400.
Et divisant ce produit par le troisième terme . . . 25,
il viendra . . . . 576 pieds
pour quatrième terme, & conséquemment pour la longueur de cette circulaire.

DU CERCLE ET DE SES PARTIES.

Définitions.

Fig. 104. 138. Un cercle eſt l'étendue plate terminée par une circulaire ACBDA; le milieu de cette étendue eſt nommé ſon centre; toutes les lignes menées dedans ou dehors un cercle ſont appellées comme celles qui ſont tirées de la même manière à l'égard d'une circulaire (12 & ſuivants).

Les portions de cercle s'appellent en général *fragment:* elles ont en particulier un nom qui les diſtingue entre elles.

Fig. 105. 139. La portion E de cercle, compriſe entre une demi-circulaire ABC & ſon diamètre AC, ſe nomme *demi-cercle.*

140. La portion F de cercle, compriſe entre un quart de circulaire CH & deux rayons GC, GH, réciproquement perpendiculaires, ſe nomme *quart de cercle.*

141. La portion I de cercle, compriſe entre deux rayons GA, GK, & un arc KA moindre ou plus grand qu'un quart de circulaire, s'appelle *ſecteur.*

Fig. 106. 142. La portion L de cercle, compriſe entre un arc MNO & ſa corde MO, ſe nomme *ſegment.*

143. Et la portion T de cercle, renfermée entre deux arcs PR, QS, & deux

ordes parallèles PQ, RS, ſe nomme *zone*: orſque ces arcs ſont inégaux, comme MPR, QS, ou que les cordes ne ſont point parallèles l'une à l'autre, cette portion de cercle eſt appellée *fragment*.

Les Géomètres conſidèrent un cercle comme un polygone régulier (78) d'un nombre infini de côtés égaux, mais ſi petits qu'ils n'admettent pas de différence pour la pratique entre le rayon oblique & le rayon droit (128); de ſorte que ces rayons étant regardés comme des quantités égales, on peut prendre l'un pour l'autre.

Du contenu d'un Cercle.

144. On a vu (129) que l'on trouve le contenu d'un polygone régulier en multipliant ſon circuit ou ſon périmètre par la moitié de ſon rayon droit; il faut donc auſſi, pour avoir le contenu ou la ſuperficie d'un cercle, multiplier ſa circonférence par la moitié de ſon rayon; donc un cercle eſt égal à l'étendue d'un triangle qui auroit pour baſe ſa circonférence, & pour hauteur ſon rayon; donc un demi-cercle eſt égal à l'étendue d'un triangle qui aura pour baſe la demi-circulaire, & pour hauteur ſon rayon; donc un quart de cercle eſt égal au demi-produit du quart de circonférence

par ſon rayon : le ſecteur de cercle eſt égal à la moitié du produit de ſon rayon par la longueur de ſon arc. Par exemple, ſuppoſons que

le diamètre d'un cercle a . . 10 toiſes :
le demi-diamètre, ou le rayon, aura . . . . 5 toiſes,
la circonférence ſera de . 31 toiſes $\frac{3}{7}$ (132 & 133) :
la demi-circonférence contiendra . . . . . 15 toiſes $\frac{5}{7}$
le quart de circonférence aura . . . . . 7 toiſes $\frac{6}{7}$,
de ſorte que,

145. Si l'on veut avoir la ſuperficie de ce cercle,

on multipliera . . . 31 toiſes $\frac{3}{7}$
par 5,
& on aura . . . . 157 toiſes $\frac{1}{7}$,
dont la moitié eſt . . . 78 toiſes $\frac{4}{7}$,
qui eſt le contenu ou l'étendue de ce cercle.

Si l'on multiplie . . 15 toiſes $\frac{5}{7}$
par 5,
& que du produit . . 78 $\frac{4}{7}$
on en prenne la moitié, on aura . . . . . 39 toiſes $\frac{2}{7}$
pour la ſuperficie du demi-cercle.

Si on prend la moitié du produit . . . . . 39 toiſes $\frac{2}{7}$
de 7 toiſes $\frac{6}{7}$ par 5 toiſes,

on aura . . . . . 19 toiſes $\frac{2}{14}$ pour le contenu du quart de cercle.

Enfin ſi on prend la moitié du produit d'un arc de ce cercle que l'on ſuppoſe de . . . . . 12 toiſes de longueur multipliées par 5, on aura pour ce demi-produit . . . . . 30 toiſes pour le contenu du ſecteur, ſuivant la longueur de cet arc.

CHAPITRE II.

De l'Étendue de terrein qu'il faut fourrager pour nourrir au verd les chevaux d'une armée.

146. ON ſait qu'il ne ſuffit pas à une armée d'avoir toutes ſortes de munitions de guerre en magaſins, d'où elle les tire à meſure qu'elle en a beſoin ; d'avoir des ſubſiſtances pour les troupes, c'eſt-à-dire, du pain, de la viande, des farines, &c ; qu'il lui faut encore du fourrage & du grain pour nourrir ſes chevaux ; que du fourrage on en fait des amas & des magaſins découverts & clos d'une barrière ou d'un foſſé, pour les mettre en ſûreté & à l'abri

des incendiaires : ce fourrage ſe diſtribue par rations ou bottes d'un certain poids. Ces productions champêtres ſe fauchent en ordre, & par canton que l'on choiſit, autant qu'il eſt poſſible, du côté de l'ennemi, afin de le priver de ce fourrage, & de ſe ménager pour le beſoin des reſſources aux environs & derrière ſoi.

Dès que les productions des campagnes ſont en état de nourrir les chevaux, on va s'en pourvoir ſur le lieu indiqué : le jour étant marqué pour cela, & les fourrageurs marchant en ordre, on les y conduit ſous une eſcorte, & on forme une chaîne de troupes ou une enceinte, autour du terrein indiqué pour le fourrage, afin de les mettre à l'abri des attaques des ennemis. De ce qui eſt fauché l'on fait des *balots* ou des *trouſſes* liées avec des cordes, dont le cavalier charge ſon cheval : chacune d'elles peſe ordinairement 350 ou 400 livres, & le nourrit pendant ſept jours.

Il eſt intéreſſant d'évaluer la quantité de fourrage verd néceſſaire pour la ſubſiſtance des chevaux des corps de troupes qui ſont à une armée, & d'apprécier auſſi ce que l'on en peut avoir ſur une campagne qu'on a deſſein de faucher ; mais avant de faire cette recherche, il faut conſidérer que les champs ne ſont pas des terreins de même

qualité,

qualité; qu'ils ne produiſent pas la même choſe; que les années ne ſont pas également abondantes; qu'il y a des herbes à grains qui montent plus ou moins haut les unes que les autres, & qu'elles ne rempliſſent pas autant des champs de même étendue; il faut encore conſidérer qu'il eſt aſſez ordinaire de trouver des terres en repos, d'autres en friches, de maigres & de médiocres; ce qui fait autant de difficultés lorſque l'on veut connoître ce que l'on pourra trouver d'herbes vertes ſur une campagne. Quoi qu'il en ſoit, on va haſarder ſur ce ſujet un calcul d'approximation, ou qui pourra du moins ſervir d'exemple pour mieux faire. *Nous ſuppoſons une année commune, des terres de moyenne qualité, des herbes d'un poids milieu entre celui de leur printems & celui de leur prochaine maturité: & nous ferons nos approximations* ſur l'arpent de 1000 toiſes quarrées, dont la perche courante ou linéaire eſt de 19 pieds.

POIDS QUE PRODUIT EN VERD L'ARPENT DE DIFFÉRENTS GRAINS.

147. L'arpent de froment ſur pied donne environ . . . 7000 liv. peſant; celui d'orge ſur pied, en verd, donne . . 5000

celui de ſeigle ſur pied,
en verd, donne . . 5500 liv. peſant;
celui d'avoine ſur pied,
en verd, donne . . 5000
& celui de pré donne environ . . . . 4000.

Nous admettons que les prés artificiels, tels que le trefle, la luzerne, le ſainfoin, les pois, &c, donnent à peu-près le même poids en verd, que le pré naturel.

Ainſi ces cinq arpents de différentes productions donneront enſemble . . . . 26500 livres peſant d'herbes vertes; mais pour avoir égard aux champs en non-valeur, aux chemins, &c, nous réduirons cette quantité à un $\frac{1}{18}$ ou environ de moins,
c'eſt-à-dire à . . 25000 livres;
ce qui étant diviſé par 5,
donne au quotient . 5000 livres de fourrage verd par arpent indiſtinctement: mais un cheval dépenſe journellement 50 livres de ce fourrage.
Par conſéquent ſi l'on
diviſe 5000
par 50,
on trouvera . . . 100 pour le nombre de chevaux qu'un arpent nourrira dans un jour.

PRÉPARATION AU CALCUL DE CE QU'IL FAUT DE FOURRAGE VERD A UNE ARMÉE.

148. Pour faire ce calcul, il faut considérer, 1°. ce qu'il y a de chevaux par compagnie de cavalerie & de dragons; ce que l'on en doit compter à chaque officier de ces compagnies, tant pour leur propre personne que pour le transport de leur bagage: 2°. ce qu'il y a de compagnies par escadron, combien d'escadrons de troupes réglées à l'armée: 3°. combien ces escadrons composent de régiments, par conséquent autant d'états-majors: ce que chaque officier de ces états-majors, selon l'ordonnance & son grade, a de chevaux, y compris les bêtes de charge: ces quantités réunies donneront d'abord le nombre de chevaux des corps de cavalerie & de dragons.

A l'égard de l'infanterie on fera attention, 1°. à ce qu'il y a d'officiers par compagnie, & à ce que chacun d'eux doit avoir de chevaux, selon son rang: 2°. à ce qu'il y a de compagnies par bataillon, & combien de bataillons a l'armée: 3°. à ce que ces bataillons composent de régiments; ainsi combien d'états-majors d'infanterie;

& ce que chaque officier, ſelon ſon grade, a de chevaux; ces différents nombres raſſemblés donneront la quantité de chevaux utiles aux officiers d'infanterie; de ſorte qu'ajoutant cette ſomme à celle qui proviendra de la cavalerie & des dragons, on aura le total de tous les chevaux qui ſe trouvent aux régiments compoſants l'armée.

Dès que l'on aura ainſi connu cette quantité de chevaux, on procédera à ſavoir ce qu'ils conſommeront enſemble de fourrage verd; à juger de l'étendue de campagne qu'il faudra fourrager pour les nourrir, & à découvrir le tems que durera ce qui aura été fauché.

De ce que l'on vient d'expoſer, il convient d'en donner des exemples: nous commencerons par le dénombrement des chevaux: nous n'y comprendrons pas ceux des officiers de l'état-major d'une armée, ni ceux de l'artillerie & des vivres; & comme la force des compagnies eſt ſujette à des variations, nous ne ferons que de pures ſuppoſitions à cet égard: enſuite nous enſeignerons à ſupputer ce qu'une certaine étendue de campagne peut donner de fourrage verd.

DU DÉNOMBREMENT DES CHEVAUX DE TROUPES ET D'OFFICIERS, SELON LE NOMBRE DES RÉGIMENTS COMPOSANTS UNE ARMÉE.

149. Suppoſons une armée compoſée
de . . . . . 32 *bataillons*
& de . . . . . 40 *eſcadrons de troupes réglées.*
Les compagnies de cavalerie & celles de dragons de . . 80 *hommes* chacune, ayant trois officiers.
Les eſcadrons compoſés de . . . . 4 *compagnies* chacun.

Cela ſuppoſé, on aura . . . . 80 chevaux par compagnie de cavalerie & de dragons.
Imaginons au Capitaine . . . . 8 chevaux,
au Lieutenant, . . 6 chevaux,
au Cornette, . . 4 chevaux,
on trouvera . . 98 chevaux par compagnies montées.
Conſéquemment pour quatre compagnies, ou pour un eſcadron,
on aura . . . 392 chevaux; ce qui étant multiplié par 40, *nombre d'eſcadrons*, donne au produit . . . 15680 chevaux.

150. Suppoſons que les quarante eſcadrons compoſent huit régiments ou huit états-majors, & que dans chacun le Colonel a . . . . 10 chevaux,
le Lieutenant-Colonel 8,
le Major . . . 8,
l'Aide-Major . . 5,
l'Aumônier . . 2,
le Chirurgien . . 4,
on aura . . . 37 chevaux par état-major, & conſéquemment . . 296 chevaux pour les huit.
Ce qui étant ajouté à 15680 (149),
donne . . . 15976 pour le nombre de chevaux dans la cavalerie & les dragons; & afin d'y comprendre ceux des vivandiers, nous porterons ce nombre à . . . . 16060 chevaux.

151. A l'égard de l'infanterie, ſuppoſons les bataillons de neuf compagnies, chacune ayant trois officiers, & imaginons que le Capitaine a . . 4 chevaux,
le Lieutenant . . 3,
& le ſous-Lieutenant 2,
on aura . . . 9 chevaux pour le ſervice des officiers d'une compagnie d'infanterie,

& conſéquemment . 81 pour neuf compagnies, ou par bataillon; ce qui étant multiplié par . . . 32, *nombre de bataillons*, donne . 2592 chevaux dans l'infanterie.

Suppoſons que ces trente-deux bataillons compoſent ſept régiments, ainſi ſept états-majors d'infanterie, & imaginant dans chacun que le Colonel a . . . . 10 chevaux,
le Lieutenant-Colonel 8,
le Major . . . 6,
l'Aide-Major . . 3,
l'Aumônier . . 2,
& le Chirurgien . 3,
on aura . . . 32 chevaux par état-major d'infanterie, & par conſéquent . . . . 224 pour les ſept; ce qui étant ajouté à . . . 2592,
donne au total . , 2716 pour le nombre de chevaux des officiers d'infanterie; & ayant égard aux chevaux des vivandiers, nous en ſuppoſerons . . . 2780. Mais comme les chevaux des officiers d'infanterie ſont beaucoup moins élevés & moins forts

que ceux de la cavalerie, & qu'ils ne consomment qu'environ moitié de ceux-ci (*c'eſt à quoi on fait attention dans la diſtribution du fourrage ſec, puiſque la ration d'infanterie n'eſt que de huit livres de foin & demi-boiſſeau d'avoine, tandis que celle de cavalerie eſt de ſeize ou dix-huit livres de foin avec les deux tiers du boiſſeau d'avoine*); ayant égard à cela, il faut compter deux chevaux d'infanterie pour un de cavalerie; ainſi au lieu

de . . . . . 2780 chev. (151),

nous n'en compterons que . . . . 1390 dans l'infanterie. . . . .

Ce qui étant ajouté à 16060 (150),

fait en total . . 17450 chevaux à nourrir au verd à l'armée, & aux dépens des productions d'une campagne.

Ce dénombrement étant fait, il eſt aiſé de juger de la conſommation journalière en fourrage verd; de ce qu'il en faudra avoir pour pluſieurs jours, & de ce que durera ce que l'on aura fauché; c'eſt le calcul que nous allons faire.

De la quantité de fourrage verd qu'il faut pour nourrir les chevaux d'une armée.

152. Les chevaux que l'on nourrit d'herbes vertes, en mangent journellement trois fois autant que de sèches ; ceux de cavalerie, dont la ration est au moins de seize livres de foin sec, comme on l'a dit ci-dessus, dépensent au verd environ 50 livres, n'ayant d'autre grain que celui qui se trouve dans les herbes qui portent épis ; ainsi multipliant le nombre . 17450 chevaux par . . . . . 50, on trouvera . . . 872500 livres de fourrage verd qu'il faudra par jour pour nourrir les chevaux des troupes réglées, qui composent une armée que nous avons supposée de 32 bataillons & de 40 escadrons.

153. Si l'on divise la quantité . . . 872500 livres pesant d'herbes vertes par 5000, *produit d'un arpent* (147), on trouvera . . . 174 $\frac{1}{2}$ pour le nombre d'arpents qu'il faudra fourrager pour la subsistance, pendant un jour seulement, des 17450 chevaux à nourrir au verd à l'armée supposée. Conséquemment

pour les nourrir deux jours il faudra en fourrager le double, ou 349 arpents de 1000 *toiſes quarrées.*
Pour trois jours le triple, ou . . . . 523 ½.
Pour quatre jours le quadruple, ou . . 698.
Pour cinq jours le quintuple, ou . . . 872 ½.
Et pour ſix jours le ſextuple, ou . . . 1047.

C'eſt ainſi que l'on parvient à connoître ſur combien d'arpents il faut faire paſſer la faux, afin d'avoir pour un ou pour pluſieurs jours le fourrage verd néceſſaire, ſelon la force d'une armée.

COMMENT ÉVALUER A LA GUERRE LA QUANTITÉ D'ARPENTS CONTENUS DANS UNE CAMPAGNE QU'ON A DESSEIN DE FOURRAGER.

154. Pour trouver ce qu'il y a d'arpents en une campagne ſur laquelle on veut faire paſſer la faulx afin de pourvoir à la nourriture des chevaux d'une armée, il faut avoir la figure de ce canton, ou la faire à vue en meſurant ſes côtés au pas de trois pieds ; ayant cette figure, il ſera aiſé d'en connoître la ſuperficie en ſuivant ce que

l'on a dit (115, 116, 125, 126, 127, 128, 129, 130 ou 131). C'eſt ici le lieu d'en faire des applications utiles à la guerre.

155. L'arpent du contenu de 1000 toiſes quarrées & que nous avons choiſi, peut ſe conſidérer comme fait de la multiplication de 63 pas de trois pieds, par 63 pas auſſi de trois pieds qui produiſent 3969 pas quarrés; ou comme fait de la multiplication de 31 toiſes 3 pieds, par 31 toiſes 3 pieds qui produiſent 992 toiſes quarrées environ, c'eſt-à-dire $\frac{1}{125}$ de moins que l'arpent de 1000 toiſes ſuperficielles.

156. Imaginons que la campagne que l'on doit fourrager eſt limitée d'un côté par une rivière, & d'autres côtés par deux chemins, de ſorte que ſa figure eſt un triangle que l'on juge rectangle (64) ou à angles droits, dont AB eſt de 1800 pas ou de 900 toiſes, & BC de 1480 pas ou de 740 toiſes. *Fig.* 107.

Ainſi multipliant . . 900 toiſes
par 740,
on aura . . . . 666000.
Et prenant moitié de ce produit, on trouvera . . . . 333000 toiſes *pour l'étendue du triangle* ABC (126).
Diviſant ce nombre . 333000 toiſ. quarrées par . . . 1000 *contenu de l'arpent* (146), on trouvera que cette cam-

pagne contient . . 333 arpents.
Mais on a vu (153)
qu'il faut fourrager . 174 ½ arpents
pour la subsistance journalière des chevaux de l'armée supposée de 32 bataillons & de 40 escadrons (149)
Si l'on divise . . 333 arpents
par . . . . . 174 ½ arpents,
on trouvera environ . 2 pour le nombre de jours que durera ce fourrage verd.

Fig. 108. 157. Supposons que la campagne que l'on veut fourrager est un trapèze ABCD (83), dont le côté AD a 1380 pas ou 690 toises ; son parallèle BC, 1060 pas ou 530 toises ; & leur distance perpendiculaire CE, 1660 pas ou 830 toises.

Cela étant, les deux côtés parallèles AD, BC valent ensemble . 1440 toises, qui multipliées par la moitié de CE ou par . . 415 toiſ. (127), produisent . . . 597600 toiſ. quarrées ou superficielles pour le contenu du trapèze ABCD ; ce qui étant divisé par . . . . . 1000 toises *que contient l'arpent* (146) ; donne au quotient . . . . 597 pour la quantité d'arpents renfermés dans ce trapèze ; & si l'on divise ce nombre

par . . . . . 174 $\frac{1}{2}$ (153),
on aura . . . . . 3 pour la quantité de jours que durera le fourrage pris ſur cette campagne pour la nourriture des chevaux de l'armée ſuppoſée (149).

158. Pour autre exemple, imaginons que l'on a reconnu un canton à fourrager dont on a fait à vue la figure en jugeant de l'ouverture des angles, laquelle eſt un polygone ou un pentagone irrégulier (78) dont on a meſuré au pas les lignes ſeulement néceſſaires pour en découvrir le contenu; enſorte que *Fig.* 109.

AC a . . . 1680 pas, ou . . 840 toiſes.
BF . . . . . 980 . . . . . 490.
AD . . . . 1840 . . . . . 920.
CG . . . . 1260 . . . . . 630.
& EH . . . 1180 . . . . . 590.

Ces dimenſions étant connues, on aura pour le triangle ABC, ou pour le demi-produit de 840 par 490, 205800 toiſes quarrées.

Pour le triangle ACD, ou pour le demi-produit le . . 920 par 630, 289800.

Pour le triangle AED, ou pour la moitié du produit de . 920 par 590, 271400.

Et après l'addition, . . . 767000 toiſes pour la ſuperficie de ce polygone irrégulier ABCDE.

Si l'on diviſe ce nombre 767000 toiſ. quarrées par . . . . 1000 (146), on trouvera . . . 767 arpents contenus en cette figure; ce qui étant diviſé par . . . . 174 ½ (153), donne environ . . 4 pour le nombre de jours que durera ce fourrage, ſelon ce qui a été ſuppoſé (149).

Fig. 110. 159. Pour dernier exemple ſur ce ſujet, ſoit une étendue de campagne à fourrager, regardée comme terminée par une ligne circulaire, & dont, partant de différents points, on a meſuré ſon diamètre qui ſe trouve de 2020 pas, ou de 1010 toiſes. Par l'article (133), on connoîtra que cette circulaire eſt de . . 3174 *toiſes linéaires*, ou environ, & la ſuperficie de ce cercle de . . . 801435 *toiſes quarrées* (144), qui diviſées par . . . . 1000 *contenu de l'arpent* (146), donne au quotient . . . 801 *arpents*, leſquels diviſés par . 174 ½ (153), donne . . . . 4 pour la quantité de jours que durera le fourrage coupé ſur cette campagne circulaire.

LES CONNOISSANCES GÉOMÉTRIQUES.

LIVRE TROISIEME.

DES SOLIDES ; DU CALCUL DU FOURRAGE SEC ; DU CALCUL DES GRAINS.

Dans le premier Livre on a conſidéré l'étendue linéaire ; dans le ſecond, l'étendue ſuperficielle ; dans celui-ci nous allons l'examiner ſous les trois dimenſions, c'eſt à-dire, ayant longueur, largeur, & épaiſſeur.

CHAPITRE PREMIER.

Définitions des Corps.

ON nomme *corps* ou *ſolide* tout ce qui a de l'épaiſſeur, comme une pierre, une poutre, une boule, un boulet, une bombe, &c.

Planc. 6. Fig. 111, 112, 113, 114 & 115. 160. Si l'on imagine qu'un triangle A, un quarré B, un rectangle C, un polygone D, un cercle E, &c, se meut parallélement à lui-même le long d'une ligne droite LM; son existence, répétée à tous les points de cette ligne, formera un solide ou un corps; & quoiqu'une superficie soit considérée sans épaisseur, ce mouvement supposé le long d'une ligne, la fait regarder comme la cause ou la génératrice du solide.

161. Les corps ou les solides ont des noms qui les distinguent. Le corps qui a un triangle A pour générateur, se nomme *Fig.* 111. *prisme triangulaire.*

162. Celui qui a pour générateur un quarré, ou un lozange, ou un rectangle, *Fig.* 112, 113. ou un parallélogramme, se nomme *prisme quarré, lozange, rectangle*, ou plus com- *Fig.* 123 & 125. munément *parallélipipede*, parce que ses côtés opposés sont parallèles; mais si ce corps a pour plan générateur un trapèze ou un trapézoïde ou un nombre de côté pairs ou impairs que l'on ne désigne pas, *Fig.* 114 & 124. on le nomme *prisme multilatère*, ou l'on ajoute au nom de prisme celui du plan générateur, en disant un *prisme trapèze*, ou *exagonal*, ou *eptagonal*, &c.

Fig. 115. 163. Un corps qui a pour générateur un cercle E, s'appelle *cylindre.*

164,

164. Un corps F qui a pour générateur un quarré & une hauteur égale au côté de ce quarré, ou qui eſt borné par ſix quarrés égaux, ſe nomme *cube*. *Fig.* 116.

165. Un corps qui finit en pointe, ou qui eſt enveloppé de triangles, ſe nomme *pyramide:* à quoi on ajoute quelquefois le nom du plan oppoſé à ſa pointe, en diſant, une *pyramide triangulaire, pentagonale*, &c. Quand un corps pointu eſt limité par une enveloppe réguliérement courbe, on le nomme *cône*. *Fig.* 117 & 126. *Fig.* 118 & 127.

166. Une pyramide ou un cône, à qui manque ſa partie ſupérieure ou pointue, ſe nomme *pyramie tronquée*, ou *cône trondqué*.

167. Le plan générateur qui termine un priſme, un parallélipipede, un cylindre, &c, par ſes bouts, ſe nomme *baſe* de ce corps.

168. Le plan F ou G oppoſé à la pointe d'une pyramide ou d'un cône, ſe nomme pareillement *baſe de la pyramide* ou *baſe du cône*, & cette pointe S eſt appellée *ſommet* de ce corps. *Fig.* 117, 118, 126, & 127.

169. Voici encore une preuve que la ſuperficie eſt la génératrice du ſolide, puiſqu'on ne peut nier que la révolution d'un rectangle EM autour d'un de ſes côtés EL, produit un cylindre; celle d'un triangle rectangle ABC tournant auſſi ſur l'un de *Fig.* 119. *Fig.* 120.

ſes côtés qui forment ſon angle droit, forme un cône, & qu'il formeroit deux cônes oppoſés ayant baſe commune, s'il faiſoit une révolution ſur ſon grand côté
Fig. 121. AC; celle d'un demi-cercle H tournant ſur ſon diamètre NO, décrit un *globe* ou
Fig. 122. une *ſphère*; celle d'un quart de cercle I, autour de ſon rayon PQ, engendre un *demi-globe* ou une *hémiſphère*, & ainſi des autres ſuperficies que l'on imagineroit mouvoir ſur un de leurs côtés.

Fig. 111, 112, 113, 114 & 115. 170. La diſtance perpendiculaire LM, entre les ſuperficies qui terminent un corps par ſes bouts, eſt nommée la *hauteur de ce corps.*

Fig. 117, & 118. *Fig.* 126 & 127. 171. Pareillement la diſtance perpendiculaire EF ou IK, entre le ſommet & la baſe, ou le prolongement de la baſe d'un corps pointu, eſt auſſi appellée la *hauteur de la pyramide* ou du *cône*; & ſi ces corps ſont tronqués, leur hauteur l'eſt autant.

Fig. 111; 112, 115, 117, 118, 123 & 124. 172. Les corps ou les ſolides perpendiculaires ſur leurs baſes ſont nommés *corps droits*; ceux qui y penchent ſont appellés *corps obliques*, ce qui fait une diſtinction entre eux.

Fig. 115, 118, 121, 126 & 127. 173. La ligne NO, ou EF ou IF ou IG, qui paſſe par le milieu d'un corps droit ou oblique, eſt nommée ſon *axe*.

174. L'enveloppe ou l'extérieur de tous corps ſe nomme ſa *ſurface*.

Du contenu de la surface de quelques Corps.

175. Puiſque la ſurface d'un priſme, d'un parallélipipede, d'un multilatère, &c, eſt compoſée de rectangles, ſi le corps eſt droit; ou qu'elle eſt compoſée de parallélogrammes, s'il eſt oblique, & que la ſurface d'un cylindre peut être conſidérée comme l'aſſemblage de ſuperficies infiniment étroites, on aura donc le contenu de cette ſurface en cherchant la ſuperficie particulière de chacune des figures d'enveloppe, comme on l'a enſeigné (116, 125 & 126). Ces différentes ſuperficies jointes enſemble donneront au total le contenu de la ſurface du priſme, ou du parallélipipede, ou du multilatère, &c, dans laquelle on ne comprend pas les plans ou les figures ſemblables, ou la baſe & le couronnement de chacun de ces corps droits. Pour abréger les opérations, on multiplie le circuit de chacun de ces corps par leur hauteur, & ainſi on trouve le contenu de leur ſurface; car ces rectangles enveloppants ſont enſemble égaux à un autre rectangle qui auroit une baſe égale à toutes les baſes particulières, & même hauteur que le corps.

176. La ſurface d'une pyramide droite

étant composée de triangles, on aura le contenu de cette surface en joignant ensemble la superficie de chacun des triangles enveloppants; mais si ces triangles ont une hauteur commune, comme lorsque la base de ce corps droit est régulière, on multipliera le circuit de cette base par la hauteur commune; & prenant la moitié du produit, on aura le contenu de la surface de la pyramide droite, puisque tous les triangles enveloppants sont égaux à un seul triangle qui auroit pour sa base la longueur de toutes les bases particulières, & pour sa hauteur celle qui leur seroit commune.

177. Le cône droit pouvant être considéré comme enveloppe de triangles infiniment petits, on aura donc le contenu de sa surface en prenant le demi-produit de la circonférence du cercle, ou de la base du cône multipliée par le côté du cône, puisque ce côté doit être regardé comme la hauteur commune à ces petits triangles. *On ne s'étend pas davantage sur les moyens d'avoir la surface de toutes espèces de corps ou de solides, cela étant inutile ici.*

CHAPITRE II.

De la ſolidité ou du contenu des Corps.

178. DE ce que l'on vient de dire de la formation des corps, on en doit naturellement conclure que pour avoir le contenu des priſmes, des parallélipipedes, & des cylindres ; il faut multiplier la ſuperficie de leur baſe, ou leur plan générateur, par la quantité de fois qu'il eſt répété, c'eſt-à-dire, par la hauteur du corps (170), & que ce qui réſultera pour produit de cette multiplication, ſera inconteſtablement le contenu du corps dont il s'agira.

179. La meſure dont on ſe ſert pour exprimer le contenu d'un ſolide, eſt elle-même une meſure ſolide qui a longueur, largeur, & épaiſſeur égales, telle qu'un pouce cube (165), un pied cube, une toiſe cube, &c. La quantité de fois que cette meſure ſolide ou cubique ſe trouve dans un corps, eſt ce que l'on nomme le contenu ou la ſolidité de ce corps : par exemple, *Fig.* 116.

Premier Exemple.

180. Suppoſons que l'on demande le contenu d'un priſme rectangulaire & droit *Fig.* 123.

AD, dont un des côtés AB de ſa baſe a . . . . . 10 pieds,
ſon autre côté BC. . . 8 pieds,
on aura, en les multipliant, ... 80 pieds quarrés pour le rectangle, ou pour la baſe AC (116).
Ce qui étant multiplié par . . . . . 15 pieds (178) que l'on ſuppoſe à la hauteur CD, donne . . . . 1200 pieds cubes pour le contenu de ce priſme.

Second Exemple.

Fig. 124. 181. Imaginons qu'il s'agit d'avoir le contenu d'un priſme quadrangulaire & droit CF, lequel a pour baſe un trapèze (83), dont le côté AB a 9 pieds,
ſon parallèle CD . . 7,
leur diſtance perpendiculaire CH , . . 4,
& la hauteur BF de ce priſme . . . . 12.
D'abord pour le trapèze ou pour le plan générateur ABCD, on aura . . . . 32 pieds quarrés (127); ce qui étant multiplié par la hauteur BF ou par . . 12,
donne . . . . 384 pieds cubes contenus dans ce priſme trapèze CF.

Troiſième Exemple.

182. Imaginons un cylindre droit ME dont on veut connoître la ſolidité, ſachant que le rayon OL de ſa baſe Fig. 115.

a . . . . . 10 pieds,

& ſa hauteur LM ou ON 28 pieds.

Suivant les articles 133 & 144, on aura pour la ſuperficie du cercle, ou de la baſe E, ... 314 pieds quarrés $\frac{1}{7}$; ce qui étant multiplié par la hauteur ML de ce cylindre, ou

par . . . . . 28 pieds,

produit . . . . 8800 pieds cubes contenus dans ce cylindre.

Si les corps ſuppoſés dans ces exemples euſſent été obliques ſur leur baſe, leurs côtés auroient été différents de leur hauteur par laquelle il faut toujours multiplier l'étendue de cette baſe (178), pour avoir la ſolidité de ces corps (178).

DU RAPPORT, EN GÉNÉRAL, QU'IL Y A ENTRE LES SOLIDES OU LES CORPS.

183. De ce que l'on vient d'expliquer dans l'article 178 & ſuivants, il en faut tirer la conſéquence que les priſmes, les parallélipipedes, les cylindres, les pyramides, les cônes, &c, droits ou obliques, qui ont des

baſes égales en ſuperficies & même hauteur, ſont égaux entre eux, c'eſt-à-dire, qu'ils contiennent la même quantité de meſures cubes : que s'ils different en hauteur ſeulement, leur ſolidité différera en même proportion ; par exemple, celui qui aura une hauteur double, ou triple, ou quadruple, ou, &c, ſera double, ou triple, ou quadruple, &c, de l'autre corps : que ſi leur hauteur eſt la même & que l'étendue de leurs baſes ſoit différente, leur ſolidité ſera en même proportion que les ſuperficies de ces baſes, qui ſont répétées la même quantité de fois, exprimée par des hauteurs égales. Par exemple, le corps qui aura une baſe qui ſera moitié, ou tiers, ou quart, &c, de l'autre baſe, ſera moitié, ou tiers, ou quart, &c, de l'autre corps : que ſi ces corps ſont abſolument différents & dans l'étendue de leurs baſes & en hauteurs, ils ſeront entre eux dans la proportion des produits qui réſulteront de la multiplication de leurs dimenſions reſpectives.

DU RAPPORT PARTICULIER DE LA PYRAMIDE ET DU CÔNE AU PRISME ET AU CYLINDRE DE MÊME BASE ET DE MÊME HAUTEUR.

184. Si d'un prisme triangulaire & droit sur sa base ABC, on en sépare la pyramide ABCEA, cette pyramide aura même base ABC, & même hauteur BE ou AF que ce prisme : cette séparation faite, il restera de ce prisme la pyramide quadrangulaire ACDEFA, dont la hauteur EH, qui est aussi celle du triangle DEF, est égale à la hauteur BG du triangle semblable ABC. *Fig.* 128.

Si l'on compare ces deux pyramides en considérant que AC est une ligne commune & à la base de la pyramide triangulaire & à la base de la pyramide quadrangulaire ; que BE est égale à CD ou à AF, voilà donc deux dimensions de la pyramide triangulaire égales à deux dimensions de la pyramide quadrangulaire ; mais la troisième dimension dans l'une est la moitié de BG ou EH, & dans l'autre c'est EH toute entière : donc la pyramide triangulaire ABCEA est moitié de la pyramide quadrangulaire ACDEFA (183). Or ces deux pyramides composent le prisme ; donc la pyramide qui a même base ABC &

même hauteur BE que le prisme, en est le tiers : d'où l'on conclud que pour avoir le contenu ou la solidité d'une pyramide, il faut multiplier la superficie de sa base par le tiers de sa hauteur, ou prendre le tiers du produit de sa base par toute sa hauteur, &c.

185. Un cylindre étant regardé comme un prisme d'une infinité de côtés ; & le cône étant aussi considéré comme une pyramide de pareil nombre de côtés, il suit qu'un cône est le tiers d'un cylindre de même base & d'égale hauteur. Ainsi pour avoir la solidité ou le contenu d'un cône, il faut multiplier le cercle qui lui sert de base par le tiers de sa hauteur, ou le tiers de ce cercle par toute la hauteur, ou enfin le cercle par la hauteur du cône, & prendre le tiers de ce produit.

186. Ce que l'on vient de prouver du rapport de la pyramide au prisme droit de même base & de même hauteur ; & du cône au cylindre droit de même base & de même hauteur, doit s'entendre de la pyramide & du cône obliques, c'est-à-dire, que la solidité ou le contenu de la pyramide & du cône est égale au tiers du produit de leur base par leur hauteur perpendiculaire, puisque la solidité du prisme & du cylindre obliques, est égale au produit de leur base

par leur hauteur perpendiculaire (170). Ainſi on peut donc toujours conſidérer une pyramide & un cône comme appartenant à un priſme ou à un cylindre droit ou oblique, de même baſe & de hauteur égale, & agir en conſéquence.

Exemples.

187. On demande le ſolide ou le contenu d'une pyramide rectangulaire ABC DE, dont un des côtés AB de la baſe eſt de . . . . . 7 pieds, l'autre côté BC de . 9 pieds, & la hauteur EF de cette Pyramide de . 30 pieds; multipliant AB par BC, on aura . . . . 63 pieds quarrés pour la ſuperficie de la baſe ABCD; ce qui étant multiplié par . 10, qui eſt le tiers de EF (184 & 186), produit . . . . 630 pieds cubes pour la ſolidité ou le contenu de la pyramide ABCDE. *Fig.* 117.

188. On veut ſavoir le contenu d'un cône EGHI, le rayon FI du cercle qui eſt la baſe étant de . . 8 pieds, & la hauteur FE de ce cône étant de . . . . . 36 pieds, on aura pour le cercle F, ou pour la baſe de ce cône (133 & 144), 201 $\frac{1}{7}$ pieds quarrés; *Fig.* 118.

ce qui étant multiplié par le tiers de GK (185), ou par . . 12,

donne pour le contenu de ce cône . . . 2413 $\frac{5}{7}$ pieds cubes.

Ce que l'on vient de dire des ſolides eſt utile à la guerre, & on en fait l'application au tranſport des ſubſiſtances & des munitions néceſſaires à une armée; c'eſt de quoi l'on va traiter.

CHAPITRE TROISIÈME.

APPLICATION DE LA CONNOISSANCE DES SOLIDES AU TRANSPORT PAR EAU ET PAR TERRE, DES FOURRAGES, DES FARINES, ET DES AUTRES CHOSES NÉCESSAIRES A UNE ARMÉE.

Du Tranſport par eau.

189. IMAGINONS que l'on a 150000 rations de fourrage ſec, non compris la paille, & 150000 rations d'avoine à faire parvenir à une armée par le moyen d'une rivière ou d'un canal que l'on a à portée de ſoi, & dont on eſt maître : on veut connoître la quantité de bateaux qu'il faudra pour faire ce tranſport.

La ration de foin pesant 16 livres,
150000 rations peseront 2400000 livres.
La ration d'avoine composée de $\frac{2}{3}$ de boisseau, qui pesent . . 12 livres,
150000 rations d'avoine
peseront . . . . 1800000 livres.
Ainsi on aura . . . 4200000 livres
pour le poids du foin & de l'avoine à faire porter par eau.

Pour juger de ce qu'il faut de bateaux, il faut en examiner la capacité ; nous supposerons ici qu'ils sont de même grandeur les uns & les autres.

Qu'ils ont en haut . 10 pieds,
qu'ils ont en bas . . 9 pieds,
que leur profondeur est
de . . . . . 4 pieds,
& leur longueur de . 22 pieds entre l'avant & l'arrière-bec, que l'on ne comprend pas, afin de laisser ces parties aux bateliers, & libres pour les manœuvres : ces mesures étant connues, on aura pour le trapèze ABCDA . 38 pieds quarrés (127) ; ce qui, multiplié par la longueur EF d'un bateau, ou *Fig.* 129.
par . . . . 22 pieds (178 & 181), produit . . 836 pieds cubes pour la capacité d'un bateau.

190. On sait qu'un bateau porte un poids égal à la pesanteur de la quantité de

pieds cubes (165) d'eau qu'il peut contenir. Ce bateau en contiendroit . . . . . 836 pieds cubes, & le pied cube d'eau douce pese . . . . . 70 livres. Ainsi multipliant ces deux nombres, on aura . . . 58520 pour le poids dont on pourra charger ce bateau. La pesanteur de 150000 rations de foin & d'autant d'avoine étant de . . . . . 4200000 livres: si on divise ce poids par . 58520, on trouvera . . . . 72 pour le nombre de bateaux nécessaires à ce transport, soit qu'on les charge de foin & d'avoine, ou les uns d'une chose, les autres de l'autre.

REMARQUE.

191. Si les bateaux que l'on assemblera pour faire ce transport sont de différentes grandeurs, il faudra calculer la capacité de chacun en particulier, pour juger de ce qu'ils porteront tous ensemble, & pour les charger à proportion de leurs dimensions.

Lorsqu'il arrive qu'on ne peut pas assembler assez de bateaux pour qu'ils ne fassent qu'un voyage, ils en font plusieurs; & au retard près, c'est comme si l'on avoit suffisamment de bateaux.

Exemple.

192. Si au lieu de 72 bateaux trouvés ci-deſſus pour le tranſport ſuppoſé à faire en un ſeul voyage, on n'en a que 30, il y en a qui feront deux voyages, & d'autres qui en feront trois.

193. On ſuppoſe que l'on a 3500 ſacs de farine à faire paſſer à l'armée par la rivière, & avec les mêmes bateaux :
Le ſac de farine peſant ordinairement 325 livres, les 3500 ſacs peſeront
en total . . . . 1137500 ;
& diviſant cette quantité
par . . . . . 58520, *port d'un bateau* (190), il viendra au
quotient . . . . 20 pour le nombre de bateaux néceſſaires à ce tranſport, ou pour le nombre de voyages, ſi l'on en a une quantité limitée.

C'eſt ainſi que l'on ſuppute la quantité de voitures d'eau néceſſaires à proportion de leur capacité, & du poids que l'on auroit à tranſporter, comme des canons, des mortiers, des bombes, des boulets, des armes, des balles, des gabions, des ſauciſſons, &c.

DU TRANSPORT PAR TERRE.

194. Imaginons la même quantité 150000 rations de foin & autant d'avoine peſant

enſemble 4200000 livres (189) à faire parvenir par terre à une armée, en ſe ſervant pour cela des charriots, des charrettes, ou des voitures à roues du pays.

Dans ce cas, il faut avoir égard à la nature des chemins, à la foibleſſe de deux ou trois chevaux au plus, qu'un payſan peut atteler à ſa voiture, & mettre tout au moindre, afin de calculer le poſſible, au lieu de ſe flatter & de ſe tromper, ainſi que cela peut arriver lorſque l'on charge les voitures & les chevaux ſans conſulter leurs forces, & ſans faire attention à l'eſpèce de chemin, aux montées, aux deſcentes, & à ſa longueur; ainſi par ſuppoſition nous eſtimerons ici, que du fort au foible, chaque voiture peut conduire 150 rations de foin ſeulement, ou qu'elle portera 2400 livres peſant de foin ou d'avoine, ou d'autre choſe.

Ainſi diviſant le poids
à tranſporter . . . 4200000
par 2400,
on trouvera au quotient 1750 pour le nombre de voitures, ou pour le nombre de voyages que feront enſemble toutes les voitures que l'on raſſemblera pour faire ce tranſport.

195. Si l'on avoit 1500 ſacs de farine à faire

re également transporter par les voitures
i pays : le sac pesant 325 livres, les 1500
:s peseront ensemble . 487500 livres ;
qui étant divisé par le port d'une voiture
roues, ou par . . 2400 (194),
nnera au quotient . 203
ur le nombre de voitures, ou pour le
mbre de voyages qu'elles devront faire.

Ces exemples suffisent pour enseigner de elle manière on connoît le nombre de voi-res d'eau ou de terre qu'il faut pour faire transport des subsistances, ou des muni-ns nécessaires à une armée.

CHAPITRE QUATRIEME.

u Calcul de fourrage bottelé & non-bot-telé en magasin, à l'air, & en lieux cou-verts, & du Calcul des grains.

LORSQU'IL ne reste plus d'herbes sur la mpagne, on oblige le pays d'apporter ns le magasin le fourrage nécessaire pour subsistance des chevaux d'une armée ; différents districts de ce pays, en consé-ience de ce qu'on leur demande, en font répartition, comme bon leur semble, r les paroisses de leur dépendance, &

donnent des ordres précis afin que ce fourrage ſoit livré à l'époque, & au lieu qui leur eſt aſſigné.

On va quelquefois recevoir ce fourrage dans les chef-lieux du pays où les Baillis & les Châtelains en ont fait proviſion: la diſtribution s'en fait en ordre, & ſur des reçus.

Lorſqu'on eſt dans le cas de fourrager au ſec, les fourrages ſe trouvent, ſoit en bottes, en tas ou en meules, dans les campagnes, ou renfermés dans des granges: on ne doit point juger à l'aventure des quantités de fourrages: une prudente économie veut qu'elles ſoient appréciées; & c'eſt ce que l'on va enſeigner, en commençant par le fourrage en botte.

DU CALCUL DU FOURRAGE BOTTELÉ, ET A L'AIR.

196. La ration de foin, ou la botte, a environ 3 pieds de longueur ſur un pied de diamètre; de ſorte que la toiſe quarrée eſt occupée par 12 bottes, & que la toiſe cube contient conſéquemment 72 bottes: ainſi dès que l'on connoîtra les dimenſions d'un ſolide fait de bottes de foin, ſi l'on multiplie la quantité de toiſes cubes qu'il contiendra par 72, on aura le nombre de

bottes de foin ou de rations qui le compoſeront.

Ces dimenſions ſe prennent au compte dans les magaſins découverts; elles ſe prennent au pas de trois pieds dans les endroits fermés, comme les granges, les maiſons, & les fermes.

197. Le fourrage, aſſemblé en magaſin découvert, eſt arrangé de manière qu'il forme, ou un parallélipipede, ou un priſme triangulaire, ou un priſme pentagonal; voilà les différents ſolides qui ſe trouvent dans les magaſins, & dont on a le contenu en multipliant leur baſe par leur hauteur, comme on l'a dit (178). Voyons d'abord comment on trouve cette quantité au compte.

Premier Exemple.

198. Suppoſons pour premier exemple un parallélipipede AD, qui a dans ſa largeur AB, 30 bottes vues par leur bout; dans ſa longueur CD 20 bottes, & dans ſa hauteur BC 25 bottes. Multipliant AB, qui eſt 30,
par BC qui eſt . . 25,
on aura . . . . 750 bottes dans l'étendue du plan générateur AC; ce qui étant multiplié par la longueur CD du parallélipipede, Fig. 130.

ou par 20,

donne . . . . 15000 bottes de fourrage ou rations de foin contenues dans le parallélipipede AD.

Second Exemple.

Fig. 131. 199. Imaginons pour ſecond exemple un priſme triangulaire EI dont on veut ſavoir le contenu; pour cela il faut conſidérer, 1°. que les trois côtés EF, FG, GE, de la baſe de ce priſme ſont égaux; que les rangées ſucceſſives ſont compoſées d'une botte de moins en comptant de bas en haut, ou d'une botte de plus en comptant de haut en bas: 2°. que le nombre de rangées de bottes qu'il y a dans la hauteur de ce triangle, eſt égal au nombre de bottes qu'il y a dans l'un de ſes côtés; &, 3°. que la pointe G finit par une botte; qu'ainſi la figure EFG n'eſt pas un triangle, mais véritablement un trapèze (83). Il ſuffit donc de ſavoir combien il y a de bottes dans le côté EF ou FG, pour trouver le contenu de ce trapèze. On a vu (127) que pour cela il faut ajouter enſemble la valeur des côtés paralléles EF, FG, & multiplier cette ſomme par la moitié de leur diſtance perpendiculaire.

Troiſième Exemple.

200. Suppoſons que dans la longueur

de EF ou de FG il y a 20 bottes vues par leur bout; ſi à ce nombre on ajoute celle du ſommet G,

on aura . . . . 21 bottes; ce qui multiplié par la moitié de FG ou par. . . . . 10, moitié de la hauteur perpendiculaire ou moitié du nombre des rangées depuis EF juſqu'à G, donne . . . . 210 bottes dans l'étendue de la figure GEF.

Et ſi l'on imagine qu'il y a 24 bottes dans la longueur FI de ce priſme,

multipliant . . . 210
par. 24,

on trouvera . . . 5040 pour la quantité de bottes ou de rations contenues dans le priſme triangulaire GI.

Quatrième Exemple.

201. Imaginons pour quatrième exemple un priſme pentagonal NM qui a 30 bottes de K en L ou de N en P, vues par leur bout; 25 bottes dans ſa hauteur KN ou LP, & 50 bottes dans ſa longueur LM. *Fig.* 132.

Cela étant, le triangle ou pour mieux dire le trapèze PNO,

contiendra . 465 bottes (127, 199).

le rectangle KNPI

contiendra . 750 bottes (116).

Ajoutant ces deux quantités, on aura . . . . 1215 bottes pour le contenu du pentagone NOPLK; ce qui étant multiplié par la longueur LM ou par 50,

donne . . . . 60750 bottes ou rations de foin contenues, ou composant le solide NM.

Remarque sur la quantité de fourrages en magasin, à l'air, ou découvert.

202. Ce que l'on vient de dire sur la manière de compter ce que l'on a de rations de fourrage en magasin découvert, peut également servir à supputer de loin, au moyen d'une lunette d'approche, ce que l'ennemi en a, afin de juger du tems à peu-près que lui durera sa provision, ou de la perte qu'il fera si, en usant du droit de la guerre, on y met le feu.

203. Il est intéressant, à la guerre sur-tout, de faire apprécier à vue, & au compte, ce que l'on a de rations de foin en magasin à l'air; car on peut se trouver dans le cas d'abandonner ce fourrage; en être privé par un incendie accidentel, par ruse de guerre, &c. Ce calcul de fourrage, en entrepôt, pourroit se faire tous les quatre ou cinq jours, afin d'apprécier, sur le champ,

quantité qui reſtera, & conſéquemment elle qui aura été délivrée. On propoſe ce oyen momentané, parce que, 1°. lorſu'on procede à faire cette vérification ſur s reçus des corps & autres perſonnes, ela demande un tems conſidérable pour s aſſembler, les mettre en ordre & apur le compte: 2°. que ces ſortes de déomptes ne ſe font guère qu'à la fin des ampagnes, 3°. afin qu'en cas d'accident n'en ſoit pas paſſé contre l'intérêt du Souerain le double ou le triple de ce qu'il y n auroit véritablement en magaſin, & ont il eſt juſte de dédommager les entrereneurs.

Comme il eſt important de bien nourr les chevaux, afin d'en tirer du ſervice, n penſe qu'il conviendroit d'obliger ceux ui arrangent les fourrages, de laiſſer, de iſtance en diſtance, de petites galleries ou paſſages qui traverſeront ces maſſes, & ermettront à l'air de circuler & d'empêher la fermentation qui ſouvent réduit la ation à moitié de bon, tout au plus, & réviendront les malverſations qui pouroient ſe commettre.

Remarque ſur les déductions.

204. Il eſt aiſé d'apprécier la quantité le rations de fourrage qui aura été livrée,

ſi l'on conſidère la forme du ſolide qui manquera à la maſſe lorſqu'elle étoit entière, & ſi l'on en déduit le contenu de ce qu'il y avoit en total.

Si contre l'ordinaire les bottes étoient rangées par lits faits alternativement en ſens contraire, cela n'apportant point de différence dans la quantité, on ſuivra toujours le même calcul.

DU CALCUL DU FOURRAGE BOTTELÉ ET NON-BOTTELÉ, EN LIEUX COUVERTS.

205. Ce que l'on vient d'expliquer du calcul des fourrages en bottes & à découvert, peut s'entendre du fourrage bottelé ou non-bottelé, mais en lieux fermés; on va cependant en parler.

Lorſque l'on va fourrager au ſec, le foin ou les gerbes qui ſe trouvent dans les granges ou lieux fermés & couverts, peuvent aiſément s'évaluer en meſurant au pas de trois pieds, & en eſtimant les dimenſions de ces lieux, néceſſaires pour en connoître la capacité. Par exemple, on meſurera au pas la largeur & la longueur de cette grange, on déduira un pas ſur chacune de ces dimenſions, afin d'avoir égard à l'épaiſſeur des murs; quant à l'élévation interne

de l'édifice, on la prendra à l'eſtime en portant la main à 6 pieds, & en jugeant par-là du reſte de la hauteur, ou de la hauteur totale. Ayant ainſi la largeur, la longueur & la hauteur de l'édifice, on connoîtra facilement ſa capacité.

Une grange peut être plus ou moins remplie, c'eſt pourquoi on doit, avant tout calcul, remarquer quelle eſpèce de corps formera la maſſe du fourrage qu'elle contiendra, & alors en chercher le contenu en ſuivant l'un ou l'autre des articles (178, 181, 182, 183 & 184) qui conviendra à cet effet; ayant trouvé cette ſolidité, on la réduira en rations, comme on a dit (196). Tout ceci n'a nulle difficulté; on en va donner des exemples.

Exemples.

206. Suppoſons une grange entiérement pleine dont on a meſuré au-dehors la largeur AB que l'on a trouvée de 9 pas, que l'on réduit à 8 pas ou à 4 toiſes; que ſa longueur BC, pareillement meſurée a 21 pas, que l'on réduit à 20 pas ou à 10 toiſes, afin d'avoir égard à l'épaiſſeur des murs qui forment cette grange, que nous imaginons rectangle, comme cela eſt ordinaire; que ſa moindre hauteur BD ou CH a été eſtimée 9 pieds ou 1 toiſe $\frac{1}{2}$, & ſa hauteur Fig. 133

totale IF, jusques sous le faîtage, 3 toises $\frac{1}{2}$, ensorte que EF a été jugé de 2 toises.

Cette grange entiérement pleine entre ses pignons, renferme donc un parallélipipede GBH & un prisme triangulaire GFH qui, pris ensemble, forment un prisme pentagonal BGFC.

On sait que pour avoir l'étendue du rectangle AGDB, il faut multiplier AG par GD (116); que pour l'étendue du triangle DGF, il faut multiplier la moitié de FE aussi par GD (126); il convient donc pour abréger, & pour trouver par une seule opération l'étendue du pentagone AGFDB, d'ajouter à AG ou IE ou à 1 toise 3 pieds, la moitié de EF ou 1 toise, & de multiplier leur somme . . . 2 toises 3 pieds
par GD ou par . . 4 toises,
d'où il résulte . . 10 toises quarrées pour le pentagone AGFDB;
de sorte que multipliant 10 toises quarrées par la longueur interne de la grange ou par . . . . 10 toises, on
aura pour son contenu 100 toises cubes de foin qui, multipliées
par 72 (196),
donnent . . . 7200 pour le nombre de rations qui sont dans cette grange supposée entiérement pleine.

207. On pourra dire à cela que, lorſque le foin eſt bottelé, il occupe moins de place que quand il ne l'eſt pas ; cela ſeroit vrai ſi les bottes ne laiſſoient aucun vuide entre elles, comme le foin en maſſe foulée ; mais pour y avoir égard, ainſi qu'au déchet du bottelage que l'on voudroit faire valoir, nous réduirons la toiſe cube de foin non-bottelé à 70 rations ;

ainſi multipliant . . 100 toiſes cubes
par 70,

on aura . . . . 7000 rations au lieu de 7200 trouvées ci-deſſus, ce qui fait $\frac{1}{36}$ de moins.

Si le fourrage eſt diſtribué de part & d'autre dans la grange, ne laiſſant de vuide dans toute ſa hauteur que de la largeur de la porte qu'on imagine de trois pas ou d'une toiſe $\frac{1}{2}$, on déduira cette largeur de la longueur de la grange. Par exemple, dans le cas ſuppoſé, on la conſidérera comme n'ayant que 17 pas ou 8 toiſes 3 pieds. Alors multipliant l'étendue de ſon pignon, qui eſt de . 10 toiſes quarrées, par cette longueur 8 toiſ. 3 pieds,

on aura pour produit . 85 toiſes cubes
le foin ; ce qui étant
multiplié par . . . 72,

fournit . . . . 6120 rations, ou

n'en donneroit que 5950, ſi on avoit multiplié par 70.

208. Nous ſuppoſerons encore que du fourrage en grange, bottelé ou non-bottelé, forme dans la largeur du lieu, un
Fig. 134. priſme triangulaire BCDA.
Fig. 135. Ou qu'il forme un priſme trapèze FBD.
Fig. 136. Ou enfin qu'il forme un parallélipipede BDF ſurmonté d'une pyramide FDG de baſe FD, égale à la baſe AC.

Nous imaginerons que, ſoit au compte, au pas ou à l'eſtime, *c'eſt-à-dire de la manière covenable ou poſſible, & ainſi qu'on l'a expliqué* (205), on a pris les meſures néceſſaires pour trouver la ſolidité de chacune de ces quantités de fourrage, & qu'ainſi on ſait que

Fig. 134, 135 & 136. AB ou FE ou FH a . . . 10 pas ou 5 toiſes,
BC ou HD a . 9 pas ou 4 toiſ. 3 pieds,
CD, *au compte ou à l'eſtime*, a . 2 toiſes,
ED a . . . 5 pas ou 2 toiſ. 3 pieds,
& IG, *au compte ou à l'eſtime*, a . . . . . 1 toiſ. 3 pieds.

Ces dimenſions étant connues;

Fig. 134. 1°. A l'égard du priſme triangulaire DAC multipliant BC ou . . . . 4 toiſes 3 pieds

par la moitié de CD (126), ou par . . 1 toiſe,

on aura . . . . 4 toiſ. 3 pieds quarrés qui, multipliés par BA (178) ou par 5,

produiſent . . . 22 toiſ. 3 pieds cubes; ce qui multiplié par . 72 (196) ou par 70,

donne 1620 ou . . 1575 rations de foin contenues dans ce priſme triangulaire DAC.

2°. A l'égard du priſme trapèze ABCDF, *Fig.* 135. ajoutant BC ou . . 4 toiſ. 3 pieds à DE ou . . . 2 toiſ. 3 pieds;

& multipliant leur ſomme . . . . . 7 toiſ. 0 pieds par la moitié de CD (127) ou par . . 1,

on aura . . . . 7 *toiſ. quarrées* qui, multipliées par BA ou par 5,

donnent . . . 35 *toiſes cubes;*

ce qui multiplié par . 72 ou par 70,

produit 2520 ou . . 2450 rations compriſes dans ce priſme trapèze ABCDF.

3°. A l'égard d'un parallélipipede ſurmonté d'une pyramide, *Fig.* 136.

multipliant FH ou . 5 toiſes
par HD ou par . . . 4 toiſ. 3 pieds,
on aura . . . . 22 toiſ. 3 pieds
quarrés pour l'étendue de la baſe FD commune à la pyramide FGD & au parallélipipede AD; mais d'une part, cette baſe doit être multipliée par DC ou par 2 toiſes, & d'autre part, par le tiers de GI (184) ou par 3 pieds. Ainſi pour abréger, on multipliera
ces . . . . . 22 toiſ. 3 pieds
par . . . . . 2 toiſ. 3 pieds;
on trouvera pour produit . . . . 56 toiſes 1 pied 6 pouces cubes; ce qui multiplié par 72 ou par 70,
donne 4050 ou . . 3937 rations contenues dans le parallélipipede AD couronné par une pyramide DGF.

Fig. 137. 209. Suppoſons enfin une meule de foin telle que l'on en voit communément ſur les grands prés & formant un cône (165); pour en avoir le contenu on eſtimera ſa hauteur, en ſe ſervant de la main, & l'on meſurera au pas le contour de ſa baſe: de ce contour on ôtera la 22e partie, *parce qu'une circonférence eſt d'un 22e plus grande que le triple de ſon diamètre* (132), ou l'on ſe contentera d'en retrancher la 20e partie, afin d'avoir égard à ce qu'en marchant, on ne ſuit pas bien préciſément

le bord du cercle : cette ſouſtraction faite, on prendra le tiers du reſte, & ce tiers ſera le diamètre de la baſe du cône.

Par exemple, imaginons une meule conique (*fig. 137*); que l'on a eſtimé ſa hauteur OP . . . 24 pieds ou 4 toiſes, & que l'on a trouvé . . . . 20 pas ou 10 toiſes pour la circonférence LMN. Si l'on en retranche la 20ᵉ partie, reſte 19 pas ou 9 toiſes 3 pieds, dont prenant le tiers, on aura 3 toiſes 1 pied pour le diamètre LN.

Ainſi multipliant . . 9 toiſ. 3 pieds
par . . . . . 3 toiſ. 1 pied,
il vient . . . . 30 toiſ. 0 pied 6 pouces; & ſi l'on prend le quart de ce produit (144), on aura 7 toiſ. 3 pieds ou environ pour la ſuperficie de la baſe LMN du cône; ce qui multiplié par le tiers de OP (184) ou par . 1 toiſe 2 pieds,
donne . . . . 10 toiſes cubes de foin qui, multipliées
par 70,
produiſent . . . 700 rations dans la meule ſuppoſée LON.

S'il ſe trouve ſur le pré pluſieurs meules le même volume, on multipliera ce qui ſera contenu dans celle que l'on meſurera par le nombre de ces meules, afin d'en

avoir le produit total. Si ces meules ſont de volumes ſenſiblement différents entre eux, on en cherchera le contenu en particulier, & de toutes ces quantités on fera un total.

DU CALCUL DES GRAINS.

Il eſt intéreſſant de ſavoir faire le toiſé & le calcul des grains que l'on a en magaſin, afin de juger de ſa durée, relativement au nombre de troupes qui compoſent une armée, & d'être inſtruit en cas d'accident de la perte réelle, pour qu'il n'y ait point de malverſations au déſavantage du Prince.

210. La quantité de grains mis en ſacs, raſſemblés en un même lieu, eſt facile à évaluer; on ſent que pour cela, il ne faut que multiplier le contenu d'un ſac par le nombre de ſacs, pour s'inſtruire de ce que l'on a de grains en total; il en eſt de même des ſacs pleins de farine, & qui ſe rangent en ordre & à couvert dans des endroits ſpacieux, tels que des cloîtres, de grandes ſalles, des hangards, &c; ce qui fait qu'il eſt aiſé d'en ſavoir le nombre, que l'on doit ſouvent vérifier, pour juger ſi le déficit équivaut la fourniture, & ſavoir à meſure ce qui reſte : cette appréciation eſt ſi ſimple que l'on ne s'arrête pas à en dire davantage, pour parler du calcul des grains qui ſont

ſont en tas, en des lieux particuliers, dont on a beſoin & que l'on enlève, payant comptant ou par billets; que l'on s'approprie par contribution, ou dont on devient maître au déſavantage de l'ennemi qui n'a pu les emmener, ni en priver ſon adverſaire en y faiſant mettre le feu: ce calcul eſt auſſi fondé ſur la connoiſſance des ſolides; il eſt également facile; mais il faut dire que les dimenſions des corps formés par des tas de grains, doivent être priſes avec préciſion, c'eſt-à-dire, au pied de Roi & au pouce, & non au pas & à l'eſtime. Le grain s'évalue au ſeptier & au boiſſeau. Le ſeptier contient douze boiſſeaux, ſuivant une Ordonnance de Louis XIV, du mois d'octobre 1669, enregiſtrée au Parlement le 29 avril 1670. Le boiſſeau doit avoir 10 pouces de diamètre, ſur 8 pouces 2 lignes $\frac{1}{2}$ de hauteur intérieure. Ainſi,

211. La ſuperficie du cercle qui fait le fond du boiſſeau, eſt de 78 pouces $\frac{4}{7}$ (133 & 144); ce qui multiplié par la hauteur du boiſſeau, ou par 8 pouces 2 lignes $\frac{1}{2}$ (178), produit 644 pouces 11 lignes $\frac{2}{7}$ pour le cube ou pour le contenu cube du boiſſeau que nous mettons à 645 pouces cubes.

212. La première choſe qu'il faut faire pour ſavoir, d'après des dimenſions priſes, la quantité de grain qu'il y a dans un lieu,

eſt de remarquer comment il y eſt en tas; car il peut être retenu de toutes parts, *Fig.* 138; comme dans une caiſſe; ou ſoutenu de trois 139, 140, 141, 142, 143 & 144. côtés, ou de deux côtés, ou d'un ſeul côté, ou enfin il ne le ſera que par ſon propre talus, comme lorſqu'il eſt en tas iſolé au milieu d'un plancher; la ſeconde eſt d'examiner la forme ou l'eſpèce de corps qu'il compoſera, & la troiſième eſt d'en prendre, au pied & au pouce, les dimenſions néceſſaires pour en faire le calcul.

213. Les dimenſions des amas de grains, appuyés ou ſoutenus d'un ou de pluſieurs côtés, ſe meſurent avec intelligence & avec attention, dans un ſens qui leur ſoit parallèle, lorſqu'on ne peut pas les meſurer autrement.

Nota. Il faut être prévenu que le grain, ainſi que quelques fluides, comme certains ſables ou certaines terres, ſe ſoutient ſelon le talus naturel; c'eſt-à-dire, qu'il prend une pente de largeur égale à ſa hauteur: ainſi meſurant une des dimenſions de ce talus, on a l'autre; cependant pour éviter les erreurs à cet égard (comme il ſe peut trouver certains grains qui ſe ſoutiennent ſous un angle différent de 45 degrés), il eſt bon de meſurer la largeur de ce talus, ce qui ne peut rencontrer de difficulté.

Nous ſuppoſerons ici que la largeur de

ce talus eſt égale à ſa hauteur, & nous nous bornerons à quelques exemples ſur les grains en tas, parce qu'avec ce qu'on a dit des ſuperficies & des ſolides, on ſera en état de calculer tous les différents cas qui peuvent ſe rencontrer ſur ce ſujet, quel que ſoit le rapport entre la hauteur & la largeur du talus des amas de différents grains.

Premier Exemple.

214. Suppoſons un amas de grain retenu perpendiculairement de quatre côtés comme dans une caiſſe; cet amas forme donc un parallélipipede : ayant meſuré ſes dimenſions, on a trouvé Fig. 138

AB de	49 pouces,
AC de	79,
& AD de	42.
Ainſi multipliant AD ou	42 pouces
par AB ou par . . .	49 pouces,
on a	2058 pouces

quarrés pour la baſe B qui, multipliés par

AC ou par . . .	79 pouces,
donnent	162582 pouces

cubes pour l'amas de grain formant le parallélipipede BDC.

De ſorte que diviſant ce	
nombre	162582 pouces
cubes par le contenu du boiſſeau ou	
par	645 (211),

il vient . . . . . 252 boiſſeaux 42 pouces pour ce parallélipipede de grain ; ce qui diviſé par . 12 (210), donne . . . . 21 ſeptiers 42 pouces.

Second Exemple.

Fig. 139. 215. Imaginons un tas de grain retenu perpendiculairement de trois côtés, de manière qu'il forme un priſme triangulaire AC, & que l'on a trouvé que AD ou AB a. . . . . 63 pouces, & BC . . . . . 128 pouces. Multipliant AD ou AB ou . . . . . 63 pouces (213) par la moitié de AD ou de AB ou par . . . . . 31 pouces 6 lignes (126), il vient pour la baſe ABD. . . . . 1989 pouces 6 lignes ; ce qui multiplié par BC ou par . . . . . 128 pouces, donne . . . . 254656 pouces cubes de grain qui, diviſés par . . . . . 645 (211), donnent au quotient . 394 boiſſeaux $\frac{3}{4}$, & 43 pouces cubes ; ce qui diviſé par . . . . . 12 (210), ſe réduit à . . . 32 ſeptiers 10 boiſſeaux $\frac{3}{4}$ & 43 pouces de grain, for-

mant le prisme triangulaire supposé AC.

Troisième Exemple.

216. Supposons un amas de grain retenu perpendiculairement de trois côtés encore, & qu'il forme un prisme trapèze BDC, dont la longueur DF ou BC est de . . . . . 122 pouces 6 lignes. Fig. 140.

DE, de . . . . . 44 pouces.

DA, de . . . . . 52 pouces.

Ce qui fait que AB est de 96 pouces (213). *Nota.*

Ainsi on aura pour le trapèze BADE . . . 3640 pouces quarrés (127); ce qui, multiplié par BC ou par . . . . . 122 pouces

6 lignes, produit . . 445900 pouces cubes qui, divisés par . 645 (211),

donnent . . . . 691 boisseaux $\frac{1}{3}$ ou environ; ce qui étant divisé par 12,

donne . . . . 57 septiers 7 boisseaux $\frac{1}{3}$ pour ce prisme trapèze BDC, ou pour la quantité de grain qui le compose.

Quatrième Exemple.

217. Imaginons deux murs qui se joignent en faisant un angle droit (35), dans lequel il y a du grain en tas qui forme un Fig. 141 & 142.

corps pointu ; ce corps ſera un quart de cône (165), puiſqu'un fluide qui s'étend librement ſe ſoutient de lui-même, par un talus de largeur égale à ſa hauteur (213 *nota*) ; mais ſi ce grain ſe terminant en pointe, n'eſt ſoutenu perpendiculairement que d'un ſeul côté, dans ce cas ce ſera un demi-cône. On a dit (213) que dans le cas où l'on ne peut mieux faire, il faut meſurer les dimenſions néceſſaires au calcul des corps ſur le plancher, & ſur les murs & ſelon une parallèle à chacune de ces dimenſions : nous ſuppoſons donc que KI, meſurée ſuivant ſa parallèle GH, a été trouvée de 64 pouces qui ſont en même tems la longueur du rayon GK ou HI (213).

Cela étant, on aura . 402 pouces $\frac{3}{7}$ pour la circonférence dont KG eſt le rayon (132 & 133).

Cela étant, on aura . 12873 pouces quarrés & $\frac{1}{7}$ pour le cercle entier (144) : par conſéquent . . 6436 pouces $\frac{4}{7}$ pour le demi-cercle, & . . . . . 3218 pouces $\frac{2}{7}$ pour le quart de cercle.

Mais puiſque KI eſt égal à KG (213), ſi l'on multiplie . . 3218 pouces $\frac{2}{7}$ par le tiers de KI (184) ou par . . . . . 21 pouces 4 lignes,

on aura . . . . 68656 pouces cubes ou environ, qui, diviſés par . . . . . 645 (211), donnent . . . . 106 boiſſeaux 286 pouces de grain compoſant le quart de cône, qui ſe réduiſent à 8 ſeptiers 10 boiſſeaux & environ $\frac{1}{3}$.

Conſéquemment pour le demi-cône dont les dimenſions ſont ſuppoſées égales à celles du quart de cône, on aura le double de ce que l'ont vient de trouver. C'eſt-à-dire que l'on aura . . . . 212 boiſſeaux 572 pouces, ou . . . . . 17 ſeptiers 8 boiſſeaux $\frac{2}{3}$ ou environ.

Cinquième Exemple.

218. Soit un amas de grain appuyé d'un bout contre un mur, & libre de tous les autres côtés, enſorte que ce grain forme un priſme triangulaire terminé vers le bout oppoſé au mur par un demi-cône. *Fig.* 143.

Imaginons qu'en ſuivant l'article (213) RQ ou QP s'eſt trouvé de . . . . . 62 pouces, & MR ou NP de . . 12 pieds 4 pouces, ou de . . . 148 pouces.

1°. A l'égard du demi-cône, on trouvera pour la demi-circonférence LON (132) . . . . 194 pouces $\frac{6}{7}$

conſéquemment pour le demi-cercle LN OL (144), . . . 6040 pouces $\frac{4}{7}$; ce qui multiplié par le tiers de PQ (184) ou par . . . . 20 pouces 8 lignes, donne pour le contenu du demi-cône NOLMN, . . 124838 pouces 5 lignes $\frac{5}{7}$.

2°. A l'égard du priſme, on aura pour le triangle LMN . . 3844 pouces quarrés qui, multipliés par NP ou par . . . . . 148 pouces, donnent . . . 568912 pouces cubes pour le priſme; ce qui joint à . . . . . 124838 pouces cubes, fait en total . . 693750 pouces cubes pour l'amas de grain ſuppoſé LRNOM; ce qui diviſé par . . 645, donne au quotient . 1075 boiſſeaux 375 pouces qui ſe réduiſent à . . . . . 89 ſeptiers 7 boiſſeaux 375 pouces.

Sixième Exemple.

Fig. 144. 219. Soit un tas de grain iſolé ſur un plancher, de manière qu'il forme un priſme triangulaire terminé à chacun de ſes bouts par un demi-cône.

Imaginons que l'on en a meſuré les dimenſions, comme il eſt dit (213)

que XV ou XZ ou Z&
a . . . . . 63 pou. 6 lig.
& XY . . . . . 15 pieds $\frac{1}{4}$
ou . . . . . 183 pouces.
On trouvera pour la circonférence dont XZ eſt le rayon, . . 199 pouces $\frac{4}{7}$; on aura pour le cercle 6336 pouces 4 lignes $\frac{5}{7}$; ce qui multiplié par le tiers de XY ou Z& ou par . . 21 pou. 2 lig.

produit pour les deux demi-cônes . . . 134120 pouces 3 l.

On aura pour le triangle ou la baſe du priſme . . . . 4032 pouces 3 l. ce qui multiplié par XY ou par 183,

donne pour ce priſme triangulaire &Y, . 737901 pou. 9 lig.

Ainſi on aura pour le priſme & les deux demi-cônes . . . 872022 pou. cubes, qui diviſés par . 645,

vient au quotient . . 1252 boiſſeaux qui ſe réduiſent à . . 112 ſeptiers 8 boiſſeaux pour ce tas de grain.

Septième Exemple.

220. Suppoſons pour dernier exemple, un amas de grain iſolé ſur un plancher, & dont la partie ſupérieure eſt terminée à *Fig.* 145.

plat. Il eſt aiſé de juger que chaque angle de ce tas de grain ſera occupé par un quart de cône; que dans ſa longueur, & entre les quatre quarts de cône P, il formera un priſme trapèze APFED, & qu'entre les deux demi-cônes de chaque bout, il y aura un priſme triangulaire FPBG. Ces corps compoſants peuvent ſe réduire à trois, qui ſont un cône entier, un priſme trapèze, & un parallélipipede.

Pour abréger, nous ſuppoſerons même longueur & même hauteur à ce tas de grain qu'au précédent, c'eſt-à-dire, que
AB ou BC eſt de 5 pieds 3 pouces $\frac{1}{2}$, ou de . . . . . 63 pouces 6 lignes;
CE ou AD, de 15 pieds $\frac{1}{4}$, ou de . . . . . 183 pouces;
& CF, de . . 6 pieds $\frac{1}{4}$, ou de . . . . . 75 pouces.

Cela étant, pour les portions P qui compoſent le cône,
on aura . . . . 134120 pouces cubes & 3 lignes.

Pour le priſme trapèze
AFEA, ... 1609439 $\frac{1}{4}$,
& pour le double priſme triangulaire FCBG ou le paralléli-
pipede, ... 302456 $\frac{1}{4}$;
ce qui en total fait . 2046015 $\frac{3}{4}$ pouces cubes de grain, qui, diviſés

par 645 (184),
donnent . . . 3172 boisseaux
& 75 pouces, ou . . 264 septiers
4 boisseaux & 75 pouces.

CHAPITRE CINQUIÈME.

D'un Mémoire local & militaire.

ON a déjà parlé des reconnoissances de pays (114), lorsqu'il est question de faire marcher une armée, en quittant un camp pour en occuper un autre. On va s'étendre davantage sur ce sujet, dans l'intention de mettre un jeune Officier en état de faire un mémoire local & militaire sur un pays dans lequel on pourroit porter la guerre, ou qui en seroit le théâtre; on doit le prévenir que pour y réussir, il faut qu'il confere avec des vieillards intelligents, il s'en trouve dans tout pays: il y en a même qui ont fait une étude de la constitution générale & particulière de celui où ils sont nés; qui ont mûrement pensé aux moyens de l'améliorer, d'y faire fleurir le commerce, d'y procurer l'abondance, d'empêcher les incursions, d'en rendre la conquête difficile; on en rencontre aussi qui sont instruits

des fautes que l'on a faites en défendant leur pays ; du meilleur parti qu'il falloit prendre; de ce qu'il faudra faire en cas que l'ennemi y porte la guerre; des camps que l'on doit occuper, & qui donnent des notions dont on tire ſouvent des lumières d'après leſquelles un homme de génie, un vrai militaire fait ſon plan, rectifie & perfectionne ſes propres connoiſſances.

Ces ſortes de mémoires doivent expoſer cinq objets principaux. *Le premier* doit rouler ſur la conſtitution générale du pays, car il eſt bon de ſavoir s'il eſt plat ou montueux; difficile ou aiſé à parcourir; ſec, aride ou abondant; déſert ou fort peuplé, &c.

Le ſecond, ſur la direction & la nature des chemins.

Le troiſième, ſur les rivières, les ruiſſeaux, les canaux, la nature de leur fond, & leurs bords, afin de ſavoir s'ils ſont guéables, navigables, faciles ou difficiles à paſſer; car outre que les rivières, les ruiſſeaux, les canaux peuvent ſervir à procurer plus facilement l'abondance dans un camp, ils ſervent encore à le garantir des ſurpriſes.

Le quatrième, ſur les villes, leur aſſiete, leur eſpèce, parce qu'elles peuvent ſervir de quartier général, de quartier particulier,

ou d'entrepôt, & que ſi elles ſont fortifiées, elles deviennent des obſtacles aux progrès des opérations; de manière que pour ne pas les laiſſer ſur les derrières d'une armée & pour n'avoir pas à craindre les entrepriſes de leur garniſon, il faut en faire le ſiège, & enſuite s'en ſervir comme d'un point d'appui; ou les ouvrir en partie, ou enfin les raſer, ſi elles ſont capables de contenir un nombre conſidérable de troupes qui pourroient faire une invaſion dans une province voiſine.

Le cinquième, ſur les terreins où l'on pourroit camper; & en ſuppoſant un pays maritime, il doit indiquer les lieux acceſſibles de la côte, ceux où l'on peut débarquer, les endroits où il convient d'établir des poſtes permanents, de dreſſer des batteries pour s'oppoſer aux approches des vaiſſeaux ennemis ou aux deſcentes; des poſtes que l'ennemi peut prendre en cas de réuſſite de ſa part, & de ceux qu'il faut occuper ſelon les circonſtances. Pour exemple de ces ſortes de mémoires, nous rapporterons ce que l'on a remarqué & écrit de la petite portion de pays ſitué en Weſtphalie, à la rive droite du bas-Rhin, & entre l'Emſter & la Lippe, remontant ces deux rivières, l'une depuis le Rhin juſqu'à Oſterfelt, & l'autre depuis ſon embouchure juſ-

qu'à Dorſten : on ne prétend pas donner autre choſe ici qu'une eſpèce de modèle ſuſceptible d'être perfectionné par un habile militaire : à ce mémoire nous joindrons la carte de ce petit canton, parce qu'un deſſin offre à la vue la ſituation, les dimenſions, la direction, la figure & l'étendue des objets, & chacun à leur place; tandis qu'un mémoire relatif en explique la nature, la qualité, l'utilité, &c, telle que celle d'un chemin, le fond d'une rivière, le bon ou le mauvais état d'un édifice, la production des campagnes, &c; de ſorte que l'on peut dire qu'une carte & un mémoire qui lui eſt relatif, ſe ſervent réciproquement de flambeau, & ſe vivifient.

MÉMOIRE LOCAL ET MILITAIRE SUR LE PAYS COMPRIS ENTRE L'EMSTER ET LA LIPPE, DEPUIS LEUR ENTRÉE DANS LE BAS-RHIN ET A SA RIVE DROITE, JUSQU'A OSTERFELT ET DORSTEN.

Conſtitution générale de ce pays.

Planc. 7. Le pays dont il s'agit ici eſt généralement aride, pauvre, & fournit à peine la ſubſiſtance néceſſaire à ceux qui l'habitent; ſa partie entre la Lippe & l'Emſter, depuis

Dinſlacken & Starckradt juſqu'à Dorſten, eſt élevée & forme un plateau rempli de bois en différentes maſſes; elle eſt d'ailleurs occupée par une grande bruyere marécageuſe & dont les payſans tirent la tourbe pour leur chauffage, n'ayant point de bois en propre, ni la liberté d'en couper en payant. Depuis le Rhin juſqu'à ce plateau, le pays eſt entremêlé de petits bouquets de bois, de beaucoup de marais, & de bruyeres fort étendues & de peu de terres labourées; de ſorte qu'il n'y en a qu'environ la vingtième partie qui ſoit en culture: on y récolte beaucoup moins de froment & d'avoine, que d'orge, de ſarazin & de trefle. Tout ce qui eſt au-deſſous du plateau eſt aſſez uni, ainſi que ſa partie ſupérieure ſur laquelle on parvient par des pentes qui n'ont point de roideur, & qui en certains endroits ſont preſque inſenſibles.

Des principaux Chemins.

Ce pays eſt traverſé par trois grands chemins; l'un conduit de *Duysbourg* à *Weſel;* l'autre, de *Duysbourg* à *Dorſten;* & le troiſième, de *Weſel* à *Dorſten.*

Le chemin qui va de Duysbourg à Weſel, paſſe *Neumuhl*, *Aldenraye*, *Dinſlacken*, traverſe un grand marais, enſuite une

grande bruyere, d'où il arrive à *Emelſum*, de-là à un pont de bois ſitué ſur la Lippe & vis-à-vis ce hameau qui n'eſt qu'à un quart-d'heure de marche de Weſel. On va encore de Duysbourg à Weſel par la fourche que ce chemin fait à Aldenraye & qui paſſe à côté d'*Eppinchowen*, au château de *Wonung*, à *Voerde*, d'où il mene, en traverſant la même bruyere, à Emelſum, à la Lippe, & à Weſel. Du pont de Neumulh à Weſel il y a cinq heures de marche, & de Duysbourg il y en a environ ſept.

Le chemin qui conduit de Duysbourg à Dorſten paſſe l'Emſter proche le château d'*Owerhaus*, de-là à *Starckrath*, monte ſur le plateau dont on a parlé, traverſe une bruyere d'environ trois lieues, laiſſant *Kirchellen* à une demi-lieue à droite, raſe Holthauſen, Addinchauſen, deſcend le plateau & arrive à Dorſten à la porte d'*Eſſen*, avant laquelle il eſt encaiſſé ſur une longueur de 1000 ou 1200 pas. Du pont d'Owerhaus à Dorſten il y a ſix heures de marche, & de Duysbourg il y en a environ huit.

Le chemin qui mene de Weſel à Dorſten, en laiſſant la Lippe à gauche, la paſſe ſur le pont de bois ſitué ſur cette rivière vis-à-vis Emelſum, traverſe une bruyere, paſſe à *Boucholt*, à *Hunx*, à *Gartrop* & à *Gahlen*,

Gahlen, d'où il aboutit à *Dorſten* à la porte d'Eſſen, où il joint celui qui vient de Duyſbourg. De Weſel à Dorſten il y a ſix heures de chemin.

Ces trois grands chemins ſont propres aux charrois en les faiſant réparer, ſur-tout à l'entrée, dedans & à la ſortie des villages, où ils ſont plus mauvais qu'ailleurs. Le chemin qui va de Duysbourg à Weſel eſt très-bon depuis Dinſlacken juſques ſur la grande bruyere de Weſel, ayant été élevé le long du marais, qui eſt entre Dinſlacken & Weſel; ſur cette longueur il eſt planté & bordé de foſſés; cette portion de grand chemin a environ une lieue & demie de longueur depuis Dinſlacken juſqu'à la bruyere de Weſel.

Les chemins qui conduiſent d'un village à l'autre, ſont généralement mauvais, & ſur-tout à l'entrée & à la ſortie de ces lieux, ils ne ſont bordés de haies que le long des terreins cultivés.

DES RIVIÈRES QUI BORDENT CETTE PARTIE DE PAYS.

Ces rivières ſont l'*Emſter* & la *Lippe*.

DE L'EMSTER EN LA REMONTANT.

L'Emſter, dont nous ne parlerons que depuis ſon entrée dans le Rhin, & en la

remontant jusqu'à Osterfelt seulement (ne l'ayant pas vu plus haut), a sa source dans le comté de la Marck aux environs de *Dortmund*, & son embouchure à une lieue & demie au-dessous de Duysbourg; elle coule de l'orient à l'occident sur un fond mixte, c'est-à-dire, vaseux à certains endroits, pierreux en d'autres, & sablonneux ailleurs; cette rivière a dix toises de largeur, & beaucoup plus vers son confluent; sa profondeur d'eau est ordinairement d'environ trois pieds; alors elle est guéable; dans les tems pluvieux elle augmente jusqu'à douze pieds sans sortir de son lit, dont les rives sont à pic, & bordées de bois, de haies & de prairies qui en rendent les abords difficiles; en hiver elle inonde les terreins riverains, & s'étend sur un quart de lieue de largeur: cette rivière serpente beaucoup depuis son embouchure jusqu'au hameau nommé *Neumuhl*. Dans sa longueur d'Osterfelt au Rhin, elle reçoit deux ruisseaux par sa rive droite; l'un vient du marais qui est entre *Buschhausen* & *Schmitzhort*, passe à un quart de lieue de l'Abbaye d'*Amborn*, & ensuite à *Beeck* où est son embouchure dans le Rhin; l'autre vient par Osterfelt, & se joint à cette rivière à côté du pont de ce lieu.

Des Passages de l'Emster.

En remontant l'Emſter depuis le Rhin juſqu'à Oſterfelt, on trouve quatre ponts de bois propres pour les voitures; ſavoir, un à *Neumuhl*, deux à *Owerhaus* & l'autre à *Oſterfelt*, & trois autres petits ponts pour les gens de pied; ſavoir, deux au-deſſus de *Wittfelt* vis-à-vis une maiſon nommée *Rinsberg*, & le troiſième à côté d'*Oſterfelt*. Cette rivière ſe paſſe encore à huit gués déterminés; le premier eſt au-deſſous de *Wittfelt*, & au-deſſus des deux petits ponts dont on vient de parler, à côté d'une maiſon nommée *Bockmann*; le ſecond eſt à *Vittfelt* au-deſſous des moulins; le troiſième à *Nemuhl*, entre le pont & le moulin; le quatrième à demi-lieue au-deſſus de *Neumuhl*, près une maiſon appellée *Remminckhoff*; le cinquième à quatre cent pas plus haut, à la maiſon nommée *Lieſenburg*; le ſixième à *Owerhaus*, au-deſſous du premier pont; le ſeptième vis-à-vis le même château, & au-deſſous du ſecond pont; & le huitième à Oſterfelt, entre le grand & le petit pont.

De la Lippe en la remontant.

La Lippe coule de l'eſt à l'oueſt; elle ſépare les comtés *de la Marck* & *de Rec-*

klinckhauſen du pays de Munſter, & vient arroſer une partie du duché de Clèves, où elle ſe jette dans le Rhin au-deſſus & proche Weſel; nous ne parlerons de cette rivière que juſqu'à Dorſten, ne l'ayant pas vue plus haut. Cette rivière a environ vingt-cinq toiſes de largeur, dix à douze pieds de profondeur réduits à trois à certains endroits, & coule ſur un fond de ſable; les grandes pluiés la groſſiſſent de trois ou quatre pieds en vingt-quatre heures; ſes bords, preſque par-tout élevés de ſix à ſept pieds au-deſſus des eaux ordinaires, la contiennent encore dans ſon lit; mais en hiver, & à la fonte des neiges, elle augmente conſidérablement & déborde ſur demi-lieue de largeur, où les reſſauts du terrein ne permettent pas qu'elle s'étende davantage.

DES PASSAGES DE LA LIPPE.

Entre le Rhin & Dorſten, il n'y a qu'un ſeul pont ſur cette rivière; il eſt à un quart de lieue au-deſſus de ſon confluent, & vis-à-vis *Emelſum*, comme on l'a dit, dans la direction du grand chemin qui communique de Duysbourg à Weſel.

Dans le tems des baſſes eaux tout cavalier peut traverſer la Lippe entre ſon embouchure & Dorſten, à neuf gués diffé-

rents : le premier gué eſt à côté du pont d'Emelſum ; le ſecond à environ demi-lieue au-deſſus de ce pont, à la hauteur d'une maiſon nommée *Happ ;* le troiſième eſt à un quart de lieue plus haut, à côté des veſtiges d'un ancien pont de bois, & au pied d'une petite éminence qui borde cette rivière ; le quatrième qui eſt très-bon & fort fréquenté, eſt au-deſſus de *Kruydenberg* & communique de ce lieu à *Hunx ;* le cinquième eſt à demi-lieue au-deſſus de *Gartrop* vis-à-vis la maiſon *Barnum ;* le ſixième eſt en-deçà du ruiſſeau qui traverſe *Gahlen ;* ce gué eſt difficile à trouver & à paſſer ſans guide ; le ſeptième eſt au-deſſus de *Gahlen*, & à la hauteur d'un vieux château appellé *Halſwick ;* le huitième eſt à un quart de lieue plus haut : il eſt bon, ainſi que le précédent ; & le neuvième gué, très-bon & fort connu, eſt au-deſſus du pont de *Dorſten* que les ennemis ont détruit en partie en 1761 ; & c'eſt ce qui fait que l'on n'en a compté qu'un ſur cette portion de la Lippe, dans laquelle entrent trois ruiſſeaux par ſa rive gauche ; ſavoir, celui qui a ſa ſource à trois quarts de lieue ſur la droite de Gartrop dans un bois, d'où il vient paſſer ſous un pont de bois qui ſe trouve à ce hameau ſur le grand chemin de Weſel à Dorſten ; il fait agir un moulin,

& arrive à la Lippe; ce ruiſſeau a 6 pieds de largeur, 2 pieds d'eau ordinairement: il eſt 4 ou 5 pieds plus bas que la campagne, & coule ſur un fond de ſable. Le ſecond ruiſſeau a ſa ſource dans une bruyere & proche *Beſten:* il paſſe à *Gahlen* où il y a un pont & un gué pour le traverſer, en ſuivant le grand chemin de Weſel à Dorſten; il fait tourner un moulin, & de *Gahlen* il ſe rend dans la Lippe. Le troiſième ruiſſeau, nommé *Scholsbeck*, paſſe au-deſſous de Dorſten, d'où il entre dans la Lippe; ces trois ruiſſeaux ſont également encaiſſés.

Outre les ruiſſeaux dont on vient de parler, il y en a trois autres entre l'Emſter & la Lippe, qui ſont l'*Elpe*, le *Rodeback* & la *Monne*, qui ſe jettent dans le Rhin.

L'*Elpe* a ſa ſource au-deſſus de *Starckrath:* il paſſe par ce lieu, par *Holten*, par *Aldenray*, & de-là arrive dans le Rhin; il coule ſur un fond de ſable: on peut le paſſer à gué en écrétant ſes bords.

Le *Rodeback* vient d'un marais, traverſe le grand chemin de Duysbourg à Weſel, à une maiſon nommée *Neuhaus*, où eſt un pont de bois, & un moulin appellé *Mirvelt;* enſuite il deſcend le plateau, paſſe dans le bois dit du Roi, de-là à Hisfeld ſous un pont de pierre, où, avant d'y ar-

river, il fait agir deux moulins ; à Dinſlacken, où il fait tourner un moulin ; enſuite à Wonung, où eſt encore un moulin, & entre enſuite dans le Rhin. Ce ruiſſeau eſt fort encaiſſé depuis l'allée qui ſubſiſte à côté de ce château.

La *Monne* vient du marais de Dinſlacken, paſſe par *Voerde*, où eſt un moulin ; par *Mehr*, où elle forme un mauvais marais, & enſuite ſe joint au Rhin entre le château nommé *Blauhaus* & *Orck*. Ce ruiſſeau eſt profondément encaiſſé depuis le marais juſqu'à ſon embouchure. On le paſſe ſur un mauvais pont de pierre pour aller de *Blauhaus* ou de *Ham* à *Spellen*.

DES VILLES SITUÉES DANS CETTE PETITE PORTION DE PAYS.

Dans l'étendue du canton dont il s'agit ici, il y a trois petites villes, *Dinſlacken*, *Holten* & *Dorſten*.

Dinſlacken, qui dépend du duché de Cleves, ſe trouve ſur le grand chemin qui communique de Duysbourg à Weſel, à peu-près au milieu de ces deux endroits ; cette petite ville eſt compoſée de 200 maiſons, dont un tiers ruiné ou abandonné ; à un coin de cette ville ſe trouve une vieille & groſſe tour dont tous les planchers ſont

entiérement détruits, de manière qu'on ne pourroit y faire de défenſe ſans ouvrir de crénaux dans le mur qui eſt fort épais. Cette ville eſt en partie fermée par un mur d'enceinte non-terraſſé, & enveloppé par un foſſé marécageux qui en fait la ſûreté contre les ſurpriſes. Elle a trois portes; celles par leſquelles on ſort pour aller à Duysbourg ou à Weſel, & la troiſième pour aller dans le marais & la prairie; il ne ſe fait aucun commerce dans cette ville; ſes habitants ſont pareſſeux & ſi pauvres, qu'ils ont recours aux laboureurs des environs pour cultiver leurs terres.

Holten, auſſi dans le duché de Cleves, eſt aſſiſe dans un marais à une lieue de Dinſlacken, à quatre de Weſel, & à deux & demie de Duysbourg, entre le grand chemin qui paſſe par Starckrath, & celui qui paſſe proche l'abbaye d'Hamborn; de ſorte qu'il faut ſe détourner pour s'y rendre: cette petite ville eſt compoſée de 145 maiſons, tant bonnes que mauvaiſes: elle eſt ceinte d'un mur précédé d'un foſſé aquatique, qui enveloppe auſſi un vieux château qui a ſon entrée par cette ville, laquelle n'a qu'une porte d'arrivée & une de ſortie. Les habitants de ce lieu ſont tous fort pauvres; ils ſubſiſtent de ce qu'ils tirent de leurs jardins, & de ce qu'ils ré-

coltent du peu de terres labourées qu'ils poſſedent.

Dorſten, petite ville du duché de Recklinckhauſen, eſt ſituée ſur la rive gauche de la Lippe, & à ſix lieues de Weſel; on y compte 400 maiſons, dont quelques-unes ſont adoſſées au mur qui entoure cette ville; à ce mur tiennent des tours à demi-ruinées; cette enceinte eſt précédée d'un foſſé aquatique, d'environ 10 toiſes de largeur, & d'un chemin qui borde extérieurement ce foſſé. Dorſten a trois portes, celle de la Lippe, celle de Recklinckhauſen, & celle d'Eſſen. Elle n'eſt pas à l'abri des ſurpriſes depuis l'année 1761 qu'elle a été incendiée, ouverte par le canon, ſon pont détruit, & ſes portes briſées & hors d'état d'être fermées autrement que par des planches entretenues enſemble avec des traverſes & des clous. La ſituation de cette ville, qui n'eſt qu'à ſix lieues du Rhin, la rendroit floriſſante, ſi des bâtiments marchands remontoient la Lippe, ce qui ne ſeroit point difficile, en travaillant à contenir cette rivière dans un lit de largeur ſuffiſante & conſtante: alors les bâtiments paſſeroient à ſa porte, en portant leur cargaiſon juſqu'à *Ham*, & plus loin encore.

Toutes les Paroiſſes qui ſont dans le

pays dont il s'agit ici, ont peu d'habitations près de leur clocher; les maisons qui compoſent ces paroiſſes ſont éparſes ſur le bord des marais, des bruyeres & des bois juſqu'à trois quarts de lieue, & même davantage; ce qui fait que ces paroiſſes ſont lentes à obéir aux ordres qu'elles reçoivent, parce qu'il leur faut du tems pour les communiquer; & par la difficulté d'aſſembler des hommes, des chevaux & des voitures diſperſés à la ronde; ce qui favoriſe la déſobéiſſance. Ces habitants ſont écartés pour être plus à portée de cultiver leurs terres, & d'avoir dans les pâturages qui les environnent, leurs beſtiaux dont ils tirent la majeure partie de leur nourriture; leurs habitations ſont comme des boſquets d'arbres fruitiers, de chênes, &c. Du fort au foible, les meilleurs payſans ont trois ou quatre chevaux, un charriot, & huit ou dix vaches; les moins aiſés ont un cheval, une charrette, & deux ou trois vaches: c'eſt en général ce que l'on peut dire.

DES POSITIONS QUE DE PETITES ARMÉES PEUVENT PRENDRE DANS CE PAYS.

La conſtitution de ce pays n'offre pas de ces camps réputés, que d'habiles Gé-

néraux ſavent appercevoir & occuper ſelon les circonſtances qui les déterminent, & dont ils tirent des avantages ſur une armée ennemie. Cette connoiſſance qui leur eſt propre, & qui diſtingue les grands Capitaines, leur eſt abſolument réſervée. Cependant nous dirons que de petites armées ou des corps de réſerve de huit ou dix bataillons & autant d'eſcadrons, que l'on porteroit de Duysbourg ſur Dorſten ou ſur Weſel, trouveront dans ce pays des poſitions momentanées. Ces camps ſemblent être l'un à *Starckrath*, en faiſant face à Weſel ou à Dorſten; l'autre à *Hisfeld*, & en y appuyant ſa droite ou ſa gauche, ſelon que l'on ſe porteroit ou ſur Weſel, ou de Weſel ſur Duysbourg; l'autre à *Emelſum*, ayant la Lippe à ſa gauche, ou la mettant devant ſoi, ſi l'on marche ſur Weſel; un autre entre Boucklot & Hunx, ſur la bruyere: enfin un autre à Gahlen, occupant la hauteur, & faiſant face à la Lippe & à Dorſten, ſi l'on s'y portoit. Ces camps, comme on l'a dit, ne ſont que de paſſage, & ne peuvent être occupés que par des réſerves que l'on feroit marcher en avant ſur Weſel, Dorſten, ou Duysbourg.

DES FACULTÉS D'UN PAYS DONT IL FAUT PRENDRE CONNOISSANCE.

Il eſt néceſſaire à la guerre de connoître les facultés des habitants d'un pays relativement aux choſes dont une armée a beſoin. Elles conſiſtent à ſavoir ce qu'il y a de chevaux, de voitures, & de bêtes de charge pour ſervir aux différents tranſports qu'il faudra faire; ce qu'il y a que l'on pourroit employer à chemins, à faire des fortificati res, & à d'autres travaux; en truit des reſſources qu'on trouv pays.

Lorſque l'on cherche à cor facultés d'un pays, on eſt for rapporter à la bonne foi des mais pour être mieux informé à il faut demander dans un lieu l d'un autre; la jalouſie qu'il y entre les paroiſſes, l'intention n ménager celle dont on eſt hal la faiſant mal-aiſée, conduit ment à dire la vérité ſur ce dent des voiſins auxquels on p c'eſt ainſi que j'ai ſçu dans un qu'il y avoit dans un autre; de faiſant connoître que j'étois inſtr queſtions, les gens des paroiſſe

firmoient dans la vérité de ce qu'on m'avoit appris ailleurs.

La meilleure manière d'expoſer les facultés d'un pays eſt d'en dreſſer un tableau, où le coup-d'œil diſpenſe de faire une longue lecture, & au moyen duquel tableau on puiſſe faire des comparaiſons, afin de ne demander ou de n'exiger de chaque lieu qu'en proportion de ſes facultés.

Pour donner un modèle de ce tableau, on rapportera celui que l'on a fait des facultés du pays dont on a parlé précédemment; les titres des colonnes qui le compoſent, ſuppléeront à tous diſcours; on prévient que les noms de paroiſſes, ou chefs-lieux, ſont les ſeuls que l'on a rangés dans l'ordre alphabétique; les noms qui l'interrompent ſont ceux des lieux qui dépendent de l'endroit auquel ils tiennent.

FIN.

TABLEAU

DES FACULTÉS DE CE PAYS.

Lieux du Duché	Maisons.	Hommes.	Moulins à vent.	Moulins à eau.	Chevaux.	Charriots.	Charrettes.	Bœufs.	Vaches.	Moutons.	Terres.	Prés.	Haute futaie.	Taillis.
											Arpents.			
de Cleves. Comté de Recklinckhausen. Beck P.	40	60												
Alszum.	26	36												
Stockum.	12	30												
Dinslacken V.	200	300	1	1	6	0	0	0	500	0	250	60	0	0
Dorsten V.	400	450	0	1	6	0	3	0	100	50	460	290	10	0
Aldendorffer.	20	24	1	0	24	4	0	0	60	500				
Muhlzubarloe.	5	8	1	0	6	0	3	6	12	200				
Scholsbeck.														
Ulffxolter.	12	15	0	0	12	2	0	0	30	300				
Eppinchoven P.	20	30	0	0	9	0	2	0	40	0	80	15	0	0
Gahlen P.	16	22	0	1	4	1	2	0						
Du Duché de Cleves. Besten.	18	24	0	0										
Hardt.	11	15	0	0	30	20	30	0	150	100	120	40	5	
Imbrack.	22	28	0	0										
Osterreih.	10	15	0	0										
Ham P.	25	30	0	0	7	0	3	0	35	0	12	0	0	0
Lohnen.	38	50	0	0	20	3	10	0	60	0	80	60	0	0
Mehrum.	29	40	0	0	12	2	6	0	50	0	60	40	0	0
Mullen.	30	40	0	0	15	3	6	0	60	0	90	30	20	0
Hamborn Ab. P.														
Buschhausen.	11	15	0	0	8	0	3	0	20	0	20	0	0	0
Schmitzhorst.	14	20	0	0	4	0	2	0	20	0	20	0	0	0
Varhn.	16	20	0	0	7	0	3	0	40	0	55	0	0	0
Wittfeld.	18	40	1	0	9	0	2	0	30	25	35	0	0	0
Hisfeld P.	80	100	0	2	36	2	12	0	150	200	300	20	30	20
Holten V.	145	300	0	2	11	6	6	0	108	0	150	200	300	0
Biefang.	12	20	0	0	4	0	2	0	30	0	12	0	0	0
Marschelor.	9	10	0	0	2	0	1	0	16	0	5	0	0	0

TABLEAU

DES FACULTÉS DE CE PAYS.

Lieux du Duché	Maiſons.	Hommes.	Moulins à vent.	Moulins à eau.	Chevaux.	Charriots.	Charrettes.	Bœufs.	Vaches.	Moutons.	Terres.	Prés.	Haute futaie.	Taillis.
Du Comté de Cleves.											Arpents.			
Hunx P.	70	90	0	0					120					
Boucholt.	15	20	0	0					24					
Bruckhauſen.	28	40	0	0	100	40	60	0	64	1500	200	20	50	20
Mellemen-Boucholt.	8	14	0	0					12					
Gartrop.	20	18	0	1					18					
Du Comté de Rechlinckhauſen.														
Kirchellen P.	38	60	0	0	18	3	5	0	150	0	1500	10	0	0
Eckel.														
Felthauſen.														
Haddinghauſen.	30	50	0	0	60	16	6	0	150	200	400	5	0	0
Holthauſen.	25	40	0	0	24	9	2	0	80	150	200	0	60	0
Overhagen.														
Oſterfelt. P.	50	50												
Du Duché de Cleves.														
Spellen.	30	40	0	0	12	0	6	0	39	80	120	17	0	0
Emelſum.	30	40	0	0	16	0	8	0	70	150	60	0	0	0
Mehr.	13	22	0	0	10	0	4	0	60	60	50	20	0	3
Orck.	12	9	0	0	5	0	3	0	18	50	40	0	0	0
Starckrath Ab. P.	50	120	1	2	30	3	15	0	100	300	300	0	0	0
Voerde P.	15	20	1	1	3	2	3	0	40	50	70	15	0	0
Stockem.	7	9	0	0	2	1	0	0	12	0	8	0	0	0
Walſum P.	38	50	0	0	12	1	3	0	60	0	96	22	0	0
Aldenraye.	16	19	0	0	6	0	2	0	24	0	64	10	0	0
Owerbruck.	22	30	0	0	9	0	4	0	26	0	63	5	0	10
Wehofen.	12	20	0	0	8	1	3	0	17	50	66	2	0	0

On s'eſt contenté de laiſſer en blanc la place du nombre des choſes dont on n'a pu ſavoir la quantité, ſoit en total pour un chef-lieu & ſes dépendances, ou pour chaque endroit en particulier; ce qui ne fait rien quant au modèle de tableau que l'on propoſe.

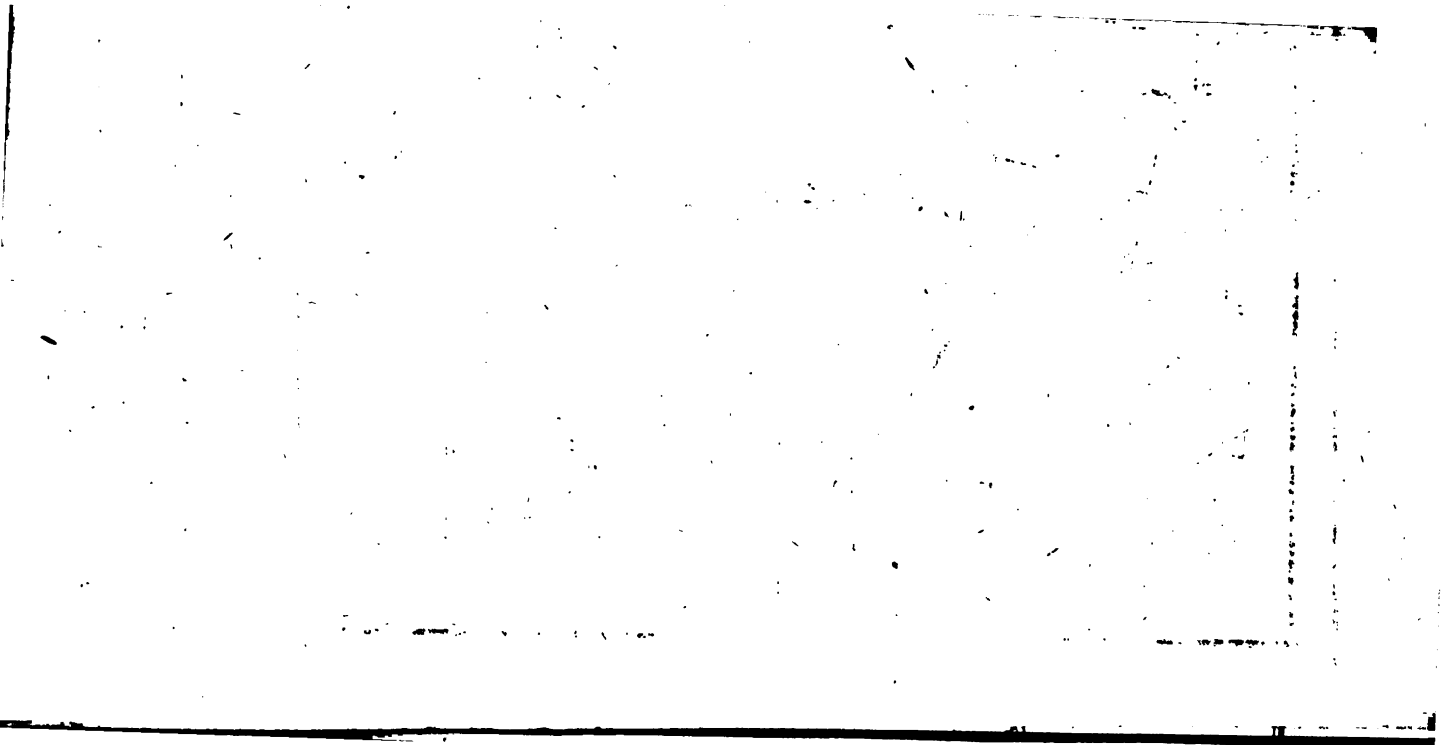

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 419